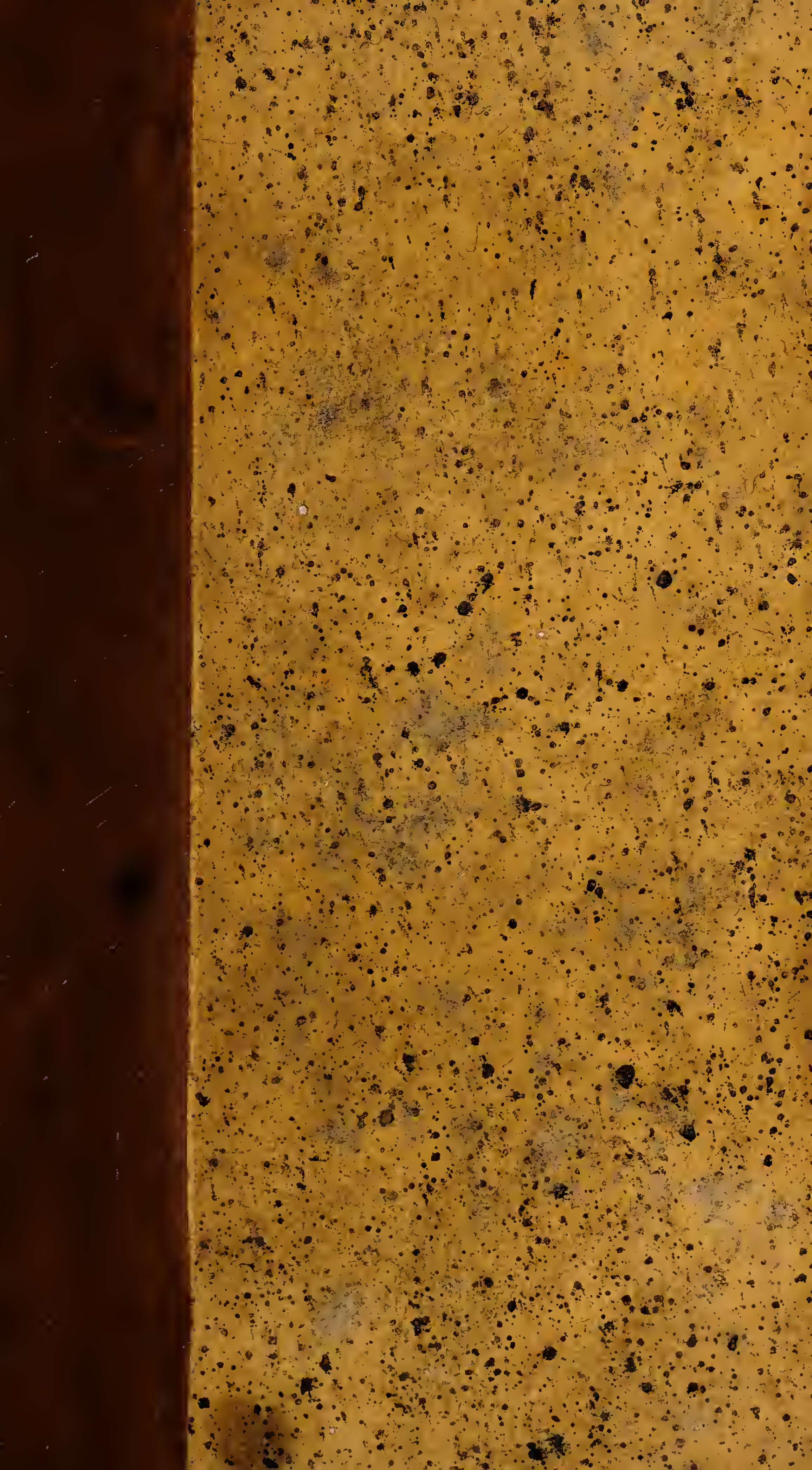


JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

DÉDIÉ

A MONSIEUR.

Opinionum commenta delet dies, naturæ judicia confirmat.
Cic. De Nat. Deor.

AVRIL 1790.

TOME LXXXIII.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE MONSIEUR,
Se trouve
Chez CROULLEBOIS, libraire, rue des Mathurins, N°. 32.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

AVRIL 1790.

REMARQUES SUR LA TOPOGRAPHIE DE LA VILLE DE DAX.

M. GRATELOUP, mon confrère, fit insérer dans le Journal de médecine, du mois de juillet 1787, un fort bon Mémoire sur la topographie de cette ville, dans lequel cependant il s'est glissé quelques erreurs, qu'il m'a paru très-important de rectifier, parce qu'elles sont capables de donner une fausse idée de la salubrité de cette ville, et d'en éloigner les étrangers que les eaux salutaires dont elle abonde y attirent de toutes parts.

Voici comme M. *Grateloup* s'exprime, page 49 : « Le peu d'élévation du sol de la ville de Dax et de ses environs, a non-seulement l'inconvénient de favoriser l'étendue des débordemens, mais il en résulte encore un autre effet non moins fâcheux ; c'est que les eaux, soit de source, soit pluviales, ne peuvent pas se dégager dans la rivière, malgré les grandes saignées et les fossés qu'on a multipliés de tous côtés ; l'humidité, qui pénètre continuellement le terrein, le transforme en marécages, la terre est molle et fléchit sous les pieds ; dans certains endroits, c'est de la tourbe, mais qui est maigre ; dans d'autres, l'argile paroît dominer. La stagnation des eaux produit en été des exhalaisons putrides et malfaisantes, qui se font particulièrement sentir au Nord et à l'Est de la ville. » Ces détails inquiétans regardent sans doute les paroisses voisines, car ils ne conviennent nullement à la ville ; encore sont-ils beaucoup trop exagérés.

M. *Grateloup* avoit, je pense, commencé son Mémoire peu d'années après les affreux débordemens de 1769 et de 1770 ; ce dernier sur-tout fut terrible ; il surpassa de cinq à six pieds les plus

considérables dont on eût mémoire. Ce médecin, nouvellement arrivé à Dax, fut étonné sans doute de voir les eaux répandues sur la surface du pays, et l'imagination pleine de cette idée lui fit concevoir celle de marécages, d'exhalaisons putrides, malfaisantes, &c.

Ce qu'il ajoute, pag. 50, que « les fossés étant presque entiérement cultivés, et couverts de différens végétaux usuels, tels que choux, raves et poireaux, ces plantes à demi putréfiées, exhalent une grande abondance de miasmes de mauvaise nature; » cela, dis-je, me confirme dans mon opinion; car ce n'est que dans les très-grandes inondations, telles que celles de 1769 et 1770, qu'elle parvient dans les fossés, au point de corrompre les plantes qu'on y cultive.

L'expérience ayant ensuite rectifié les idées de M. *Grateloup*, il fait, p. 53, une espèce d'amendement ou de rétractation, en ces termes: « Ce qui prouve, dit-il, que l'air n'est pas aussi mauvais à Dax, que son exposition semble l'annoncer, c'est qu'on y vit long-temps, que les octogénaires y sont multipliés, que la population y est florissante et s'augmente chaque année,

que les habitans ont généralement les dents belles, et que, malgré le terrein fangeux (*il l'est l'hiver, et pas plus qu'ailleurs*) et l'humidité de l'atmosphère, les affections scorbutiques y sont rares». Cet exposé est très-vrai.

A la pag. 98 du même cahier, où l'on rapporte mes observations sur les maladies qui règnent à l'hôpital de Dax, on me fait dire, en parlant des fièvres: *Quand le chaud extérieur est très-fort, et que les malades se plaignent d'un froid intérieur, ce qui caractérise la fièvre lipyrique, &c.* C'est une erreur, et elle a été rectifiée à la fin du volume lxxij, dans lequel se trouve le cahier de juillet. *Voy. p.* 503.

Pour rendre le Mémoire de M. *Grateloup* plus complet, j'ajouterai quelques remarques sur l'histoire naturelle du pays et sur la ville de Dax.

J'observerai d'abord qu'il n'est pas possible que le sol de la ville soit élevé de trente-cinq pieds au dessus du niveau de la mer, le flux se faisant sentir dans les grandes marées jusqu'à la ville; cette élévation ne peut guère être que de quinze ou seize pieds.

Cette ville étoit autrefois beaucoup plus considérable, et l'une des princi-

pales des Gaules, lorsque *César* les divisa en quatre grands gouvernemens; il donna à l'un des quatre le nom d'*Aquitaine*, de celui de la capitale, à laquelle il avoit déja donné celui d'*Aquæ Tarbellicæ*, en considération de la prodigieuse abondance d'eaux thermales qu'elle avoit dans son enceinte, et dans ses environs. Cette première division des Gaules fut suivie de beaucoup d'autres; et l'Aquitaine elle-même en éprouva plusieurs. Dax conserva cependant long-temps une partie de ses prérogatives; elle fut la capitale de la Novempopulanie, qui étoit une très-grande partie de l'ancienne Aquitaine; elle est encore aujourd'hui la capitale du pays des Larmes, ou Landes.

La ville a quatre portes, et autant de faubourgs; à l'Est est celui de S. Pierre, qui n'a rien de remarquable, qu'une grande place garnie de barrières et d'amphithéâtres pour la course des taureaux. Celui de S. Eutrope, au Sud-Est, remarquable par l'hôpital, qui, sans être bien vaste, est un des plus commodes et des plus salubres. M. *Grateloup* en a donné une bonne description dans son Mémoire. Dans celui de S. Vincent, à l'Ouest, est le

quartier de Biby, qu'on accuse avec raison d'être mal sain; il est composé de quinze ou seize échopes, dont le sol est d'environ deux pieds plus bas que celui de la rue; ce qui le rend humide, sur-tout après les grands débordemens de la rivière qui les inonde; l'eau ne pouvant s'écouler que lentement, elle y entretient long-temps l'humidité. Il n'est pas étonnant que les misérables tourneurs, qui habitent ces tristes demeures, soient décolorés et cacochymes. Heureusement ces inondations sont très-rares.

Je n'ai cessé de représenter que ces habitations étoient mal saines, et j'ai aujourd'hui la satisfaction d'en voir un assez grand nombre rebâties d'une manière plus convenable, et dont le sol est élevé au niveau, ou même au dessus du terrein.

Dans ce faubourg, est encore un couvent de Capucins très-bien bâti, et un autre de Clairistes, très-vaste.

Au Nord est celui du Sablar, séparé de la ville par la rivière, à laquelle ce pont communique par un pont de bois. Ce pont étoit autrefois de pierre: il fut emporté les premiers jours du mois d'avril 1770, par la grande inondation dont on vient de parler.

Dans ce faubourg se tient tous les samedis un marché des plus considérables du royaume, où se rendent des négocians de toutes parts; il s'y fait un grand commerce de grains et de vins de toute espèce, et de toutes les productions des pins, c'est-à-dire, de poix, de résine, de goudrons, d'huile de térébenthine et de planches, Ce faubourg est bien bâti; les bâtimens sont tous employés en auberges, ou magasins, ou celliers et greniers à l'usage des commerçans étrangers; car les Daquois y prennent peu de part.

La tuerie est à l'extrémité de la ville, et très-près de la rivière : on y conduit l'eau d'une fontaine qui en entraîne le sang; et lorsque cette eau ne suffit pas, on en tire d'un puits abondant et peu profond, qui se trouve dans la tuerie même, au moyen de quoi on conduit très-promptement toutes les immondices dans la rivière.

Nous n'avons pas encore pu réussir à interdire les enterremens dans la ville; j'ai cependant, de concert avec quelques-uns de mes confrères, présenté des mémoires aux magistrats, pour leur faire sentir le danger de retenir les vapeurs méphitiques, qui s'exhalent de la

corruption des cadavres, au milieu d'une ville très-peuplée, et enfermée dans un petit espace par des remparts élevés. Le prélat, convaincu de cette vérité, a bien voulu appuyer mes représentations; mais le succès de nos démarches s'est borné à préserver les églises de cette infection : cependant, comme on a désigné un emplacement hors la ville pour y établir un cimetière, le projet de salubrité que nous avons présenté à cet égard, peut être réalisé très-promptement.

A deux lieues de la ville vers l'Ouest, dans la paroisse de Saint-Lon, est une mine de bon charbon de terre, dont on fait peu d'usage, parce qu'on a du charbon de bois de pin en abondance.

Cette ville est abondamment pourvue de bonnes eaux; car, indépendamment de celle de la rivière dont quelques familles font usage, après l'avoir filtrée par des pierres poreuses, la fontaine Nôtre-Dame (*a*) en fournit une excellente; il y a encore les fontaines de S. Pierre et de S. Vincent, qui ont leur mérite, quoiqu'elles ne soient pas

---

(*a*) M. *Grateloup* l'appelle de la place Dauphine.

aussi pures que les précédentes, mais elles sont à portée de deux différens quartiers et de deux faubourgs. Il y a encore la fontaine de Berdot, qui est très-bonne : elle est hors la ville; mais assez à portée de la partie du Nord et du Sablar.

Les eaux thermales sont plus multipliées et plus abondantes. Dans la partie la plus basse de la ville vers le Nord, et près du rempart, est le grand bassin d'eau minérale, entouré d'un mur à-peu-près quarré de quarante pieds de diamètre. La source est si féconde, qu'elle fournit six barriques d'eau par minute; cette eau faisoit moudre, il y a quelques années, un moulin, qu'on a abandonné, parce que les vapeurs de l'eau chaude altéroient les farines. Sa chaleur s'élève à 59 degrés; elle sert dans toutes les maisons aux usages qui demandent de l'eau chaude; les boulangers n'en emploient point d'autre pour faire le pain, qui est très-bon: elle est même bonne à boire lorsqu'elle est refroidie; car le peu de gaz qu'elle contient s'évapore avec la chaleur, et la terre calcaire et séléniteuse qu'elle tient en dissolution, ne l'empêche pas d'être potable.

Nous avons dans la ville et les fauxbourgs d'autres sources thermales moins considérables ; il y en a même sur les bords et dans l'intérieur de la rivière.

Mais les plus importantes sont les *baignots*, qui forment les bains salutaires ; elles sont à environ deux cents toises de la ville, sur le bord de la rivière ; elles sont au nombre de quatre, en y comprenant les boues ; elles ont chacune un degré différent de chaleur, proportionné à leur volume. Ces bains sont bien clos et bien voûtés, pourvus de logemens très-commodes.

A une lieue de Dax vers l'Ouest, est la source thermale de Tercis ; elle est, de même que les précédentes, fort fréquentée ; elle est également pourvue de très-bons logemens, et de toutes les commodités nécessaires aux malades.

A trois lieues de la ville vers le Nord-Est, est encore la source thermale de Prechacq ; elle est aussi abondante, et elle a le même degré de chaleur que celle du grand bassin de la ville : les habitans du voisinage vont y chercher du soulagement : on y trouve encore des logemens commodes.

J'ai fait connoître la nature et les

propriétés de ces eaux par des Mémoires imprimés en 1746 ou 1747, et en 1759, que j'ai communiqués à la Société royale, et dont des extraits fort étendus ont été insérés dans le Dictionnaire universel de médecine, au mot *Thermæ.*

A quatre lieues de la ville, dans la paroisse de Donzacq, vers l'Est, est une source minérale froide, qui par l'odeur, la saveur, et par l'effet des différens réactifs, paroît être de la même nature que celle de *Cauterès;* elle en a les propriétés, mais étant dans une espèce de *vaquant* sur le bord du ruisseau *Darrimbla*, il n'y a que les voisins qui en usent : j'en ai cependant fait porter en ville pour un homme qui, à la suite d'une fluxion de poitrine, avoit une toux continuelle et des crachats très-suspects; cette eau lui fit tout le bien possible. Au bout de vingt jours, il fut guéri de la toux, et bientôt après il reprit son embonpoint, qu'il avoit tout-à-fait perdu; je croirois même qu'elles seroient plus propres à être transportées que celles de *Cauterès*, parce qu'étant naturellement froides, elles seroient moins sujettes à s'évaporer. Il y a quelques années que je les fis connoître à

la Société royale, par un Mémoire que je lui adressai.

A une lieue à-peu-près de cette source, vers l'Est, dans la paroisse de Bastennes et Gauyac, sont des mines inépuisables de bitume sec, dont on fait usage pour les terrasses, les pressoirs, les canaux, &c. On fait fondre ce bitume ; on y ajoute une partie de pierre ou de brique réduite en poudre, et il en résulte un mastic impénétrable à l'eau et à toute sorte de liquide : on l'a employé avec succès au Château-Trompète à Bordeaux. On retire aussi, par la distillation de ce bitume, une huile de *Pétrol*.

Les eaux thermales ne sont pas les seules eaux minérales que l'on rencontre aux environs de Dax. On y trouve plusieurs sources d'eau martiale. La plus voisine de la ville est dans la paroisse de S. Paul, quartier d'Abesse, à une lieue vers le Nord, et celle de Mimbaste, à une lieue et demi Sud-Est; celle-ci est située dans le presbytère même ; le curé et ceux qui vont chez lui n'en boivent point d'autre ; elle a un goût de fer très-sensible, quant on la boit pure ; mais on ne le sent plus dès qu'on y ajoute du vin.

Il y a une source pareille à Messanges, à demi-lieue de la mer, qui sert également à tous les usages domestiques.

Il y a encore dans ce pays une autre espèce d'eau salutaire, qui ne paroît avoir d'autre corps étranger qu'un gaz hépatique assez léger : elle est très-fine et très-légère ; les réactifs n'y découvrent aucune sorte de minéral ; seulement on aperçoit dans le ruisseau qu'elle forme, quelques filamens blancs très-légers, très-minces, qui se fondent entre les doigts sans y laisser aucune impression : on l'emploie avec succès dans les convalescences difficiles, lors qu'après des maladies longues et violentes, telles que les fièvres de mauvais caractère, les diarrhées, les dyssenteries, &c. on sent ses entrailles délabrées, une chaleur incommode, ou même une fièvre lente. J'en connois une source à Gamarde, à trois lieues Nord-Est ; il y en a quelques autres, comme à Massey et ailleurs.

Enfin nous avons des fontaines d'eau salée, l'une située à Saint-Pandelon, à une lieue de la ville vers le Sud ; une autre à Pouillon, à une lieue plus loin du même côté, et une troisième à

Gaujac; elles contiennent de deux à trois gros de sel marin par livre; les habitans de ces lieux s'en servent aux usages domestiques; quelquefois aussi ils les emploient comme purgatives. Ces eaux doivent réussir aux phlegmatiques, à ceux qui, ayant de l'embonpoint, n'ont pas les nerfs trop sensibles. Les eaux de Pouillon ont été exaltées avec enthousiasme par MM. *Raulin* et *Massie*.

J'ajouterai, à ce que M. *Grateloup* dit de la manière de se nourrir des habitans, que la Chalosse, à trois lieues de la ville vers l'Est, qui fait partie du pays des Larmes, produit beaucoup de vin, d'abord du blanc de deux qualités; l'un est blanc comme du lait, et doux comme du sucre; les Hollandois l'enlèvent tout au sortir du pressoir; l'autre est en partie consommé dans le pays, et en partie vendu aux villes commerçantes du Nord. Elle porte encore du vin rouge très-agréable, très-balsamique; il fait la boisson ordinaire des principaux habitans de la ville et de la campagne: ils boivent aussi quelquefois un ou deux petits coups d'un vin blanc très-généreux, qui croît sur la côte du Luy au sud; ce régime est bien propre

à les préserver des cacochymies humorales ou putrides.

M. *Grateloup* dit, pag. 55, qu'on reproche aux Daquois d'aimer la table et la vie sédentaire; ce reproche est généralemeut fondé; il n'y a que le besoin qui puisse les détacher de la vie oisive. L'indolence ne leur est cependant point naturelle. Les cadets toujours mal pourvus des biens de la fortune, parce que les aînés, en vertu de la coutume, emportent les trois-quarts, ou les deux tiers des biens de famille, sont forcés de travailler avec activité dans le pays, ou de s'expatrier pour se procurer de l'aisance, à quoi ils réussissent ordinairement très-bien; ils sont naturellement spirituels, et la nécessité les rend très-industrieux. Les maisons les plus opulentes de la ville et du pays, sont celles dont les chefs ont fait fortune; c'est en Espagne, aux îles de l'Amérique ou aux Indes, qu'ils vont la chercher.

Il est juste d'observer, pour l'honneur de la ville, qu'il y a eu dans tous les temps des avocats célèbres, et que ces jurisconsultes ont été, et sont encore regardés comme la lumière de tout le ressort du sénéchal et des sénéchaus-

sées voisines; mais c'est la seule science dans laquelle les Daquois se soient distingués.

On fait dans cette ville un grand usage de champignons, dont le pays abonde. Les trois espèces suivantes sont les seules dont on use. De la première sont les palomets ou verdelets. Ce champignon est blanc et fort délicat; il n'a pas plus de deux à trois pouces de diamètre; il est monté sur un pédicule fort court; il est garni de feuillets très-fins sous le chapeau, qui est d'un blanc sale, ou plutôt un peu verdâtre, d'où lui vient le nom de *verdelet*.

L'oronge est de la seconde espèce; il est fort délicat et fort recherché; il est assez grand : on en trouve même qui ont jusqu'à huit et neuf pouces de diamètre; communément il en a trois, quatre ou cinq. Il est extérieurement d'un jaune vif, et couleur d'orange; son pédicule qui, dans les premiers temps est fort court, s'alonge à mesure que le champignon se développe : il est jaune aussi, de même que les feuillets sous le chapeau; mais la couleur est moins vive. Lorsque ce champignon sort de la terre, il a la forme d'une œuf; et une pellicule blanche, dont il est

enveloppé, lui en donne la ressemblance : en croissant, il quitte cette enveloppe, s'élève insensiblement, s'élargit, et prend la forme d'un champignon aplati.

La troisième espèce est le grand mousseron ; il est généralement blanc, à l'exception de la surface extérieure du pédicule et du chapeau, qui est couleur de châtaigne ; il est charnu et rond.

Il se fait une très-grande consommation de ces champignons, sur-tout de ces derniers, qui sont les plus communs ; et je n'ai jamais vu qu'ils aient fait mal à personne : je suis cependant le doyen de la ville, et un de ceux qui en usent le plus.

J'observerai que dans ce pays on emploie beaucoup de marne pour l'engrais des terres ; il y en a de plusieurs qualités. Pour les terres sablonneuses, on préfère une marne grasse, qui a du rapport avec la terre glaise, mais qui fait effervescence avec les acides ; il y en a une autre espèce de couleur gris de fer, et très-friable ; elle est beaucoup plus active : on l'emploie de préférence pour les terres fortes et argilleuses ; cette dernière est un amas

immense de coquillages brisés : on y trouve aussi des dents de requin, de cheval marin, des vertèbres et autres os de différens poissons ; cette marne qu'on retire de la terre à six, huit, dix, douze, et quelquefois à quinze pieds de profondeur, est ordinairement couverte d'un banc de pierre, qu'il faut enlever pour arriver à la marne ; cette pierre est de la même nature, de la même couleur, et elle contient les mêmes parties animales.

Pour compléter l'histoire naturelle de ce canton, considérons que les *Baignots* sont situés sur les bords de la rivière, au pied d'une petite montagne, et que cette montagne et les environs, sont remplis de pierres volcaniques de différentes grosseurs : on trouve encore de ces pierres dans plusieurs endroits à plus d'une lieue ; elles y sont, à la vérité, rares aujourd'hui ; mais on en voit beaucoup qui ont été posées pour bornes ; beaucoup d'autres ont été enterrées dans des fondations, et les moins grandes ont servi de moellon.

La belle allée d'ormeaux qui conduit à ces bains le long de la rivière, en est, pour ainsi dire, pavée, dans les endroits où elle n'a pas été dégradée

par les inondations qui en ont emporté la surface, dans une grande partie, à plusieurs pieds de profondeur, et qu'on a comblé à différentes reprises de sable, de décombres et de gravier : ces pierres sont extrêmement dures; il n'y a que le temps qui puisse les attaquer; ce sont de véritables pierres basaltes, dont Pline dit : *De generibus marmorum, basaltes ferrei coloris atque duritiæ.* Je le fis observer, il y a deux ans, à M. *Poissonnier*, en l'accompagnant aux *Baignots.*

Un particulier, propriétaire d'une partie de cette montagne, a fait construire sur un endroit fort élevé, un belveder à la chinoise; il a pratiqué des allées, qui, par la multitude des circuits, rendent la montée beaucoup plus longue, à la vérité, mais presque insensible. Pour y parvenir, il a fallu couper circulairement la montagne, en faisant plusieurs détours, ce qui a mis à découvert une quantité immense de ces pierres volcaniques, et entr'autres un lit de matière argilleuse, qui paroît avoir été pétrifiée, et dont il y a plusieurs parties qui le sont encore plus ou moins : elle s'étend vraisemblablement depuis le sommet, jusqu'à la

plaine ; cela me paroît avoir été une lave, dont l'argile a été anciennement vitrifiée par la violence des feux souterrains ; mais cet effet du feu ayant été anéanti par le laps de plusieurs milliers de siècles, cette argile a repris à-peu-près sa première forme.

Toutes ces observations comparées avec ce que j'ai observé autour du Vésuve et des anciens volcans de l'île d'Ischia, ne me laissent point douter qu'il n'y ait eu autrefois un volcan aux environs de la ville, qui avoit vraisemblablement, au sommet de cette montagne, son cratère, dont cependant il ne paroît aucun vestige ; au contraire, elle est terminée par un grand plateau, où, depuis quelques années, on a fait un jardin; ce jardin a cela de remarquable que, dans les plus grandes ardeurs de l'été, lorsque ceux de la plaine sont arides, et ont besoin d'être arrosés sans cesse, les plantes et les arbres y conservent toute leur fraîcheur, sans qu'on y porte jamais une goutte d'eau; ce sont, je pense, les éruptions du volcan qui ont donné à la terre cette qualité singulière.

L'observation d'une fécondité extraordinaire par une cause semblable,

faite à l'île Tanna dans l'hémisphère austral par le capitaine *Cook* et MM. *Forster*, pendant leur voyage autour du monde, est bien propre à confirmer cette opinion.

MÉMOIRE

Sur la rougeole qui a régné à la Ciotat durant l'été de 1789; *par M.* RAMEL, *docteur en médecine, de l'Académie des belles-lettres d'Arras, correspondant de la Société royale de médecine.*

La rougeole s'est montrée dans plusieurs villes et villages de la basse Provence, durant l'été dernier, (1789). Partout elle a été funeste, et a enlevé beaucoup de sujets; mais elle n'a été nulle part, aussi meurtrière qu'à la Ciotat, puisque dans un pays où la population n'est que de huit mille personnes, cette cruelle maladie à moissonné deux cents et quelques sujets depuis le mois de mai, jusques en octobre.

Je vais détailler les observations,

qu'une pratique assez étendue m'a offertes sur cette maladie contagieuse, plus particuliérement attachée à l'enfance.

A un hiver long et très-froid, a succédé un printemps assez tempéré et pluvieux. Les chaleurs de l'été ont été modérées, quoique les pluies aient été rares durant cette saison. Le thermomètre de *Réaumur* ne s'est jamais élevé au 28ᵉ. degré. Les nuits, les matinées et les vents alisés ont toujours été très-frais : telle a été la constitution manifeste et apparente de l'air, durant le règne de la maladie dont il s'agit, et dont je vais esquisser le tableau.

La petite vérole exerçoit en même temps ses ravages durant le printemps; l'éruption s'est faite avec difficulté chez quelques sujets; et quoique dans une province méridionale et dans un pays chaud, les stimulans, et les diaphorétiques étoient quelquefois nécessités par la lenteur de l'éruption, et par les symptômes graves, qui en étoient les suites nécessaires; il n'étoit pas rare de voir à l'arrivée de la nuit, rentrer une petite vérole, dont l'éruption avoit paru, durant le jour, s'effectuer suivant l'ordre de la nature. Pendant l'été et l'automne

l'automne, l'éruption se faisoit avec moins de peine, mais il se manifestoit bientôt des taches gangréneuses, quoique les malades n'eussent pas usé de remèdes chauds et stimulans. Il n'est pas de mon sujet d'entrer dans le détail de cette maladie. Je n'ai en vue que la rougeole, qui a été bien plus funeste, puisque dans un plus court espace de temps, elle a moisonné quatre fois plus de victimes.

Cette maladie s'annonçoit quelques jours avant son invasion, par la toux, la pâleur du visage, des douleurs erratiques, et sur-tout à la région lombaire. Ces symptômes précurseurs de la rougeole étant aussi ceux de la petite vérole qui régnoit en même temps, il étoit bien difficile de prononcer laquelle de ces deux maladies contagieuses alloit se manifester; mais un des symptômes qui caractérisoit plus particulièrement la prochaine invasion de la rougeole, étoit la diarrhée. Plus l'éruption *morbilleuse* étoit prochaine, et plus le flux de ventre devenoit abondant. Les jeunes malades rendoient beaucoup de matières séreuses, jaunâtres, verdâtres, des vers même; ils rejetoient quelquefois, par la bouche, de ces matières

bilieuses et des vers lombricaux. Enfin l'éruption étoit annoncée, et favorisée par la fièvre. Lorsque cette fièvre étoit intense et bien marquée, l'éruption s'effectuoit sans peine, et en peu de jours. Chez la plupart des sujets, elle étoit terminée en trois jours. Il en est d'autres chez lesquels les taches morbilleuses ont continué de pousser durant huit jours, sans que ces sortes de rougeoles anomales offrissent plus de danger que les autres.

Nous avons observé deux sortes d'éruptions morbilleuses. Dans la premiere, la matiere ne se frayoit aucune issue au dehors; les taches étoient sous l'épiderme. Dans la seconde, la matière *morbilleuse*, après avoir percé les tégumens et la peau, laissoit extérieurement une croûte comme farineuse; c'étoit sur-tout chez les sujets sanguins, et dont l'éruption étoit très-abondante. Il nous paroît inutile de faire observer que chez quelques malades les piqûres morbilleuses étoient rares et très-clair-semées, tandis que chez d'autres, leur nombre, leur réunion et leur rapprochement formoient de grandes plaques, d'un rouge incarnat, entremêlé de points d'un rouge plus foncé. Nous avons vu

des sujets, chez lesquels l'éruption étoit si abondante, que toute l'habitude de leur corps n'offroit qu'une tache morbilleuse. Tous les tégumens étoient dans un état de phlogose, la toux fatigoit singuliérement ces jeunes sujets durant tout le cours de la maladie, et même pendant la convalescence. C'étoit une toux sèche, sans expectoration, et dont les efforts constants et rapprochés, rendoient les viscères gastriques sensibles et comme douloureux, par la compression du diaphragme et des muscles de l'abdomen.

Le flux de ventre tourmentoit aussi beaucoup les malades; et tandis que la petite vérole est ordinairement accompagnée de constipation, la rougeole que nous avons observée offroit durant tout le cours de la maladie, et même pendant la convalescence, un flux de ventre tantôt séreux, tantôt bilieux, tantôt dyssentérique, et quelquefois accompagné de douleurs vives (*a*).

(*a*) *Voyez* dans *Sydenham* le tableau de la rougeole régulière, et ce qu'il dit surtout de la diarrhée, qui est un des principaux symptômes de cette maladie chez les enfans.

La langue étoit, chez tous les malades, couverte d'une croûte blanchâtre.

La cessation de l'éruption et la terminaison apparente de la rougeole, ne ramenoit pas la santé et le calme, chez ces frêles individus. La toux, la diarrhée subsistoient dans toute leur intensité. L'inappétence se joignoit à ces symptômes, et leur réunion conduisoit bientôt ces jeunes sujets à la fièvre lente, et au marasme (*a*). Ils périssoient moins de la rougeole que de ses suites; ils mouroient ordinairement quinze, vingt jours, un mois même après la maladie qu'ils avoient essuyée. La plupart avoient la bouche remplie d'aphtes.

En général, après la fièvre éruptive, le pouls sembloit reprendre son état naturel. Sept à huit jours après il devenoit petit, accéléré, et la fièvre lente se manifestoit.

(*a*) C'est encore un principe établi par *Sydenham* et confirmé par l'expérience de tous les médecins, que dans les rougeoles qui ne sont pas bénignes, le danger de la maladie commence lorsque l'éruption paroît. Les principales maladies qui pourront survenir alors sont la péripneumonie, l'angine, la dyssenterie, la phthisie.

Chez quelques sujets, la fièvre éruptive s'est soutenue, et a dégénéré en fièvre putride rémittente.

Plus les sujets étoient jeunes et foibles, et plus ils étoient en danger. Quelques adultes en ont été attaqués, et s'en sont très bien tirés. Les enfans, que cette maladie contagieuse a frappés, étant encore exténués et affoiblis par la petite vérole qu'ils venoient d'essuyer, ont couru le plus grand danger; la plupart ont été enlevés.

Quoique la rougeole ait cessé depuis deux mois d'exercer ses ravages, plusieurs enfans languissent encore dans la fièvre lente, le marasme, la diarrhée et l'inappétence.

Voici le traitement que nous avons opposé avec succès à la maladie contagieuse, dont nous venons de décrire la marche et les principaux symptômes. Nous pouvons dire sans jactance, *avec succès ;* car nous n'avons perdu que deux malades, qui l'un et l'autre furent attaqués de la rougeole, peu de jours après avoir eu la petite vérole. Il faut aussi convenir que si cette maladie contagieuse a moissonné deux cents et quelques victimes, durant l'été dernier, l'incurie et les préjugés des

parens, qui livroient leurs enfans aux soins exclusifs de la nature, ont coûté la vie à un grand nombre.

On a dû observer, d'après l'exposition que nous venons de faire des principaux symptômes de cette maladie, que les viscères gastriques étoient surchargés de matières saburrales ou bilieuses, et que la nature faisoit des efforts constans et soutenus pour se débarrasser de ces matières hostiles, par les selles et le vomissement, et de la matière morbilleuse, par la voie des glandes cutanées.

On peut assurer que le travail de la nature a toujours été très-efficace pour expulser la matière de la rougeole; mais ses efforts ont souvent été insuffisans pour se *débarasser* de la sabure et des matières hétérogènes, dont les viscères gastriques étoient surchargés.

La principale indication curative étoit donc d'évacuer ces matières bilieuses et vermineuses, et de rétablir les fonctions des viscères du bas-ventre, mais il n'étoit pas moins essentiel de ne pas troubler les efforts de la nature, qui, par le moyen de la fièvre, tâchoit de porter vers les glandes cutanées la matière morbilleuse: il falloit même,

dans quelques circonstances, seconder ses vues bienfaisantes par de légers diaphorétiques, tels qu'une foible décoction de scordium, ou de râpure de corne de cerf, et par quelques cordiaux. Mais en général, l'homme de l'art devoit se montrer spectateur bénévole durant les premiers jours de la maladie.

L'éruption morbilleuse étant terminée, (elle l'étoit ordinairement le quatrième jour,) il convenoit de porter ses vues sur les viscères gastriques. L'ipécacuanha étoit très-indiqué dans ces circonstances, soit pour enlever les matières bilieuses et saburrales, soit pour restituer au tube intestinal son ton et son énergie. Si son action ne sollicitoit pas des évacuations suffisantes, nous l'ordonnions de nouveau. Une décoction purgative faite avec le jalap et la rhubarbe, remplissoit encore très-bien l'indication, qui consistoit à évacuer les hétérogénéités qui surchargeoient les viscères gastriques, et à rendre à ces viscères leur première vigueur.

La manne, les purgations syrupeuses et les laxatifs étoient constamment insuffisans. Ils avoient encore l'incon-

vénient d'ajouter à la détente du tube intestinal.

Lorsqu'on avoit suffisamment purgé le jeune sujet, le flux de ventre ne s'arrêtoit pas toujours de lui-même ; mais on restituoit au tube intestinal sa première énergie, par le secours des légers toniques et des astringens. Les remèdes, que nous avons employés avec le plus de succès dans ces circonstances, sont la teinture de rhubarbe amère, suivant la pharmacopée de Londres, la rhubarbe en poudre, et l'élixir de le Lièvre; nous faisions donner tous les matins, et même deux fois par jour, une cuillerée à café de teinture de rhubarbe ou d'élixir : si les enfans refusoient ces puissans secours, nous leur donnions la rhubarbe en poudre, dans une légère décoction de café.

A mesure que les digestions commençoient à s'effectuer suivant le vœu de la nature, les déjections à devenir louables, et le sujet à prendre de l'embonpoint, la toux se dissipoit d'elle-même, et le pouls reprenoit insensiblement son mode naturel.

La fièvre putride rémittente que nous avons dit plus haut succéder quelquefois à la rougeole, n'exigeoit pas

d'autre méthode curative que celle que nous venons d'indiquer, et que toute autre personne de l'art eût suivie comme nous.

La petite vérole, qui régnoit en même temps que la rougeole, a enlevé cinquante enfans. Quant à la mortalité effrayante de la rougeole, nous avons fait voir qu'elle étoit tombée toute entière sur les enfans qui avoient été abandonnés aux soins de leurs parens, et le parallèle que l'on peut faire de ce fâcheux résultat avec celui que nous avons obtenu sur les malades que nous avons traités, est un des faits qui peuvent servir à comparer la médecine expectante, et la médecine agissante (*a*).

(*a*) Le traitement qu'exige la rougeole dans sa déclinaison doit varier en raison de la différence des maladies qui peuvent survenir, et leurs différentes complications. On fait fréquemment usage de la saignée à l'invasion de ces maladies secondaires, surtout dans les adultes; mais on est plus réservé sur l'usage de ce moyen chez les enfans. Dans l'épidémie dont il est ici question, de puissans motifs paroissent avoir contre-indiqué la saignée, et le succès de M. *Ramel* est d'ailleurs une preuve qu'elle n'etoit pas nécessaire. M. *Gontard* a donné

MÉMOIRE (*a*)

SUR

LA MALADIE EPIDÉMIQUE

Qui a régné dans les vaisseaux, parmi les troupes de France, faisant partie de l'escadre combinée, à leur débarquement à Algésire (*b*);

Par M. THION DE LA CHAUME, premier médecin de l'armée françoise.

Au commencement de septembre 1782, l'escadre combinée étant venue

dans un des premiers volumes du Journal de médecine, la description d'une épidémie angineuse, dans laquelle il a mis en usage une méthode analogue à celle que décrit M. *Ramel* (*tom.* viij, *p.* 338.) *Sauvages*, en rapportant les observations de M. *Gontard*, ajoute qu'il a suivi la même marche dans le traitement de cette maladie, sur-tout lorsque ceux qui en étoient attaqués avoient des vers. (*Nosol.* SAUVAGES. Troisième classe).

(*a*) Extrait du Journ. militaire.

(*b*) Ville d'Espagne sur la côte du détroit de Gibraltar.

mouiller dans cette rade, débarqua plus de cinq cents François malades; elle en avoit déja mis à terre un très-grand nombre à Cadix : cinquante de ces malades seulement purent être admis à l'hôpital militaire; le surplus fut réparti sous des tentes qui furent dressées dans un endroit élevé, bien aéré, et séparé du reste de l'armée. On fut obligé de recourir à cet expédient, faute de maisons en ville, pour les recevoir.

La maladie, qui affligeoit ces soldats, étoit une fièvre maligne, qui approchoit tant de la fiévre pestilentielle, qu'on eût dit qu'elle en étoit une espèce affoiblie.

Elle commençoit par des lassitudes spontanées, par un abattement excessif, et par un engourdissement inquiétant; l'appétit étoit absolument perdu; la tête étoit lourde, pesante : quelques-uns étoient fatigués par des insomnies opiniâtres, et d'autres étoient plongés dans l'assoupissement le plus profond. La fièvre n'étoit pas marquée dans les commencemens par un pouls dur et plein; mais peu-à-peu le pouls se développoit, la chaleur devenoit insensiblement excessive, et laissoit aux mains du médecin une impression d'acri-

monie chaude et caustique, qui subsistoit même encore quelque temps après avoir touché les malades. On observoit chez quelques-uns des redoublemens de fièvre assez sensibles; mais ils n'étoient suivis d'aucune sueur, et la peau restoit constamment sèche. La langue étoit d'abord surchargée d'un limon blanc, et puis jaunâtre; mais elle se séchoit bientôt, elle devenoit ensuite noire, parsemée d'aspérités et de gerçures profondes; elle paroissoit tremblante, et ne pouvoit se tirer que difficilement hors de la bouche. Les hypocondres étoient souvent tendus, et les urines épaisses; la constipation étoit généralement opiniâtre, et le ventre météorisé: quoique le délire fût ordinairement sourd, et que la frénésie ne l'accompagnât presque jamais; les mains étoient néanmoins agitées d'un tremblement continuel, et les muscles du visage étoient en convulsion. A ces symptômes effrayans par leur nombre et leur intensité, se joignoit une éruption pourprée, qui devenoit bientôt noire et livide; elle affectoit principalement la poitrine, et se répandoit bientôt par toute l'habitude du corps. J'ai remarqué que plusieurs de ceux

qui ont débarqué fort tard, quoique dans un état inquiétant, n'ont point eu ces taches pourprées; mais, quoiqu'elles ne parussent point au dehors, la matière première n'en existoit pas moins dans le sang et les humeurs; et si elle y restoit opiniâtrement retenue, c'est que les forces étoient communément trop abattues et l'affaissement trop excessif pour en faciliter l'éruption, ou que l'action des remèdes donnés prématurément nuisoit à la sortie de cette humeur, en la concentrant, pour ainsi dire, sur les organes intérieurs, et quelquefois les plus essentiels à la vie, ce qui la rendoit encore plus dangereuse et plus à craindre.

L'expérience m'a appris que je pouvois compter sur la terminaison heureuse de la maladie, si le pouls reprenoit de bonne heure son rhythme naturel (*a*), si la langue s'humectoit

---

(*a*) C'est-à-dire s'il se développe, s'il marque le degré de fièvre qui existe réellement; car dans ces sortes de fièvres, le pouls est presque toujours en contradiction avec les accidens, et l'état du malade n'est jamais plus désespéré que quand les accidens étant très-graves, le pouls et les urines

promptement, si le délire ne se manifestoit pas trop vîte, si les forces n'étoient pas trop abattues, si le dévoiement qui survenoit étoit de mauvaise odeur, si l'abattement n'alloit pas en augmentant, s'il survenoit des sueurs grasses sans beaucoup de chaleur, vers le neuvième ou le dixième jour; enfin, lorsqu'il s'établissoit un flux d'urines troubles sur le déclin (*a*). Cependant,

---

ne paroissent point altérés. C'est alors que l'on peut dire : *Pulsus bonus, urina bona et æger moritur.*

(*a*) Tous ces signes, en effet, précèdent ordinairement la coction de la matière morbifique: l'humectation de la langue, sur-tout quand elle se fait par les bords, est un de ceux qui annonce le plus qu'elle est prochaine; c'est une preuve que les couloirs commencent à s'ouvrir, que la force de la vie perce, et qu'elle surmontera bientôt tous les obstacles. Si l'évacuation des humeurs se fait ensuite, convenablement et au temps requis, et si ces humeurs ont tous les caractères demandés par *Hippocrate*, et reconnus suffisans par les bons observateurs pour opérer une crise salutaire, alors tous les symptômes diminuent; ils s'effacent proportionnément, et la maladie est sûrement, promptement et favorablement jugée. Les caractères d'une crise heureuse et salutaire, ne peuvent donc être trop observés, ni mis

quoique le délire soit arrivé quelquefois très-promptement, et que la langue ait été long-temps noire et desséchée, ce qui entraînoit nécessairement la difficulté de la parole et de la déglutition ; quoique les soubresauts des tendons fussent considérables, que les malades rendissent des selles involontaires, et que le corps fût tout couvert de taches pétéchiales, leur état n'étoit pas pour cela désespéré : j'en ai vu plusieurs guérir radicalement, malgré la gravité et la multiplicité de ces signes vraiment effrayans, quand ils sont réunis : le chirurgien de l'*Invincible*, et plusieurs matelots *du Terrible* et de *la Bretagne*, en sont la preuve.

Dans les fièvres malignes ordinaires, la nature porte assez fréquemment vers les parotides la matière morbifique qu'elle a rejetée du torrent de la circulation, et il en résulte une crise salutaire, quand la dépuration est complète ; mais cette terminaison n'a pas eu lieu dans la maladie que je décris,

---

trop souvent sous les yeux des médecins, qui se destinent au service des malades dans les hôpitaux militaires; ils sont la règle la plus sûre de leurs jugemens et de leur pratique.

non plus que la surdité, qu'on peut regarder comme un présage favorable, quand elle arrive sur le déclin. Rarement la poitrine a paru affectée, mais alors la saignée, l'oxymel scillitique et le kermès ont prévenu l'engorgement de ce viscère, et c'est ce qu'a éprouvé sur-tout un volontaire de l'*Invincible.*

Cette maladie, véritablement contagieuse, n'a point épargné les officiers de santé : obligés par état d'approcher de plus près les malades, plusieurs chirurgiens et apothicaires, et un grand nombre d'infirmiers, en ont été les victimes, même avant d'arriver à Cadix.

La cause de cette épidémie est assez difficile à assigner ; car, quoique la flotte ait été long-temps en mer, qu'il ait souvent plu dans les parages qu'elle a parcourus, qu'elle ait fréquemment manqué de provisions fraîches, et que pendant la campagne la température ait été constamment chaude et humide, ces *défauts sont rarement suffisans pour produire une maladie aussi grave, si l'on n'y joint encore la malpropreté presque nécessairement attachée aux équipages*, sur-tout quand ils sont composés de recrues faites à la hâte, et de gens peu faits à la mer.

Conséquemment à tous ces *défauts* et à la maladie qu'ils avoient produite, je regardois comme un grand bonheur, qu'on n'ait pu se procurer des maisons en ville, pour y transporter les malades, et je conseillai qu'on les placât sous des tentes, dans un endroit élevé, bien aéré et séparé. Le projet de les envoyer à Cadix eût sans doute coûté la vie à la plus grande partie, s'il n'eût été abandonné presqu'aussi-tôt que présenté : d'après les mêmes principes, j'aurois desiré qu'on pût changer fréquemment les malades de linge de toute espèce, et qu'on les eût lavés avec de l'eau et du vinaigre chaud; mais les circonstances n'ont pas toujours permis de suivre ce double avis.

En m'occupant de ces deux objets préliminaires et presque indispensables, je n'ai point négligé la partie essentielle du régime, et n'ayant pas toujours été le maître de faire donner des bouillons maigres, je suis parvenu au moins à faire mettre dans les bouillons gras ordinaires beaucoup d'herbages, ce qui convenoit d'autant plus à l'espèce de maladie décrite, qu'elle étoit assez souvent compliquée avec le scorbut.

Comme les forces étoient communément très-abattues, je n'ai eu recours à la saignée que dans les cas extraordinaires, et dans lesquels elle paroissoit indiquée par la plénitude et la dureté du pouls, par l'augmentation de la fièvre, et par de violens maux de tête : dans ce cas l'ouverture de la saphène ou de la jugulaire m'a constamment réussi. Mais j'ai employé de bonne heure les vomitifs, pour évacuer les mauvais sucs croupissans dans les premières voies, et empêcher autant qu'il étoit possible, qu'ils ne passassent dans le sang : l'émétique d'ailleurs ranime les forces, diminue l'accablement, et facilite toutes les espèces de secrétions ; non-seulement il a eu les plus grands succès, quand j'ai pu le donner à l'instant de l'invasion, mais par ce seul moyen, j'ai prévenu souvent la maladie chez quelques-uns. J'ai aussi fait usage de l'infusion de coralline de Corse, pour détruire et évacuer les vers qui se joignoient à la maladie principale, et ce remède m'a presque toujours réussi. Toutes les fois que les malades étoient affaissés, ou dans un état comateux, je leur ai fait appliquer les vésicatoires. La tisane étoit presque

toujours acidulée, et l'eau de tamarins aiguisée produisoit des évacuations avantageuses et suffisantes, quand l'épuisement des forces n'étoit pas excessif, et permettoit d'y recourir. Comme la soif étoit souvent inextinguible, et que les boissons ordinaires ne parvenoient pas toujours à la calmer, j'y ajoutois vingt-quatre grains d'une poudre tempérante, faite avec parties égales de crême de tartre et de nitre, et je diminuois les agitations convulsives, avec le camphre et le sel sédatif d'Homberg.

Quand ces remèdes produisoient le calme, et que les signes de coction paroissoient, je purgeois les malades avec quelque minoratif aigrelet, ou avec le sel d'Epsom dans une infusion (*v*) de quinquina ; il falloit souvent répéter l'infusion de quinquina seule, pour prévenir les rechutes, et ce moyen a eu le plus grand succés, quand la fièvre avoit des redoublemens marqués, ou quand il survenoit une diarrhée qui rendoit la maladie longue et opiniâtre ; telle étoit la méthode que je suivois quand la dissolution putride ne

(*a*) C'est sans doute *décoction*.

faisoit que commencer ; mais quand elle étoit portée à son comble, et quand les malades étoient couverts de tachse pétéchiales, alors il falloit avoir recours à la limonade minérale, et donner de bonne heure le quinquina, avec addition d'esprit de vitriol : le vin étoit, dans ce cas, le meilleur des anti-septiques et des cordiaux, et j'y ai toujours eu recours avec succès.

Par ces moyens, je suis déja parvenu à guérir la plus grande partie des malades qui y ont été soumis à temps, et les autres se rétablissent à vue-d'œil, malgré les contradictions que me font éprouver la mal-propreté, le peu de soin et d'entendement des infirmiers espagnols, et la difficulté qu'on éprouve à changer les malades aussi souvent qu'il le faudroit dans cette maladie.

Dès qu'un malade va mieux, et qu'il est prêt à entrer en convalescence, je le fais sur le champ séparer de ceux qui sont encore dans le fort de la maladie, pour prévenir la rechute dont ils sont très-susceptibles. L'infusion de quinquina est, dans ce cas, le meilleur de tous les préservatifs.

Le régime végétal m'a toujours paru préférable dans la convalescence, et

j'ai remarqué, que ceux qui y ont été soumis, et se sont abstenus de manger de la viande, ont été plutôt rétablis que les autres : dans cette circonstance, le raisin a été d'un grand secours aux uns et aux autres. Comme les ophthalmies qui sont survenues à quelques-uns de nos malades, ont quelquefois résisté aux saignées et aux purgatifs appropriés, je suis parvenu à les guérir radicalement avec une dissolution de sel marin et de vitriol blanc ; ce collyre étoit d'autant plus convenable, qu'il résolvoit assez promptement les taches de la cornée, qui, sans cela, seroient peut-être devenues ineffaçables.

OBSERVATION

Sur une maladie vénérienne, compliquée du vice dartreux, pour laquelle les mercuriaux, administrés comme spécifique dans un second et un troisième traitement, ont été nuisibles ; par M. BIENVELOT, chirurgien-major du régiment de la Fère, artillerie.

Le nommé *Donatin*, caporal d'artil-

lerie, âgé de trente-neuf ans, d'une constitution bilio-sanguine, d'une grande taille, et paroissant encore fort robuste, étoit attaqué de douleurs et de dartres, pour lesquelles il entra à l'infirmerie le 20 mars 1789. Il avoit pour symptômes des ulcères chancreux au voile du palais et aux glandes amygdales, des chancres calleux au prépuce, des crêtes et rhagades à la marge de l'anus, des douleurs dans les membres, qui se faisoient sentir avec plus de violence la nuit, et le privoient du sommeil, et des dartres répandues sur-tout le corps.

Les dartres et les douleurs duroient depuis dix-huit ans; le malade me dit qu'elles étoient la suite d'une immersion dans l'eau froide dans un moment où il étoit en sueur, et d'une gonorrhée qu'il eut dans ce même temps, et qui se supprima tout-à-coup après avoir coulé peu de jours, et sans avoir subi aucun traitement; il resta en cet état pendant plusieurs années, jusqu'à ce qu'enfin ne pouvant plus supporter ses douleurs, il se déclara vénérien, et fut envoyé à l'hôpital où il passa aux remèdes deux fois sans éprouver aucun soulagement. Il lui survint en

1787, des chancres au prépuce; je le vis à cette époque pour la première fois, et je l'envoyai à l'hôpital militaire, de la province, destiné aux malades vénériens. Environ six semaines après son retour, il me fit mander qu'il étoit malade à la chambre. Je l'y trouvai avec la gorge enflammée, et des douleurs violentes dans les membres; je le fis transporter sur le champ à l'hôpital de charité du lieu, où sont établies les salles militaires, destinées aux fièvreux et aux blessés; il y resta environ deux mois, pendant lequel temps il devint leucophlegmatique. Divers symptômes véroliques reparurent, ce qui détermina les dames hospitalières à me le renvoyer aux casernes en si mauvais état, qu'il me parut dans l'impossibilité du transport pour la ville, où étoit l'établissement des vénériens de la province. J'avois de plus à combattre la répugnance que le malade montroit pour y retourner, attribuant son mauvais état au trop long séjour qu'il y avoit fait; je lui administrai les apéritifs à la chambre, et ce fut avec succès; car après quinze jours, le cours des urines s'établit, le ventre s'affaissa, et la bouffissure disparut entièrement. J'en-

gageai alors le malade à partir pour se rendre à l'hôpital, mais il s'y refusa opiniâtrément, et voulut attendre l'établissement des infirmeries.

J'etois persuadé de l'existence d'un virus, jusqu'alors rebelle aux traitemens antivénériens des hôpitaux, et je regardois l'union des vices vérolique et dartreux, comme pouvant avoir été la cause de l'insuffisance des traitemens antécédens : cette complication me détermina à employer un traitement mixte et bien ménagé ; j'y préparai le malade par les bains et les délayans dépuratifs, qui procurèrent une diminution sensible de tous les symptômes, tant vénériens, que dartreux : cet état de mieux paroissant m'assurer du succès du traitement, j'administrai au malade le sublimé corrosif en dissolution, dans une décoction d'orge coupée avec le lait, pendant six jours matin et soir, à la dose d'un cinquième de grain. Le mieux que j'avois remarqué pendant les remèdes généraux, ne se soutint que les deux premiers jours suivans. Les troisième, quatrième, cinquiéme et sixième jour, il se plaignit beaucoup des membres, et cet état de mieux s'évanouit; j'abandonnai l'usage du sublimé, mais, trop

trop persuadé que le mercure étoit le seul spécifique propre à détruire tous les symptômes réunis de la vérole confirmée, même après avoir subi plusieurs traitemens; en outre ne pouvant rapporter à un simple vice local non détruit un aussi grand nombre d'accidens réunis, j'administrai les frictions, à la dose d'un gros, tous les deux jours; je ne fus pas plus heureux. Après la seconde friction, la bouche devint extraordinairement infecte sans salivation abondante; les douleurs étoient beaucoup plus violentes, et les dartres légèrement desséchées : après la troisième, tous les symptômes augmentèrent, et tout-à-coup, il sortit de tout le corps une puanteur qui annonçoit une dissolution que les mercuriaux ne pouvoient qu'augmenter. Je les abandonnai pour recourir aux antiseptiques; cependant bien résolu d'y revenir, lorsque j'aurois mis le malade en état de les supporter. Le défaut d'une chambre commode m'empêcha de le retirer de celle où il étoit, et où deux autres hommes étoient soumis aux frictions: je remis son transport au lendemain; mais le même jour on vint me chercher pour voir le malade qui étoit,

me disoit-on, dans les plus grandes angoisses, et prêt à périr. Je le trouvai effectivement avec un pouls petit et lent; il suffoquoit; il avoit un tremblement des extrémités inférieures; des escares gangreneuses s'étoient formées à la marge de l'anus; ses dartres étoient desséchées, et le malade exhaloit une odeur putride que l'on ne pouvoit supporter. Une marche aussi rapide dans les accidens dûs à la dissolution, me fit regarder sa perte comme prochaine. Je le fis transporter dans une autre chambre, et dépouiller de tous les linges qui pouvoient être imprégnés de mercure; et à l'aide des remèdes antispasmodiques, je parvins à détruire le symptôme le plus pressant et le plus effrayant, la suffocation. Le pouls devint plus fort et plus fréquent: j'administrai le quinquina intérieurement et extérieurement comme topique sur les escares gangreneuses. Après quarante-huit heures d'usage du quinquina, le malade se trouvoit beaucoup mieux que je n'aurois osé l'espérer, mais le tremblement des extrémités inférieures subsistoit avec l'impuissance absolue de les mouvoir, ainsi que la dessication des dartres, que je regardois comme une

cause qui, jointe aux effets du mercure, produisoit des accidens aussi graves; ce qui me détermina à unir une légère décoction des bois sudorifiques à celle de quinquina. Ces deux décoctions produisirent, on peut le dire, un effet merveilleux dans l'espace de huit jours. Tous les symptômes, en apparence vénériens, disparurent; les escares gangreneuses de la marge de l'anus tombèrent, et les dartres reparurent pour se dessécher ensuite d'une manière lente et progressive; le tremblement des extrémités cessa, et après cinq semaines d'usage des sudorifiques unis au quinquina que j'augmentai d'abord, et qu'ensuite je diminuai insensiblement jusqu'à la parfaite guérison, le malade m'avoua que, depuis nombre d'années, il ne s'étoit point trouvé aussi frais et aussi fort. La cure s'est soutenue jusqu'à ce jour d'une manière à n'en pouvoir laisser le plus petit doute, quoiqu'il existe encore un léger prurit dartreux sur une main.

Cette observation isolée ne peut point faire règle dans la pratique de la médecine, mais elle concourt à prouver combien on doit être circonspect dans l'administration des mercuriaux

dans un second traitement, sur-tout dans les maladies vénériennes compliquées. J'étois déja assuré, comme beaucoup de praticiens l'ont observé, qu'un premier traitement bien suivi dans un sujet auparavant sain et bien constitué, détruisoit presqu'infailliblement le virus répandu dans la masse du sang: que s'il paroissoit quelques symptômes après le traitement, soit porreaux à la verge, soit crêtes à la marge de l'anus, ou ces symptômes étoient purement locaux, et assez légers pour être détruits par l'usage d'environ quinze jours de la liqueur de *Van-Swieten*, ou ils n'étoient qu'une suite de la rélaxation des solides et de la fluidité du sang, augmentée par un long usage du mercure; et dans ce dernier cas, qui peut encore être facilement connu, un bon régime alimentaire suffit, en redonnant du ton pour faire disparoître ces légers symptômes.

L'homme, qui fait le sujet de cette observation, avoit, non pas ces symptômes légers, qui après un premier traitement peuvent être regardés comme locaux, mais tous les symptômes de vérole confirmée et compliquée du vice dartreux, que je regardois comme ayant

fait obstacle aux bons effets du mercure en frictions. Je crois que les dartres n'étoient pas essentiellement vénériennes, mais qu'elles étoient l'effet de l'immersion dans l'eau froide pendant la sueur; car la gonorrhée ne fut acquise que consécutivement, et il y avoit éruption à la peau avant la suppression de cette gonorrhée, qui a donné lieu aux douleurs qui devoient être considérées comme vénériennes.

Il paroît donc vraisemblable, autant qu'on peut juger par la manière d'agir des remèdes, que j'étois dans l'erreur, et que ces deux virus, pour ainsi dire combinés ensemble, contribuoient également à entretenir les symptômes une fois formés, et qu'ensuite le virus vénérien étant détruit, le virus dartreux a conservé sa tendance à se porter vers les parties affoiblies, et même désorganisées par de longues douleurs et des ulcères, de manière à entretenir des symptômes qui paroissoient appartenir au virus vérolique, lesquels n'auroient point été détruits par le simple usage des bois sudorifiques ; ce que l'observation de tous les temps a prouvé dans nos contrées.

ANÉVRISME FAUX

DE L'ARTÈRE CRURALE,

Opéré par M. DESAULT, chirurgien en chef de l'hôtel-dieu de Paris ; observation communiquée par M. PETIT, désigné chirurgien en chef de l'hôtel-dieu de Lyon.

M. *Lemaitre*, précepteur des enfans de mad. *Saint-Didier*, âgé de 29 ans, d'un tempéràment sec, bilieux et très-irritable, laissa échapper un canif le 11 mars 1789 : il se recula pour l'éviter, et par un mouvement involontaire, rapprocha les cuisses dans le moment où le canif, arrivé entre elles d'eux, s'y trouvoit placé horizontalement. La lame aiguë de cet instrument pénétra la cuisse droite dans son tiers supérieur et interne, à un pouce de profondeur. Elle en fut arrachée avec promptitude, et bientôt toute l'extrémité inférieure fut inondée d'un sang vermeil, sortant rapidement et par saccades : des linges appliqués avec force sur la plaie l'arrêtèrent cependant, et il ne couloit plus, lorsque M. *Lacoste*,

chirurgien de cette maison, arriva. Trompé par cette circonstance, il crut la plaie simple, ou du moins que la veine crurale étoit seule ouverte; mais ne regardant pas encore ce diagnostic comme assuré, il soutint par un bandage un peu serré, les compresses trempées dans l'eau-de-vie et l'eau de guimauve, qu'il appliqua sur la plaie, et fit dans le même jour deux saignées au malade.

La journée du 12 fut tranquille. M. *Lemaitre* se croyoit en sûreté, et les mouvemens inconsidérés qu'il fit, lui valurent une première hémorrhagie le 13. M. *Lacoste* à la couleur du sang, à sa manière de couler, reconnut bientôt que l'artère crurale ouverte lui donnoit issue; mais la compression ayant déja suffi pour l'arrêter une première fois, il crut pouvoir l'employer encore avec la même efficacité; le sang fut en effet arrêté par ce moyen; et huit jours écoulés sans accidens, laissoient entrevoir la guérison, lorsque le 21, le malade eut une nouvelle hémorrhagie. Quoiqu'elle cédât encore à la compression, M. *Lacoste* vit bien que la ligature de l'artère alloit devenir indispensable; et voulant en conférer

avec M. *Desault*, il le conduisit auprès du malade le vingt-six du même mois. Le détail exact de tout ce qui s'étoit passé, la situation de la plaie, sa profondeur, la direction convainquirent aussi M. *Desault* de la lésion de l'artère crurale; cependant, comme le sang n'avoit pas coulé depuis cinq jours, il crut pouvoir espérer encore dans une compression plus exacte, et le repos le plus absolu : l'un et l'autre furent insuffisans, et ne purent prévenir une nouvelle hémorrhagie la nuit du 28 au 29; elle fut arrêtée par les mêmes secours. A cette époque, le malade fut pris d'une difficulté d'uriner considérable, et pour laquelle il garda cinq jours des bougies de gomme élastique. Tout alloit assez bien du côté de la plaie, qui ne se fermoit cependant pas, lorsque le 14 avril, il survint une nouvelle hémorrhagie, accompagnée de douleurs d'entrailles des plus vives : le malade s'affoiblissoit, et M. *Desault*, perdant tout espoir de guérir par la compression, ne voyant que du danger à retarder la ligature du vaisseau, proposa cette opération, et y décida le malade.

Elle fut pratiquée le même jour, 14

avril, en présence de M. *Lacoste*, de plusieurs autres chirurgiens, et d'un médecin de la Faculté. Un aide avec les doigts comprimoit l'artère crurale au pli de l'aine, et le malade placé sur le bord de son lit, y étoit dans une situation presque horizontale. M. *Desault* agrandit la plaie dans une étendue de quatre pouces, et dans ce trajet, incisa le muscle couturier qui la traversoit obliquement. Après avoir enlevé les caillots, et isolé l'artère en devant et sur ses côtés, il passa derrière elle deux doubles ligatures; l'une au dessus, l'autre au dessous de la plaie qu'y avoit faite le canif. Les deux ligatures voisines de l'ouverture de l'artère furent liées, et les deux plus éloignées furent laissées pour l'attente. La plaie remplie de charpie saupoudrée de colophone, et assujettie par un bandage convenable, le membre fut placé sur un plan très-incliné, et l'on recommanda au malade la diète, le silence et le repos le plus absolu. Docile par l'effroi du danger, il se soumit à tout; mais il ne put être garanti d'une hémorrhagie le 17 avril, troisième jour de l'opération. Le sang jaillissoit avec force; et, cherchant à en reconnoître la

source, M. *Desault*, qui avoit enlevé l'appareil, crut s'apercevoir que le sang sortoit de la partie supérieure de la plaie par une ouverture placée au dessus de la ligature, et faite par le canif fort loin de la première, en traversant l'artère très-obliquement. Il fallut donc passer là une autre ligature double : l'une fut serrée sur le vaisseau, ainsi que la ligature d'attente qui restoit à la partie inférieure. On nettoya la plaie ; et après l'avoir pansée de nouveau, le membre fut remis dans sa première position. Le malade eut beaucoup d'agitation, de la fièvre, quelques apparences de délire, et parfois des envies de se détruire.

Une nouvelle épreuve l'attendoit encore le 25 avril, onzième jour de l'opération ; ce fut une hémorrhagie non moins abondante que les premières, et dont le relâchement des ligatures inférieures fut la cause. Pour en passer de nouvelles, il fallut agrandir la plaie de deux pouces, ce qui fut fait par M. *Desault*, sans que le malade parut souffrir beaucoup : l'une des ligatures étant serrée, le sang ne donna plus, et l'on appliqua l'appareil. A cette époque, M. *Lemaitre* eut beaucoup

à souffrir d'hémorrhoïdes très-douloureuses, que n'appaisèrent point l'onguent populéum, ni les suppositoires de beurre de Cacao. Les premières ligatures tombèrent le 28; mais les douleurs des hémorrhoïdes et les ténesmes qu'elles occasionnoient, subsistoient encore; ce fut sans doute aux efforts violens qu'elles lui firent faire qu'il dût, le 2 mai, dix-huitième jour de l'opération, la plus considérable et la dernière de ses hémorrhagies

Il étoit seul lorsqu'il s'en aperçût; et avec un courage sans pareil, il porta sa main au pli de l'aine pour y faire la compression de l'artère: il modéra quelque temps l'effort du sang; mais ses forces trompant son courage, il se laissa glisser dans son lit, et se résigna à une mort, qui eût sans doute été prochaine, si le bonheur le plus imprévu n'eût alors conduit dans son appartement un chirurgien de ses amis qui sut se rendre maître du sang jusqu'à l'arrivée de M. *Desault;* celui-ci passa haut et bas de nouvelles ligatures, les serra convenablement, et renouvella l'appareil. Quatre jours après, voulant prévenir le retour d'hémorrhagies qu'auroient pu amener l'affaissement de l'artère et le relâ-

chement des ligatures, il plaça au dessus d'elles, sur les côtés de l'artère, deux petites palettes de bois blanc de quinze lignes d'étendue, larges de trois, maintenues rapprochées par quelques tours de fil ciré, et qui comprimoient l'artère latéralement et avec plus ou moins de force, lorsque l'on enfonçoit entre leurs extrémités supérieures un petit coin fait avec le même bois. Cette utile précaution, en soutenant l'effort du sang, sauva au malade de nouvelles hémorrhagies. La suppuration s'établit dans la plaie; les bords en furent tenus écartés, et le pus eut toujours une issue facile. Le malade reprit des forces, des alimens et de l'appétit; il n'étoit gêné que de la position horizontale et constante qu'il étoit obligé de garder. La plaie ne fut jamais recouverte que de charpie dans son milieu, et de languettes de cérat sur ses bords. Le 21 mai, trente-huitième jour après l'opération, les petites palettes de bois tombèrent : les ligatures les avoient précédées de quelques jours.

M. *Brochier*, qui pansoit ce malade pour M. *Desault*, étant alors devenu chirurgien de M. le duc de Penthièvre, je fus chargé du même soin. Deux fu-

roncles parurent sur le côté externe de la cuisse, à quatre travers de doigt de la plaie. Leur progrès fut douloureux : ils procurèrent quelqu'insomnie ; le caractère de la plaie en parut changé ; les chairs s'élevèrent, devinrent molles, blafardes ; la suppuration augmenta ; le pus moins lié, sanguinolent, et semblable à celui que rendoient les deux furoncles, donna lieu de redouter leur communication avec le fond de la plaie ; mais M. *Desault* étant venu voir le malade, le rassura contre cette nouvelle crainte, et la facilité avec laquelle ces légers accidens cédèrent aux cataplasmes émolliens, prouva que l'irritation occasionnée par les furoncles, en avoit été la première cause. Il prescrivit aussi au malade de modérer un appétit déja trop vif, et lui fit prendre soir et matin, plusieurs verres d'une eau légère de chicorée : dès-lors tout fut à merveille ; le dégorgement se fit ; les chairs s'affaissèrent ; la peau se recolla : l'on put sans douleur changer le membre de position ; enfin, les cataplasmes, dont l'usage fut continué jusqu'au dernier jour, laissèrent la cicatrice ferme et solide le 9 juillet, quatre mois après l'accident, quatre-vings-sept jours après

l'opération, et soixante-dix jours après la dernière ligature.

La jambe, pendant tout le traitement, a conservé sa chaleur et sa sensibilité; le battement des artères tibiales s'y faisoit sentir, malgré l'empâtement du tissu cellulaire. Après les premières ligatures, le malade y éprouva d'assez vives douleurs; dont il n'étoit soulagé que par des frictions sèches qu'il faisoit faire en secret. Après sa guérison, les premiers jours de la progression n'ont rien eu de douloureux, par la précaution que l'on avoit eue de changer souvent la position du membre; il a seulement ressenti de grands tiraillemens sur le tibia, une roideur extrême dans toute la jambe, des fraîcheurs très-sensibles, et même des sensations subites de froid, une pesanteur plus sentie dans les temps humides, et après les repas: il ne pouvoit alors étendre entièrement la jambe, qui, d'après son récit, sembloit retenue par une lame de fer fortement appuyée dessus; et lorsque par des efforts et des mouvemens répétés, il avoit rendu la flexibilité au genou, toute la pesanteur descendoit vers le milieu de la jambe, et s'y réunissoit dans un espace assez

court. M. *Lemaitre* a aussi éprouvé plusieurs fois, à l'endroit de la cicatrice, des sensations d'hémorrhagie si fortes, qu'il ne pouvoit s'empêcher d'y porter la main avec effroi. La plupart de ces effets sont déja diminués ou disparus, et il ne lui reste plus qu'un frémissement sec et châtouilleux qu'il ressent, lorsqu'il passe le doigt sur la lèvre gauche de la cicatrice, et qu'il n'éprouve point en le passant sur la droite. Cette cicatrice, qui a six pouces d'étendue, est rouge et enfoncée, sur-tout en haut; les battemens de l'artère crurale sont insensibles, trois travers de doigts au dessus et au dessous du lieu où elle a été liée; mais toutes les artères de l'extrémité battent avec force, et l'on n'aperçoit aucune différence dans la chaleur du membre. Il s'en est fait une dans son volume; et depuis que l'empâtement du tissu cellulaire est dissipé, la cuisse et la jambe de ce côté semblent avoir moins de volume; elles n'ont au reste rien perdu de leurs forces, puisqu'elles ont pu supporter un voyage de six lieues que M. *Lemaitre* a fait depuis sa guérison.

Outre l'avantage d'avoir conservé la vie à un homme plein de mérite, cette

opération a encore celui d'avoir enrichi l'art d'un excellent procédé pour pratiquer la ligature des grosses artères; l'idée en a été suggérée à M. *Desault* par la fréquence des hémorrhagies auxquelles fut exposé M. *Lemaitre*, par l'insuffisance des ligatures ordinaires, la difficulté de les passer, l'impossibilité d'obvier à leur relâchement. Comme l'usage des deux petites palettes de bois a eu un heureux succès, et que ce procédé nouveau sera bientôt rendu public, ainsi que les instrumens qu'il nécessite, je n'en parle ici que pour en faire connoître la source ou l'invention, pour porter d'avance à M. *Desault* le tribut de reconnoissance que je lui dois comme homme de l'art, et comme son disciple.

OBSERVATION

Sur une plaie de la gorge; par M. FINE, chirurgien en chef de l'hôpital général, et chirurgien-major de l'hôpital militaire de Genéve.

Le 12e juin 1787, à sept heures du soir, M. *D.**** dont l'esprit étoit aliéné

depuis quelque temps, ayant résolu de se détruire, se servit pour cet effet d'un canif, qu'il enfonça dans le larynx, et le portant dans toutes sortes de directions, forma une plaie qui comprenoit tout le cartilage thyroïde : il y eut une hémorrhagie très-considérable ; le blessé perdit la voix. Cette plaie fut pansée simplement avec un plumaceau de charpie, et par dessus un emplâtre de diachylon gommé : pendant la nuit, il survint encore une hémorrhagie très-forte, qui réduisit le blessé à une très-grande foiblesse. Etant son chirurgien ordinaire, je fus appelé le lendemain pour le panser, et avec moi en consultation M. *Macaire*, qui avoit donné les premiers secours, et M. *Terras*. Nous trouvâmes le pouls foible et très-fréquent, effet ordinaire des grandes hémorrhagies ; la plaie irrégulièrement ronde avoit environ un pouce de diamètre, le cartilage thyroïde étoit divisé en sept ou huit parties, et dans toutes sortes de directions ; l'on découvroit dans la partie postérieure, du côté de la corne supérieure gauche du cartilage thyroïde, que l'œsophnge avoit une ouverture, dont la forme ressem-

bloit à celle d'une larme renversée, qui pouvoit avoir quatre lignes de largeur, et six lignes de longueur; l'os hyoïde étoit en son entier; le cartilage cricoïde nous parut peu endommagé. Une simple compresse appliquée sur la plaie, redonnoit au malade la faculté de parler qu'il avoit perdue, mais avec peu de netteté.

L'on essaya de lui faire avaler un peu de bouillon, mais à l'instant il se précipita dans le larynx, et provoqua la toux et la suffocation, jusqu'à ce qu'il eût été rejeté au dehors à travers la plaie : l'on avoit voulu appliquer un appareil unissant, et faire fléchir un peu la tête sur le tronc; mais l'on fut forcé de renoncer à l'un et à l'autre de ces moyens, parce que le blessé éprouvoit une très-grande difficulté de respirer; aussi lui laissa-t-on la liberté de choisir la position qu'il jugeroit la plus convenable.

Pendant une autre visite, je voulus essayer de lui faire avaler un peu de gelée de poulet et de mouton, espérant qu'offrant plus de consistance que le bouillon, elle descendroit dans l'estomac sans passer dans le larynx, mais elle fut également rejetée à travers la

plaie, par la toux. Il fut alors décidé de nourrir le malade avec des lavemens de bouillon, de lait et de jaunes-d'œufs; que l'on tenteroit ensuite d'introduire dans l'œsophage, soit par la bouche, soit par le nez, une sonde de gomme élastique, pour faire parvenir les bouillons dans l'estomac.

Le 14e, le blessé étoit assez bien; le pouls étoit presque naturel, la foiblesse un peu moins grande: pendant toute la nuit, et à chaque instant, il s'étoit lavé la bouche et avoit avalé de l'eau fraîche, qui resortoit aussitôt par la plaie, ce qu'il a continué de faire jusqu'à sa guérison, et ce qui obligeoit de renouveller très-fréquemment l'appareil. J'observai que la toux étoit beaucoup plus considérable, tant que l'eau avalée n'occupoit que le larynx, et que, lorsqu'elle descendoit dans la trachée-artère, elle n'occasionnoit qu'une difficulté plus ou moins grande de la respiration, à raison de sa quantité. L'on essaya comme on en étoit convenu la veille, de faire usage de la sonde de gomme élastique, mais elle causoit beaucoup d'irritation et de toux; il falloit la retirer aussitôt: on abandonna ce moyen qui, ayant été

tenté une seconde et une troisiéme fois en différens temps, offrit toujours les mêmes difficultés.

Le 15e, M. *Cabanis* fut aussi prié de voir le blessé, qui étoit assez bien; il conseilla de continuer les lavemens, et d'appliquer simplement un emplâtre d'*André Delacroix* sur la plaie, qui jusqu'alors, et jusqu'à sa guérison, n'a été pansée qu'avec une simple compresse, que l'on renouvelloit à chaque instant pour qu'elle ne fût pas sèche. L'on ne put faire usage de cet emplâtre, parce qu'il fatiguoit beaucoup trop le malade, qui, en général, éprouvoit moins de difficulté de respirer par la plaie, que par les voies ordinaires.

On avoit obtenu qu'il ne se gargariseroit pas aussi souvent, mais on observa qu'alors le mucus de la trachée et des bronches, acquéroit presque la consistance de la pâte de guimauve; ce qui rendoit la respiration excessivement laborieuse, jusqu'à ce que par des efforts violens et long-temps continués, le blessé eût expectoré ce mucus par la plaie. Il refusa pendant cinq jours de se laisser donner des lavemens nourrissans; aussi devint-il très-foible : d'ailleurs son état étoit assez bon.

Du 19 au 23, quelques morceaux du cartilage thyroïde se séparèrent; le malade étoit sans fièvre. Il voulut absolument qu'on lui donnât une feuille de laitue romaine, et des épinards entiers apprêtés; je ne m'y opposai point, dans l'espérance qu'à la faveur de leur consistance, ils passeroient sans pénétrer dans le larynx; et en effet, l'un et l'autre de ces alimens descendirent dans l'estomac, à l'exception d'une parcelle d'épinards qui tomba dans le larynx, et qui fut rejetée par la plaie. Je voulus savoir si l'eau passeroit également, mais elle se précipita presque toute dans le larynx.

Le 24[e], la plaie extérieure paroissoit un peu rapprochée; celle de l'œsophage me parut diminuée d'un quart dans sa longueur, et dans sa partie étroite. Dès le 25[e], les liquides passèrent, en partie, dans l'estomac; les parties cartilagineuses me parurent encore un peu rapprochées; la plaie de l'œsophage ne me parut pas avoir diminué à proportion. Le blessé prenoit sans difficulté des œufs avec des mouillettes; les forces revinrent peu à peu.

Cette plaie a continué à faire des progrès vers la guérison, et les bords

en étoient tellement rapprochés le 1er juillet, qu'il ne me fut plus possible de distinguer celle de l'œsophage. Il y survint un peu de chairs fongueuses, que je réprimai avec la pierre infernale. Le 18 juillet, elle fut cicatrisée ; cette cicatrice est cruciale, le larynx est un peu déformé et rétréci ; ce qui rend un peu difficile la respiration, et la voix ressemblante à celle d'un homme enroué. Il est à observer que pendant quelques jours, après la cicatrice formée, lorsque le malade avaloit des liquides, il étoit sujet à de petits accès de toux, occasionnés peut-être par quelques parcelles de ces liquides qui pénétroient dans le larynx, à travers la plaie de l'œsophage, dont les progrès vers la guérison n'ont pas paru aussi rapides.

Si l'on ne jetoit les yeux que sur les moyens que l'on a mis en usage, cette observation paroîtroit peu intéressante ; mais elle le devient pourtant, quand on considère la nature de cette plaie, et les réflexions qu'elle fait naître.

1°. Elle vient à l'appui de beaucoup d'autres observations sur des plaies de la gorge, qui, ayant été guéries malgré un délabrement considérable, prouvent

le peu de danger dont elles sont suivies, lorsque les gros vaisseaux ne sont pas ouverts, et la facilité avec laquelle elles se cicatrisent. En effet, la fièvre qui n'a existé que pendant les premiers jours, n'a paru dépendre que de la violence de l'hémorrhagie; et cela est bien facile à concevoir, si l'on fait attention que la partie la plus maltraitée est *exsanguine*, très-peu charnue, par conséquent peu susceptible d'inflammation; de plus, l'on voit que cette blessure s'est parfaitement guérie, sans aucune des conditions jugées nécessaires pour cela, telles que le repos, la situation, le rapprochement de ses bords; et, malgré les ablutions presque continuelles d'eau fraîche, l'on peut dire même sans l'application quelconque d'appareil; car celui de cette blessure n'a été, pendant tout le temps, qu'une simple compresse continuellement mouillée, couvrant rarement la plaie, parce que, lorsqu'elle la bouchoit exactement, le blessé l'ôtoit aussi-tôt, pour respirer avec plus d'aisance; d'où l'on peut conclure, combien peu sont dangereuses les opérations qui se pratiquent sur le larynx ou la trachée, et combien sont blamâbles les chirurgiens

qui, par timidité, laissent échapper l'occasion de les pratiquer, attendu que dans la plupart des cas qui les exigent, il faut opérer sur le champ; car un instant perdu peut coûter la vie au malade.

2°. Elle confirme ce que *Ruffus d'Ephese* (a) avoit déja observé avant *Galien*, *Vesale*, *Paré*, et ce qu'ont confirmé depuis, les expériences de *Martine* et *Sue*; c'est que la perte de la voix et de la parole, lorsque les nerfs récurrens ne sont pas liés ou coupés, n'est due qu'au passage de l'air par la plaie; car si on la bouche exactement, ou qu'on en rapproche les lèvres, le blessé en recouvre l'usage; et si celui dont fait mention M. *Pascal* (b) ne recouvra que peu-à-peu l'usage de la parole, cela fut dû vraisemblablement au gonflement emphysémateux, qui intercepta totalement le passage de l'air à travers la plaie, qui s'étendoit d'une jugulaire à l'autre, effet que

---

(a) *Voyez* PORTAL, Histoire de l'anatomie et chirurgie, tom. j p 74.

(b) *Voyez* Académie, Chirurgie, tom j, *in*-4°., pag. 576.

n'avoient

n'avoient pu produire d'abord quelques points de suture entrecoupée.

3°. La nature de ces plaies variant à l'infini, les moyens qui peuvent convenir à celles qui sont simples, seroient quelquefois préjudiciables à celles qui sont compliquées, tels sont la fléxion de la tête sur la poitrine, les bandages unissans, les emplâtres agglutinatifs, le rapprochement des bords de la plaie, qui, en s'opposant à l'issue du sang ou du mucus hors du larynx, ainsi qu'au passage de l'air par la plaie, rendent la respiration très-laborieuse; ce qui expose à l'engorgement les vaisseaux du cerveau et du poumon, accidens que la levée seule peut faire cesser : on en voit un exemple dans *Lamotte* (a). La chose, qui me paroîtroit devoir fixer le plus l'attention, seroit de s'opposer à l'hémorrhagie, soit par la ligature soit par les astringens ou la compression, selon que l'un ou l'autre de ces moyens seroit jugé praticable, le plus sûr, et devant entraîner le moins d'inconvéniens; car, lorsque ces plaies ne comprennent pas beaucoup de chairs,

(a) Tom. ij, p. 276, observ. 73.

elles ne sont pas susceptibles d'une grande inflammation, qu'il faille prévenir par des évacuations de sang abondantes.

4°. L'introduction dans l'œsophage, par la bouche ou le nez, des instrumens nécessaires pour conduire les liquides dans l'estomac, offre quelquefois beaucoup de difficultés; ce qui paroît être l'effet d'une augmentation d'irritabilité et de sensibilité, dépendante de l'état pathologique; car tous les jours, pour d'autres affections de l'œsophage, on le sonde sans inconvénient; quelquefois seulement, lorsqu'on y laisse un peu long-temps l'instrument, il se manifeste des envies de vomir. M. *Sassard* (*a*) a aussi éprouvé que cette iutroduction ne se faisoit pas d'une manière aisée et sans accidens; car, en parlant de la canule de M. *de Bauve*, il dit, *qu'elle est souvent très-dangereuse par les irritations qu'elle excite; la suffocation que l'on cherche à éviter, en seroit aisément la suite:* cependant l'on ne doit point négliger ce moyen, qui souvent a été mis

(*a*) *Voyez* Journal de médec. tom. xlviij pag. 246.

en usage sans inconvénient, et avec tout l'avantage qu'on pouvoit s'en promettre. Dans ce cas-ci l'on auroit pu, si la plaie eût été plus favorable à cette opération, se servir d'un siphon convenablement recourbé, qu'on auroit introduit dans la plaie de l'œsophage, et au moyen duquel, à l'aide d'une seringue, on auroit fait descendre des bouillons dans l'estomac; si, comme il est à présumer, l'irritabilité de cette partie ne s'y fût pas opposée.

5°. L'on voit encore par cette observation que, lorsque dans les plaies de l'œsophage, pourvu cependant qu'elles ne soient pas trop considérables, les liquides que l'on veut faire avaler, tombent en entier dans le larynx, on peut sans courir grand risque, [et sur-tout quand on ne peut mettre en usage les différentes sondes ou canules, et les lavemens nourrissans,] prescrire des alimens qui auront une certaine consistance, parce qu'alors étant moins divisibles, ils pourront passer sans s'introduire dans la plaie, ou lui nuire beaucoup; il ne faut pourtant pas qu'ils soient trop solides, parce qu'il en résulteroit ce qui arriva au blessé dont parle

M. *Martin* (*a*), chez qui la plaie de l'œsophage s'ouvrit de nouveau, dans le temps où elle commençoit à se cicatriser ; ce qui retarda de trois semaines la guérison. Malgré la facilité qu'aient dans ces cas les liquides de passer de l'œsophage dans le larynx, on ne doit point être surpris de lire que les animaux sur l'œsophage desquels M. *Guattani* (*b*) pratiquoit des incisions d'un pouce et demi de longueur, aient pu avaler du lait dès le premier jour de l'opération, parce que d'abord ces incisions ne répondoient point au vide du larynx ; elles étoient simples, et les muscles, aidés d'un bandage unissant, formoient une espèce de paroi, qui s'opposoit à l'épanchement du lait.

6°. Elle offre une nouvelle preuve d'une irritabilité et d'une sensibilité plus grandes du larynx, que de la trachée-artère ; ce qui ignoré, comme le remarque judicieusement M. *Louis* (*c*), peut induire en erreur, à l'occasion des corps étrangers entrés dans les voies

---

(*a*) *Ibid.* août 1764.

(*b*) Mém. acad. chir. tom. viij, pag 377.

(*c*) *Ibid.* tom. xij, pag. 301-304.

aériennes, parce qu'on observe souvent alors une intermittence d'accidens graves, qui peut faire croire qu'il n'existe dans ces parties aucun corps étranger, et en conséquence négliger l'opération de la laryngotomie, ou trachéotomie, seul moyen de sauver la vie au malade, dans ces sortes d'accidens.

OBSERVATION

Sur un coup à la tête, avec perte de la substance du cerveau; par M. PASCAL, maître en chirurgie, chirurgien en chef de l'hôtel-dieu de la ville de Brie-Comte-Robert, nommé par le Gouvernement pour traiter les épidémies, et démontrer l'art des accouchemens aux sages-femmes, ancien prévôt de la communauté de la même ville.

Le 22 novembre 1788, le nommé *Vidal*, âgé de seize ans, apprentif perruquier, d'un tempérament vif, fâcha, pas ses agaceries, un garçon tourneur

son voisin, qui lui jeta à la tête un morceau de bois de chêne de vingt-deux pouces de long, sur trois d'épaisseur, et fourchu à son extrémité. Une des branches, qui étoient très-pointues, lui fit un trou très-près du bord antérieur du pariétal gauche. *Vidal* tomba sans connoissance, et resta dans cet état sept à huit minutes, pendant lesquelles il vomit; de-là on le porta chez les officiers de justice pour faire dresser une plainte. Pendant ce temps son sang couloit en abondance, et il se retrouva mal quatre à cinq fois. Je ne fus appelé que deux heures après l'accident.

Je trouvai une plaie ovale d'environ deux pouces; cependant l'instrument qui l'avoit faite, n'avoit que quinze lignes d'une branche à l'autre. Le pouls étoit très-foible; je pansai avec la charpie appliquée bien mollement. Le pouls devint dur et fréquent; le malade étoit dans un profond assoupissement: quand on vouloit l'en tirer, il portoit la main sur la plaie plusieurs fois dans une minute: cette agitation me décida à lever l'appareil; alors je distinguai toutes les parties offensées; les bords de la plaie étoit affaissés et pâles; le péricrâne, l'os et la dure-mère étoient

percés ; il en sortoit un lambeau de cinq à six lignes de long. J'attribuai l'hémorrhagie au déchirement des veines fait par le coup.

Le 23 au matin, il n'y avoit ni urines, ni selles.

Du 23 au 24, le malade fut saigné trois fois du bras. Après la troisiéme saignée, il lui survint une envie d'uriner ; il ne rendit que quelques gouttes d'urines ; il se plaignoit d'avoir comme un fer rouge dans le canal de l'urètre, (ce sont ses expressions.) Le 25, la plaie étoit dans le même état ; et le malade dans un profond assoupissement, ne pouvoit mouvoir ni le bras, ni la jambe droite ; son pouls étoit plein. Je lui fis une quatrième saignée : on lui donna un lavement purgatif qui fit beaucoup d'effet. Une tisane mucilagineuse un peu nitrée ne procura pas un grand calme ; les urines couloient toujours difficilement, et goutte à goutte.

Le 26 au matin, le malade étoit dans le même état ; mais en examinant la tête, j'aperçus une tumeur qui surpassoit le niveau des tégumens, et bouchoit le trou de l'os. Comme je n'avois pas encore eu occasion de traiter des

plaies semblables, je n'avois que la théorie que m'avoit procurée l'étude de différens auteurs. Le cours de ce traitement m'a donné une nouvelle leçon; je jugeai qu'il devoit s'être formé un dépôt dans la substance du cerveau; je pressai légèrement la tumeur. Les yeux du malade se renversèrent; il tomba dans un grand assoupisement, dont il revint aussitôt que je cessai la pression. Je lui trouvai le pouls dur et fréquent du côté droit, et profond et foible du côté opposé; ce qui avoit eu lieu depuis l'époque du coup. D'après ce qu'ont dit MM. *Quesnai, de la Martiniere, Manne, Majault, &c.* sur les plaies du cerveau. (*Mémoire de l'Académie de chirurgie, édit. in-12, pag.* 124 *et suiv.* éclairé d'ailleurs par la quatrième observation de M. *Campardon*, insérée dans le Journal de médecine, tome L, année 1778, page 242, je me déterminai à inciser la pie-mère et la substance du cerveau, afin de donner ouverture et écoulement à un dépôt que je jugeai s'être fait : je plongeai ma lancette, et j'eus le bonheur d'atteindre le foyer du dépôt; il sortit par cette incision environ une poëlette et demie d'un sang noir. La tranquil-

lité se rétablit le reste de la journée ; les urines coulèrent dès le soir même ; le malade sortit de l'assoupissement où il étoit depuis son accident. Le pouls, quoique annonçant toujours de la fièvre, devint égal des deux côtés. Le 27, le blessé se trouva assez bien ; il demanda à manger. Le 28 et 29, se passèrent de même. Je remarquai que l'appareil étoit humecté de la substance du cerveau. Le 30 au matin, l'état étoit de même ; mais la garde eut l'imprudence de lui donner de la viande à manger le soir à mon insçu, de sorte que le premier décembre au matin, je trouvai le malade avec des mouvemens convulsifs à la mâchoire inférieure ; le pouls plus tendu et la plaie pâle. L'on ne voulut pas convenir de ce qu'on lui avoit donné à manger ; je ne l'ai su qu'après la guérison ; ce qui a fait qu'au lieu d'une potion émétisée, j'en prescrivis une antispasmodique, qui n'empêcha pas qu'il n'y eût une deuxième attaque. Le 2 décembre, le pouls étoit au même état que la veille ; la même chose a été remarquée par M. *Schmucker ;* mais dans la plaie du soldat, qui fait le sujet de son observation, le coup n'avoit coupé que l'os, et non pas

la dure-mère. (*Voy.* l'observation 31e, *Bibliothèque de chirurgie du nord, première partie, pag.* 7.)

Le 3, la suppuration se rétablit. Le 4, il y eut un peu de fièvre ; la suppuration fut abondante. Le 5, le pouls étoit dans le même état. En levant l'appareil, j'aperçus de la substance du cerveau. Le 6, de même jusqu'au 11, où le pouls a paru revenir dans son état naturel. Le 18, je permis au malade de manger, et il n'en fut point incommodé ; il faisoit bien toutes ses fonctions : j'aperçus des boutons charnus au fond de la plaie, qui a continué à bien suppurer, et qui n'a été pansée qu'avec de la charpie, appliquée bien mollement. Je n'ai point remarqué d'exfoliation sensible de l'os. La plaie n'a été parfaitement cicatrisée qu'en avril 1789. Il reste une marque comme celle du trépan. Le sujet jouit à présent d'une bonne santé, et travaille de son état.

Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de février 1790.

La colonne de mercure, dans le baromètre, s'est soutenue, pendant tout le mois, de 28 pouces à 28 pouces 8 lignes ; observation météorologique très-rare.

Le thermomètre a marqué, au matin, dans la première quinzaine, de 3 au dessous de 0, à 6 au dessus, dont deux fois 1, 3, 5, sept fois 4 au dessus de 0 ; à midi, de 2 à 9, dont deux fois 3, 7, quatre fois 5, 6 ; au soir, de 1 à 6, dont deux fois 2, 3, 6, trois fois 5, cinq fois 4. Dans la seconde quinzaine, il a marqué, au matin, de 1 au dessous de 0 à 6 au dessus, dont deux fois de 1 à 6 au dessus de 0 ; à midi, de 4 à 11, dont deux fois 6, 7, 8, quatre fois 10 ; au soir, de 1 à 9, dont deux fois 1, 5, 6, quatre fois 4.

Les vents ont soufflé, du premier au quinze, un jour O-N-O., deux jours O., un jour S., un jour N., dix jours calme. Du seize au vingt-huit, quatre jours S., un jour S-S-O. fort, deux jours O-N-O., un jour N-O., un jour

E-S-E., trois jours calme, un jour variable.

Du premier au quinze, le ciel a été beau un jour, variable un jour, couvert treize jours. Il y a eu pluie, par intervalles, six fois, neige une fois. Du 16 au 28, le ciel a été beau trois jours, variable deux, couvert neuf jours. Il y a eu petite pluie trois fois, brouillard épais trois fois, dont le 18 toute la journée.

Hauteur de la rivière du premier au quinze, deux jours 7 pieds; un jour 7 pieds, 3, 4 pouces; un jour 6 pieds; un jour 6 pieds, 2, 3, 6 pouces; deux jours 6 pieds 10 pouces; deux jours 5 pieds; un jour 5 pieds, 3, 5, 6 pouces. Du seize au vingt-huit, deux jours 3 pieds 10 pouces; deux jours 4 pieds; un jour 4 pieds, 2, 3, 4 pouces; deux jours 4 pieds 6 pouces; trois jours 4 pieds 9 pouces; un jour 4 pieds 10 pouc.

La constitution du mois a été très-douce, le ciel presque continuellement brumeux, et l'atmosphère a constamment conservé un grand ressort; ce qui a entretenu un calme assez rare pour la saison. La première quinzaine a été moins douce que la seconde, qui a été printanière: aussi la végétation s'est-

elle ébranlée, et les arbustes ont donné des bourgeons, plusieurs des feuilles : quelques plantes ont été en fleuraison, telles que le mouron, le *bursa-pastoris, &c.*

Cette constitution a maintenu, 1°. les catarres, les rhumes, les fluxions, les maux de gorge, les dévoiemens, les coliques, &c.; 2°. les affections rhumatismales et goutteuses; 3°. les éruptions avec ou sans fiévre. Les premières n'ont rien présenté de remarquable, tant qu'elles ont été simples, mais lorsqu'elles se sont combinées avec les secondes, alors elles ont pris un caractère de catarre très-inflammatoire, et elles ont été d'autant plus dangereuses et insidieuses, qu'à l'invasion elles n'étoient accompagnées que de symptômes nullement effrayans, et ayant une parfaite analogie avec ceux qui se manifestent à l'invasion des catarres simples ; mais bientôt après, ils prenoient une telle intensité, que du cinq au sept, l'état inflammatoire passoit rapidement à l'état gangreneux. Cette affection a été funeste à ceux qui n'ont pas été traités dès l'invasion, et même à plusieurs qui ont été soignés très-méthodiquement. Cette espèce de fausse fluxion de poi-

trine, appellée maligne par *Boerhaave*, est effectivement du plus mauvais caractère, par l'empâtement presque général des vaisseaux pulmonaires d'une lymphe très-couenneuse, et que rien ne peut diviser à une certaine époque. L'usage du poligala de Virginie a eu quelque succès lorsqu'il a été employé à temps. L'alkali volatil a eu aussi de grands effets, en procurant l'un ou l'autre des sueurs critiques et une expectoration des plus abondantes. Les convalescences ont été longues, et souvent suivies de toux et de crachats sémi-purulens, qui se sont dissipés par l'usage du lait d'ânesse.

A cette affection, on peut joindre les fièvres lymphatiques qui ont aussi été très-fâcheuses. La plupart ont eu un caractère particulier, une oppression des plus fortes pendant le redoublement qui se manifestoit chaque nuit. Il s'est fait, chez la plupart, des dépôts à la poitrine, lesquels ont été funestes, du 14 au 21 de la maladie. Les vésicatoires ont eu peu de succès, ou plutôt peu d'effet, par les escares qui s'y manifestoient. Les malades étoient dans un état satisfaisant pendant le jour; mais les nuits deve-

noient d'autant plus orageuses, que les journées étoient plus calmes.

Les affections érysipélateuses ont été très-communes; plusieurs ont été anomales, et ont couvert toute la peau successivement. Le cuir chevelu, même dans les anomales, a été exempt de l'éruption : d'ailleurs elles n'ont rien présenté d'extraordinaire.

Il y a eu quelques petites véroles, mais elles deviennent plus rares, et ont conservé leur caractère de bénignité.

Les affections goutteuses ont été, en général, lentes; elles se sont fixées difficilement aux extrèmités; elles ont procuré beaucoup d'apoplexies, et d'autres désordres occasionnés par leur anomalie.

Les jaunisses ont été fréquentes; la plupart se sont terminées heureusement par le régime végétal auquel la saison a été favorable.

Les affections scorbutiques se sont multipliées, mais elles ont cédé au traitement indiqué.

(*Nota*. Ce trait — indique les degr. de froid au-dessous de *zéro*).

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FÉVRIER 1790.

Jours du mois.	THERMOMETRE. Au matin.	Dans l'après midi.	Au soir.	BAROMETRE. Au matin.	Dans l'après-midi.	Au soir.
	degr.	degr.	degr.	pouc. lig.	pouc. lig.	pouc. lig.
1	0, 6	6, 3	2, 2	27 10, 8	28 1, 1	28 2, 7
2	1, 3	6, 6	4, 6	28 3, 7	28 4, 4	28 5, 3
3	4, 8	7, 3	5, 5	28 5, 7	28 6, 3	28 6, 7
4	4, 9	7, 0	5, 4	28 7, 4	28 8, 0	28 8, 2
5	4, 7	6, 4	3, 7	28 8, 0	28 7, 9	28 7, 5
6	2, 0	5, 8	4, 7	28 6, 6	28 6, 6	28 6, 5
7	4, 2	5, 0	3, 8	28 5, 3	28 5, 7	28 5, 2
8	2, 5	3, 8	2, 2	28 3, 5	28 4, 1	28 3, 1
9	1, 5	3, 1	3, 1	28 1, 5	28 2, 0	28 1, 6
10	4, 9	4, 3	-1, 4	28 1, 1	28 2, 9	28 5, 0
11	-1, 3	2, 3	4, 2	28 4, 8	28 4, 4	28 4, 5
12	3, 1	9, 7	6, 3	28 3, 6	28 3, 8	28 4, 8
13	6, 1	8, 8	6, 1	28 5, 5	28 6, 3	28 5, 6
14	4, 2	9, 7	6, 3	28 3, 6	28 3, 9	28 4, 8
15	4, 2	5, 4	4, 0	28 3, 6	28 2, 4	28 0, 7
16	5, 5	7, 7	4, 7	28 1, 7	28 1, 9	28 2, 1
17	4, 2	6, 8	3, 6	28 3, 6	28 4, 4	28 5, 3
18	1, 5	4, 2	1, 8	28 5, 7	28 6, 5	28 5, 5
19	0, 3	6, 8	1, 1	28 6, 4	28 6, 0	28 6, 0
20	-1, 2	6, 5	2, 3	28 5, 2	28 5, 4	28 5, 3
21	0, 8	10, 7	4, 8	28 4, 4	28 4, 4	28 4, 2
22	2, 4	10, 7	7, 1	28 3, 8	28 2, 9	28 2, 0
23	5, 9	10, 5	6, 3	28 1, 2	28 1, 4	28 2, 3
24	5, 4	10, 2	4, 9	28 3, 0	28 4, 0	28 4, 1
25	2, 7	9, 5	6, 1	28 3, 4	28 4, 0	28 4, 5
26	6, 9	11, 3	9, 5	28 3, 6	28 2, 9	28 3, 0
27	6, 6	8, 8	3, 7	28 4, 6	28 4, 7	28 5, 2
28	4, 3	7, 5	5, 7	28 4, 6	28 4, 3	28 3, 8

ÉTAT DU CIEL.

Jours du mois.	Le matin.	L'après-midi.	Le soir.	Vents dominans dans la journée.
1	Beau tems.	*De même.*	*De même.*	O-N-O.
2	Ciel couv.	*De même.*	*De même.*	Calme.
3	Ciel couv.	*De même.*	Quelq. gouttes d'eau.	Calme.
4	Ciel couv.	*De même.*	*De même.*	Calme.
5	Ciel couv.	*De même.*	*De même.*	Calme.
6	Ciel couv.	*De même,*	*De même.*	Calme.
7	Ciel couv.	*De même.*	*De même.*	Calme.
8	Ciel couv.	*De même.*	*De même.*	Calme.
9	Ciel couv.	*De même.*	Quelq. gouttes d'eau.	Calme.
10	Ciel couv. petite plui.	Ciel couv.	Beau temps.	N.
11	Ci. co. nei.	Pet. pluie.	Ciel couvert.	S.
12	Ci. assez b.	*De même.*	Co. en partie.	O.
13	Ciel couv. petite plu.	Ciel couv.	Petite pluie.	O. foible.
14	Ciel couv.	*De même.*	Un peu éclairc.	O.
15	Ciel couv.	Ciel couv. s'éclairc.	Ciel couvert.	Calme.
16	Ciel couv.	Assez bea. temps.	Ciel couvert.	S.
17	Beau tem.	*De même.*	Ciel couvert.	N-O.
18	Brouillard. considér.	*De même.*	*De même.*	Calme.
19	Brouillard épais.	Se dissipe ; ciel pur.	Ciel pur.	Calme.
20	Ciel pur.	Quelq. nu.	Ciel couvert.	Calme.
21	Un peu de vapeur.	Ciel pur.	*De même.*	E-S-E.
22	Ciel pur.	Ciel couv.	Petite pluie.	Variable
23	Pluie.	Ciel couv.	Pluie.	S.
24	Ciel couv.	*De même.*	Ciel pur, *auro. bor.*	S.
25	Petite plui.	Ci. éclair.	Couv. brouill. très-épais.	S.
26	Ciel couv.	*De même.*	*De même.*	S-S-O. f.
27	Assez beau temps.	*De même.*	*De même.*	Variable.
28	Co. pet. pl. à midi.	Ciel couv.	*De même.*	O-N-O.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur.	11, 3 deg.		le 26
Degré de froid.	1 4,		le 10
	pouc.	*lign.*	
Plus grande élév. de Mercure.	28,	8, 2,	le 4
Moindre élévat. de Mercure..	27,	10, 8,	le 1

Nombre de jours de Beau..... 6
de Couvert.. 20
de Nuageux... 1
de Brouillard.. 3
de Pluie..... 7
de Neige.... 1

Le vent a soufflé du N..... 1 fois.
N-O.... 1
E-S-E... 1
S....... 5
S-S-O... 1
O....... 3
O-N-O.. 1

Quantité de pluie, 1 ligne $\frac{8}{10}$.
TEMPÉRATURE : humide.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille, au mois de février 1790; *par M. BOUCHER, méd.*

L'air a été presque tout le mois à un état de température douce. La liqueur du thermomètre n'est descendue qu'un seul jour, (le 11) un peu au-dessous du terme de la congélation; elle a approché ce terme seulement trois à quatre jours. A la fin du mois, elle s'est élevée jusqu'au neuvième degré au-dessus; la végétation alors se trouvoit fort avancée, tant dans les productions de la campagne, que dans les arbres à fruits; les abricotiers fleurissoient, et l'on a vu des colsats (espèce de navette) en fleurs.

Il n'y a eu ce mois ni neige, ni pluie remarquable, quoique nous ayons eu peu de jours sereins. Aussi le mercure dans le baromètre s'est-il maintenu constamment, durant tout le mois, au-dessus du terme de 28 pouces; le 4 il s'est élevé à celui de 28 pouces 6 lignes, terme où je ne l'avois pas vu depuis long-temps.

Le vent a été sud presque tout le mois.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermomètre, a été de 8 degrés $\frac{1}{2}$ au-dessus du terme de la congélation, et son plus grand abaissement a été de $\frac{1}{2}$ degré au dessous de ce terme. La différence est de 9 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le baromètre, a été de 28 pouces 6 lignes, &

son plus grand abaissement a été de 28 pouc.

Le vent a soufflé 1 fois du Nord vers l'Est.
11 fois du Sud.
7 fois du Sud vers l'Ouest.
9 fois de l'Ouest.
4 fois du N. vers l'Ouest.

Il y a eu 22 jours de temps couv. ou nuag.
6 jours de pluie.
1 jour de neige.
7 jours de brouillards.

Les hygromètres ont marqué une grande humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de février 1790.

La fièvre putride s'est encore propagée, ce mois; elle étoit néanmoins presque bornée aux familles indigentes, ce qui a fait présumer qu'elle provenoit des alimens de mauvaises qualités, dont les individus de ces familles infortunées s'étoient nourris dans ces temps de disette, et de cessation de travail. Elle étoit généralement maligne, et accompagnée de symptômes graves. Dans plusieurs, il s'est fait, à une époque plus ou moins avancée de la maladie, une éruption rouge miliaire, d'une couleur rembrunie, qui n'a pas subsisté jusqu'au déclin. Malgré ces circonstances alarmantes, peu de personnes ont succombé; ceux auxquels on avoit administré à temps les remèdes convenables, ont presque tous échappé. Le nitre camphré a paru bien faire à quelques-uns, mais on a eu des effets plus marqués, des

mixtures d'extrait de quinquina délayé dans quelque eau céphalique distillée, et dans le cas d'affaissement, de l'élixir fébrifuge d'*Huxham*, étendu dans une potion vineuse ; l'application des vésicatoires aux jambes a été aussi d'un grand secours dans le cas d'engouement du cerveau. La maladie dans un garçon de 23 à 24 ans, qui avoit essuyé les symptômes les plus graves, a été jugée par un ptyalisme survenu vers le trentième jour.

Les autres maladies ont été des fièvres tierces, des doubles-tierces intermittentes, et des doubles-tierces continues. Nombre de personnes ont encore essuyé des fluxions de poitrine. La rougeole étoit presque anéantie.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ACADÉMIE.

Philosophical transactions, &c. *Transactions philosophiques de la Société royale de Londres*, vol. lxxviij *pour l'année* 1788 ; *part. II ; in*-4°. *A Londres, chez* Davis, 1788.

1. On trouve, dans cette seconde partie, plusieurs articles relatifs à la médecine.

I°. *Observations sur l'histoire naturelle du coucou ; par* ÉDOUARD JENNER.

Cet article contient peu de choses intéres-

santes qui soient ignorées en France, où il a paru, il y a quelques années, un opuscule très-bien fait sur le même sujet. M. *Jenner* prétend que le coucou ne couve pas lui-même ses œufs, parce que depuis le moment de son apparitîon, qui est en Gloucestershire vers la mi-mai, jusqu'à celui de son départ, il n'a pas assez de temps pour remplir cette fonction, à cause du grand nombre d'œufs qu'il pond. Cette raison suppose qu'il laisse de longs intervalles d'un œuf à l'autre. Ne seroit-il pas plus probable, comme l'assure l'auteur françois, qu'il y a, dans cet oiseau, une inaptitude de conformation qui le rend incapable de couver.

L'auteur explique d'une manière très-plausible, pourquoi les œufs qui se trouvent dans le même nid que celui du coucou, sont détruits. Il remarque que ce dernier étant plus pesant que les autres, se tient constamment au fond du nid; d'où vient que les autres tombent dehors, ou sont mal couvés; mais dans la supposition même que ces œufs éclosent, le jeune coucou étant plus fort que les petits naturels de l'oiseau qui l'a couvé, il ne peut manquer de les expulser du nid, afin de gagner la place nécessaire. La même chose a lieu lorsque deux coucous sont éclos dans le même nid; le plus fort déplace le plus foible. Ces efforts de se maintenir en possession ne durent néanmoins qu'autant de temps que le jeune coucou se voit en danger de perdre sa place usurpée; car M. *Jenner* rapporte qu'il a vu une fois un jeune coucou couver

des œufs pondus, après avoir déja pris un certain accroissement.

II°. *Description d'un nouvel instrument électrique, capable de rassembler une quantité d'électricité éparpillée ou trop peu condensée; par* TIBERE CAVALLO, *membre de la Société royale de Londres.*

Voici comment l'auteur s'exprime sur l'utilité de ce nouvel instrument. « Les propriétés de cette machine, qui, à raison de son usage, peut être appelée *collecteur d'électricité*, sont, 1°. qu'étant en communication avec l'atmosphère, avec la pluie, ou avec un corps quelconque qui produit lentement de l'électricité, ou qui posséde ce pouvoir d'une manière très-raréfiée, elle rassemble l'électricité, et en rend ensuite évidente la présence aussi bien que la qualité, en la transmettant à l'électromètre. 2°. Cette propriété de rassembler peut être augmentée à tel point qu'on le juge à propos, en donnant un volume plus considérable à l'instrument, ou mieux encore, en employant un second instrument moins grand, de la même espèce, pour recueillir l'électricité du premier. 3°. Il est construit, ménagé et conservé facilement, et sans tromper. Les résultats qu'il présente ne sont jamais, et ne peuvent même être équivoques, comme je m'en suis assuré par l'expérience, et comme il constera en réfléchissant sur sa construction ».

Cet instrument consiste dans une plaque d'étain isolée, et fixée verticalement, avec deux chassis de bois, un de chaque côté,

mobiles sur des gonds attachés à leur base. On fait communiquer la plaque, tant avec le corps dont on veut rassembler l'électricité, qu'avec un électromètre ; les chassis sont tournés de manière à être parallèles avec la plaque, et à la distance d'environ un cinquième de pouce, pendant le temps qu'on veut rassembler l'electricité ; on les baisse ensuite horizontalement quand on examine l'électromètre. Leur surface interne, depuis le milieu en haut, est couverte d'une substance reconnue pour bien remplir les fonctions de conducteur, telle que le papier doré ou des feuillets minces d'étain.

M. *Cavallo* rapporte quelques expériences concernant l'usage de cet instrument, par lesquelles il appert clairement que la plaque d'étain peut rassembler et retenir une quantité d'électricité bien plus grande, lorsque les chassis latéraux lui sont contigus, que lorsqu'ils sont enlevés. Le principe de cette propriété est le même que celui qui sert à expliquer l'action de l'électrophore, du condenseur, &c. savoir qu'un corps a beaucoup plus de capacité pour retenir l'électricité, lorsque sa surface est contiguë à un corps qui peut facilement acquérir l'électricité contraire, que lorsqu'il se trouve dans une situation opposée. Plus la plaque, qui rassemble l'électricité est grande, et plus elle approche des surfaces conductrices, et plus son pouvoir est grand.

III°. *Sur la conversion d'un mélange d'air déphlogistiqué, et d'air phlogistiqué en acide nitreux,*

nitreux, au moyen de l'étincelle électrique; par HENRY CAVENDISH, *écuyer, membre de la Société royale, et de celle des Antiquaires de Londres.*

Plusieurs savans, distingués dans cette partie des sciences chimiques, se sont essayés en vain à convertir ces airs en acide nitreux, au moyen de l'étincelle électrique. M. *Cavendish* a donc cru utile de reprendre ces expériences. M. *Gilpin*, élève de la Société royale, s'est chargé de les faire avec toute l'exactitude possible; il a eu pour témoins plusieurs personnes très-éclairées, et c'a été en leur présence qu'il a fait le mélange, et qu'on a examiné les résultats. Nous ne pouvons pas entrer dans le détail de cet article; il suffira de dire que l'expérience a été répétée deux fois avec le même succès. Il paroît que dans les essais précédens on n'a échoué que faute de patience; car l'absorbtion de l'air se fait assez lentement pour demander plusieurs semaines avant qu'elle soit complète; mais si l'on accorde le temps nécessaire, il se forme un véritable nitre avec la lessive des savonniers, à laquelle l'acide nouvellement formé s'unit.

IV°. *Expériences sur les effets de diverses substances, qui baissent le point de congélation de l'eau; par* CHARLES BLAGDEN, *docteur en médecine, secrétaire de la Société royale, et membre de celle des Antiquaires de Londres.*

Il est prouvé, par ces expériences, que

le point de congélation de l'eau baisse de 11 degrés $\frac{1}{2}$, lorsqu'on y fait fondre un dixième de sel ammoniac, c'est-à-dire qu'elle ne gèle qu'à 20 degrés $\frac{1}{2}$ du thermomètre de *Fahrenheit*. Si à la place du sel ammoniac, on substitue une quantité égale de sel commun, elle gèle à 21 degrés $\frac{1}{2}$; si c'est le nitre, le thermomètre indique 27 degrés; 29 degrés $\frac{1}{2}$, lorsque c'est le sel de la Rochelle; le sel cathartique amer le fait descendre à 30; le vitriol vert le fixe à 30 $\frac{1}{2}$; et le vitriol blanc, à 31°. Tous ces sels ont été employés dans l'état de cristaux.

M. *Blagden* a examiné differentes proportions de chacun de ces sels, et il a trouvé que le baissement du point de congélation étoit généralement à peu près en raison simple de la quantité du sel, ou en raison inverse de celle de l'eau.

Les substances, qui s'écartent de la loi générale, sont les acides, les alkalis et l'esprit de vin; mais comme cette différence est peu considérable, nous ne nous y arrêterons pas.

Comme une solution saturée d'une espèce de sel dissout encore, dans plusieurs cas, une quantité considérable d'un autre sel, M. *Blagden* a également examiné quelques solutions composées de cette espèce, et il a trouvé que le baissement du point de congélation est à-peu-près conforme à ce qu'indique le calcul, en considérant séparément les quantités des différens sels; sinon, qu'en général, il est un peu moindre; mais il est plus grand d'un degré et demi, lorsqu'une

solution est composée de trois sels. M. *Blagden* conclut de là, qu'on produiroit un froid plus considérable, si l'on ajoutoit à la neige un mélange de différens sels, que si l'on n'y mêle qu'une seule espèce. L'expérience a confirmé cette conjecture. Du sel commun, ajouté à la neige, a fait descendre le thermomètre à 5° au-dessous de zéro, le sel ammoniac ne l'a fait baisser que jusqu'à 4 degrés; mais en combinant ces deux sels, et en ajoutant ce composé à la neige, il en est résulté un froid qui a fait baisser le thermomètre jusqu'à 12° au-dessous de zéro.

V°. *Expériences et observations additionelles concernant le principe d'acidité, la décomposition de l'eau et le phlogistique; par JOSEPH PRIESTLEY, docteur en droit, membre de la Société royale de Londres.* Avec des lettres qui lui ont été écrites sur le même sujet; par le docteur *WITHERING*, et *JACQUES KEIR*, écuyer.

MM. *Withering* et *Keir* ont soumis à l'examen la liqueur verte que M. *Priestley* a obtenue, en brûlant de grandes quantités d'un mélange d'air déphlogistiqué, et d'air inflammable dans un vase de cuivre; et c'est dans ces lettres, qui accompagnent le Mémoire de M. *Priestley*, qu'ils donnent un détail circonstancié de leurs expériences, lesquelles prouvent évidemment que la liqueur en question est une solution de cuivre dans l'acide nitreux.

Cette liqueur verte diffère considérablement, dans quelques-unes de ses propriétés, des solutions ordinaires du cuivre dans l'a-

cide nitreux pur, et M. *Keir* a très-clairement indiqué les causes de ces différences. Il attribue la couleur verte, qui la distingue, à ce qu'il appelle *la phlogistication de l'acide ;* car il a observé, qu'avec un degré foible de phlogistication, tel qu'on l'obtient par l'addition d'une petite portion de nitre fondu, la couleur *bleue* d'une solution de cuivre, soit dans l'acide nitreux, soit dans l'acide vitriolique, devient verte.

Cette liqueur ne change pas en rouge la couleur du tournesol, comme le font les solutions acides du cuivre; elle ne donne pas non plus de teinte cuivreuse au fer poli. En la faisant évaporer lentement jusqu'à siccité, au moyen de la simple exposition à l'air, elle ne cristallise point, mais dépose une poudre verte indissoluble dans l'eau. M. *Keir* croit que ces propriétés viennent de ce que l'acide est saturé de métal, et distingue, à cet égard, trois états dans la combinaison du cuivre avec l'acide nitreux. Dans le premier, l'acide est surabondant, et il en résulte des cristaux déliquescens. Dans le second, la saturation est parfaite, ou l'acide est peut-être sursaturé par l'effet des évaporations et des redissolutions dans l'eau; dans ces cas, il ne se forme point de cristaux, mais on obtient seulement une poudre verte. Le troisième état est celui où, par une augmentation de la chaleur, la poudre verte est changée en une chaux brune ou noire. La liqueur verte du doct. *Priestley* est évidemment dans le second cas, et la poudre brune dans le troisième.

M. *Withering*, aussi bien que M. *Keir*,

ont reconnu, dans cette liqueur, un mélange d'acide marin. Cette circonstance, si elle se rencontre constamment, ne paroîtra pas étrange, par la raison que dans tous les autres cas où l'acide nitreux se présente, il y a régulièrement un mélange d'acide marin. Dans les nitres spontanés que l'on exploite en Espagne et dans les Indes, de même que dans les nitres produits par les secours de l'art, on trouve toujours plus ou moins de sel marin réuni au salpêtre.

La quantité d'acide ayant été déterminée par ces expériences, M. *Priestley* compte que l'air déphlogistiqué, s'il a été tenu en contact avec l'eau, et qu'il en soit saturé, contient 19 parties d'eau sur une de principe *acidifiant;* et il pense que lorsque l'air est dans l'état de la plus grande récheresse, l'eau n'en forme que les $\frac{18}{20}$es: il appelle l'autre partie constitutive, *principe acidifiant*, par complaisance pour M. *Lavoisier;* et nous apprend que, selon M. *Keir*, il y a quelque chose dans l'un et l'autre air qui est nécessaire pour former l'acide; tandis que M. *Watt* pense que l'acide nitreux est contenu dans l'air inflammable, comme l'acide vitriolique l'est dans le soufre, et l'acide phosphorique dans le phosphore: quant à l'air déphlogistiqué, il ne fait que développer cet acide.

M. *Priestley* a prouvé précédemment que l'eau est une partie constitutive des airs déphlogistiqué, inflammable et fixe. Il a découvert depuis, qu'elle est encore un ingrédient de l'air nitreux. Le fer chaud absorbe, de cet air, l'eau, et devient semblable

aux *finery cinders* ; ce qui reste de l'air nitreux est de l'air phlogistiqué. On peut encore décomposer cet air en le faisant passer, à différentes reprises, à travers des tubes de terre poreuse chauffés : l'eau traverse la substance des tubes, et laisse en arrière un air phlogistiqué. M. *Priestley* ajoute enfin quelques remarques ultérieures en faveur du système des partisans du phlogistique.

VI°. *Description d'une transposition remarquable des viscères ; par* MATTHIEU BAILLIE, *docteur en médecine, dans une lettre à* JEAN HUNTER, *écuyer, membre de la Société royale de Londres* (*a*).

Tous les vicères des deux cavités du tronc étoient placés du côté opposé à celui de leur situation naturelle ; cependant le sujet avoit été robuste, et l'on n'avoit observé aucun symptôme qui indiquât ce renversement. M. *Baillie* ne nous apprend pas quel genre de mort a terminé ses jours.

VII°. *Expériences sur la formation de l'alkali volatil, et sur les affinités des airs phlogistiqué et inflammable ; par* GUILLAUME AUSTIN, *docteur en médecine, membre du collége des médecins ; communiquées par* CHARLES BLAGDEN, *docteur en médecine, secrétaire de la Société royale de Londres.*

Ce Mémoire a été lu à la Société, au

(*a*) Cette description a été insérée entière dans le cahier de mars dernier, *tom.* lxxxij, *pag.* 377.

mois de mai 1787. Malgré son mérite intrinsèque, et un grand nombre d'observations intéressantes qu'il contient, nous ne nous y arrêterons pas, attendu que MM. *Bertholet* et *Haussmann* ont déja traité ce sujet en France.

VIII°. *Expériences sur la production du froid artificiel; par M. RICHARD WALKER, apothicaire de l'infirmerie de Radcliffe, à Oxford; dans une lettre à HENRY CAVENDISH, écuyer, membre de la Société royale, et des Antiquaires de Londres.*

Cet article très-intéressant présente la description des mélanges frigorifiques les plus puissans, avec les détails convenables pour bien exécuter ces expériences, et plusieurs observations mélangées.

Le composé frigorifique le plus puissant que M. *Walker* ait découvert, est le suivant :

Délayez, avec moitié son poids d'eau, de l'esprit de nitre fort et fumant; à trois parties de cette liqueur, étant à la température de l'atmosphère, ajoutez quatre parties de sel de Glauber, réduit en poudre fine; remuez bien ce mélange, et immédiatement après ajoutez trois parties et demie de nitre ammoniacal, en continuant toujours de remuer jusqu'à ce que le mélange soit parfait.

Il faut que les sels soient aussi secs qu'il est possible, et récemment pulvérisés. Ces proportions paroissent les meilleures, lorsque la température de l'air et des ingrédiens est à 50 d.; mais il faut varier la quan-

tité d'esprit de nitre délayé, selon que la température est au-dessous ou au-dessus de 49 degrés. Ce mélange a fait descendre le thermomètre de 52° ; savoir, de 32 au-dessus de zéro, à 20° au-dessous. Le nitre ammoniacal tout seul, durant sa solution dans l'eau de pluie, produit un froid qui n'est guère inférieur à celui-ci, attendu qu'il fait baisser le thermomètre de 48 à 49 degrés.

M. *Walker* porte encore ses considérations sur les usages économiques des mélanges frigorifiques ; il fixe la méthode la moins dispendieuse de rafraîchir les liqueurs dans les climats chauds. Il a trouvé qu'un mélange de parties égales de sel ammoniac et de nitre en poudre fine, produit un effet suffisant, pour cet objet, au milieu de l'été. Un jour qu'il faisoit très-chaud, il versa une quarte d'eau de pompe, sur trois onces, avoir du poids, de ce mélange préalablement refroidi, au moyen de l'immersion du vaisseau qui le contenoit dans une autre eau, qui étoit à 50 degrés ; température qui est à peu près celle des eaux de fontaine dans toutes les saisons. Après avoir remué ce mélange, le thermomètre indiquoit 14 degrés. L'auteur, après avoir fait évaporer l'eau de ce mélange frigorifique jusqu'à siccité, et employé de nouveau le sel, ainsi récupéré, aux mêmes usages et sous les mêmes conditions, a encore obtenu les mêmes effets ; le même résultat a eu lieu en répétant plusieurs fois cette expérience.

Nous ferons encore mention d'un phénomène singulier et très-intéressant. M. *Walker* a rempli les boules de deux thermo-

mètres, l'une avec de l'eau de pluie, l'autre avec de l'eau de pompe, et a fait bouillir ces eaux dans l'une et dans l'autre jusqu'à la réduction au tiers. Ces eaux ne se sont gelées que lorsque leur température a été presqu'à 5 degrés.

IX°. *Description d'un instrument qui, à l'aide d'un engin produit les deux états d'électricité, sans frottement et sans communication avec la terre.* Dans une lettre de M. *GUILLAUME NICHOLSON* à sir *JOSEPH BANKS*, baronet, président de la Société royale de Londres.

Cet instrument consiste en deux plaques métalliques, isolées séparément, et fixées sur la même ligne, et en une troisième plaque, qui, tournant dans la direction parallèle, passe près des deux autres sans les toucher. On sent bien qu'il est impossible de présenter une idée claire de cet instrument, très-bien imaginé, sans le secours des planches.

X°. *Extrait d'un registre du baromètre, du thermomètre, de la pluie tombée à Lyndon, en Rutland, et de celle qui est tombée en Hampshire et en Surrey, pendant l'année* 1787; *et un exposé de la croissance annuelle des arbres; par THOMAS BARKER, écuyer; communiqué par TH. WHITE, écuy.* membre de la Société royale de Londres.

Aux observations météorologiques, M. *Barker* a joint des tables sur l'accroissement des chênes, des frênes et des ormes. Ces

tables comprennent une période de près de 40 ans ; et si ce que l'auteur a observé à l'égard des chênes, des frênes et des ormes, pouvoit s'appliquer généralement à tous les arbres, leur accroissement respectif ne différeroit pas beaucoup. Cependant on voit que les saules, les peupliers, les aunes, &c. donnent par an des jets bien plus longs que les arbres dont le bois est dur ; ce qui ne permet pas de faire une application générale de l'observation de M. *Barker*. Un fait plus constant est que les gros arbres gagnent plus de masse en un an, que les jeunes ou petits ; cela vient de ce que les couches annuelles, étant de même épaisseur pour les uns et pour les autres, leur étendue est en raison directe de la grosseur de l'arbre. Reste néanmoins à savoir si l'observation a réellement constaté que ces couches nouvelles sont strictement de même épaisseur tous les ans, tant que l'arbre vit, ou du moins, qu'il est dans son état d'accroissement.

Abregé des transactions philosophiques de la Société royale de Londres ; ouvrage traduit de l'anglois, et rédigé par M. GIBELIN, docteur en médecine, membre de la Société médicale de Londres, &c. seconde livraison (a), formant

(*a*) La première livraison, qui fut faite en 1787, comprend aussi deux volumes ; ils ont été annoncés *tom.* lxxij de ce journal, *pag.* 123.

deux volumes in-8°. Prix 5 liv. brochés, et 6 liv. rel. A Paris, chez Buisson, *libraire, rue Hautefeuille,* n°. 20.

2. Il n'est point de classe de savans à laquelle ce vaste dépôt des connoissances humaines ne puisse offrir les plus importans objets de méditation. Un des volumes de la livraison que nous annonçons, présente à la curiosité des lecteurs un grand nombre d'antiquités, et de monumens inconnus et intéressans. Le second volume appartient plus particulièrement à la médecine; il ne renferme que des objets de matière médicale et de pharmacie. Comme on s'est attaché à n'employer, dans le règne végétal, que les articles qui traitent des plantes purement nouvelles pour la médecine, on ne peut manquer d'y trouver un degré d'intérêt, auquel on ne se seroit point attendu; car tout ce qui concerne les végétaux, considérés sous d'autres rapports, se trouvera dans la partie; *agriculture, botanique* et *économie.*

On lira, avec plaisir, dans ce volume, l'histoire de plusieurs végétaux; tel que l'arbre du quinquina et celui de la canelle; rien n'est plus varié que les effets des végétaux sur le corps humain. Il est rapporté dans un article, que M. *Charles Worth* fit faire un pâté de racines du pavot cornu, les prenant pour celles du houx marin, qui sont bonnes, apprêtées de cette manière; il n'en eut pas plutôt mangé, qu'il fut attaqué d'un très-grand délire; ses domestiques qui,

comme lui, en avoient mangé, furent tous plus ou moins incommodés; mais un effet qui leur fut commun à tous, c'est une altération de leurs sens, une illusion de leur esprit, qui leur faisoit prendre pour de l'or tout ce qu'ils touchoient, et les avoit, pour ainsi dire, transformés en *Midas*.

On trouvera encore, dans cette partie des transactions philosophiques, des faits très-curieux relativement aux animaux. Les effets des poisons, propres à certains d'entre eux, ne sont ni moins surprenans, ni moins variés que ceux des plantes Le venin du serpent à sonnette est si terrible et si prompt, qu'on n'a presque pas le temps de secourir l'animal qui en éprouve l'atteinte. La nature semble avoir voulu en garantir les animaux, en attachant à la queue de ce serpent une sonnette qui les avertit. Mais ce bienfait deviendroit inutile, si cet animal, déja assez redoutable avoit encore, comme certaines gens le pensent, le pouvoir de charmer; c'est-à-dire, de rendre immobiles les animaux qui l'aperçoivent. On trouvera dans ce recueil, des expériences de *sir Hansloane*, faites pour s'en assurer. Elles ne nous paroissent pas tout-à-fait concluantes; il ne croit point à cette opinion, qui cependant n'est pas peut-être sans fondement, si on veut écarter toute idée de mystère, et ne point mettre cette vertu de charmer, du serpent à sonnette, hors de l'ordre des faits naturels : cette vertu consiste à produire une impression de terreur qui anéantisse toutes les facultés de l'animal qui l'éprouve. On a vu de pareilles impressions réduire des

hommes qui étoient en danger, au point de ne pouvoir pas fuir. *Sparmann*, dans son voyage au Cap de Bonne-Espérance, dit que les bœufs qui traînoient son chariot ne pouvoient plus marcher, lorsqu'il se rencontroit dans son voisinage quelque lion, dont la présence étoit sans doute annoncée à ces animaux par l'odeur. Ainsi le mot *charmer*, en portant dans l'esprit une de ces idées vagues que la philosophie a bannies de ses domaines, est ce qui a empêché *sir Hansloane* de voir ce que cette tradition, sur le serpent à sonnette, pouvoit renfermer de vrai.

NICOLAI CHAMBON DE MONTAUX, Facultatis medicinæ, Societatis regiæ medicæ Parisiensium, nosocomii *la Salpetrirèe* medici, &c. observationes clinicæ, curationes morborum periculosiorum et rariorum, aut phænomena ipsorum in cadaveribus indagata referentes. *A Paris, chez* Croullebois, *libraire, rue des Mathurins*, 1789; *in-4°. de* 478 *p. Prix* 10 *liv.* 4 *s. br.* 12 *liv. rel.*

3. L'infatigable auteur de cet ouvrage, déja avantageusement connu par un grand nombre d'autres productions écrites en françois, en se servant cette fois de la langue

latine, semble s'adresser aux médecins de toutes les nations pour leur faire part de ses connoissances, et leur communiquer ses observations. Celles qui font la matière de ce volume, sont le résultat de sa pratique à l'hôpital de la Salpétrière: aussi commence-t-il par donner un idée générale du régime, et de la constitution des pauvres qui habitent ce lieu de misère et d'infirmité. Ce tableau est aussi propre à exciter la sensibilité des ames compatissantes, qu'à indiquer aux médecins la source de la plûpart des maux qui affligent cette sorte d'habitation. Il est aisé de voir par les détails que présente M. *Chambon*, que la mauvaise nourriture, la mal-propreté et le mauvais air, font de ce séjour, où l'humanité souffrante devroit trouver un asile salutaire, un véritable tombeau où l'espèce humaine se dégrade et dépérit avant le temps. L'affection scorbutique doit nécessairement y être la disposition la plus générale, et toutes les maladies qui y règnent se ressentir plus ou moins de cet état d'inertie et de dissolution, qui caractèrisent le scorbut.

Les fièvres, qui font l'objet de la première partie de l'ouvrage de M. *Chambon*, démontrent l'influence funeste de ce vice de constitution; elles lui ont présenté des signes très-fréquens de malignité, et l'examen anatomique, à l'ouverture des cadavres, en a fait voir la réalité. L'abattement des forces vitales, dans les divers sujets, étant peu compatible avec les affections inflammatoires, M. *Chambon* a observé très-peu d'inflammations, et encore étoient-elles d'une nature érysi-

pélateuse ou rhumatique ; aussi la saignée a-t-elle été peu nécessaire, et n'a-t-elle été employée que pour combattre quelque accident particulier. Les émétiques, les purgatifs, suivis des toniques et des stimulans, sont les moyens qui ont le plus réussi. M. *Chambon* s'est sur-tout servi avec succès des amers et du vin anti-scorbutique ; il a évité cependant l'usage du quinquina pour les personnes d'une constitution vigoureuse, ce remède étant plus approprié aux sujets foibles et cacochymes. Dans les fièvres intermittentes, il a tiré plus d'avantages de la petite centaurée, de la gentiane, &c. que du quinquina, qui nuisoit aux sujets irritables. Le camphre et l'opium ne lui ont pas réussi, non plus que le quinquina de Sainte-Lucie.

Les petites véroles, qui forment la seconde partie de cet ouvrage, ont présenté le même caractère d'irrégularité, fondé sur un défaut d'énergie du principe vital ; il étoit manifesté par l'affection soporeuse, l'affaissement des pustules, les dépôts sur les viscères, &c. Dans le cas d'affection soporeuse, M. *Chambon* employoit la saignée, regardant ce symptôme comme l'effet d'une pléthore locale des vaisseaux du cerveau. Nous observerons que l'affection comateuse est une indication très-équivoque de la saignée, et qu'il vaudroit mieux, dans ce cas, se borner aux vésicatoires, que de s'exposer, pour vouloir dissiper un accident particulier, à rendre plus graves tous les autres symptômes, et à ajouter au danger de la maladie, en achevant de détériorer la constitution

déja trop affoiblie. Mais ce qui est plus prudent que l'emploi de la saignée dans les petites véroles malignes, c'est la combinaison que M. *Chambon* a faite de la méthode de *Sydenham* et de celle de *Morton*, en associant l'acide vitriolique aux amers. Il a employé cependant les calmans dans le temps de l'éruption, et les purgatifs à la fin de la maladie, ayant l'attention néanmoins de ne faire usage que de purgatifs toniques.

Pour les autres maladies, M. *Chambon* a suivi la division anatomique du corps, de sorte que les maladies de la tête, celles de la poitrine et celles de l'abdomen, forment la troisième, la quatrième, et la cinquième parties de son ouvrage. La sixième et dernière partie, est composée des maladies diverses, sur-tout des maladies chroniques.

Dans la troisième partie, consacrée aux maladies de la tête, on voit qu'un des effets de cet état cachectique, qui est la disposition commune des pauvres de la Salpétrière, est une tumeur gangreneuse à la joue, à laquelle les enfans et les jeunes gens sont particulièrement sujets. M. *Chambon* n'a vu guérir qu'un malade de cette espèce. On y trouvera beaucoup d'observations anatomiques sur les effets ou les causes des maladies de la tête, des morts subites, de l'épilepsie, &c. qui cependant ne donnent pas sur la nature de ces affections toutes les lumières qu'on desireroit. On mettra au nombre des observations les plus intéressantes de cette partie, celle d'une déglutition rendue impossible par le spasme de l'œsophage, et qui fut guérie par le moyen

d'un cataplasme fait avec la ciguë et la jusquiame.

Les maladies de la poitrine ont aussi fourni à M. *Chambon* des observations très-nombreuses et très-variées; et on peut dire que tout l'ouvrage de M. *Chambon* présente le caractère d'un observateur attentif et pénétrant.

Dissertationes medicæ in universitate Vindobonensi habitæ ad morbos chronicos pertinentes et ex MAX. STOLLII, medic. clinic. P. P. O. prælectionibus potissimum conscriptæ; edidit et præfatus est JOSÈPHUS EYEREL: volumen secundum (*a*). *A Vienne; et se trouve à Strasbourg, chez* Amand Kœnig, 1789; *in*-8°. *de* 518 *pages. Prix* 4 *liv.*

4. On trouve dans ce second et dernier volume, neuf dissertations; la *première* est destinée aux maladies des femmes; la *seconde*, traite de la colique; la *troisième*, des maux de tête; la *quatrième*, de la toux convulsive; la *cinquième*, de la bile; la *sixième*, de la rage; la *huitième*, de l'hypocondriacie; et la *neuvième*, des hémorrhoïdes.

(*a*) Le premier volume a été annoncé, *tom.* lxxxij, de ce journal, *pag.* 470.

Dans la colique vermineuse, M. *Stoll* recommande fortement l'usage des préparations martiales, de l'écorce du Pérou, des amers, du vitriol de mars, de la rapure d'étain bien nette, de la racine de dictame blanc, de celle de valériane sauvage, de la semence de barbotine, de l'extrait de nicotiane.

Entre les médicamens qu'il propose contre les maux de tête, et dont il a observé les bons effets, on trouve la verveine en topique, ainsi qu'une espèce de julep préparé avec six onces d'eau de verveine et six gouttes d'esprit de vitriol, à prendre par cuillerées.

Un remède singulièrement adoucissant dans la coqueluche est le suivant : prenez vingt, trente ou quarante petits escargots des jardins; écrasez les, et faites les bouillir dans une livre, ou une livre et demie de bière, pendant demi-heure : passez le tout par un linge avec expression ; édulcorez cette colature avec suffisante quantité de sucre, pour prendre chaque heure ou chaque deux heures, une ou deux onces, selon l'âge et l'indication.

Respuesta del doctor FRANCISCO SALVA y CAMPILLO (*a*), al papel intitulado, naturaleza y utilidad de

(*a*) [L'auteur de cet ouvrage est médecin à Barcelone, et, le même dont il a été fait mention dans ce Journal, en ce qu'il a été couronné deux fois, en 1788 et 1790, par la Société royale de médecine.]

los antimoniales, compuesto por el doctor Don AMBROSIO XIMENEZ y LORITE. C'est-à-dire, *Réponse du doct. FR. SALVA et CAMPILLO, à l'ouvrage publié par le docteur AMBR. XIMENEZ et LORITE, sous le titre de* Nature *et* Utilité des antimoniaux. *Barcelone, chez* Eulalie Piferrer, 1790. *In-4°. pag* 62.

5. Cet écrit est relatif à une méthode proposée en 1786, par M. *Masdevall*, médecin espagnol, qui consiste à attaquer les fièvres putrides et malignes dès leurs commencemens, par un mélange de vin émétique et de crême de tartre, à prendre par cuillerées, et par un opiat préparé avec le quinquina, le tartre émétique, le sel ammoniac, et le sel d'absinthe; cet opiat que M. *Masdevall* avoit publié comme lui étant propre, avoit été déja décrit dans le Journal de médecine, *tom.* xxx, *pag.* 94, d'après M. *Boucher*, et l'avoit été avant cette époque, dans le recueil d'observations des hôpitaux militaires, *tom* j, *pag.* 188, d'après M. *Desmilleville.* L'auteur de l'écrit que nous annonçons, s'attache sur-tout à prouver, 1°. que M. *Masdevall* s'est approprié mal-à-propos cette méthode, qu'il a prise des médecins françois; 2°. que dans ce mélange, le vin émétique est une préparation infidelle, par conséquent peu sûre, et que le

tartre émétique doit lui être préféré; 3°. que dans l'opiat précédent, il s'opère une séparation de l'acide tartareux, d'avec la partie métallique du tartre émétique, qui doit diminuer sa solubilité, et rendre son action incertaine et peu efficace; 4°. que le mélange du kermès minéral avec le quinquina, n'auroit point les mêmes inconvéniens; 5°. qu'il en seroit de même de la méthode de quelques médecins françois, de donner le tartre émétique en grand lavage, *fractâ dosi*, en même temps qu'ils font faire usage du quinquina; 6°. qu'il est important d'empêcher la décomposition du tartre émétique, lorsqu'on le mêle avec cette écorce, et de lui conserver sa solubilité; ce qu'il propose de faire en triturant une petite quantité de cette préparation antimoniale, avec la crême de tartre.

A treatise of the real cause and cure of insanity, &c. *Traité sur la cause réellè et sur la guérison de la démence, dans lequel on expose complettement la nature et les distinctions de cette maladie, ainsi que le traitement fondé sur des principes nouveaux; par* ANDRÉ HARPER; *in-8°. de 69 pag. A Londres, chez* Stalker, 1789.

6. Voici la marche que M. *Harper* a suivie

dans ce traité. Il donne d'abord un tableau des causes qu'on a communément considérées, comme propres à produire l'aliénation de l'esprit. Il compare ces causes avec d'autres qui, par leur nature et leurs effets, lui semblent mériter la dénomination de causes prédisposantes, bien qu'on ne les regarde pas généralement comme telles; il essaie, au moyen de cette comparaison, de déterminer quelles sont réellement les causes qui disposent à la démence. De-là, M. *Harper* passe aux recherches sur la cause prochaine et sur le siège de cette maladie; enfin, après avoir détaillé les préceptes prophylactiques, il trace le plan curatif qu'il croit le plus propre pour obtenir la guérison.

Dissertatio medica de signis fœtûs vivi ac mortui; *par M.* CHARLES-GEOFFROI MYLIUS, *de Livonie, docteur en médecine. A Iena, chez* Goepferdt, 1789; *in*-4°. *de* 16 *pag.*

7. Dans dix-sept paragraphes, M. *Mylius* donne les signes qui font distinguer si le fœtus est mort ou vivant.

Mémoire à consulter sur la maladie de Marie-Anne Sem..., *soignée à l'hôpital des bourgeois de Strasbourg; par M.* LAURENT,

docteur en médecine de la même ville, &c. 1789; *in-8°. de* 34 *pag.*

8. La contestation, qui a donné lieu à ce Mémoire, roule sur une personne que M. *Laurent* et plusieurs chirurgiens-majors, très-instruits, ont déclaré être attaquée du virus syphilitique, tandis que ses adversaires ne voient qu'une arthritis pure et simple : il suffit d'exposer les symptômes qui se sont manifestés chez cette malade pour mettre en état de prononcer.

La malade répand une odeur infecte; elle a le teint plombé : il s'élève une pustule croûteuse de la grosseur d'une noix, sur la paupière de l'œil droit, qui larmoie continuellement, et il suinte des points lacrimaux une matière jaunâtre assez épaisse; même pustule croûteuse à la racine de l'aile gauche du nez ; ces symptômes existoient déja lors de l'entrée de la malade à l'hôpital. Il lui est survenu ensuite sur le front une élévation de la grosseur d'un œuf de pigeon, de couleur purpurine, dont la pointe, au bout de cinq ou six jours, s'est entr'ouverte d'elle-même, pour laisser échapper un peu de matière visqueuse; cette matière s'est desséchée, et commençoit à dégénérer en croûte sur ce sommet aplati ; la base douloureuse est cernée par un rebord dur, qui annonce que l'os est attaqué ; la peau qui recouvre l'os de la pommette s'est enflammée; l'inflammation s'est propagée jusque sur le zygoma, avec une douleur assez vive au toucher ; du

reste, sans fluctuation ni apparence de gerçûre. Il découle du nez une matière virulente infecte, présage non équivoque d'une ozène dans les cornets inférieurs, ou dans les sinus ethmoïdaux. L'arrière bouche offre un gonflement blafard de tous les organes qu'elle renferme; la luette, les amygdales, le voile du palais, ses piliers, rien n'en est exempt. Il exsude habituellement une humeur jaunâtre des parties de la génération, qui sont d'un rouge violet très-foncé, et sur lesquelles on découvre çà et là de légères ulcérations; la malade a sur chaque cuisse trois à quatre pustules croûteuses, le doigt annulaire de la main droite paroît légèrement gonflé dans l'articulation de la première avec la seconde phalange; elle ressent dans les os de vives douleurs que les approches de la nuit rendent insupportables: mêmes douleurs dans les extrémités supérieures. Sur la main gauche, on aperçoit quelques nodus qui gênent tant soit peu les mouvemens de l'extenseur du pouce; une fièvre lente est réunie à tous ces maux, et a jeté cette malheureuse dans un tel marasme, que c'est un vrai squelette déja recouvert, surtout depuis le bassin jusqu'à la plante des pieds, d'une poussière sale, que des sueurs visqueuses attachent à la peau, et qui en fait un spectacle hideux de mal-propreté. D'après ce tableau, il est aisé de juger que, cette maladie est produite par un virus vérolique; c'est ce qui est encore bien confirmé par le petit écrit que nous allons annoncer.

Observations des trois chirurgiens-majors qui ont signé le certificat pour M. LAURENT, *au sujet de la maladie de* Marie-Anne Sem... *soignée à l'hôpital bourgeois de Strasbourg, sur la réponse de M.* MARCHAL, *in-8°. de* 121 *pages, le* 16 *mai* 1789.

9. Ces observations motivées démontrent évidemment que la maladie de *Marie-Anne Sem...* est très-certainement une affection vénérienne chronique; des attestations jointes aux observations, ne laissent aucun doute sur l'assertion de *M. Laurent.*

CAROLI STRACK, med. doct. et in universit. Mogunt. praxeos medic. prof. publ. et ord. eminent, ac Cels. princ. elect. Mog. consil. aul. et regim. elect. util. scient. Academ. et Erford. regiæ Societ. med. Parisi. et princ. Hassiacæ Societ. Academ. Giessen. socii, observationes medicinales de diversâ febris continuæ remittentis causâ, et quâ diversâ, eidem medendum sit, ratione. *A Francfort et Mayence, chez* Varrentrapp

et

et Wenner, 1789; *petit in*-8°. *de* 55 *pages*..

10. Ce recueil d'observations est dédié à M. *Franck*, médecin de l'Empereur, professeur de médecine en l'université de Pavie, &c.

Il est divisé en trois chapitres, dans lesquels M. *Strack* expose les doctrines d'*Hippocrate*, de *Celse*, de *Sydenham*, et des meilleurs observateurs sur les fièvres rémittentes continues.

Il y a de ces fièvres qui sont simples ou double tierce : on les observe principalement au printemps et en automne. Il y en a aussi de quotidiennes avec intermission marquée; d'autres où il n'y a qu'une simple rémission, et dans lesquelles il reste toujours quelque chose du premier accès, jusqu'à ce qu'il en revienne un autre; enfin, il en est où l'on remarque peu de rémission, et qui continuent comme elles ont commencé. Il y en a une qui est beaucoup plus dangereuse; elle ne revient à la vérité que le troisième jour; mais sur quarante-huit heures, l'accès en dure presque trente-six, quelquefois moins, quelquefois plus; il n'y a pas même d'intermission parfaite entre les accès; ce n'est qu'une simple rémission Presque tous les médecins appellent cette espèce de fièvre, *hémitritée*.

La méthode curative qu'emploie M. *Strack* contre ces fièvres, annonce parfaitement un médecin praticien instruit, qui suit pas à pas les efforts de la nature opprimée, afin de la débarrasser de ses entraves. Il com-

mence ordinairement le traitement par faire vomir le malade avec demi gros de racine d'ipécacuanha en poudre : après quelques accès, il prescrit une purgation; si la bile domine, les lavemens de petit lait avec le miel et le nitre sont mis en usage. Après que ces évacuans ont diminué les humeurs, et que la coction commence à se faire, M. *Strack* administre avec succès le quinquina, et cela pour deux raisons; la première, afin que l'on soit plutôt rétabli; la seconde, afin que la maladie qui reste ne vienne pas à augmenter de nouveau, même par quelque cause légère.

Dans les fièvres rémittentes qui commencent par être quotidiennes, ce médecin débute par la saignée; il prescrit ensuite, tous les jours au malade, de la rhubarbe pulvérisée avec le sel de Seignette, pour purger les mucosités et la saburre.

M. *Strack* rapporte la guérison d'une fièvre, avec complication de teigne et de croûte à la tête, opérée par le quinquina, marié avec la pensée, (*viøla tricolor*) le tout en poudre par partie égale, à la dose d'une once par jour.

Ce traité doit être mis au rang des bons ouvrages de médecine.

An essay on the fracture of the patella or knee-pan, &c. *Essai sur la fracture de la rotule ; avec des observations sur la fracture de l'olécrâne ; par* JEAN SHELDON, *membre de la Société royale de Londres, et professeur à l'Académie royale des arts ; in-8°. de 79 p. A Londres, chez* Johnson, 1789.

11. On ne manque pas de bonnes instructions sur les objets qui occupent M. *Sheldon* dans cet opuscule, et M. *Sabatier* a sur-tout traité très-solidement de la fracture de la rotule, dans les Mémoires de l'Académie royale de chirurgie de Paris, pour l'année 1783. Il est difficile de décider si notre auteur a consulté ou non cette dissertation du célèbre chirurgien françois ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne la cite pas, et que néanmoins ses préceptes ont beaucoup de conformité avec les doctrines exposées dans ce Mémoire. Quoiqu'il en soit, M. *Sheldon* déclare qu'il a été déterminé à traiter cette matière plus en détail, que n'ont fait en général ses prédécesseurs, par l'imperfection du traitement employé jusqu'ici, et par la claudication, aussi bien que par les autres incommodités que conservent ordinairement les malades. Il débute par

donner une description anatomique des parties intéressées dans cette fracture ; il examine ensuite la nature de cet accident, décrit les méthodes curatives en usage, et en expose les défauts. Un des principaux de ces défauts, est que les extrémités de l'os cassé ne sont jamais mises en contact, et que le vide, qui est quelquefois de quatre pouces de long, ne se remplit que par une substance ligamenteuse ; d'où il résulte un alongement considérable de la rotule. Dans la vue de porter les extrémités en contact, M. *Sheldon* conseille de tenir le malade couché sur un côté, ayant le genou légèrement plié, et la cuisse placée de manière que la partie supérieure de la rotule cassée puisse être amenée en contact avec la partie inférieure, et être tenue dans cette position au moyen du bandage. La raison qui engage l'auteur à conseiller une légère flexion de la jambe, est que par cette attitude, les muscles fléchisseurs sont dans un état de relâchement, et qu'il est possible alors de faire former à la cuisse un angle aigu avec le tronc ; ce qui ne pourroit se faire sans douleur, si on vouloit tenir la jambe et la cuisse en ligne droite.

Les observations, qui regardent la fracture de l'olécrâne, tendent à faire éviter l'alongement vicieux de cette apophyse, ainsi que la perte de mouvement de l'articulation du coude ; enfin, elles enseignent la méthode de remédier à cette immobilité, si elle a lieu.

An essay on crookedness or distorsions on the spine, &c. *Essai sur les tortuosités de l'épine du dos, dans lequel on prouve l'insuffisance des moyens mis en usage pour y remédier, et où l'on propose des méthodes aisées, sûres et efficaces pour opérer leur guérison, &c. accompagné de gravures; par* PHILIPPE JONES; *in*-8°. *A Londres, chez* Cadell, 1788.

12. C'est aux leçons anatomiques de feu M. *Guillaume Hunter*, que l'auteur doit les lumières qui l'ont conduit à la découverte des moyens de remédier aux tortuosités de l'épine; et ses talens naturels, guidés par ces connoissances, ont eu un tel succès, qu'il a guéri un grand nombre de difformités dans ce genre, dont plusieurs auroient été regardées comme incurables par tout autre que par lui. On peut s'assurer de la vérité de cet énoncé, en examinant les gravures jointes à cet écrit. M. *Jones* n'a pas jugé à propos de faire connoître les moyens qu'il emploie, mais il promet de publier dans un ouvrage qu'il se propose de mettre au jour, une méthode aisée de se procurer de grandes quantités d'air déphlogistiqué, afin de pouvoir en remplir des appartemens entiers.

Traité d'anatomie, par M. VICQ-D'AZYR; troisième livraison de la partie du discours, dix-sept feuilles et demie. Prix 8 liv.

13. Cette livraison consiste en un vocabulaire anatomique, augmenté d'un grand nombre de termes nouveaux, que l'auteur croit nécessaires, pour décrire avec précision les différentes parties des corps vivans. Ce vocabulaire a été dicté par la plus saine logique, et porte l'empreinte des plus profondes connoissances en anatomie, et des talens supérieurs de son auteur.

Collection depuis ANDRÉ VESALE, jusqu'à nos jours, des plus belles pièces d'anatomie du corps de l'homme et de la femme, d'après les meilleurs auteurs, coloriées d'après nature, avec l'explication des os, des muscles, des vaisseaux, en 16 cahiers de six feuilles chacun; dédié aux artistes et amateurs, proposé par souscription. A Paris, chez Onfroy, *libraire, rue Saint-Victor,* n°. 11. *On donnera à la fin de cet ou-*

vrage, une table raisonnée, avec le nom des auteurs que l'on aura copiés.

14. La première et la seconde planche du cahier que nous annonçons, présentent les muscles de toute la surface du corps. La troisième et la quatrième, offrent les artères et les veines; la cinquième, est consacrée à la névrologie; et la sixième, retrace plusieurs viscères et plusieurs autres organes, qui paroissent assez bien rendus.

Exposition sommaire des muscles du corps humain, suivant la classification et la nomenclature méthodique, adoptées au cours public d'anatomie de Dijon; par M. CHAUSSIER, professeur d'anatomie des États de Bourgogne, pensionnaire de l'Académie des sciences de Dijon, et professeur du cours de chimie, associé de l'Académie royale de chirurgie, correspondant de la Société royale de médecine, membre des Académies et Sociétés royales de Nîmes, Toulouse, Montpellier, Clermont-Ferrand, Valence, &c. A Dijon,

chez l'Auteur, rue Musette, n°. 507; *in*-8°. *de* 120 *pages. Prix* 50 *sous broché.*

15. Si la botanique offre de grandes difficultés par sa nomenclature, l'anatomie n'en est pas exempte; la multiplicité, la variété, l'impropriété de ses dénominations sont infinies.

« Pour l'homme instruit et continuellement exercé, dit M. *Chaussier*, toute dénomination est à-peu-près indifférente, l'habitude de voir les organes, d'en tracer la description, a gravé dans son esprit un tableau indépendant des noms; mais pour parvenir à ce point, que de difficultés il a fallu surmonter! Combien de fois il a fallu revenir sur ses pas, revoir, examiner les objets, pour les dépouiller de cette infinité d'enveloppes dont les ont couverts l'ignorance, le préjugé et le caprice? Que de temps, que d'efforts il a fallu employer pour graver dans la mémoire des noms que l'esprit rejette sans cesse, parce qu'ils présentent une idée contraire à la disposition réelle! et malgré ses travaux, combien de fois encore ne s'aperçoit-il pas de la gêne, de l'obscurité que jettent dans les descriptions les dénominations impropres? La vérité est plus frappante, lorsqu'elle paroît dans tout son éclat: d'ailleurs, le temps qu'il emploie à l'étude des mots, seroit consacré à des recherches propres à reculer les limites de la science. La réforme des mots nécessaires pour les commençans, est donc encore utile à l'homme

instruit, avantageuse pour la science même; tous doivent y gagner, aucun ne peut y perdre; et comme disoit Bergman: *Ceux qui savent déja, entendront toujours, et ceux qui ne savent pas encore entendront plutôt*».

C'est pour obvier à ces inconvéniens, que M. *Chaussier* vient de rédiger cet écrit élémentaire. Il est dédié à M. de *Morveau*. Le discours préliminaire est écrit avec énergie, et démontre les défauts qui règnent en anatomie.

Voici la marche que s'est tracée ce savant anatomiste.

Apres avoir rapporté les noms actuellement adoptés, il présente le nom nouveau qui lui a paru le plus convenable, indique les attaches principales de chaque muscle, offre quelques exemples pris dans les ouvrages les plus répandus; enfin, pour donner une idée complète de sa méthode dans la confection de cette nomenclature, et des principes qui l'ont dirigé, M. *Chaussier* a ajouté en notes quelques détails sur l'ostéologie. Il termine son discours préliminaire par inviter les anatomistes à examiner son travail, à le discuter, et à faire les observations tendanres à le perfectionner.

« Je suis fort éloigné dit-il, de me faire illusion sur mon travail; quoique les principes qui servent de base à la nomenclature, me paroissent incontestables, l'exécution peut, sans doute, être perfectionnée; mais pour parvenir à ce point, pour opérer une réforme utile dans la langue anatomique, et qui soit généralement adoptée, il faut peut-être le concours des anatomistes les

plus distingués ; je me borne donc a desirer que cet essai puisse réveiller leur attention sur cet objet, et les engager à présenter une méthode plus commode et plus avantageuse ; ainsi loin de redouter les discussions, je les sollicite pour les progrès de la science. La voix douce de l'homme sage et tranquille, qui aime véritablement son art, qui ne discute que pour tâcher d'en reculer les limites ou d'en applanir la route, est toujours entendue ; elle pénètre mon cœur, elle gagne mon esprit ; j'écouterai avec attention ses remarques, je recueillerai avec soin ses objections, et j'en profiterai avec reconnoissance pour la suite de mon travail : quant aux déclamations dictées par la prévention, l'ignorance ou la méchanceté, elles ne méritent aucune attention, et elles tombent d'elles-mêmes ; je ne m'arrête ni à les écouter, ni à y répondre ; j'en ai donné la preuve, et j'en contracte de nouveau l'engagement public ».

Dissertatio medica de conceptione impossibili sine prædispositione. *Par* JEAN-BERNARD CLAUSIUS, *docteur en médecine et en chirurgie. A Iéna, chez* Maukian, 1788; *in*-4°. *de* 26 *pag.*

16. L'auteur expose son systême sur les mystéres de la génération, et examine qu'elles en sont les causes prédisposantes.

Untersuchungen über verschiedene gegenstaende, &c. *Recherches sur différens points de médecine théorique et pratique, traduit du françois de M. ANT. FABRE, par M. ERNEST PLATNER, docteur et professeur en médecine. A Leipsick, et à Strasbourg, chez* Am. Kœnig, 1788; *in*-8°. *de* 611 *p.*

17. Les recherches sur différens points de physiologie, de pathologie et de thérapeutique, par M. *Fabre*, professeur au collége royal de chirurgie de Paris, sont assez connues en France. Il nous suffit d'assurer que la traduction en est fidèle, et que M. *Platner*, professeur en médecine de l'université à Leipsick, y a joint un *appendix*, dans lequel il reléve plusieurs assertions fausses, qu'on a tirées mal-à-propos du systême de *Harvey*.

D. MEZLER, von der schwarzgallichten konstitution, &c. *De la constitution atrabilaire, par le docteur FR. XAVIER MEZLER; Mémoire couronné par la Société royale de médecine de Paris; in*-8°. *de* 198 *pag. A Ulm*, 1788.

18. Les anciens parlent beaucoup de

l'atrabile ; ils paroissent en avoir très-bien connu le siège, ainsi que les accidens qu'elle occasionne ; mais on ne voit pas qu'ils aient eu des connoissances solides sur la nature, et sur les propriétés de cette humeur : elle doit principalement son origine à la foiblesse des organes de la digestion, et aux écarts dans le régime. Si avec un corps foible, soit par une constitution primitive, soit par des causes occasionnelles, on fait excès d'alimens nourrissans, gras, indigestes ; de boissons spiritueuses, et qu'en même temps on mène un genre de vie sédentaire, il n'est pas possible que les forces digestives restent long-temps dans un bon état. Les parties nutritives sont alors mal élaborées, il s'engendre une graisse abondante mal travaillée, viciée, tenace, glaireuse ; les parenchymes des viscères s'altèrent, le foie sur-tout grossit, s'obstrue, et devient incapable de remplir ses fonctions. Toutes les humeurs subissent des changemens proportionnés, et la machine entière se mine peu-à-peu.

M. *Mezler* pense que l'atrabile est composée de graisse corrompue, de fiel, de pituite glaireuse, et peut-être de gluten animal ; elle ne se forme régulièrement qu'à la longue, lorsque la constitution entière est altérée ; cependant quelquefois elle s'engendre subitement, à la suite de l'action énergique de diverses causes occasionnelles, et dans des corps prédisposés. Les viscères du bas-ventre en sont le principal siège ; c'est là qu'elle joue particulièrement son rôle ; c'est de-là qu'elle étend son activité

sur les autres parties du corps. Suivant M. *Mezler*, elle ne tient pas sa couleur du sang, qui ne s'y mêle peut-être jamais, ou au moins qu'accidentellement ; au reste, elle a une grande analogie avec le méconium.

Une foule de symptômes manifestent sa présence ; les principaux sont, d'après l'auteur, la cardialgie, les aigreurs, un appétit capricieux, les palpitations de cœur, les songes, les hémorrhagies du nez, le clou hystérique, un teint cachectique, l'affoiblissement de la vue, la chûte des cheveux, les desirs lubriques, l'extrême sensibilité dans les changemens de temps.

A mesure qu'elle abonde ou qu'elle se développe, elle affecte le corps entier, et les accidens auparavant légers, deviennent des maladies qui varient. Quant à l'*espèce*, bien que le *genre* de la maladie soit toujours le même, cette diversité dépend du viscère sur lequel elle se jette. M. *Mezler* rapporte à la famille des maladies atrabilaires, la diarrhée, les hémorrhoïdes, la fausse péripneumonie, la phthisie atrabilaire, la coqueluche, l'asthme, le catarrhe suffocant, le crachement de sang, les vertiges, le tintement d'oreilles, la surdité, la migraine, la paralysie, l'apoplexie, les maladies cutanées, l'hypochondriacie, &c.

Sans suivre l'auteur, dans le détail de ce qu'il dit, sur la constitution atrabilaire, nous ne nous arrêterons qu'à ses observations. Il remarque d'abord que la température de l'air et les saisons influent beaucoup sur l'état des solides et des fluides du corps humain. Depuis le solstice d'hiver

jusqu'à l'équinoxe du printemps, dit-il, la pituite domine, c'est-à-dire, qu'il règne une constitution phlegmatico-catarrhale: les maladies inflammatoires se montrent depuis le printemps jusqu'au solstice d'été; de-là jusqu'a l'équinoxe d'automne règnent des affections bilieuses; enfin, l'atrabile prend le dessus pendant les trois derniers mois de l'année.

L'ardeur du soleil développe l'âcreté de la bile, et lui communique une activité dangereuse; l'air froid et humide, joint à la perte successive du phlogistique de l'atmosphère, affoiblit les organes de la digestion, et donne lieu à une augmentation de pituite, qui émousse l'âcreté de la bile, en formant avec elle une humeur plus ou moins tenace: cette humeur s'accumule dans les corps prédisposés, y reste en stagnation et s'y corrompt. On voit par-là que la constitution atrabilaire forme un milieu entre la constitution bilieuse et la constitution catarrhale, et un médecin attentif ne sauroit manquer de la reconnoître à ses effets, qui sont les aberrations dans la marche ordinaire des maladies. Par exemple, toutes les espèces de fièvres deviennent irrégulières et opiniâtres; on voit paroître des accidens arthritiques, des jaunisses, de fausses fluxions de poitrine, des apoplexies, des maladies cutanées et éruptives.

Quant aux particularités qui tiennent au tempérament, l'auteur avance que l'atrabile agit principalement sur la tête, sur les poumons, sur les articulations, sur la peau, le mésentère et le rectum dans les

individus qui ont la peau blanche, la fibre lâche, le cou court, les épaules larges; au lieu que dans les personnes qui ont les cheveux noirs, une fibre sèche, tendue, elle se jette de préférence sur les viscères situés dans les hypochondres, et excite l'hypocondriacie avec tous les phénomènes qu'elle présente.

Dissertatio medica de noxa et abusu clysmatum, auctor CAROLUS-FREDERICUS-GOTTHELF SCHAEFER, M. D. *A Wittemberg, chez* Durr, 1788, *in*-4°. de 32 *pag.*

19. Tout ce qui regarde l'abus et l'usage nuisible des lavemens ou clystères se trouve discuté dans cette dissertation. M. *Schæfer* la termine en exposant les mauvais effets qu'ils ont produits dans les fièvres exanthémateuses, et particulièrement dans une fièvre scarlatine épidémique, qui régna l'hiver dernier en Allemagne. Il parle aussi de l'usage des lavemens froids.

Briefwechsel über die heilkræfte des thierischen magnetismus, &c. *Correspondance entre le D. SCHERB à Bischoffszell, et le D. et chanoine RAHN de Zurich, sur les vertus médicinales du magnétisme animal; in-8°. A Zurich,* 1788.

20. Dans la première lettre, M. *Scherb* en-

gage M. *Rahn* à exposer ses doutes sur les vertus du magnétisme animal. Celui-ci, dans la seconde, fait l'histoire de cette doctrine. Il parcourt les temps anciens aussi bien que les époques modernes; et appuyé sur des faits, il prouve que la sympathie, modifiée différemment par l'imagination et par l'organisation, est le principe des phénomènes que présente ce prétendu moyen curatif.

Systematische beschreibung der gesundbrunnen, &c. *Description analytique et systématique de toutes les eaux minérales et thermales d'Allemagne; par M. JEAN-GOTTLIEB KUHN, docteur en médecine, &c. A Breslau, chez* Korn, *et se trouve à Strasbourg, chez* Kœnig, 1789; *in-8°. de 636 p.*

21. Il y a vingt ans que *Jean Frédéric Zuckert,* docteur en médecine, membre de l'Académie impériale des curieux de la nature d'Allemagne, et de celle de Mayence, a publié un excellent traité sur les eaux minérales et thermales d'allemagne. M. *Kuhn* s'est servi de ce modèle, et a adopté sa classification; il a fait plus, il a ajouté les nouvelles sources minérales, avec leur analyse chimique. De nouveaux examens faits sur les eaux minérales anciennes, et connues depuis long-temps, enrichissent encore ce

traité, qui est distribué en six classes ; savoir, 1°. les eaux savonneuses ; 2°. les amères, et qui contiennent du natron ; 3°. les alkalines ; 4°. les muriatiques ; 5°. les sulphureuses ; 6°. les martiales. M. *Kuhn* traite savamment des parties constitutives de l'eau simple, et de celles qui offrent des parties minérales ; de leurs effets sur le corps humain. Il enseigne l'art de faire des eaux minérales, s'étend sur leurs vertus, usages et abus, et donne de très-sages conseils sur la diète que les malades doivent suivre, pendant l'usage des eaux et des bains, s'ils veulent en tirer des avantages pour le rétablissement de leur santé.

A treatise on medical and pharmaceutical chemistry, &c. *Traité de chimie médicale et pharmaceutique, et sur la matière médicale. On y a joint une traduction angloise de la nouvelle pharmacopée du collége royal des médecins de Londres de* 1788 *; par* DONALD MONRO, *docteur en médecine, médecin des armées britanniques, membre du collége royal des médecins, &c.* trois-volumes ; *in-8°. A Londres*, 1788.

22. M. *Monro* donnoit en 1758, 1759 et

1760, des leçons de médecine théorique et pratique ; ce fut pour servir à ces leçons qu'il composa le traité que nous annonçons. Le collége de médecine de Londres, ayant pris la résolution de donner une nouvelle édition de la Pharmacopée, qui porte son nom, M. *Monro* a cru que la publication de son travail pouvoit devenir utile. Il a donc revu et mis en ordre ses notes, et y ajouté ce qui lui a paru le plus important dans les découvertes faites en chimie et en pharmacie, depuis l'époque de ses leçons. Malgré ces additions, cet ouvrage est encore très-imparfait ; ce qui n'étonnera pas ceux qui font attention à la très-grande difficulté de s'approprier le travail d'autrui, lorsqu'on n'a pas constamment suivi les progrès d'une science. Cependant, malgré l'imperfection de l'ouvrage, on y trouve un grand nombre de choses excellentes, et qui seront de la plus grande utilité aux jeunes médecins. Nous nous contenterons d'en faire connoître quelques-unes.

Page 211, l'auteur rapporte d'après *Hoffmann*, les bons effets que produit dans les inflammations le nitre ammoniacal joint à la liqueur anodyne minérale.

Page 334, il décrit le *mercurius corrosivus albus fortior*. Le procédé qu'il donne est tiré de la matière médicale d'*Alston*. On obtient ce sel mercuriel, très-actif, en précipitant, avec l'alkali volatil, le mercure d'une solution de vif-argent dans l'acide nitreux, en redissolvant ce précipité dans

l'acide muriatique qu'on en sature, et en laissant ensuite évaporer. Les cristaux qu'on obtient sont d'une activité beaucoup plus grande que celle du sublimé corrosif. Ce qui rend probable que les vendeurs de spécifiques anti-vénériens le font entrer dans leurs compositions, qu'ils assurent ne contenir aucune parcelle de mercure, fraude qui est d'autant plus difficile à découvrir, qu'outre la très-petite quantité qu'ils ont besoin d'employer de ce mercure, sa présence est encore masquée par son union avec des substances mucilagineuses et sucrées.

En parlant, *page* 368 et suivante, de la poudre de *James*, M. *Monro* en donne la recette suivante, qu'il assure avoir été copiée des archives de la chancellerie où le docteur *James* l'a déposée, déclarant sous serment qu'elle est véritable, et n'ayant obtenu les lettres-patentes du débit exclusif de cette poudre qu'en conséquence de cette déclaration, « Prenez, dit-il, de l'antimoine, calcinez-le à un feu soutenu dans un vaisseau de terre, plat, non vernissé. Ajoutez-y par intervalles une quantité suffisante d'huile animale, et de son sel bien déphlegmés. Faites ensuite bouillir pendant un temps considérable dans du nitre fondu; séparez le nitre de la poudre, en les dissolvant dans l'eau ».

Parmi les autres remarques du docteur *Monro*, qui accompagnent cette recette, nous traduirons celle qui suit : « Plusieurs personnes ont cru que la poudre de *James* étoit un remède certain contre la fièvre,

et que le docteur *James* a guéri avec cette poudre la plupart des fiévreux qu'il a traités, et qui ont recouvré la santé. Mais c'étoit le quinquina, et non la poudre d'antimoine qui constituoit le remède dans lequel le docteur avoit la plus grande confiance dans le traitement des fièvres. Il ne donna sa poudre que pour nettoyer l'estomac et les intestins ; après quoi il faisoit avaler le quinquina en aussi grande quantité que le malade pouvoit le supporter. Le docteur étoit dans la persuasion que toutes les fièvres tenoient plus au moins de la nature des fièvres intermittentes, et que s'il y avoit de la possibilité de guérir une fièvre, l'écorce du Pérou étoit le remède propre à opérer cette guérison, et que, si la fièvre ne cédoit pas à cette écorce, il étoit sûr qu'elle résisteroit à tout autre remède quelconque, *comme il me l'a dit plus d'une fois quand j'ai traité conjointement avec lui des malades attaqués de fièvre* ».

Nous terminons cette notice en rapportant ce que M. *Monro* dit, concernant les effets de l'opium dans le traitement des maladies vénériennes.

« D'après ce que j'ai vu moi-même, et d'après ce que m'ont dit des médecins qui traitent un grand nombre de malades siphilitiques, je suis convaincu que l'opium, par lui-même, n'a jamais guéri de maladie vénérienne confirmée ; mais qu'il met seulement les malades, qui font usage du mercure, en état de continuer ces remèdes plus long-temps, et avec plus de facilité qu'ils n'auroient pu faire sans cela ; ensorte

qu'il ne contribue qu'indirectement à la guérison de la maladie; que toutes les fois que le mercure n'a plus d'effet, ou paroît causer des inconveniens, il est à propos de renoncer à l'usage de cette substance métallique, de prescrire au malade un régime adoucissant, une ample boisson de quelque liqueur délayante, de donner de l'opium pour abattre la trop grande irritabilité des nerfs ou l'irritabilité morbifique : car peu de temps après que les malades ont été mis à ce traitement, on voit souvent les ulcères se cicatriser, et le malade reprendre de jour en jour de nouvelles forces, comme je l'ai observé plus d'une fois : car dans ces cas, le virus vénérien est souvent expulsé, et la difficulté qu'ont les ulcéres de guérir ne vient que de la ténuité et de l'acrimonie des humeurs, causées par le mercure, et non par le virus vénérien qui pourroit encore séjourner dans le corps. D'autrefois, l'opium et les boissons adoucissantes qui facilitent la sécrétion des fluides tenus, par la peau et par les reins, paroissent entraîner avec elles le mercure et le virus ou l'acrimonie qui restent encore, sans que pour cela l'opium soit capable de guérir la maladie, lorsqu'elle est encore récente et en pleine vigueur ».

Inconvéniens du droit d'aînesse : ouvrage dans lequel on démontre que toute distinction entre les enfans d'une même famille, entraîne

une foule de maux politiques, moraux et physiques, &c. Par M. LANTHENAS, *D. M. de la Société des amis des noirs de Paris. A Paris, chez* Visse, *libraire, rue de la Harpe; un vol. in-8°. de 224 pages*, (impression de *Didot l'aîné.*)

23. Les effets physiques qu'on doit rapporter aux traitemens essuyés dans l'enfance et dans l'adolescence, ont frappé l'auteur de cet ouvrage dès ses premières études. On voit dans la sect. iv du chap. 2e, qu'il avoit fait, de ce sujet en 1784, l'objet d'une dissertation inaugurale pour son doctorat, dont le titre étoit : *An omnium morborum causæ prædisponentes, imò, quam sæpissimè, causæ proximæ, educationi adscribi debeant?*

Cette question est très-importante. En la traitant, M. *Lanthenas* ne manqua point de faire sentir quelle étoit l'influence des préjugés relatifs au droit d'aînesse, préjugés qu'il a maintenant voulu combattre plus particulièrement.

L'étude des causes éloignées qui modifient nos constitutions, est très-digne de l'attention du médecin ; et si l'on analyse bien ces causes, il n'est pas douteux qu'on n'en trouve qui sont absolument morales. Les méditations des sages influeront, probablement par la suite, plus qu'elles

n'ont encore fait sur les institutions humaines. M. *Lanthenas*, dans la note 5 qu'il a ajoutée à ce qu'il a dit de relatif à la médecine, dans l'ouvrage que nous annonçons, fait sentir que cette science, appliquée par les Gouvernemens, seroit infiniment plus utile qu'elle ne peut l'être, seulement exercée au lit des malades. Cette idée est certainement vraie. Jamais le moment ne fut plus favorable pour la développer. M. *Lanthenas* la propose aux méditations de ses confrères; et il les invite à faire connoître sur le sujet moral et politique qu'il a considéré en médecin, les observations particulières qu'ils pourroient avoir et qui confirmeroient les siennes.

Entwurf einer neuen theorie der anziehenden kræfte, &c. *Essai d'une théorie nouvelle des forces attractives de l'éther, de la chaleur et de la lumière; par* GEORGE-FRED. WERNER, *lieutenant du génie au service du Landgraf de Hesse-Darmstadt, professeur public de mathématiques à l'université de Giessen. A Francfort sur-le-Mein*, 1788.

24. On lit dans la nouvelle feuille hebdomadaire de médecine, publiée sous l'inspection de la Faculté de médecine de Giessen,

un extrait de cette brochure, communiqué par M. *Werner* lui-même au rédacteur de cette feuille. Nous allons en donner une traduction aussi fidèle qu'il nous sera possible.

« L'introduction contient quelques objets contre l'opinion, presque générale, sur l'existence d'une *matière de feu*. La seconde de ces objections, page 9 et suivantes, est sur-tout importante, et paroît renverser la doctrine *des capacités* adoptée jusqu'ici. Voici comment raisonne l'auteur. Il seroit bien possible, à en juger d'après l'analogie d'autres phénomènes de la nature, que tel corps eût plus, tel autre moins d'affinité avec la matière de la chaleur; que tel corps s'emparât d'une plus grande, et tel autre corps d'une moindre quantité de cette matière pour se l'unir à lui, de même que telle base alkaline ou métallique a besoin pour se saturer d'une plus grande quantité d'acide que telle autre. Ce *plus ou moins*, ou cette attraction, *d'après certaines proportions*, ne sauroit néanmoins avoir lieu qu'autant que les corps ne sont pas encore saturés, ou seulement jusqu'à ce qu'ils le soient. Dès que le point de saturation est atteint, l'attraction *proportionelle* n'a plus lieu, et un certain excédent de calorique, qui parviendroit aux corps après la saturation, se manifesteroit dans tous de la même manière : comme si l'on ajoutoit, aux sels neutres ou moyens, *saturés*, une certaine quantité d'acide ».

« Cependant s'il se trouvoit constamment de la *matière de la chaleur* libre, autant qu'il en

en faut pour saturer tous les corps, il n'y auroit pas de raison pour laquelle ils ne fussent pas saturés; et, dans ce cas, les prétendues capacités diverses s'évanouiroient ».

Mais s'il n'y a pas assez de calorique pour saturer tous les corps, il n'existe pas de *matière de la chaleur* libre, dont néanmoins on a besoin, pour l'explication de plusieurs phénomènes.

Les autres objections concernent l'impossibilité d'expliquer l'élasticité en admettant une matière de chaleur; l'évaporation de l'eau, &c. dans le vide, sans la coopération d'une chaleur adventice; la très-grande diversité de l'*expansibilité* de différens corps à un degré égal de chaleur, &c.

C'est *page* 16 que l'auteur expose sa propre théorie dont nous allons présenter un précis, autant qu'on peut le faire d'un ouvrage déja très-serré.

« Les premiers élémens ne sont pas tous de la même nature, mais originairement différens. Il y a des genres et des espèces parmi les élémens, comme il y en a parmi les animaux et parmi les végétaux ».

« Ces élémens ont une force attractive qui se distingue en *physique* (attraction élective) et en *mécanique*, telle que la gravité, &c. La premiére agit par choix et par inclination; l'autre ne paroît dirigée que par les masses ».

« La force attractive et sur-tout l'attraction elective, prouve que la matière a des inclinations et du sentiment, et par conséquent qu'elle vit ».

« La solidité a son principe dans l'attraction élective des élémens. Or comme entre des élémens de même espèce, il n'y a point d'attraction élective, l'union des élémens similaires est *absolument liquide*. Le principe de la plus ou moins grande fusibilité des corps git donc dans la qualité (la nature) plus ou moins simple ».

« Plus l'état d'une étoffe est simple, plus sa force attractive est grande, attendu que l'instinct (*penchant*) de la matière porte principalement vers la composition, et vers la formation des corps, et que par conséquent il est le moins satisfait dans le cas indiqué. C'est aussi pour cela que l'auteur appelle la force attractive physique, *instinct de composition*. Ce penchant décroît donc à mesure que la combinaison ou la saturation a lieu. C'est sur cette doctrine et sur celle des affinités qu'est fondée la *théorie des dissolutions et des précipitations* ».

Cette espèce d'étoffe (matière) ou cette espèce d'elément qui se trouve dans le monde en trop grande abondance pour qu'elle puisse entrer entièrement dans la composition des autres corps, dont par conséquent il en reste dans l'état simple, c'est l'*éther*. De cette qualité simple de l'éther suit sa fluidité absolue et sa force attractive (l'instinct de composition) ou sa vertu dissolvante. Quand l'éther a dissous une matière, le produit, ou cette solution, est de l'*air*. On comprend par là très-facilement la formation des airs, comme aussi la *corporisation* de ces airs (telle qu'on l'observe à la suite d'un mélange d'air nitreux

et d'air vital). Ce dernier phénomène n'est autre chose qu'une *précipitation* de l'éther. Au reste, les dissolutions et les précipitations qui se rapportent à l'éther sont fondées sur les mêmes principes que celles qui ont lieu à l'egard des autres dissolvans. L'auteur, pour plus de précision, appelle la propriété dissolvante de l'éther, *force solutive*, et la vertu copulative des autres élémens qui les réunit, *force unissante*. Elles sont opposées l'une à l'autre, comme cela est évident. Selon donc que la force solutive ou la force unissante domine, les corps solides et sensibles fournissent de l'air, ou l'air donne des corps sensibles ».

« Comme l'attraction physique n'a pas lieu entre les parties de l'ether, mais bien l'attraction mécanique, il n'y a pas de raison qui s'oppose à ce qu'elles se touchent. L'éther est donc fluide, mais non élastique. Toutefois, comme il attire des corps, qu'il se presse entre leurs parties, et que, s'il en est expulsé par la pression extérieure, il y rentre en conséquence de sa force attractive, il rend les corps *élastiques*, d'une manière semblable à l'eau qui communique l'élasticité à une éponge qu'on y trempe. *Il est donc le fondement de toute élasticité* ».

Toutes ces doctrines sont éclaircies par des exemples dans les § 50 et suiv. On y explique encore l'origine des vents.

« La chaleur est exclusivement engendrée par le mouvement, et de l'autre côté détruite par la seule résistance des corps; comme on le prouve aux §. 61 — 63. Par conséquent,

elle est elle-même un mouvement, non une matière, qui se laisse engendrer ou détruire. Ce mouvement est expliqué par l'action et la réaction des forces solutive et unissante. C'est donc d'une même manière que la chaleur s'engendre par le frottement, le martelage, et dans les compositions chimiques; c'est-à-dire que, dans les deux premiers cas, une force mécanique rapproche les parties au-delà de ce que demande l'équilibre des forces solutive et unissante. Dans le dernier cas, la chaleur s'engendre par un mouvement accéléré, et par l'excès qui résulte de cette force qui réunit les élémens attirans. Par ce moyen, on comprend l'origine de la *chaleur* dans toutes les combinaisons chimiques, et, *vice versa*, du *froid* à l'occasion des dissolutions »

« La lumière est un trémoussement de l'éther, de même que le son est un trémoussement de l'air. Par la complication de ces trémoussemens (*a*) et par les oscillations qui en résultent, il peut, si elles sont assez fortes et accélérées, s'engendrer, outre la chaleur, de la lumière. De là, la phosphorescence de la chaux vive, lorsqu'on l'humecte d'un peu d'eau; la lumière, lors de la combinaison de l'air vital avec le phlogistique, ou le feu, c'est-à-dire que les degrés de chaleur et de lumière sont déterminés dans chaque cas par le degré d'affinités des parties à unir; d'où il s'ensuit que l'air du feu et déphlogistiqué, ont la plus grande

(*a*) Cette phrase est absolument obscure dans l'original.

affinité ensemble, parce que, lors de leur union, il s'engendre la plus grande chaleur et la plus forte lumière».

Nous nous abstenons de toute espèce de réflexion qui pourroit se présenter à l'examen de ce précis, où nous ne voyons guère que de nouveaux embarras substitués à d'anciennes difficultés. Il faudroit méditer l'ouvrage même pour apprécier la théorie de l'auteur, et pouvoir en juger avec connoissance de cause.

Description des Gîtes de minérai, forges, salines, verreries, tréfileries, fabriques de fer-blanc, porcelaine, faïence, &c. de la haute et basse Alsace; par M. le baron de DIETRICH, *secrétaire général des Suisses et Grisons, membre de l'Académie royale des sciences, de la Société royale de Gottingue, et de celle des curieux de la nature de Berlin, commissaire du Roi à la visite des mines, des bouches à feu et des forêts du royaume;* troisième et quatrième partie; *volume in-4°. A Paris, chez* Didot le jeune,

libraire-imprimeur, quai des Augustins ; Didot, fils aîné, *rue Dauphine ; à Strasbourg, chez* Treuttel, *libraire.* De l'imprimerie de MONSIEUR, 1789.

25. Cet ouvrage, intéressant pour la minéralogie, mérite l'attention de tous ceux qui ont à cœur les progrès de cette belle partie de l'histoire naturelle.

NIC. JOSEPHI JACQUIN, selectarum stirpium americanarum historia, in qua ad Linnæanum systema determinatæ descriptæque sistuntur plantæ illæ, quas in insulis Martinicâ, Jamaïca, Domingo, aliisque, et in vicinâ continentis parte observavit rariores : cum approbatione auctoris ad exemplar majoris operis, Vindobonæ editi recusum. *A Manheim, dans la nouvelle librairie académique ; et se trouve à Strasbourg, chez* Am. Kœnig, 1788 ; *in*-8°. *de 363 pag. Prix 3 liv.*

26. La belle édition de cette flore américaine *in-folio*, avec 183 planches, pu-

bliée en 1763, étant rare et chère, M. *Jacquin* a consenti qu'elle soit réimprimée sous le format *in*-8° sans figures, afin qu'elle soit peu dispendieuse. Il en a confié le soin à M. *Medicus*, professeur de botanique, à Manheim.

Quoique *Plumier*, *Sloane* et *Brown*, aient déja fait connoître la plus grande partie des végétaux qui croissent à la Martinique, à la Jamaique, à Saint-Domingue et dans d'autres contrées voisines, M. *Jacquin* ne laisse pas de présenter, dans ce recueil, 450 nouvelles plantes rares, qu'il a recueillies lui-même, pendant les quatre années qu'il a résidé en Amérique. Il donne une description claire et précise de chacune. A la phrase caractéristique du chevalier *de Linné*, se trouve jointe la synonymie des autres botanistes, l'indication exacte des endroits où elles naissent, le temps de la fleuraison, leur culture particulière dans le jardin impérial des plantes de Vienne, et leur utilité dans la médecine et les arts.

Nous avons fait connoître, en 1787, (*a*) la matière médicale américaine du docteur *Schoepf*: comme il n'a point profité pour son ouvrage de celui de M. *Jacquin*, nous indiquerons les propriétés de quelques plantes, d'après la flore de ce dernier.

1°. La première plante, dont parle M. *Jacquin*, est l'*alpinia spicata* ou canne de rivière.

(*a*) *Voyez* Journal de méd. *tom.* lxx, *page* 359.

La décoction de sa racine et de son chaume, offre un puissant rafraîchissant contre la gonorrhée et d'autres maladies.

2°. *Justicia pectoralis*, appelée, par les insulaires de Saint-Domingue et de la Martinique, *herbe au charpentier*.

C'est une plante qui fleurit en janvier. Ses feuilles, écrasées avec du sel, sont vantées pour la guérison des blessures.

3°. *Tamarindus indica.*

Sa pulpe est transportée en Europe, et se trouve dans le commerce des drogues pharmaceutiques. On confit cette pulpe qui se retire du fruit de ce tamarinier aux Indes.

4°. *Scoparia dulcis.* Balai doux.

On emploie son infusion dans les maladies de poitrine.

5°. *Myginda uragoga.*

L'infusion et la décoction de la racine de cet arbre, sont très-diurétiques. Ce genre porte le nom de *François Myginol*, conseiller aulique, amateur de la botanique, et protecteur du jardin des plantes de Vienne.

6°. *Plumeria alba.* Frangipanier blanc.

On dit que la décoction de sa racine récente guérit le pian sans le secours du mercure.

7°. *Cordia sebestena.*

Son fruit récent est purgatif; séché à l'ombre, on le transporte dans les contrées éloignées.

8°. *Achras sapota.* Sapotillier.

Son fruit est en grande réputation dans la Martinique pour guérir de la dysurie, de la strangurie, et autres maladies semblables. Son écorce est astringente, et peut suppléer au quinquina contre les fièvres intermittentes.

9°. *Copaifera officinalis.*

C'est de cet arbre que découle le baume de Copahu.

L'infusion des feuilles, dans laquelle on délaie un jaune-d'œuf, pour des injections dans le canal de l'urethre, forme un excellent remède contre la gonorrhée.

10°. *Crotolaria annua.*

Les médecins prescrivent cette plante à la place de la scorsonère d'Europe.

11°. *Pterocarpus draco.*

C'est l'arbre qui donne la résine appelée *sang-dragon.* On fait, avec l'écorce du tronc et avec la résine, de petits cylindres propres à nétoyer les dents.

12°. *Spilanthes urens.*

La racine de cette plante imprime sur la langue une acrimonie semblable à celle de la pyrethre; aussi les habitans de Carthagène s'en servent-ils à sa place contre les maux de dents, et dans tous les cas où il faut provoquer le flux des humeurs.

13°. *Aristolochia anguicida.*

Le suc de la racine de cette aristoloche, jouit d'une propriété singulière sur les serpens; il faut lire, à son article, les savans détails de M. *Jacquin.*

14°. *Petitia domingensis.*

M. *Jacquin* a créé ce nouveau genre en l'honneur de *François Petit*, célebre chirurgien françois. On trouve cette plante dans les forêts de Saint-Domingue.

15°. *Chomelia spinosa.*

Cette plante, nouvellement connue, porte le nom de *Chomel*, médecin de Paris, qui a publié un traité des plantes usuelles.

Elle croît dans les bois de Carthagène; M. *Jacquin* l'a cultivée, durant plusieurs années, dans le jardin botanique de Vienne, où elle fleurissoit.

16°. *Laugieria odorata.*

Cette plante est consacrée à M. *Robert Laugier*, professeur de chimie et de botanique dans l'Université de Vienne, ancien directeur du jardin impérial des plantes, né à Nanci, capitale de la Lorraine.

17°. *Hiræa reclinata.*

Ce nom a été donné à cette plante pour honorer la mémoire de M. *Nicolas de la Hire*, de l'Académie royale des sciences de Paris.

18° *Geoffroea spinosa.*

L'on fait hommage de cette plante au célèbre *Claude-Joseph Geoffroy*, docteur régent de la Faculté de médecine de Paris, auteur du Traité de la *matière médicale.*

19°. *Gouania.*

Ce genre est dédié au célèbre M. *Antoine Gouan*, médecin, professeur royal de botanique, et directeur du jardin des plantes à Montpellier.

Le mérite de l'ouvrage de M. *Jacquin* est reconnu depuis long-temps.

CAROLI A LINNÉ, equit. aur. de Stella polari archiatri regii med. et botan. profess. Upsal. Acad. Parisin. Petrop. &c. Soc. Amœnitates Academicæ seu dissertationes variæ physicæ, medicæ, botanicæ, antehac seorsim editæ, nunc collectæ, et auctæ cum tabulis æneis; volumen sextum, editio secunda, curante D. CHRISTIANO DANIELE SCHREBERO, seren. Margg. Branderb. Onold. et Culmb. consil. Aul. med. bot. hist. nat. et œcon. P. P. O. in Acad. Erlangensi: *Aménités académiques, ou dissertations physiques, médicinales et botaniques de* CHARLES DE LINNÉ, *&c. seconde édition, Tome VI* (*a*). *A Erlangue, chez* Palm; *et se trouve à Strasbourg*,

(*a*) Les deux premiers volumes ont été annoncés dans ce Journal, *tom.* lxxiv, *pag.* 521.

Le troisième, *tom.* lxxv, *pag.* 359.

Le quatrième, *tom.* lxxix, *pag.* 323.

Le cinquième, *tom.* lxxx, *pag.* 296.

chez Kœnig, 1789; *in-8°. de 486 p. avec figures ; et à Paris, chez* Croullebois, *rue des Mathurins. Prix 6 liv.* 10 *sous en feuilles.*

27. Ce volume renferme vingt-quatre dissertations, que nous allons indiquer.

1°. *Générations douteuses.*

Les anciens mettoient parmi les générations équivoques, la naissance des animalcules, des insectes et des vers ; ils prétendoient que la fermentation, la putréfaction et diverses mixtions occasionnoient à volonté la naissance des puces, punaises et vermisseaux ; et que parmi les végétaux, les mousses et les champignons avoient à-peu-près une pareille origine. *Linné* rappelle sommairement dans cette dissertation, les animaux hybrides, ou mulâtres connus.

2°. *Police de la nature.*

L'harmonie, qui règne dans les trois grandes divisions des êtres organisés, éloigne toute transition brusque. On a observé, de tout temps, que les plus hautes montagnes, les collines, les vallons, les champs, renferment, soit en Europe, soit dans les Indes, soit dans les contrées boréales les plus froides, de la terre végétale, du sable, de l'argille, de la craie; les végétaux demandent leur sol particulier. Les galliacées présentent une nourriture attrayante aux oiseaux de proie, sur-tout à l'épervier, la brebis au loup, le cheval au tigre, le bœuf au lion :

les loix de la nature sont invariables, et ses écarts ne sont qu'accidentels.

3°. *Théses de médecine.*

Ce sont des données sur plusieurs points de botanique et d'histoire naturelle ; on y fait admirer la sagesse du Créateur sur les plantes qui sont répandues par-tout avec profusion, et sur les diverses métamorphoses des insectes.

4°. *Flore belgique.*

La Belgique est composée de sept provinces unies, qui sont, la Hollande, la Zélande, Utrecht, la Gueldre, Ovérissel, Groningue, et la Frise : on trouve réuni dans cette flore, l'énumération de toutes les plantes qui croissent spontanément dans ces diverses provinces. *Linné* rapporte que près du lac Harlem, se rencontre la lysimachie ponctuée, qui est une plante rare.

5°. *Anthropomorphes.*

Les animaux, dont la ressemblance approche le plus de l'espèce humaine, sont, sans contredit, la famille des singes, notamment le troglodite de *Bontius*, le lucifer d'*Aldrovande*, les satyres de *Tulpius*, et le pygmé d'*Edwars*; ces quatre singes, qui sont des espèces d'hommes sauvages, sont ici représentés d'après nature, ensemble leurs descriptions, habitudes, mœurs, les contrées qu'ils habitent.

6°. *Plantes rares d'Afrique.*

C'est d'après les collections des savans botanistes *Burmann* d'Amsterdam, que *Linné*

a dressé cet opuscule. Outre les phrases botaniques propres à chaque espèce, et les principaux noms, on y joint les caractères essentiels. Parmi ces plantes rares d'Afrique, nous remarquons le *glaïeul ailé*, la *scabieuse roide*, le *rossolis à fleurs de ciste*, le *muffle de veau bicorne*, la *buchnere africaine*, la *hermanne tréflée*, le *genêt des haies*, le *lupin à feuilles entières*, l'*épervière du Cap*, l'*immortelle embriquée*, le *seneçon à feuilles de pêcher*, l'*aulnée aromatique*, le *souci en arbre*, et la *cinéraire à feuilles de pêcher*.

7°. *Marché potager.*

Les choux, les carottes, les panais, les navets, les raves, l'asperge, la scorsonère, l'artichaux, le cardon, avec soixante autres plantes, qui forment la grande classe végétale propre à nous alimenter, sont les objets de cette dissertation.

8°. *Cantharide.*

L'histoire naturelle complète de cet insecte coléoptère, la manière de le préparer, ses vertus, ses propriétés médicinales, et son application tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, sont détaillées dans cette monographie.

9°. *Diète acidulaire.*

Ceux qui auront besoin de suivre ce régime, feront usage de salades, d'eaux minérales gazeuses, de fruits acides, d'oseille.

10°. *Usage du café.*

Nous avons plusieurs traités sur le café; malgré leur étendue, celui que nous annon-

çons ici mérite la préférence : l'histoire naturelle et médicale du cafier y est décrite avec précision ; le café est le grand ami des poètes et des auteurs. *Voltaire* en prenoit souvent jusqu'à dix tasses dans un jour. L'usage du café excite les urines, expulse les vents, tue les vers ; c'est un puissant céphalique.

11°. *Des enivrans.*

L'opium, la semence de pomme épineuse, la jusquiame, la *belladonne*, le safran, l'ivraie, sont les plus puissans enivrans soporifiques qui se trouvent dans le règne végétal. A l'énumération des enivrans, *Linné* ajoute quelques réflexions sur leur nature.

12°. *Morsure des serpens.*

Après l'exposé des reptiles les plus vénéneux, l'auteur indique les moyens de remédier à leur morsure, les principaux sont, les vomitifs, les sudorifiques, la racine de polygala de Virginie, la serpentaire, la pierre de serpent, l'huile d'olive, l'application des ventouses. Il dit un mot de la manière prétendue de charmer les couleuvres, et autres serpens.

13° *Termes de botanique.*

Ce Mémoire est consacré à l'explication des mots techniques : beaucoup de botanistes françois ont adopté cette nomenclature.

14°. *Alstroëmer.*

C'est l'histoire naturelle et botanique d'un nouveau genre de plante, auquel on a donné le nom de *Jean Alstroëmer*, con-

seiller du collége royal du commerce de Suède, et chevalier doré de l'Étoile polaire.

Ce genre fait partie de l'hexandrie monogynie, et ne comportoit, du temps de *Linné*, que trois espèces, mais, on en a découvert deux autres depuis; elles sont indigènes au Pérou.

La racine est propre contre les maladies auxquelles convient la salsepareille. L'alstroëmer se trouve gravée à la fin du volume.

15°. *Nectaire des fleurs.*

Cette partie de la fleur est si différente dans chaque famille, qu'on pourroit soupçonner qu'elle n'a pas un seul et même usage. Ce Mémoire explique avec précision l'usage de cet organe.

16°. *Fondemens de la fructification.*

Les attributs de la fructification sont d'abord le calice, la corolle, l'étamine et le pistil, qui forment la fleur; et le fruit qui succède offre avec lui un réceptacle, un péricarpe et des semences.

17°. *Réformation de la botanique.*

18°. *Prolepse sur les plantes.*

19°. *Fruits esculens.*

La totalité des fruits manducables se monte à cent trente-trois espèces. *Linné* en rapporte les diverses propriétés, la manière de les accommoder, lorsqu'on ne les mange pas cruds. Nous remarquerons que les baies de putier concassées servent, en Norwège, à donner une saveur agréable au vin et à l'eau-de-vie dans lesquels on les fait macérer.

20°. *Autre prolepse sur les plantes*, où l est question de leur nutrition, de l'origine et de l'évolution des bourgeons, du changement de la plante en semences et en embryons.

21°. *Centuries d'insectes.*

Les scarabées coccinelles, dermestes, chrisomèles, charançons, cantharides, cicindèles, grillons, cigales, punaises, papillons, phalènes, guépes, écrévisses, forment la plus grande partie des genres qui composent cette centurie.

22°. *Bois de quassie.*

Cet opuscule offre cinq chapitres. Il est fait mention dans le dernier, de plusieurs cas où, après avoir employé le quinquina sans succès, le bois de Surinam a été donné avec avantage contre la fièvre, la gô[illegible] lique d'estomac; la figure de cet arbre se trouve dans une planche gravée à la fin du volume.

23°. *Raphanie.*

On appelle *raphanie*, une maladie qui se manifeste par des mouvemens convulsifs irréguliers, et plutôt passagers que permanens, lesquels commencent toujours avec douleurs, démangeaison dans les membres, et qui sont de nature aiguë. Ce qu'il y a encore de particulier dans cette maladie, c'est qu'elle est contagieuse; il n'y a que les seuls enfans à la mamelle qui paroissent être à l'abri de sa contagion. Les malades conservent ordinairement l'usage de leurs

sens, à moins que la fièvre et les douleurs ne les jettent dans le délire.

L'opinion la plus vulgaire est que la cause de cette maladie est dûe à la graine d'une espèce de raifort champêtre, nommé par *Linné, raphanus raphanistrum,* laquelle, mêlée en trop grande abondance avec le pain ordinaire, devient délétère. *Linné* recommande contre cette maladie, la racine de petite valériane, celle d'angélique sauvage avec le nitre, le camphre, et le castoreum.

Cette dissertation renferme l'histoire de cette maladie, et la description du raifort champêtre, plante fort commune dans les bleds.

24°. *Genre des maladies.*

L'auteur, dans le style aphoristique qu'il [illegible] botanique, donne les signes [illegible]actéristiques de chaque genre de maladies.

De fatis faustis et infaustis chirurgiæ, nec non ipsius interdum indissolubili amicitia cum medicina cæterisque studiis liberalioribus ab ipsius origine ad nostra usque tempora, commentatio historia. *In*-8°. *A Copenhague*, 1788.

28. Il paroît par la signature mise au bas de la dédicace que l'auteur de cette production hétéroclite est M. *Riegel.* Il l'a di-

visée en deux parties : dans la première, il donne l'histoire générale de la chirurgie, depuis la création du monde, jusqu'à l'époque où elle a pris une nouvelle existence en France ; et dans la seconde, il présente l'histoire particulière de cet art en Danemark. Un style barbare et des absurdités multipliées, sont les seules choses par lesquelles cet écrit se distingue.

The duties of a regimental surgeon considered, &c. *Considérations sur les devoirs des chirurgiens-majors de régiment ; avec des observations sur les qualités générales qu'ils doivent avoir ; par R. HAMILTON, docteur en médecine ; in-8°. A Londres, chez* Johnson, 1788.

29. Il paroît que le régime des chirurgiens-majors des régimens est différent dans les troupes angloises, de celui qu'on a introduit dans les armées de France ; par conséquent, une partie des plaintes de M. *Hamilton*, portées contre ce régime, ne souffrent point d'application générale. Peut-être même qu'elles sont exagérées. Le reste de son ouvrage, concernant les qualités que doit avoir un chirurgien-major, et les

devoirs qu'il a à remplir, est d'une utilité plus étendue; et nous voyons avec plaisir qu'à cet égard plusieurs chirurgiens-majors des régimens en France, auroient pu fournir à l'auteur le modèle à copier pour tracer le tableau tel qui doit être.

Inwydings redevoering over her, &c. *Discours sur l'importance de la pharmacie, prononcé en latin le 29 novembre 1787, en l'université de Groningue; par M. P. DRIESSEN, trad. en allemand. A Amsterdam, chez* Langeveld, 1788; *in*-8°. *de* 47 *pag.*

30. Le discours de M. *Driessen* est de nature à devoir être lu par tous les apothicaires de la Hollande; mais comme la plupart d'entr'eux ne savent par la langue latine, le but de l'auteur n'étoit pas rempli. Le traducteur a donc rendu à la pharmacie un service essentiel, en mettant ce discours dans la langue du pays: le sujet mérite d'être connu; il est traité par un professeur éclairé qui en démontre l'importance.

AVIS.

Ephémérides pour servir à l'histoire de toutes les parties de l'art de guérir (a) ; par MM. Lassus et Pelletan, professeur du collége de chirurgie de Paris, &c.

Ces éphémérides formeront vingt-quatre cahiers par an, de trois feuilles d'impression in-8°. ; les cahiers paroîtront les premiers et 15 de chaque mois, à commencer

(a) Ce titre feroit croire que MM. *Lassus* et *Pelletan* se proposent d'ajouter de nouvelles connoissances à l'histoire de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie. Leurs vues sont différentes : ils annoncent, dans leur prospectus, qu'ils traiteront de toutes les matières qui concernent la pratique de l'*art iatrique.* Le mérite et la réputation de MM. *Lassus* et *Pelletan* donnent au public la persuasion qu'il y aura d'excellens articles dans un ouvrage périodique qu'ils rédigeront ; et ces articles, nous les consignerons chaque mois dans le Journal de médecine. Quant à ceux qui ne pourroient guère intéresser nos lecteurs, nous nous bornerons à les indiquer avec ou sans notice.

du premier mars 1790. On complétera les vingt-quatre cahiers d'ici au 15 décembre. La souscription est de 21 liv. par an, les cahiers rendus francs de port aux souscripteurs. On souscrit directement au bureau des éphémérides, rue de Touraine, faubourg Saint-Germain, n°. 5; c'est au même bureau qu'il faut adresser francs de port les lettres, l'argent et les paquets.

N°s. 1, 6, 11, 12, 18, 20, 22, 24, 26, 28, 22, M. GRUNWALD.

2, 3, 13, 14, 25, M. ROUSSEL.

4, 7, 8, 9, 10, 15, 16, 17, 19, 21, 26, 27, 30, M. WILLEMET.

TABLE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

De l'imprimerie de P. F. DIDOT jeune, 1790.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

MAI 1790.

HISTOIRE de la constitution médicale de l'automne 1786, et de l'année 1787; suivie de la description des pleuro-péripneumonies observées à Poitiers en 1788 et 1789. Par M. LAMARQUE, conseiller du Roi, docteur-régent de la Faculté de médecine en l'université de Poitiers, et médecin du premier bureau de charité:

Morbi in pluviarum magnitudine magnâ ex parte fiunt febres longæ, alvi profluvia, putredines, epilepsiæ, apoplexiæ et anginæ.

HIPP. *Aph.* 16, §. 3.

LE ciel fut habituellement couvert, l'air froid et humide pendant les quatre

derniers mois de l'année 1786. Vers l'équinoxe, le vent soufflant du Sud-Ouest, il survint de la pluie en abondance, qui continua jusqu'au 18 octobre. Alors le vent tourna au Nord, les gelées commencèrent, et l'atmosphère se refroidit de plus en plus.

Les 2, 3 et 4 novembre, le Nord-Ouest régnant, et le thermomètre étant à deux degrés au-dessous du terme de la congélation, il tomba beaucoup de neige qui resta une quinzaine sur la terre. Du 17 au 18, un vent d'Ouest, assez violent, nous amena le dégel et de la pluie qui dura le reste de la saison. En décembre, le temps et les vents furent variables. L'Ouest et le Sud dominèrent d'abord. Au solstice, le Nord prit l'empire; il nous procura de la neige et un froid assez vif; mais en janvier 1787, l'air se tempéra un peu, le froid fut supportable, et la neige fondit du 19 au 21, le vent étant au Sud. Pendant les derniers jours de ce mois et le cours entier de février, le Sud-Ouest souffla presque seul; ce mois fut souvent orageux et fort pluvieux.

Au commencement de mars, le Nord-Est parut sur l'horison, et la fin de l'hiver nous fit jouir de quelques beaux

jours ; mais au printemps, le ciel se couvrit, les vents du Midi remplacèrent les Septentrionaux et dominèrent toute l'année. Ils furent cependant assez inconstans en avril. Le Nord régna d'abord, le Nord-Est ensuite ; ce dernier fut interrompu par l'Ouest, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest qui se succédèrent, et nous donnèrent fréquemment de la pluie, de la grêle et des giboulées.

Le mois de mai ne fut pas moins nébuleux ; à peine put-on compter un seul beau jour dans tout son cours. Du 25 au 30, nous eûmes quinze fois de la pluie, et des giboulées continuelles. Le vent se tint à l'Ouest et au Sud-Ouest. Il tourna au Nord-Est le premier juin ; le ciel s'éclaircit, et nous eûmes quelques jours sereins. Nous espérions enfin avoir atteint le terme du mauvais temps, quand tout-à-coup, dans la nuit du 11 au 12, il survint une tempête considérable. Des éclairs sans nombre furent suivis de plusieurs coups de tonnerre assez violens, et il plut abondamment. Cet orage se renouvela cinq à six fois pendant le reste de ce mois, et la foudre tomba, le 14 et le 28, sur des édifices de cette ville.

Juillet nous donna à-peu-près les mêmes espérances et les mêmes résultats que le mois précédent ; les cinq premiers jours le vent fut au Nord et le ciel serein ; le 6, il devint nébuleux, et le Sud et Sud-Ouest reparurent. Le 14, l'orage recommença, le tonnerre gronda pendant long-temps, et il tomba de la grêle, qui fut suivie de pluies abondantes et de fraîcheurs. Cependant, à la fin de ce mois, la chaleur augmenta sensiblement, et devint extrême dans les premiers jours d'août ; car du 3 au 15, l'esprit de vin monta souvent au 26e degré du thermomètre de *Réaumur*. Pendant cet intervalle, le ciel fut beau, serein, le soleil ardent, et l'air sec. Le 17, le temps se couvrit, il plut un peu le 18, et la chaleur disparut aussi promptement qu'elle étoit venue. Les derniers jours de ce mois furent même assez frais, quoique le vent fût toujours au Midi ; il tourna au Nord le 28, mais il n'y resta guère. Le cinq septembre, il souffloit du Sud, comme avant le 28 août.

En automne, la pluie fut beaucoup plus fréquente et plus abondante qu'elle n'avoit été dans les saisons précédentes.

Le temps fut constamment nébuleux, sombre, pluvieux, le vent à l'Ouest ou Sud-Ouest, et l'air humide et froid jusqu'au 19 novembre. Du 20 au 21, le ciel s'éclaircit, le vent revint au Nord, et il gela pendant dix à douze nuits de suite. Le 29 au matin, le thermomètre marquoit deux degrés et demi au-dessous de zéro, et ce fut là le froid le plus vif, non-seulement de l'automne, mais même de l'hiver qui suivit. La température de décembre fut fort douce; le Sud régna constamment.

Le froid prématuré de l'automne de 1786 diminua prodigieusement le nombre des maladies qui avoient été fort répandues en été : elles cessèrent presque entièrement avec l'hiver; mais au printemps, on vit naître d'abord quelques fièvres éphémères, occasionnées par l'interception de la transpiration; elles se terminoient par des sueurs modérées, ou par des urines plus abondantes. Il parut ensuite des esquinancies, des apoplexies, quelques fièvres intermittentes, tierces, et double-tierces, et une espèce de fièvre continue catarrale putride, souvent compliquée de vers, et accompagnée d'éruptions pétéchiales.

Les maux de gorge ont le plus ordinairement attaqué les personnes d'un tempérament bilieux-sanguin, et celles d'une complexion humorale. Cette affection commençoit avec la fièvre qui, dans les premiers instans, étoit assez légère; mais bientôt elle prenoit de l'accroissement, et la fluxion augmentoit en proportion; les amigdales, les glandes maxillaires s'engorgeoient, s'enfloient; la langue se tuméfioit; la luette et l'arrière-bouche s'enflammoient; la déglutition devenoit douloureuse, difficile, quelquefois impossible, et les malades succomboient. J'en ai vu qui ont été suffoqués avant le deuxième jour. Heureusement le nombre de ces victimes n'a pas été très-multiplié, et communément cette terrible maladie a cédé aux efforts de l'art.

Les malades étoient plus tranquilles et moins fatigués pendant le jour, la fièvre étoit moins violente; mais elle redoubloit régulièrement tous les soirs, et la nuit étoit toujours fort orageuse: la difficulté d'avaler augmentoit; il survenoit une expectoration copieuse de matières épaisses, verdâtres et crues; en outre il y avoit des anxiétés, de

l'oppression, une stupeur considérable, et les malades n'avoient pas un instant de sommeil.

Lorsque l'état inflammatoire avoit été suffisamment combattu par la diète anti-phlogistique et par quelques saignées, ces accidens diminuoient; la fièvre se modéroit; la déglutition devenoit plus aisée, la respiration moins laborieuse, le pouls plus souple, plus égal, la bouche plus humectée, mais plus amére; la langue se chargeoit d'un limon blanchâtre très-épais, quelquefois elle se couvroit d'aphthes, ou il paroissoit sur ses bords de petits boutons qui incommodoient beaucoup. Succédoient immédiatement tension des hypoçondres, sentiment de pesanteur et de plénitude vers l'estomac, ou des vomissemens spontanés de matières porracées, qui soulageoient.

Ces derniers symptômes demandoient les remèdes qui évacuent le systême gastrique; aussi à ce période employoit-on, avec succès, les émétiques; il étoit même souvent avantageux de les répéter; ou, après que l'estomac avoit été un peu débarrassé, on les combinoit avec les cathartiques. Cette maladie bien prise dès son principe,

et traitée ensuite selon la méthode que nous indiquons, parvint rarement au quatorzième jour.

Les apoplexies furent communes et souvent mortelles. Les moins graves furent suivies d'hémiplégie, et la médecine triompha le plus souvent de cette dernière maladie, par l'action combinée des purgatifs et des vésicatoires.

Les fièvres continues régnèrent plus particulièrement dans un faubourg au Sud-Est de la ville, abritée des vents d'Est et de Nord-Est par une colline, au bas de laquelle il se trouve situé, et où il est très-exposé à ceux de l'Ouest et du Sud-Ouest.

Ces fièvres débutoient communément par des maux de cœur, un grand abattement, des sueurs froides et gluantes; quelquefois les malades tomboient en léthargie dès le commencement; le plus souvent ils éprouvoient une céphalalgie violente, qu'ils exprimoient en disant qu'on leur partageoit le crâne en deux. Ils se plaignoient en outre de douleurs dans les reins et dans les membres, d'envies de vomir fatigantes, mais vaines, et d'un poids accablant dans le creux de l'estomac. La respira-

tion étoit laborieuse, l'haleine chaude, les yeux battus, la langue blanche, la bouche pâteuse et les urines pâles.

On observoit fort communément, sur-tout pendant l'exacerbation de la fièvre, une petite toux sèche stomachale, qui étoit un indice assuré de la présence des vers.

Du cinquième au septième jour, la langue se desséchoit, noircissoit; les yeux devenoient fixes, hagards; le pouls serré, tremblottant, convulsif, intermittent; les urines rares, rouges, épaisses, et les selles d'une puanteur insoutenable. Bientôt le ventre se tendoit; il survenoit des inquiétudes dans les membres, des anxiétés précordiales, un délire sourd, ou une espèce d'assoupissement fréquemment interrompu par des songes effrayans.

Cet état étoit suivi de sueurs partielles, et d'une éruption de petites taches purpurines clair-semées, qui se montroient d'abord aux flancs, à la poitrine, de-là au col et aux bras.

Les malades, qui avoient négligé en d'appeler des secours, ou à qui on avoit donné de mal-entendus; ceux qui n'avoient pas rigoureusement observé le régime, ou qui avoient re-

fusé de prendre les médicamens convenables à leur situation, périssoient ordinairement le neuvième ou le onzième jour. Les plus dociles, au contraire, commençoient après ce terme à ressentir les bons effets des remèdes qu'on leur avoit administrés. Le pouls se développoit; le mal de tête diminuoit; le sommeil paroissoit plus tranquille, la fièvre plus modérée; le délire cessoit; la langue s'humectoit; l'expectoration devenoit plus facile; les crachats prenoient de la consistance, ainsi que les matières fécales; les urines présentoient des signes de coction; tout enfin annonçoit une crise salutaire, qui arrivoit le 14, le 17, ou au plus tard le 21, par des sueurs modérées qui terminoient la maladie.

Une diète tenue, humectante; une boisson copieuse, rafraîchissante, acidulée ou nitrée, des lavemens émolliens anti-septiques fréquens; en outre, les émétiques dès le premier jour; ensuite les purgatifs minoratifs répétés, combinés avec les vermifuges; le camphre enfin, et les vésicatoires, lorsque l'assoupissement du malade ou l'affaissement du pouls pouvoient donner des craintes, ont presque toujours con-

duit cette maladie à la fin la plus satisfaisante.

Il nous est arrivé quelquefois, dans le commencement, d'avoir recours à la saignée ; mais elle nous a paru généralement plus nuisible qu'utile. Le soulagement, qu'elle procuroit, n'étoit que momentané ; elle affoiblissoit presque toujours beaucoup le malade, et prolongeoit la maladie.

Pendant le cours entier du printemps et de l'été, il y eut plusieurs femmes en couches atteintes de fièvre puerpérale. Quelques-unes en périrent, soit qu'on méconnût leur mal dans le principe, soit qu'on leur administrât trop tard les remèdes convenables. Cette fièvre n'attendit pas toujours au troisième jour à se déclarer. Elle se montra quelquefois dix, douze ou quinze heures après l'accouchement. Elle ne fut pour lors ni longue, ni dangereuse ; une seule prise d'ipécacuanha, donnée dès qu'elle se déclara, quelques lavemens émolliens, et l'usage des potions huileuses, rendues incisives par le moyen du kermès, l'ont terminée avant le cinquième jour.

Le plus ordinairement cette maladie suivit la marche observée et décrite

par MM. les médecins de l'hôtel-dieu de Paris; et la méthode curative indiquée par M. *Doulcet* fut couronnée des plus heureux succès.

J'ai cependant rencontré quelques circonstances accompagnées d'accidens particuliers, où j'ai été obligé de m'éloigner plus ou moins du traitement ordinaire : en voici un exemple qui m'a paru singulier.

Fièvre puerpérale.

Le 15 mai 1787, je vis une pauvre femme, âgée d'une trentaine d'années, d'un tempérament phlegmatique, d'une constitution fort délicate, et dont la colonne vertébrale forme une vraie S. romaine. Elle étoit accouchée, du 11 au 12 du même mois, de deux enfans, dont l'un étoit mort dans le travail, et l'autre ne survécut que quatre jours. L'accouchement avoit été si laborieux et les pertes si considérables, qu'elle étoit tombée en syncope en donnant le jour au dernier, qui étoit venu au monde douze à quinze heures après le premier. Revenant de cet évanouissement, dans lequel elle étoit restée plusieurs heures, elle fit

d'inutiles efforts pour mouvoir le bras et la jambe gauches. A dater de ce moment, les lochies n'avoient plus coulé, les selles s'étoient supprimées, les urines étoient devenues rouges et peu abondantes.

Je trouvai la fièvre assez forte, le pouls petit, concentré, le bas ventre météorisé et un peu douloureux, les seins flétris, la langue sale, un peu sèche. La malade n'avoit pu dormir depuis son accouchement; elle se plaignoit d'une douleur très-aiguë dans la jambe gauche, et d'un embarras considérable dans la gorge qui empêchoit la déglutition. Les amigdales me parurent engorgées, et la jambe œdématiée.

Malgré les complications de cette maladie, il étoit aisé de voir que le lait en étoit la source, et que c'étoit là vraiment une espéce de fièvre puerpérale : l'expérience m'avoit démontré les admirables effets de l'ipécacuanha en pareille occurrence; je n'osois cependant le prescrire à cette malheureuse. Elle étoit si foible que je craignois qu'elle ne périt dans l'action de ce remède. Je balançai long-temps; enfin, après bien des considérations, je finis

par ordonner la potion huileuse-incisive indiquée par M. *Doulcet*, une boisson rafraîchissante apéritive et nitrée, des lavemens émolliens, et des fomentations de même nature sur le bas-ventre.

Peu satisfait des moyens que je venois d'indiquer, et sentant bien leur insuffisance, je me rendis chez notre respectable doyen, M. *Pallu*, médecin breveté du roi, et en chef des épidémies du Poitou. Je lui fis part du sujet de ma visite, de la perplexité où j'étois, et je lui demandai son avis. Ce médecin me dit que je perdois un temps irréparable, et que je devois, sans m'inquiéter des clameurs populaires, faire prendre sans retard, à ma malade, l'ipécacuanha, remède dont les succès, en pareil cas, sont attestés par des faits aussi authentiques que multipliés. Eh! qu'importe en effet au médecin honnête d'entendre l'aveuglement ou l'impéritie censurer sa conduite, le taxer d'imprudence, de témérité, lorsqu'il est vraiment exempt de blâme, qu'il a satisfait à son devoir, et que sa consience lui dicte d'agir?

D'aprés un conseil aussi éclairé, je n'hésitai plus : je courus chez la ma-

lade, et je donnai l'ipécacuanha. J'en fis prendre trois doses d'heure en heure, de huit grains chacune, sans obtenir une seule évacuation : il excita à peine quelques nausées.

Le lendemain 16, je donnai un scrupule d'ipécacuanha en une seule dose dans une verrée d'eau de bourrache, avec deux onces de manne, deux gros de sel d'Epsom, et un gros de cristal minéral; mais cet évacuant, auquel on avoit fait succéder des lavemens émolliens répétés, une boisson abondante et la potion huileuse, prise par cuillerée d'heure en heure, dans laquelle j'avois fait mettre une double dose du kermès, ne produisit cependant aucun effet. Le ventre resta constamment resserré.

L'inefficacité de ces secours, l'augmentation sensible du mal, et la crainte de voir succomber ma malade, me déterminèrent à proposer l'allaitement, comme devant détourner, du côté des mamelles, l'humeur laiteuse qui engorgeoit le système vasculaire. En conséquence, on chercha un jeune chien encore à la mamelle; après l'avoir fait jeûner, on lui présenta le mamelon de la malade, qu'il saisit avec avidité,

et qu'il suça vivement et constamment, quoiqu'il ne parût rien tirer dans les premiers instans; mais à force de chatouiller, d'agacer, de sucer cet organe, l'humeur laiteuse reprit son cours ordinaire, et les seins se remplirent.

Le 17, je trouvai les mamelles assez gonflées; le nouveau nourrisson avoit souvent et amplement tetté toute la nuit, et la malade avoit dormi pendant une heure et demie sans interruption. A mesure que le lait s'évacuoit, les accidens devenoient moins alarmans : les urines étoient moins rouges, et couloient plus abondamment; le pouls s'étoit un peu relevé, les douleurs de la jambe étoient moins violentes, et la déglutition s'opéroit plus aisément. Je fis donner dans la journée trois lavemens émolliens, dans chacun desquels on fondit une petite poignée de sel de cuisine. Ces remèdes procurèrent enfin trois déjections copieuses très-fétides.

Le 18, je purgeai avec un minoratif et dix grains d'ipécacuanha. J'obtins six selles laiteuses très-abondantes et toujours très-fétides.

Le 19, je revins aux lavemens, j'in-

sistai sur l'usage de la potion huileuse ; le ventre continua à être libre, et le météorisme diminua.

Le 20, je réitérai la purgation avec succès. Les vidanges reparurent à la suite de l'action de ce dernier remède, et la malade commença à remuer les doigts du pied et de la main affectés.

Je soutins les évacuations alvines jusqu'au 30, qu'elles parurent plus consistantes et moins fétides. A cette époque, la malade demanda à manger ; elle commençoit à se servir un peu de ses membres ; elle sortit du lit le premier juin ; et le 19 du même mois, elle se crut assez forte pour aller à la messe, se faire relever. Depuis ce moment elle a repris ses occupations ; elle se sert passablement bien de son bras, mais il lui est toujours resté beaucoup de foiblesse dans la jambe.

Outre les maladies dont je viens de donner le tableau, je vis, dans le cours du mois de mai, quelques coliques qui, participant la plupart de la nature des affections de la constitution régnante, demandoient à-peu-près les mêmes secours. J'eus cependant occasion d'en observer une espèce peu com-

mune, dont le détail ne sera peut-être pas déplacé.

Colique bilieuse et vermineuse.

Je fus mandé par un homme du peuple, d'un tempérament atrabilaire, âgé de qnarante-cinq à cinquante ans, tourmenté depuis cinq à six jours d'une colique violente qui ne lui donnoit aucun relâche. Il avoit pris, me dit-il, beaucoup d'huile, plusieurs lavemens; il s'étoit purgé deux fois, et ces différens remèdes n'ayant procuré aucun amendement à son mal, il me fit appeler.

Il se plaignoit de ne pouvoir dormir ni jour, ni nuit, de ressentir un feu dévorant dans les entrailles, et une ardeur extrême dans l'urètre en urinant; d'avoir la bouche fort amère, et de ne pouvoir se tenir assis, tant étoit grande la douleur qu'il éprouvoit dans cette situation. La fièvre étoit modérée, le pouls profond, petit et fréquent; les muscles du bas-ventre étoient durs, tendus et resserrés en dedans, comme il arrive dans la colique des peintres ou de Poitou; on ne pouvoit les comprimer, sans occasionner la plus vive douleur; la respiration étoit gê-

née, laborieuse ; les urines fort chargées et rares ; la langue noire, quoique humectée.

Je proposai les bains tièdes, mais on ne put avoir de baignoire, et il fallut se contenter d'user de fomentations émollientes, de lavemens que je fis répéter d'heure en heure, et d'une boisson copieuse d'infusion légère de camomille romaine. Les lavemens, administrés avec constance toute la journée, entraînèrent quelques matières atrabilaires et glaireuses ; le malade rendit beaucoup de vents par le haut, et le soir, il parut de la sueur qui le soulagea ; mais cette excrétion cutanée ne fut ni abondante, ni de longue durée ; car le lendemain matin, elle avoit disparu, et les douleurs d'entrailles persévéroient ; mais elles étoient moins fortes. On continua les remèdes de la veille ; ils eurent moins d'efficacité, et le mal ne se calmoit un instant, que pour se faire ressentir dans la suite avec plus de violence.

Le troisième jour, on trouva une baignoire, et le malade, prit deux bains d'une heure et demie chaque. Il en prit trois le lendemain, et, à la

suite de ces cinq bains, on commença à apercevoir un peu de détente. Le bas-ventre étoit moins douloureux, et les muscles moins durs, moins resserrés; les urines passoient avec plus d'abondance et moins d'ardeur; le malade pouvoit se tenir quelques minutes sur son séant; sa langue étoit moins noire, mais beaucoup plus épaisse, et la bouche plus amère.

Le 5, je fis donner quelques verrées d'eau de casse émétisée, qui évacuèrent beaucoup de matières bilieuses et glaireuses, plusieurs vers lombrics et une prodigieuse quantité de vents. Le 6, on revint aux bains; le 7, je purgeai avec le séné, la manne et le semen-contra; et j'obtins à peu près le même résultat que le 5. J'ai employé alternativement ces moyens pendant dix à douze jours, et le malade s'est parfaitement rétabli.

Cet homme a rendu un si grand nombre de vers, qu'il m'a été impossible de les faire compter exactement; mais cet accident ne lui a pas été particulier. Il a été commun à tous les individus jeunes ou vieux, qui ont été pris de la maladie régnante; j'ai

connu plusieurs personnes, sur-tout parmi le peuple, qui, dans l'espace de dix à douze jours de maladie, en ont rendu dix à douze douzaines, de la grosseur du tuyau d'une plume à écrire, et de la longueur de six à sept pouces. En général, cette complication a été plus alarmante que dangereuse.

Aux approches de l'été, les affections bilieuses succédèrent aux affections catarrales; les éruptions pétéchiales devinrent moins communes; les fièvres putrides furent plus aiguës, plus vives et plus promptement terminées.

Après les chaleurs du mois d'août, les fiévres intermittentes se répandirent davantage, et furent plus longues et plus opiniâtres; elles étoient presque toujours accompagnées de vives douleurs de tête, et compliquées de vers, de même que les continues.

Les redoublemens commençoient par des frissons qui duroient quelquefois trois ou quatre heures. Ce froid étoit suivi d'une chaleur extrême, pendant laquelle les malades tomboient dans l'assoupissement ou dans le délire. Cet état continuoit souvent douze ou quinze heures; enfin la fièvre se mo-

déroit, et l'accès finissoit par une sueur excessive. Cette dernière circonstance m'a fréquemment obligé de faire lever mes malades, et de les exposer à l'air frais. Cette transpiration étant un peu diminuée, je leur donnois l'émétique, et les purgeois ensuite tous les jours d'intermission. Avec les seuls purgatifs, ainsi répétés, j'ai constamment réussi à guérir, souvent même avant le septième paroxisme, ces fièvres effrayantes, qui sans ces moyens devenoient promptement continues, et étoient d'autant plus dangereuses, qu'on avoit perdu plus de temps dans l'inaction.

La chaleur excessive des premiers jours du mois d'août fut funeste à quelques moissonneurs des environs, qui périrent subitement de coups de soleil. On eut peut-être ravi à la mort ces malheureuses victimes, si on leur eût fait éprouver sur-le-champ, le traitement accoutumé des médecins persans dans la fièvre *de Bander* (*a*).

(*a*) Il règne en Perse aux environs de *Bander-Abassy*, une espèce de maladie épidémique, qu'on nomme *fièvre de Bander*; elle attaque sur-tout les voyageurs, et les gens qui se trouvent obligés de rester long-

Les fraîcheurs qui suivirent immédiatement la chaleur extrême des premiers jours du mois d'août, firent reparoître les maladies catarrales; la dyssenterie fut la première qui se montra: elle fut fort commune en septembre,

---

temps exposés aux rayons brûlans du soleil. Ils tombent tout-à-coup en asphyxie, comme s'ils étoient suffoqués par une inspiration d'air méphitique, et périssent promptement, si on ne se hâte de les secourir. Aussitôt qu'on s'aperçoit de leur chûte, on les saisit sans perdre de temps, et on les transporte dans un lieu ombragé et frais; là on les déshabille, on les étend nuds sur la terre, et on charge un homme de les arroser de la tête aux pieds avec de l'eau froide. Cette aspersion les rappelle bientôt à la vie; alors on leur présente, et on leur fait boire une immense quantité d'eau de *saule*, ou d'autres liqueurs rafraîchissantes. On donne pour nourriture à ces malades des melons, des concombres, des poires, des oranges, &c.; et avec ces moyens, les médecins du pays opèrent des cures aussi promptes qu'assurées. Cette pratique a sans doute besoin de quelques modifications dans nos climats tempérés; mais quant au fond, j'estime ou qu'elle n'est pas généralement assez connue, ou qu'elle est trop négligée en Europe, et qu'on en pourroit souvent tirer de grands avantages. Voyez *Journal. de méd.* tom. lxvj, pag. 460; et tom. lxvij, pag. 63.

diminua beaucoup en octobre, et cessa entièrement en novembre. Cette maladie eut rarement des suites fâcheuses chez ceux qui furent traités méthodiquement. Je n'ai vu périr que quelques enfans de la dernière classe du peuple, à qui on ne pouvoit faire prendre ni émétique, ni purgatifs, parce que leurs parens s'y opposoient, et leur donnoient en revanche des astringens, du vin et de la viande.

La petite vérole et la rougeole se répandirent à-peu-près à la même époque que la dyssenterie. Ces maladies furent assez fréquentes toute l'année suivante, et habituellement bénignes.

La rougeole n'attaqua pas seulement les enfans comme à son ordinaire, elle devint commune à tous les âges.

Rougeole.

J'en ai moi-même été atteint : après avoir été pendant quelques jours sans appétit, avec un mal-aise général et de grandes lassitudes dans les membres, il me survint une toux stomacale, un mal de tête assez violent, et quelques envies de vomir ; enfin la fièvre me prit,

prit, et je passai la nuit entière sans fermer l'œil, éternuant, toussant sans relâche, crachant et mouchant beaucoup de matières aqueuses d'une acrimonie inexprimable.

Vers le troisième jour, la fièvre devint plus forte, la toux plus fatigante; l'accablement fut considérable, et la nuit orageuse; l'éruption fut la suite de cette *exacerbation*; et à mesure qu'elle parut, la fièvre et la toux se modérèrent; le sommeil revint, quoique souvent interrompu par des *rêvasseries*, ou par des quintes de toux.

J'ai pris l'ipécacuanha; j'ai été purgé deux fois après la dessiccation, et je me suis très-promptement rétabli. Les malades, au contraire, qui ont refusé de se purger à ce période, ont été fatigués pendant long-temps de toux stomachale, qui a même quelquefois dégénéré en coqueluche.

Les fièvres putrides ont été fort longues en automne; j'en ai vu qui n'ont été jugées que du trente-six au quarantième jour. Les intermittentes sont devenues plus nombreuses et plus difficiles à guérir.

Dans cette saison, les vieillards ont fréquemment succombé à l'apo-

plexie ; l'âge viril a été atteint d'esquinancies humorales, et l'enfance de coqueluche. Cette dernière affection a communément occasionné des obstructions dans les viscères du bas-ventre, ou des diarrhées séreuses, aux enfans qui n'ont pas été convenablement soignés. Elle a été rarement meurtrière; mais toujours très-longue, et fort difficile à déraciner.

Pleuro-péripneumonies, en 1788 *et* 1789.

Nec lex, *cave, ne purgans medicamentum in pleuritide exhibeas*, suprema habenda.
VAN DEN BOSCH, *Histor. const. Epid. vermin.*

A la suite de l'hiver doux et tempéré de 1788, il se déclara dans cette ville une espèce de fluxion de poitrine, qui a constamment régné, depuis cette époque, au printemps et dans l'automne. Cette maladie, quoique toujours la même dans le fait, et cédant aux mêmes moyens curatifs, n'a pas eu une marche uniforme chez tous les individus.

Communément la douleur de côté, la difficulté de respirer, la toux et le crachement de sang, ont paru immédiatement avec la fièvre ; quelquefois

ces accidens ne sont survenus que deux ou trois jours après.

Cette fièvre, ordinairement assez vive, ne conservoit pas sans interruption la même intensité ; elle diminuoit un peu le matin, et redoubloit le soir, comme il arrive, plus ou moins sensiblement, dans toutes les fièvres putrides (*a*).

Chaque redoublement, présentant régulièrement le type *tiercénaire*, de façon que le premier répondoit au troisième, et le second au quatrième, étoit marqué par des anxiétés précordiales, un grand mal de tête, des douleurs dans les lombes et dans les membres, des envies de vomir, et par un frisson léger, qui étoit bientôt suivi d'une chaleur ardente et d'une sécheresse générale. Pendant la nuit l'orage augmentoit encore, l'oppression devenoit considérable, et la toux si fréquente, qu'elle ne permettoit pas un seul instant de repos.

(a) *Febres ad remissiones eò proniores sunt ; quò magis à colluvie impurâ, in primis viis contentâ pendent.*

SELLE, Rudiment. pyret.

Un mal-aise général, de l'engourdissement dans les membres, un sentiment de pesanteur à la tête et vers la région épigastrique, une certaine gêne dans la respiration, des horripilations vagues, étoient les avant-coureurs assurés de cette maladie. A ce prélude succédoient une fièvre assez forte, une douleur sourde, quelquefois aiguë et lancinante sous l'une ou l'autre mamelle, dans le dos ou à l'épaule droite, changeant souvent et facilement de place; une respiration fréquente et laborieuse; une toux continuelle et vive; une expectoration abondante de matières crues, aqueuses, blanchâtres ou jaunâtres, plus ou moins mêlées de sang; un pouls petit et dur; une peau ardente, sèche, et laissant aux doigts une certaine impression fort difficile à exprimer, mais que tous les médecins cliniques savent bien distinguer.

Dès la seconde ou troisième nuit, les hypocondres se tendoient, le bas-ventre se météorisoit, et devenoit sensible au toucher, sur-tout vers le cartilage xiphoïde; la langue et les dents se desséchoient; enfin les crachats se supprimoient, ainsi que les urines; les yeux paroissoient jaunes, fixes, hagards,

enfoncés dans les orbites; la face olivâtre ; le pouls devenoit irrégulier, convulsif, intermittent; les mâchoires se resserroient, et le hoquet et la sueur froide qui survenoient alors, annonçoient le moment du trépas, qui arrivoit quelquefois dès le troisième jour, plus souvent le cinquième ou le septième, rarement le neuvième ou le onzième : ce terme passé, les malades se rétablissoient; mais presque tous ceux qui ont laissé s'écouler deux jours entiers sans appeler du secours, ont succombé. Dans les trois premières vingt-quatre heures, le mal faisoit communément des progrés auxquels la nature et l'art réunis ne pouvoient plus s'opposer.

Il ne sera pas, je pense, hors de propos d'ajouter à cet exposé général, quelques exemples particuliers des modifications principales que cette maladie a le plus constamment présentées, et d'indiquer le traitement que j'ai employé.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Le 14 décembre 1788, je vis la femme du nommé *Courtois*, jardinier, âgée de 43 ou 44 ans, d'un tempé-

rament bilieux-sanguin, et d'une assez foible constitution. La fièvre la tenoit depuis trois jours, lorsque tout d'un coup, pendant la nuit, elle fut réveillée par une douleur vive et brûlante sous la mamelle droite, qui l'empêchoit de respirer (*a*), et qui la détermina à me faire appeler. Elle toussoit à chaque instant, et crachoit avec peine quelques matières épaissies, de couleur de safran, teintes d'un sang écumeux. Je trouvai le pouls dur, petit et tendu; la fièvre assez forte, les hypocondres élevés et l'accablement considérable; la figure et les yeux paroissoient rouges, enflammés; la langue étoit fort chargée, la peau aride et la bouche très-amère. Elle avoit été purgée la veille, et elle devoit l'être encore le jour même. Je la fis saigner sans perdre de temps, et elle prit immédiatement après quatre grains d'émétique dans trois verres

---

(*a*) La maladie a commencé à-peu-près de la même manière chez, 1°. la servante de M. *Arivé;* 2°. le nommé *Potteron;* 3°. *L. Barraud;* 4°. la D[elle] *Pineau;* 5°. un vigneron du quartier de la tranchée. Les trois premiers n'ont pas été saignés, les deux derniers l'ont été; il a même fallu leur appliquer un vésicatoire sur le point douloureux.

d'eau de casse, qu'on lui donna d'heure en heure.

Ce remède procura un vomissement abondant et des selles copieuses. La malade s'en trouva tellement soulagée, et dormit si tranquillement la nuit qui suivit, que se croyant déja hors d'affaire, quoique la fièvre persévérât, elle refusa opiniâtrément, le 15 au matin, de prendre un minoratif que j'avois prescrit. Le calme continua une partie de la journée; mais le soir, la fièvre redoubla avec violence, et l'orage qui en fut la suite, démontra à cette pauvre femme combien sa sécurité étoit mal fondée: le point de côté se renouvella avec sa première intensité; la respiration devint très-laborieuse, la toux continuelle et les crachats fort rares, gluants, saffranés, et toujours sanguinolens.

Le 16 au matin, la malade étoit fort agitée; la fièvre étoit assez forte; le pouls fréquent, dur, embarrassé; la face d'un rouge cramoisi; les yeux étoient étincelans, fixes, hagards; la langue et la peau fort arides, et le bas-ventre météorisé.

On réitéra la saignée, et je fis prendre de suite un minoratif, dans lequel

on fondit un grain d'émétique. Les déjections alvines furent copieuses, et le calme reparut. Depuis ce moment, la malade devint plus docile; elle exécuta ponctuellement mes ordonnances: je la purgeai trois jours sans interruption, après lesquels je lui laissai un jour d'intervalle; elle prit ainsi sept potions minoratives, et fut guérie avant le dix-septième, sans qu'il eût paru aucune autre crise que celle que j'ai déterminée par les selles.

IIe. OBSERVATION.

Le dernier novembre 1789, le nommé *Brouard*, journalier, âgé de 36 à 40 ans, d'un tempérament bilieux-mélancolique, fut pris de la fièvre avec grand mal au cœur, aux reins et à la tête; il avoit une toux fatigante et continuelle; une expectoration abondante de matières crues, aqueuses, sanguinolentes, et une douleur vive entre les deux seins, laquelle s'étendoit sous le *sternum* jusqu'au creux de l'estomac.

Je le vis le premier décembre. Le chirurgien qui m'avoit précédé lui avoit tiré du sang, qui me parut dissous, rouge et peu consistant, ne pré-

sentant aucun signe inflammatoire. Après cette saignée, il lui avoit fait prendre un purgatif, qui ne produisit que peu d'effet, et ne fut suivi d'aucun amendement.

Après l'action de ce remède, le malade se plaignit d'envies de vomir, d'amertume à la bouche, de pesanteur à l'estomac, de difficulté de respirer. Je lui fis prendre par cuillerées, d'heure en heure, une potion composée avec deux onces d'huile d'amandes douces, autant de sirop de guimauve, trois onces de suc de bourrache, un grain d'émétique et dix grains de kermès. Le malade évacua, par haut et par bas, beaucoup de bile verte, épaisse, mêlée de quelques vers lombrics; et il parut un peu de mieux.

Le 2, à ma visite du matin, je trouvai le malade assez tranquille; la douleur de poitrine étoit bien diminuée; les crachats étoient moins chargés de sang; l'oppression moins considérable; mais le pouls étoit toujours petit, embarrassé, la toux très-fréquente, la bouche fort amère, et la peau sèche. Les urines couloient en petite quantité, et étoient fort rouges.

Je prescrivis des lavemens émolliens,

et on insista sur la potion huileuse incisive. Le malade passa assez bien la journée; mais la nuit qui suivit, fut orageuse. La fièvre augmenta, la respiration devint très-gênée, la toux très-fatigante, les crachats moins abondans; ils parurent noirâtres, épais, vergetés d'un sang livide; le point douloureux changea de place, et se jeta sur l'épaule droite et dans le dos.

Le 3 au matin, mon malade étoit inquiet; il n'avoit pas eu un seul instant de repos toute la nuit; il étoit tourmenté de nausées continuelles, et de rapports d'œufs pourris; il avoit les yeux jaunes, fixes, enfoncés dans les orbites; la langue chargée, un peu sèche, et l'estomac étoit élevé, tendu et douloureux au toucher. J'ordonnai deux grains d'émétique et deux onces de manne, dans un verre d'eau de bourrache. En outre, après l'effet de ce remède, je prescrivis un bol fait avec le *contraïerva*, le camphre et le nitre, à prendre de deux heures en deux heures. Les évacuations furent abondantes par les voies supérieures et inférieures.

Le 4, je lui fis donner trois verres d'eau de tamarins, et quelques lavemens, qui excitèrent trois à quatre

selles copieuses et très-fétides. Le malade fut assez bien jusqu'au soir que la fièvre redoubla, et ce redoublement renouvella tous les accidens observés le 3.

Le 5, les envies de vomir étant revenues, et le bas-ventre étant météorisé, la région épigastrique très-sensible et l'oppression considérable, je réitérai l'émétique, qui m'avoit si bien servi deux jours auparavant, et ce remède eut le même succès qu'à la premiere fois. Son action fut suivie du calme le plus parfait. J'ai ensuite purgé le malade encore cinq fois, les jours de rémission. Le 14, la fièvre étoit entiérement disparue (*a*). La convalescence n'a pas été longue, et cet homme avoit repris ses occupations avant le commencement de l'année 1790.

Nous avons dit, dans le tableau gé-

(*a*) J'ai vu à-peu-près dans les mêmes circonstances, et ai traité de la même manière, 1°. la femme de *Bonnet*, cabaretier; 2°. celle de *Monnet ;* 3°. celle d'un vidangeur de la tranchée; 4°. celle d'un tisseran du même quartier ; 5°. celle d'un couvreur de Saint-Simplicien, et plusieurs autres qu'il est inutile de nommer. Je les ai cependant fait vomir moins fréquemment.

néral de la maladie dont nous venons de donner deux exemples, qu'elle n'a pas toujours persévéré jusqu'au quatorzième ou dix-septième jour. En effet, lorsqu'on l'a combattue convenablement dès son invasion, elle a communément été terminée le septième, comme nous avons eu lieu de l'observer chez les nommés *Pinçon*, *Hotté*, *Gaugois*, *Coulon*, *Lamothe*, *Moine*, *&c. &c.*

Je vis tous ces malades dans les douze premières heures de leur maladie ; ils se plaignoient tous des principaux symptômes que nous avons mentionnés dans la dernière observation. Ils ont été saignés le premier jour, et ont pris l'émétique une heure après ; le lendemain ils ont ordinairement été purgés, quelquefois deux jours de suite, et la quatrième ou la cinquième médecine a constamment emporté la fièvre.

J'ai souvent fait de pareilles observations à l'hôpital militaire de Saint-Jean d'Angely en 1785, avec mon confrère et mon ami M. *Fusée Aublet*.

Je bornerai là mon travail, et ne ferai aucunes réflexions sur les objets dont je viens de traiter. La médecine est moins l'art de commenter sur les

phénomènes de la nature, que celui de les observer : *Medicum facit non ars philosophiæ contentiosa, sed assidua ægrorum observatio.* BAGLIVI, pag: 55.

RELEVÉ

Du registre mortuaire des maîtres en chirurgie de Calais, servant à confirmer l'opinion de M. TARANGET (*a*), sur les morts subites ;

Par M. SOUVILLE, correspondant de la Société royale de médecine, médecin pensionné de Calais et de l'hôpital général, ancien chirurgien de l'hôpital militaire.

Dans la ville de Calais, les quatre plus anciens chirurgiens tiennent un registre, qui date de 1712, sur lequel ils inscrivent les noms et surnoms des morts qu'ils ont vus, le genre et les causes les plus apparentes de leur mort,

(*a*) Insérée dans le Journal de médecine, cahier d'octobre 1789, vol. lxxxj, pag. 30.

ainsi que le traitement des maladies particulières, celui des épidémies, et les cas rares de chirurgie : ils y notent les succès bons-ou mauvais; mais sans y joindre la moindre critique. En consultant ce registre, ainsi que le mémoire topographique, les officiers de santé, récemment arrivés dans la ville, peuvent apprendre qu'elles sont les maladies les plus communes dans ces parages, les remèdes qui y réussissent le mieux, et qu'elle en est la mortalité.

Ce registre n'avoit pour but, dans son institution, que la certitude des citoyens, de n'être pas enterrés vivans, et d'éviter les attentats des malfaiteurs, soit par le poison, soit par tout autre moyen destructeur; mais il réunit, dans ce moment-ci la plus grande utilité. Plusieurs villes du royaume ont imité celle-ci, et ont demandé les éclaircissemens nécessaires, pour assurer ce maintien de l'ordre public.

Deux morts, prétendues subites, survenues ici pendant le cours de six semaines, et le mémoire de M. *Taranget*, m'ont engagé à compulser ce registre depuis 1765, pour voir, quel pouvoit être le nombre, année commune, de victimes ainsi ravies. J'ai trouvé

qu'on pouvoit en compter 6 par an (*a*), sans y comprendre les suicides de tout genre. Dans toutes ces personnes enlevées subitement, il y avoit des dispositions très-prochaines à la mort; c'étoient des phthisiques, des cacochymes, des scorbutiques, des dartreux, des hémorrhoïdaires, des goutteux gourmands, des pléthoriques, des vieillards, des hydropiques, &c La mort est arrivée presque toujours aux approches de l'automne et de l'hiver, temps où la respiration peut se supprimer tout-à-coup, notamment dans un pays comme celui-ci, où l'on éprouve souvent, le même jour, les variations des quatre saisons de l'année. Cet examen prouve que, pour la majeure partie, ces personnes avoient en elles des causes de destruction prochaine; que l'on pouvoit même pronostiquer leur genre de mort, et que c'est mal-à-propos que le public croit que la mort subite est si commune. On ne sauroit trop-tôt le désabuser sur cette crainte, dont les effets sont incalculables, comme on le verra ci-après.

(*a*) La population est d'environ six mille ames.

Deux personnes âgées de cinquante et quelques années, moururent pendant les mois de septembre et d'octobre 1789; elles paroissoient jouir de la meilleure santé : aussi ne tarda-t-on pas à discuter les causes de ces événemens; l'une, a-t-on dit, s'est abrégée les jours par l'opium, et l'autre a eu une attaque d'apoplexie.

La première étoit d'un tempérament bilieux et sec, très irritable, tant au physique, qu'au moral, sujette à la migraine et à une humeur rhumatismale vague, qui n'auroit pas tardé à produire la goutte; elle étoit adonnée au vin et aux liqueurs spiritueuses; et principalement depuis deux mois, elle en faisoit abus, dans l'intention de s'étourdir sur sa position fâcheuse; ce détail est plus que suffisant pour produire un accès de fièvre, le délire, la paralysie, et enfin la mort, qui n'est survenue que vingt-quatre heures après l'invasion de la maladie. Cette mort n'est pas subite, et cependant elle a passé pour l'être.

La seconde personne étoit cachectique, d'un tempérament pituiteux, ayant la fibre molle; elle étoit affectée depuis bien des années d'une humeur âcre dominante, *acre quoddam irri-*

tans, qui tantôt simuloit la goutte, tantôt le rhumatisme, humeur presque toujours vague, qui, se portant à la tête, lui faisoit éprouver des vertiges et des accidens nerveux; à la poitrine, des des palpitations, des essoufflemens, la toux; aux entrailles, des borborygmes; et enfin aux extrémités inférieures, des lassitudes: alors ses jambes tremblantes, sembloient vouloir lui refuser le service. Cet ensemble ne constitue-t-il pas un état morbifique? Ne doit-on pas regarder cette mort comme la suite d'une maladie chronique?

Je n'ai pu me procurer l'ouverture du cadavre: je présume que j'aurois trouvé un épanchement dans la poitrine, le sujet ayant éprouvé dans le cours de sa vie, un léger empâtement au mains, de la difficulté dans le mouvement des doigts, de la toux, &c.

Les observations de M. *Taranget* et les miennes, sout plus que suffisantes, pour prouver que les morts réellement subites, sont très-rares, et que celles qui sont ainsi nommées, ne méritent pas toutes cette dénomination.

OBSERVATIONS SUR L'IF;

Par J. P. HARMAND, seigneur de Montgarny, docteur en médecine en l'université de Montpellier, médecin des hôpitaux civils et du conseil de santé de la ville de Verdun (Trois-Evêchés) *correspondant de la Société royale de médecine, et de plusieurs autres académies.*

Je viens de voir dans le Journal de médecine, (cahier d'octobre dernier) un essai sur la nature de l'if que j'ai lu avec plaisir et intérêt. M. *Gaterau*, auteur de ce Mémoire, mérite d'autant plus de ramener toute l'attention des médecins, sur le végétal qui a fait l'objet de ses recherches, qu'il y expose ses premiers essais et ses réflexions avec cette confiance et cette candeur qui caractérisent un médecin éclairé et uniquement observateur.

En rapportant les faits suivans, je remplirai le vœu de M. *Gaterau*, qui

invite les médecins à s'occuper d'un objet qui peut servir à enrichir la matière médicale. Ce digne confrère conviendra qu'on ne peut se dissimuler que les dangers de l'if, si bien connus des anciens, ne sont point illusoires, quand on en fait usage indiscrétement, et que ce végétal demande beaucoup de prudence, quand on l'emploie comme remède.

Au lieu de placer ici une nouvelle description de l'if, je renvoie à celle qui a été faite par M. *Gaterau* (*a*), ainsi qu'à l'analyse historique ou chimique de cet arbre, parce qu'il me semble qu'on ne peut rien ajouter à celle que l'on trouve dans l'essai de ce médecin.

Je ne me livrerai à aucune réflexion sur les faits que je vais faire connoître. Ils seront présentés dans l'ordre où ils se trouvent inscrits sur mon Journal d'observations pratiques. J'en ai retranché tout ce qui pourroit surcharger

(*a*) On peut encore voir dans l'Encyclopédie méthodique, (*Dict. botan.*) celle de M. le chevalier *de Lamarck*, article *if d'Europe*, ou commun, *taxus baccata*, L. *taxus pericarpio superne hiante, cupulæ formi, foliis approximatis.*

l'exposition, sans néanmoins diminuer ou altérer aucunes des circonstances essentielles.

En 1774, mon père avoit un chien qui éprouvoit un tremblement violent, accompagné de mouvemens convulsifs dans les extrémités, lorsqu'il avoit fait à la chasse une course de plusieurs heures et sur-tout dans la rosée. Cet animal, dirigé par son seul instinct, faisoit cesser ces accidens en allant se coucher sous un if placé dans un des jardins du château de Montgarny. A peine étoit-il arrêté sous cet arbre, qu'il étoit délivré de son mal, comme par enchantement : il tomboit dans une sorte d'assoupissement léthargique qui duroit plusieurs heures. Dès qu'il étoit éveillé, il secouoit fortement la tête, et alloit se plonger presqu'en entier dans l'eau d'un canal qui est au bout du jardin : il retournoit ensuite à la maison pour y chercher à manger.

Un jour m'étant avisé de contraindre ce chien à sortir de sa léthargie et à abandonner sa retraite, peu de temps après qu'il s'y étoit retiré, il devint furieux, me mordit, et répandit sur mes habits une salive abondante. Il s'enfuit, tout chancelant vers

le canal, et, après y avoir bu, il vint se réfugier de nouveau sous l'arbre d'où je l'avois chassé. Il est mort l'année suivante des suites d'un coup de fusil.

En 1775, vers le milieu de l'été, une domestique de mon père, âgée de vingt-six ans, d'une constitution robuste et replète, s'étant endormie un soir sous le même if, y demeura toute la nuit. Le lendemain, à son réveil, son corps étoit couvert d'une éruption miliaire très-abondante. Pendant les deux premiers jours qui suivirent son accident, cette femme demeura dans une sorte d'ivresse; elle voulut néanmoins continuer son travail ordinaire qui étoit la culture du jardin. Le troisième jour, il lui survint une fièvre aiguë qui fit disparoître l'éruption, ou plutôt qui fut occasionnée par la rétropulsion de celle-ci. Le septième jour, il parut un dépôt au genou droit, qui s'ouvrit spontanément le onzième jour; il en sortit une abondante quantité d'une humeur sanieuse, d'abord roussâtre, et ensuite sanguinolente. Trois jours après l'ouverture du dépôt, qui étoit le quatorzième après l'invasion de la miliaire, cette malheureuse fille est morte subitement avec tous les

symptômes externes d'une dissolution gangreneuse.

En 1777, un manœuvre faïencier, âgé d'environ quarante ans, d'une constitution grèle, et d'ailleurs assez vigoureux, étoit atteint, depuis seize mois d'une fièvre quarte, contre laquelle il avoit employé inutilement beaucoup de remèdes. Un des ouvriers, travaillant avec lui dans la manufacture de Salvange, lui conseilla le remède avec lequel il disoit avoir vu guérir plusieurs fois en Italie cette espèce de fièvre. Ce remède consistoit à boire, dans le jour de l'accès, une pinte de vin blanc dans lequel on avoit fait infuser la veille une once d'écorce récente d'if, avec une bonne pincée de sel commun. Bientôt le fébricitant, épuisé, autant par la grande quantité de remèdes qu'il avoit pris, que par la gravité et la durée de sa fièvre, accourt à Montgarny, et après avoir coupé une branche d'if, va préparer le spécifique, qu'il avala le lendemain.

La fièvre dès ce moment cessa, et elle ne reparut plus. Il ne s'étoit fait aucune évacuation sensible, si ce n'est deux garde-robes qui eurent lieu dans le jour. Mais environ un mois après

cette guérison, le corps se couvrit de gale et de pustules, tous les cheveux et les poils du corps tombèrent en deux jours, et cet homme resta comme imbécille pendant près de deux mois que dura l'affection cutanée. La peau a conservé depuis, une teinte d'un gris sale et plombé, et quoique cet homme jouisse actuellement d'une santé ordinaire, il a été néanmoins attaqué deux fois, depuis la guérison de sa fièvre, d'un ictère noir, dont on a eu beaucoup de peine à détruire les symptômes.

En 1784, voulant faire quelques changemens dans le plan du jardin où étoit placé cet if, je le fis arracher. On en jeta par hasard les racines dans un canal où il y avoit du poisson : dès la nuit même il en périt un grand nombre. Les domestiques de Montgarny, ayant osé en manger, ils payèrent aussitôt leur gourmandise par un dévoiement copieux avec des coliques, dont ils souffrirent pendant plusieurs jours : ils n'y eut point d'autres mauvaises suites. Les chats, qui aiment le poisson, n'avoient point voulu toucher à celui-là.

En 1785 et les années suivantes,

je fis plusieurs expériences sur l'if; je vais donner le résultat de quelques-unes d'elles :

1°. Je fis prendre à un chien, qui étoit sujet à une toux convulsive habituelle, un gros de poudre d'if (écorce et feuilles) en trois prises, et dans le même jour. Il vomit, et ne fut point soulagé. Je réitérai la même dose pendant neuf jours consécutifs, et je n'eus pas plus de succès, au contraire, il avoit perdu l'appétit, et il étoit altéré.

2°. La même dose de poudre fut donnée à un chat pendant trois jours: il n'y eut point d'effet sensible, si ce n'est qu'il vomit une partie de la graisse qui avoit servi d'excipient à la poudre. Huit jours après son corps se couvrit de gale, il refusa de boire et de manger, tomba dans le marasme, et périt le dix-septième jour en rendant un peu de sang par la gueule et par les narines.

3°. Une poule, après avoir avalé neuf grains de cette même poudre, fut bientôt saisie de quelques mouvemens convulsifs, et elle périt dans le jour même.

4°. Je fis donner à un mouton, atteint de la clavelée, environ quatre gros de la même poudre par jour, mêlée avec du son, pendant six jours consécutifs. Quelques jours après, les boutons se changèrent en grosses pustules, qui fournirent beaucoup d'une sanie infecte, et même du sang. Il périt le quatorzième jour, après avoir refusé de manger pendant vingt-quatre heures.

5°. Une jeune fille, âgée de treize ans, épileptique depuis trois ans par un effet de la peur, avoit pris infructueusement divers remèdes d'après l'avis de plusieurs personnes de l'art et le mien, lorsque je me décidai à lui donner l'extrait aqueux des feuilles d'if. Elle en prit sept cent quarante-quatre grains dans l'espace de cinq mois et demi.

Dès le premier mois, les paroxysmes diminuèrent très-sensiblement en durée et en intensité, et elle éprouva le dernier accès vers la fin du quatrième mois; époque de l'apparition des règles qui furent excessives. Cette guérison, opérée il y a deux ans, est-elle due à la seule action du remède, ou doit-on plutôt l'attribuer à l'excrétion mens-

truelle, à laquelle l'if n'auroit eu aucune part ?

6°. Un homme âgé de quarante-cinq ans, d'une constitution sanguine, épileptique depuis l'âge de onze ans, et sujet à des accès périodiques longs et fréquens, prit neuf cents grains de cet extrait en six mois. Les accès parurent un peu diminuer et s'éloigner pendant les deux premiers mois, mais ils reprirent ensuite leur cours ordinaire.

7°. Une femme âgée de trente-six ans, d'une constitution bilieuse et fort maigre, épileptique depuis cinq ans, à la suite d'une couche orageuse, après avoir pris deux cent trente grains d'extrait d'if, devint hydropique. Dès lors, l'épilepsie cessa, mais la maladie secondaire résista plus de deux mois à l'usage des hydragogues les plus actifs. Elle est parfaitement guérie.

8°. Un homme âgé de cinquante-deux ans, d'une constitution cacochyme, véritable hypocondriaque, épileptique depuis sept ans, par les effets de la vapeur du charbon, avoit déja pris cent dix-neuf grains d'extrait aqueux d'if, qui avoient à peine pro-

duit quelques changemens favorables dans son état, par l'éloignement des paroxysmes, lorsqu'il se fracassa la cuisse. Les plaies, qui compliquoient cette fracture, étant devenues gangreneuses au bout de quelques jours, il périt le neuvième après son accident.

9°. Un homme âgé de cinquante-neuf ans, d'une constitution replète, et goutteux, éprouvoit depuis deux ans des spasmes habituels, sur-tout après avoir mangé; il en résultoit un grand trouble dans ses digestions, qui ne s'achevoient presque jamais que par un vomissement d'une humeur porracée très-glutineuse. Il étoit souvent tourmenté par les idées les plus noires, et le moral étoit si irritable chez lui, qu'à la moindre contrariété, il entroit dans des fureurs qui l'emportoient aux derniers excès. Ses jambes étoient toujours chancelantes, et il pouvoit difficilement faire une marche d'une demi-heure dans toute la journée. Depuis plusieurs années, on avoit remarqué un engorgement au petit lobe du foie, contre lequel le malade avoit pris sans succès une grande quantité de remèdes.

Après l'usage de cent dix-sept grains d'extrait aqueux d'if dans l'espace de trente-neuf jours, les digestions étoient presqu'entièrement rétablies, les spasmes étoient moins fréquens et beaucoup plus légers. Les jambes étoient devenues plus fermes, et les fonctions morales plus régulières. Le malade étoit moins irascible, lorsque tout-à-coup, la goutte s'annonça au pied par des douleurs intolérables qu'il attribua à l'usage du remède.

Malgré les plus pressantes sollicitations, il ne fut pas possible de l'engager à revenir à l'usage de l'if. Au bout de trois semaines tout son corps se couvrit d'un érésypèle phlegmoneux, auquel se joignit une fièvre aiguë, qui le mit dans le plus grand danger. La goutte avoit disparu par le développement des derniers symptômes, et elle n'a point reparu depuis 1787; époque de l'administration du remède. Le malade est retombé à peu de chose près dans son premier état, à l'exception de l'engorgement au foie qui n'existe plus, non plus que le vomissement auquel il étoit sujet après avoir mangé.

10°. Sur cinq personnes qui avoient

la fièvre quarte, et auxquelles j'ai fait donner avant l'accès un gros d'opiat, fait avec la poudre d'if, incorporée dans suffisante quantité de son extrait vineux, préparé suivant le procédé ordinaire, deux ont été guéries après la troisième prise, et sans accidens consécutifs. La troisième personne, après en avoir pris cinq prises, a été quitte de la fièvre; mais il lui est survenu un flux de sang qui a duré sept jours, et dont elle a été parfaitement guérie. Le quatrième malade est devenu enflé à la sixième prise; la fièvre s'est changée en continue, et il est mort hydropique. Enfin, le cinquième malade, après avoir pris le même remède, à sa septième dose, n'étoit point guéri; il n'y avoit même aucune diminution dans la durée et la violence des accès: je le fis passer à l'usage du quinquina, qui le guérit complètement.

11°. Au commencement de cette année, j'ai fait donner à un enfant, âgé de trois ans, atteint du rachitisme le mieux caractérisé, une infusion légère d'écorce d'if dans l'eau, qu'il prenoit le matin à la dose de trois onces, coupée avec parties égales

de lait de vache, bouilli et édulcoré avec le sucre. Au bout de quatre mois de l'usage de ce remède, l'enfant fut guéri, et il seroit difficile de retrouver maintenant sur l'habitude de son corps, qui étoit très-déformé, aucunes traces bien apparentes, du vice dont il étoit attaqué : il jouit d'ailleurs d'une excellente santé. Pendant le traitement, on le purgeoit tous les quinze jours avec le jalap, qu'on ajoutoit à la potion laiteuse.

12°. Ayant fait avaler à un enfant de deux ans, attaqué d'une éclampsie, dont il avoit déja eu plusieurs accès, deux grains de poudre d'if, délayée dans du vin avec du sucre, les convulsions cessèrent entièrement quelques minutes après. Le lendemain, il eut une nouvelle attaque beaucoup plus violente que les precédentes, et sans me consulter, on lui donna le reste de la poudre qui avoit été apportée la veille, et qui pouvoit contenir au moins six grains. L'enfant est mort sur le champ. Son corps, une heure après la mort, étoit marqué en divers endroits de vergetures et d'échimoses fort étendues. On remarquoit encore sur

ses lèvres, une écume extrêmement épaisse et gluante.

13°. Une jeune fille âgée de dix-neuf ans, d'une constitution très-grêle, et n'ayant jamais été réglée, éprouvoit, depuis près de deux ans, les symptômes d'un chlorosis, parvenu par degrés à ce période qui constitue l'état cachectique. Après avoir tenté inutilement sa guérison par l'usage des remèdes généraux, diversement variés, je me déterminai à lui faire prendre l'extrait d'if, fait avec le vin. Dans l'espace de trois mois et demi, elle en prit quatre cent quatre-vingt quatorze grains. Les règles avoient paru abondamment après six semaines de l'usage du nouveau remède qu'elle ne cessa qu'après la troisième révolution.

Quoique la malade ne soit point encore délivrée entièrement des symptômes de cachexie, cependant elle doit espérer sa guérison prochaine, d'autant mieux, que les digestions sont meilleures, et qu'elle a acquis avec des forces et de la gaieté qu'elle avoit totalement perdues, un commencement d'embonpoint, et une carnation animée.

Administration générale du remède.

Je n'ai suivi aucunes règles contantes dans l'usage des préparations d'if, soit que je l'aie donné en poudre ou en extrait. Je commençois d'abord par une dose très-petite, que j'augmentois graduellement, jusqu'à ce que les malades eussent ressenti quelques-uns des effets généraux, produits par l'activité du remède, et qui se trouvent détaillés ci-après. Je revenois alors à la première dose, et je continuois à l'augmenter progressivement comme auparavant.

La plus forte dose à laquelle j'aie porté la poudre, est de deux gros par jour, en une ou plusieurs prises. J'ai donné de l'extrait aqueux et de l'extrait fait au vin, jusqu'à douze grains par jour, en une ou plusieurs fois. Dans l'un et l'autre cas, je faisois boire par dessus chaque prise, deux ou trois tasses d'une décoction légère de farine de froment édulcorée avec le sucre.

Effets généraux de l'if.

A petite dose, les effets de l'if ne m'ont jamais paru sensibles sur aucune

partie de l'habitude du corps. A plus forte dose, le remède a produit, 1°. des nausées suivies quelquefois d'un vomissement de glaires et de saburre rarement mêlées de bile. 2°. Une diarrhée ordinairement peu copieuse, et souvent accompagnée de ténesme. 3°. Des vertiges momentanés. 4°. Un assoupissement de quelques heures. 5°. De la difficulté d'uriner, qui alternoit assez fréquemment avec un flux d'urines lympides. 6°. Une salive épaisse, plus salée qu'à l'ordinaire, et quelquefois si âcre, qu'elle causoit des cuissons dans la bouche. 7°. Des sueurs gluantes, fétides, avec des démangeaisons vives, et des rougeurs dans les parties glanduleuses, qui se trouvent à la surface du corps. 8°. Un engourdissement avec une sorte d'immobilité dans les extrémités, sur-tout après plusieurs sueurs. 9°. Il succédoit souvent, à ces derniers symptômes, des douleurs erratiques assez aiguës dans les mêmes parties, mais elles n'étoient que passagères.

PREUVES ULTÉRIEURES de l'innocuité des baies d'if mangées crues ; et aperçu sur les propriétés médicinales et œconomiques du sirop et de la gelée que l'on peut en faire : pour servir de suite à l'essai publié par M. GATERAU, dans le Journal de mémecine *(a), sur la nature de cet arbrisseau. Par M. PERCY, doct. en médecine, chirurgien-major des divisions de Flandres et d'Artois, et du régiment duc de Berry, cavalerie, associé de l'Académie royale de chirurgie de Paris, membre honoraire du collége royal de chirurgie de Nancy, &c.*

La qualité vénéneuse attribuée à l'if n'est pas le seul préjugé dont nous ayons hérité des anciens; mais c'est un de ceux auxquels nous sommes restés

(a) tom. lxxxj, pag. 77.

le plus long-temps et le plus aveuglément asservis. Les pasteurs de l'Arcadie et du reste de la Grèce crurent autrefois que l'ombre seule de cet arbre pouvoit tuer leur troupeaux; et cette erreur, ayant été consacrée dans les ouvrages de *Théophraste*, passa ensuite dans ceux de tous les auteurs qui vinrent après lui. *Pline* la *naturalisa* en Italie, et la rendit encore plus effrayante, en menaçant du même sort et les hommes et les animaux qui se reposeroient sous un si perfide feuillage. *Galien* l'accrédita parmi les médecins de son siècle; *Virgile*, parmi les Agricoles. *Dioscoride* et *Mathiole* citèrent, l'un des raisonnemens, et l'autre des faits qui achevèrent de la répandre. *Lemery* l'adopta sur la foi des écrivains qu'il copia; et il n'est point de traité d'œconomie rurale, de botanique, &c. où elle n'ait été consignée avec aussi peu de fondement. M. *Geoffroi* est le premier qui ait inspiré quelques doutes sur des effets si généralement redoutés; mais il s'en falloit encore beaucoup que l'on fût désabusé à cet égard; et la vérité sembloit attendre que M. *Gâteran* se chargeât de défendre sa cause oubliée. On ne sauroit

assez encourager cet estimable et savant médecin à continuer les expériences qu'il a entreprises pour fixer les propriétés réelles de l'if; peut-être ses travaux vont-ils ouvrir à l'art de guérir une nouvelle source de moyens curatifs. Peut-être cet arbre qui, en flattant la vue dans nos jardins, faisoit regretter qu'il fût si malfaisant, va-t-il offrir à l'homme autant de services utiles, que jusqu'ici on en avoit craint de dangers! C'est du moins l'heureux présage qu'en font concevoir les résultats que M. *Gaterau* vient de nous communiquer; et quand même ses efforts n'aboutiroient qu'à convaincre que l'if n'est nullement nuisible, n'auroit-il pas encore bien mérité de son art et de l'humanité?

Je ne cherche point à m'associer aux droits qu'acquiert à la reconnoissance publique M. *Gaterau*; je suis encore bien plus éloigné de vouloir la détourner de lui, en annonçant que s'il m'a prévenu par son écrit, je l'ai devancé dans les recherches auxquelles il s'est voué. Il m'a surpassé dans les précautions qu'il a prises pour reconnoître les vertus médicinales que l'if peut posséder; et ce n'est que parce qu'il n'a rien

dit de ses baies, que je hasarde d'en parler.

Persuadé, comme tout le monde, que l'if étoit vénéneux, je fus très-étonné, en arrivant dans ce pays, de l'y voir aussi commun. On l'y rencontre par-tout. Les haies des jardins et des vergers en sont formées : il est préféré aux autres arbustes pour l'ornement des parterres ; on s'assied avec la plus grande sécurité sous ses berceaux ; et je ne me suis pas aperçu que l'on prît beaucoup de soin pour en écarter les bestiaux. Cependant, interrogez les habitans, ils vous répondent que l'if est très-dangereux, qu'il est capable d'empoisonner, et qu'il faut craindre sur-tout d'en laisser manger aux animaux ruminans. Ainsi ils seroient en contradiction avec eux-mêmes si cette opinion étoit fondée ; mais elle ne l'est point : c'est une croyance populaire qu'ils se sont transmise, sans pouvoir articuler un seul exemple qui la légitime.

M. *Geoffroi* avoit vu, au jardin du roi, des enfans manger des baies d'if, sans en être incommodés ; ils en mangent de même ici, et excepté un petit dévoiement qui survient quelque-

fois à ceux qui en ont trop mangé, ils n'en sont aucunement affectés. J'en ai observé, un jour, plusieurs qui venoient de se rassasier de ces fruits, autour d'un jardin que j'ai loué hors des murs de la ville. Je les voyois quitter de temps en temps le jeu qui avoit succédé au banquet pour se soulager aux pieds de la haie même qu'ils avoient dépouillée, et rejoindre ensuite gaîment leurs camarades. Ils se divertirent pendant près de quatre heures, et ne s'en allèrent qu'après avoir fait une visite à l'extrémité de la haie, à laquelle ils n'avoient pas encore touché. Après leur départ, je fus curieux de savoir de quelle nature étoient les selles qu'ils avoient déposées. Elles ressembloient à celles qu'ils eussent rendues en vendanges après avoir mangé beaucoup de raisins. Cette remarque me porta à goûter de ces baies. Je les trouvai assez agréables, quoique fades et extrêmement visqueuses.

J'en mangeai ce soir là une douzaine; et mon petit neveu, enfant d'onze ans, en mangea bien le double. Nous ne nous en ressentîmes ni l'un ni l'autre. Le lendemain, à jeun; nous en mangeâmes davantage; rien encore. Alors

je permis à mon neveu d'en manger à discrétion, et il n'en eut qu'une très-légère diarrhée, sans coliques.

Frappé de la saveur onctueuse de ces fruits; de leur viscosité lorsqu'on les touche ; du mucilage doux et sucré dont ils surabondent, je pensai qu'on pourroit en tirer parti, tant pour la médecine, que pour les usages domestiques. En conséquence, j'en fis cueillir environ quinze ou dix-huit livres, dont M. *Vallé*, habile apothicaire de cette ville, me composa du sirop, et dont je fis faire aussi de la gelée par un confiseur de son voisinage. Ces deux préparations réussirent très-bien, et parurent excellentes à tous ceux à qui j'en fis goûter. La couleur de chair de la gelée, sa belle transparence, son fondant et sa fraîcheur, faisoient sur-tout envie : il n'en paroît point sur nos tables dont on soit aussi tenté de manger. Ce fut sur moi que je voulus en commencer les épreuves. Je bus donc trois jours de suite, le matin en me levant, une grande cuillerée de sirop, étendue dans un verre d'eau. Je n'en éprouvai aucun mal-aise. C'étoit comme si j'eusse bu du sirop de guimauve ou de capillaire, excepté que

ma bouche, au lieu de rester pâteuse, comme il arrive quelquefois à ces derniers de me la rendre, me sembloit être plus veloutée, et conserver une humidité plus agréable. Pendant trois jours, j'en avalai double dose avec aussi peu d'effet. Je me contentai de prendre une seule fois de la gelée; je n'en avois pas assez pour pousser mes expériences aussi loin que j'avois fait avec le sirop; et d'ailleurs celui-ci m'avoit appris d'avance ce que j'en devois attendre.

Il s'agissoit, après ces premiers essais, d'administrer de l'un et de l'autre à quelques malades. Plusieurs enfans, attaqués de toux férine et préalablement évacués, s'en trouvèrent on ne peut pas mieux : le sirop, avec l'eau tiède, leur lâchoit le ventre; et une petite cuillerée de gèlée, donnée le soir en les couchant, leur procuroit une nuit plus tranquille. Trois de nos cavaliers convalescens de péripneumonies catarrales, et toussant encore avec efforts, en reçurent, le même soulagement. Une femme hydropique, ayant une toux sèche que rien n'avoit pu calmer, n'en fut presque pas tourmentée, tant qu'elle put prendre du sirop, et elle fut en même temps délivrée de

coliques aiguës que lui avoient laissées les purgatifs hydragogues dont elle avoit fait un long usage. La femme du confiseur, qui m'avoit préparé la gelée, souffrant beaucoup de tranchées, au dixième jour de ses couches, but du sirop, et fut guérie. Une autre femme, accablée d'hémorrhoïdes et habituellement constipée, recouvroit la liberté du ventre chaque fois, qu'en se mettant au lit, elle avaloit une cuillerée de gelée pure. Un officier de la garnison, sujet à la gravelle, et souffrant beaucoup, rendit copieusement des urines glaireuses, et fut promptement rétabli de cet accès, après avoir pris trois ou quatre onces de sirop. Deux particuliers, affectés de catarres à la vessie, dès les premiers verres de gelée fondue dans l'eau tiède que je leur fis prendre (il ne me restoit plus de sirop), urinèrent avec plus de facilité, et se crurent quittes de leur maladie, après avoir continué cette boisson pendant une quinzaine, c'est-à-dire, tant que j'eus de la gelée à leur fournir.

Le choix de ces malades avoit été réglé d'après le pressentiment que je m'étois fait des vertus des baies d'if.

La simple dégustation m'avoit suffi pour les croire adoucissantes, béchiques ; et il paroît que, jusqu'à un certain point, je ne m'étois pas trompé, puisque leur sirop a si bien réussi aux personnes prises de toux, à qui je l'ai administré. Mais cette substance gélatineuse et saccharine, qu'elles contiennent en si grande abondance, pourroit bien n'être pas aussi lente, aussi inerte que je l'avois d'abord imaginé. Elle recèle peut-être un principe plus ou moins actif, qui imprime à ces baies une qualité apéritive, et qui, s'il m'est permis de conclure quelque chose des données vagues que je viens d'exposer, les rend spécialement propres à lever les embarras des reins, et à calmer les affections douloureuses de la vessie.

Est-ce ce principe, découvert par M. *Gaterau* dans les tiges de l'if, qui, beaucoup moins stimulant dans les fruits, parce qu'il y est enveloppé d'un phlegme gommeux, procure les évacuations bien douces et bien paisibles, à la vérité, que ces fruits et leurs préparations donnés à grandes doses, sont susceptibles d'occasionner ? ou n'est-ce

que cette espèce de phlegme seul qui, en agissant comme relâchant, à la manière des huiles, et des sucs mucoso-sucrés, les excite et les favorise?

Quoiqu'il en soit, j'incline assez en faveur de ce nouveau moyen médicamenteux, et je m'étois bien proposé d'en suivre très-scrupuleusement les effets cette année, si la rigueur de l'hiver dernier n'eût pas détruit tout espoir de récolte.

Dans les provinces méridionales où l'if croît spontanément, et où il doit avoir plus de force que dans les contrées froides et humides que j'habite à présent, il ne seroit pas impossible que ses baies opérassent autrement que je ne l'ai observé ici. C'est à MM. les médecins établis dans ces provinces à s'en assurer; je ne doute point qu'ils ne s'empressent à seconder en cela l'entreprise de M. *Gaterau.*

MÉMOIRE

Sur l'usage du caustique dans le traitement du panaris, et autres affections externes du même genre; par B. EMMANUEL, maître en chirurgie à Boissy sous Saint-Yon.

Le panaris (*a*) est une tumeur phlegmoneuse qui vient à l'extrémité des doigts, ou à la racine et autour de l'ongle. Elle est dure et peu douloureuse d'abord; elle s'échauffe ensuite et s'enflamme, devient ordinairement rouge, excite une douleur pulsative très-aiguë, et se termine, le plus souvent, par suppuration.

On sait aussi que les auteurs divisent le panaris en quatre espèces, par rapport aux endroits qu'il occupe. *Elie Col de Villars* n'en admet cependant

(*a*) Les gens de l'art savent que le mot *panaris*, prend son éytmologie du mot grec, *paronichia*. Le latin, est *panaritius*. S. M. *panaritium* et *pandalatium*, N.

que de trois espèces ; mais suivons la première division.

La première espèce de panaris a son siège sous l'épiderme ; elle commence par une phlogose autour du doigt, qui, pour cela, est vulgairement nommée *tourniole*. On lui donne aussi le nom de *mal d'aventure*, *&c.*

La deuxième espèce attaque le corps graisseux qui entoure le doigt.

La troisième espèce s'établit dans la graine des tendons fléchisseurs. Le siége de la quatrième espèce est entre le périoste et l'os, et quelquefois, dit-on, dans l'os même.

Les causes du panaris sont externes ou internes. Les causes externes ne sont pas différentes de celles qui produisent les autres tumeurs phlegmoneuses. Les contusions, les meurtrissures, les tensions et extensions violentes, les coupures, les piqûres, les morsures, les brûlures, les épines et éclats de bois entrés dans les doigts, les envies arrachées sans précaution ; en un mot, tout ce qui peut violenter, irriter et trop distendre les fibres, et qui est capable d'arrêter ou de rallentir le cours des liqueurs, et d'attirer

une inflammation sur la partie, peut faire naître le panaris.

Les tailleurs, les couturières, et autres ouvriers qui se servent de l'aiguille, y sont les plus exposés; mais ils le préviennent souvent en pressant et suçant le doigt piqué.

Quant aux causes internes, on reconnoît avec raison la dépravation des liqueurs, qui se manifeste assez chez les gens cacochymes, et chez ceux qui sont atteints de vérole, de scorbut, d'écrouelles ou de vice cancéreux. Les personnes qui ont essuyé des petites véroles très-confluentes, ou des fièvres putrides d'un mauvais caractère, dans lesquelles on a abusé des cordiaux, et que l'on a négligé de purger assez à la fin de leurs maladies, y sont fort sujettes. J'ai vu quelquefois, en pareils cas, les extrémités de la plupart des doigts en suppuration. Ce qu'a dit à cet égard *Ambroise Paré* (*a*) est vraiment intéressant et conforme à mes remarques.

L'existence de cette maladie une fois constatée par tous les symptômes et accidens qui l'annoncent, et que tout

---

(*a*) Traité de la petite vérole, Livre XXe. chap. 1, pag. 469.

praticien doit connoître ; il ne s'agit plus que de procéder à la cure, en commençant d'abord par les remèdes généraux, tels que les bains locaux, les cataplasmes émolliens et maturatifs, les onguens et emplâtres appropriés ; les saignées plus ou moins répétées suivant l'exigence des cas, pour aider et favoriser la suppuration de la tumeur.

Ces secours préparatoires ayant été employés *secundum artem*, je ne crois pas que, pour parvenir à la cure, il faille précipiter la recherche de la matière purulente par des incisions douloureuses, souvent inutiles et toujours dangereuses, comme on peut le voir dans le Journal de médecine (*a*), et comme je l'ai vu moi-même pratiquer par des chirurgiens de réputation.

Il y a plus de trente ans qu'un chirurgien de Paris a consigné dans les Mémoires de l'Académie royale de chirurgie, la méthode excellente dont s'est servi M. *Pitiot*, chirurgien de Saint-Etienne en Forez (*b*). L'on doit

(*a*) Décembre 1783, pag. 558 ; mars 1784, pag. 258.

(*b*) Journal de médecine d'octobre 1788, pag. 85.

sans doute savoir gré à ce dernier d'avoir sur cela réveillé l'attention des praticiens, et donné aux jeunes chirurgiens l'idée d'une méthode si salutaire (*a*).

C'est feu M. *Foubert* qui, le premier, a fait usage des trochisques du sublimé corrosif pour la cure des panaris; ses observations sur cet objet, nous furent communiquées par un de nos professeurs au collége de chirurgie de Paris, lorsque j'y suivois les différens cours en 1756-57-58 et 59. On nous disoit même alors, (si je me le rappelle bien) que dans la piqûre du tendon du biceps brachial, M. *Foubert* s'étoit servi avec succès de la pierre infernale, et qu'il avoit calmé promptement les grands accidens qui suivoient cette blessure. Le même moyen lui avoit réussi dans un panaris de la troisième espèce, c'est-à-dire dans celle qui attaque la gaîne ligamenteuse des tendons fléchisseurs des doigts.

(*a*) Ce n'a été cependant qu'après avoir fait d'inutiles et douloureuses incisions, que M. *Pitiot* a pensé au trochisque de sublimé; mais son malade étoit un médecin qui, comme tel, a souffert patiemment ces opérations. Il a prêché par l'exemple.

Cette

Cette méthode ainsi corrigée, et ses prompts succès, me frappèrent au point que depuis plus de trente ans ayant traité des panaris de toutes les espèces, je n'ai jamais employé les trochisques de sublimé; l'expérience, d'ailleurs, m'ayant appris, d'après la pratique de M. *Foubert*, que l'usage bien dirigé de la pierre infernale arrêtoit dans leur principe, et terminoit promptement, quelque graves qu'ils fussent, les accidens de cette cruelle maladie. Je pourrois à ce sujet produire ici un grand nombre d'observations, si le détail n'en étoit inutile et fastidieux.

Mais je ne passerai pas sous silence une affection dont les auteurs que j'ai eu occasion de lire, ne parlent point, et qui, bien qu'elle en diffère par son siége, me paroît être du genre des panaris. Ce sont les durillons, qui souvent se forment dans les mains de certains ouvriers, et qui, par leur pression ou foulure, blessent et irritent l'aponévrose palmaire, et les piqûres qui peuvent atteindre cette partie. J'en donnerai ici trois exemples, qui suffiront, je crois, pour indiquer exactement l'usage de la pierre infernale dans leur traitement, comme dans celui des diverses tumeurs,

qui font la matière des trois dernières observations suivantes, et dans toutes les espèces de panaris où cet escarotique m'a réussi.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Le nommé *Delage*, concierge de M. *de Bori*, ancien chef d'escadre, et gouverneur des Isles sous-le-Vent, veillant à la récolte des foins de son maître, s'avisa de prendre une faux, dont il n'avoit pas l'habitude de se servir. La pression qu'exerça le manche de la faux dans la main de cet homme, fit naître un durillon, qui blessa et irrita l'aponévrose palmaire. Cet homme fut traité d'abord par une des sœurs de Charité de ce bourg; mais le mal ayant fait des progrès rapides, on m'appela.

Je trouvai le malade fort effrayé, avec une fièvre proportionnée à la gravité de la maladie. Depuis long-temps, il ne dormoit ni nuit, ni jour. La main et l'avant-bras étoient si considérablement tuméfiés, et en si mauvais état, que cet homme étoit décidé à subir l'amputation, si je l'eusse jugée nécessaire. Je le tranquillisai par la promesse de lui épargner cette triste opé-

ration. J'enlevai d'abord un très-petit emplâtre, de je ne sais quelle espèce qui couvroit un petit trou, d'où sourdoit une humeur séroso-purulente, telle que la rendent ordinairement les blessures des parties nerveuses, tendineuses et aponévrotiques.

Sans agrandir l'ouverture déja faite, ni pratiquer de nouvelles incisions, j'essuyai légèrement avec de la charpie brute l'ulcère et ses environs : ensuite je portai, et j'appuyai pendant quelques instans la pierre infernale sur le trou ; après quoi, j'appliquai un épais et large emplâtre d'onguent de la mère, et par dessus un fort cataplasme de mie de pain avec de l'eau végéto-minérale, le jaune d'œuf et l'huile d'olives. Le lendemain, le blessé m'assura qu'une demi-heure après le pansement, il avoit été très-soulagé, et avoit ensuite passé une fort bonne nuit. La suppuration étant devenue aisée, abondante et louable, je continuai à le panser de la même manière, en appuyant et promenant tous les jours la pierre infernale sur l'ouverture et ses environs ; et je parvins ainsi à le guérir promptement sans incision et sans douleur.

IIe. OBSERVATION.

Le nommé *Froc*, cordonnier de ce pays-ci, avoit un durillon dans la main, dont l'aponévrose palmaire éprouva la pression. La douleur, la rougeur, l'enflure, la chaleur, la fièvre et l'insomnie survinrent; malgré cela, le blessé fit à Paris un voyage à pied qui le fatigua beaucoup, de manière qu'à son retour, il fut contraint de me faire appeler. Arrivé chez cet homme, je trouvai sa main à peu près dans l'état de celle du premier, excepté qu'il n'y avoit pas encore d'ouverture, quoique la suppuration fût bien établie; je fis une petite incision qui évacua la matière purulente; j'absorbai avec la charpie brute le pus et l'humidité de la plaie, et des environs.

J'entretins la suppuration par l'application consécutive de la pierre infernale et des accessoires; le dégorgement de la main et de l'avant-bras se fit promptement, tous les accidens cessérent, et le malade guérit en peu de jours.

IIIe. OBSERVATION.

Marie Lingé, fille domestique, se

trouva dans le même cas. Je lui ouvris un abcès dans la main; et après avoir absorbé avec de la charpie la matière de l'abcès et l'humidité de ses environs, je posai et tins d'abord sur l'ouverture la pierre infernale, dont je me servis de la même manière que ci-dessus, jusqu'à la fin de la cure, qui ne tarda pas.

IVe. Observation.

Une blanchisseuse eut un abcès dans la main. Cette maladie devoit son principe à la piqûre d'une épingle qui se trouva dans du linge que cette femme lavoit. L'épingle avoit piqué le muscle thénar. Il étoit survenu un engorgement inflammatoire prodigieux, qui finit par abcéder, et qui s'ouvrit non dans le lieu de la blessure, qui étoit cicatrisé au moment où je vis la malade pour la première fois, mais à la partie extérieure opposée, sur l'anti-thénar, entre le pouce et l'index.

Le mauvais état de cette main me fit d'abord craindre la gangrène, et je ne pus ici faire usage de la pierre infernale, parce que l'endroit de la piqûre étoit absolument guéri : cepen-

dant l'abcès, en quelque sorte sympathique, dont l'ouverture s'étoit faite spontanément du côté opposé à la piqûre, fut détergé et cicatrisé en assez peu de temps par les moyens ordinaires.

On trouve dans le Journal de médecine d'août 1786, pag. 218, une observation de M. *Duchemin*, chirurgien de l'hôpital de la Fere, dont je ne rapporterai que la partie la plus essentielle à savoir.

Un homme avoit dans la main une esquille de bois qui fit naître une inflammation, suivie de suppuration, qui, l'une et l'autre, ne se montrèrent qu'après six semaines de séjour du corps étranger sur l'aponévrose palmaire. Il existoit un petit trou d'où suintoit une sérosité sanguinolente. Ce ne fut qu'à cette époque que M. *Duchemin* vit le blessé. Il proposa d'abord l'ouverture de l'abcès et le débridement de l'aponévrose palmaire; le malade s'y refusa, et le chirurgien habile prit le parti de placer sur l'ouverture commencée un morceau de pierre à cautère, couvert d'un emplâtre d'onguent de la mère, et sur le tout un cataplasme maturatif, qui amenèrent une abondante suppu-

ration ; malgré cela, il fallut en venir au débridement de l'aponévrose palmaire, et à l'ouverture de deux dépôts consécutivement établis à l'avant-bras.

Je suis intimement persuadé que l'emploi bien dirigé de la pierre infernale sur le petit trou déja existant, en arrêtant dès le début la plupart des accidens, eût épargné au malade toutes ces douloureuses ouvertures de dépôts et ces débridemens de l'aponévrose palmaire.

On n'ignore pas que feu M. *Faure*, ancien chirurgien de Lyon, mort à Avignon, a donné dans le quinzième volume des Mémoires de l'Académie royale de chirurgie, un excellent Mémoire sur les panaris, dans le traitement desquels il dit s'être servi pendant des années, avec le plus constant et le plus heureux succès d'un charbon ardent, qu'il approchoit le plus près possible du panaris ; mais quelque bonne que soit cette méthode, elle exige pour réussir une fermeté, une résolution et une patience qu'on trouve rarement chez les malades. C'est ainsi que le préjugé et une malheureuse pusillanimité font trop souvent manquer les plus aisées et les plus brillantes cures, et tou-

jours au préjudice de l'art et au détriment de l'humanité.

Tous les malades ne sont pas non plus disposés à souffrir qu'on leur introduise forcément dans une plaie jusqu'à l'os, un trochisque de sublimé corrosif; cathérétique qui, placé sur une partie que son extrême sensibilité a fait nommer un appareil de douleur, ne peut qu'accroître celle-ci, au point d'en faire éprouver la plus vive sensation pendant plusieurs heures. Le calme suit, il est vrai, ces grandes souffrances; mais certainement beaucoup de ceux qui les ont déja éprouvées, même en guérissant, feroient volontiers le sacrifice de leur santé et de leur vie pour ne plus s'y soumettre. Mon assertion, à cet égard, est fondée sur le rapport de gens qui ont été opérés de la fistule à l'anus par le caustique.

Aux cinq observations, ci-dessus rapportées, je joindrai celle d'une femme pour laquelle on m'appela le 16 mai dernier 1789. Elle avoit un phlegmon en suppuration sur la partie moyenne, et à la face externe de l'avant-bras.

Quelqu'un qui vit la malade à mon insçu, proposa l'ouverture de l'abcès,

non encore formé, par le bistouri ; mais la crainte de l'incision fit refuser l'opération ; et comme je n'étois chargé du traitement que depuis deux jours, l'impatience n'ayant pas encore gagné la malade, pour me prouver sa confiance, elle me fit part du conseil qu'on lui avoit donné de se laisser ouvrir l'abcès. Quant à moi, résolu de lui en épargner la douleur, après avoir employé les topiques appropriés aux différens temps de la tumeur, et y avoir reconnu par la fluctuation une collection de pus, recouverte d'une peau très-mince, mais fort douloureuse, je me bornai à poser et promener, pendant une minute tout au plus la pierre infernale sur la pointe de l'abcès, qui s'ouvrit de lui-même quatre à cinq heures après cette petite opération, faite le 24 du même mois, huit jours après ma première visite. Ensorte qne cette femme a guéri en neuf jours d'une maladie qui la faisoit souffrir depuis plus de trois semaines, et que par des incisions prématurées, on eût fait encore durer plus d'un mois.

L'avantage inappréciable que le traitement des panaris et d'autres mala-

dies du même genre par la pierre infernale, me paroît avoir sur tous les moyens connus; c'est, 1°. qu'il n'exige pas l'appareil effrayant des incisions, les malades s'apercevant à peine de son application toujours peu ou point douloureuse.

2°. Qu'il suffit que l'abcès commence à se manifester au dehors, et que la peau soit assez amincie, pour que l'on puisse pratiquer une petite ouverture par l'incision, si elle ne s'est déja faite d'elle-même : alors, après avoir très-légèrement essuyé la matière purulente et l'humidité de la partie malade, on n'a, comme je l'ai dit plus haut, qu'à poser et promener en appuyant la pierre infernale sur l'ouverture et son pourtour. En continuant d'en user ainsi dans tous les pansemens jusqu'à la fin, sans négliger néanmoins les secours accessoires, on ne peut manquer d'obtenir une cure prompte et complette, une guérison enfin selon le précepte tant recommandé et tant répeté : *Citò, tutò et jucundè.*

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de mars 1790.

La colonne de mercure, dans le baromètre, s'est soutenue, du 1er au vingt-deux du mois de 28 pouc. à 28 pouces 6 lignes; elle s'est abaissée le vingt-trois et le vingt-quatre de 27 pouces 11 lign. à 27 pouces 10 lignes; elle s'est relevée le vingt-cinq et le vingt-six à 28 pouc. Du vingt-sept au trente-un, elle s'est abaissée de 27 pouces 11 lignes à 27 pouces 10 lignes.

Le thermomètre a marqué, dans la première quinzaine, au matin, d'un $\frac{6}{12}$ au dessous de 0, à 5 au dessus, dont deux fois 4, trois fois 2 et 3, cinq fois 5; à midi, de 5 à 11, dont deux fois 5 et 10, quatre fois 8, cinq fois 7; au soir, de 1 à 15, dont deux fois 2, trois fois 3, 4 et 5.

Dans la seconde quinzaine, au matin, d'un douzième au dessous de 0 à 8, dont deux fois 0, 4, 6 et 7, quatre fois 5; à midi, de 8 à 16, dont deux fois 12, trois fois 11 et 14, quatre fois 8; au soir, de 2 à 10, dont deux fois 2 et 6, quatre fois 5 et 8.

Dans la première quinzaine, le ciel a été pur quatre jours, couvert six, et variable cinq jours. Il y a eu quatre fois petite pluie, dont deux fois continue.

Les vents ont soufflé quatre jours N., dont deux jours fort, un jour N-O., un jour O., deux jours S., quatre jours variable, trois jours calme.

Dans la seconde quinzaine, le ciel a été pur six jours, couvert quatre, et variable six. Il y a eu un jour petite pluie, deux jours petits brouillards, une fois tonnerre, et un jour vent par S.

Les vents ont soufflé un jour N., un jour N-E., un jour N-N-E., un jour E., deux jours S., dont un fort, deux jours S-E., six jours variable, deux jours calme.

La constitution du mois a été froide et sèche, sur-tout pendant la première quinzaine, durant laquelle le vent du nord a régné. Les soirées ont été fraîches. Il y a eu quelques gelées le matin, ainsi que dans la seconde quinzaine, d'où la végétation a paru languissante. Cette constitution a entretenu les maladies dépendantes de la transpiration, arrêtée ou repercutée ; telles que les rhumes, les rhumatismes, les fluxions, soit à la gorge, soit aux yeux, les co-

liques et les dévoiemens séreux. La plupart ont pris un caractère inflammatoire, et ont exigé, dans leur invasion, la saignée. Les fièvres malignes ou séreuses ont paru en plus petit nombre, et quoi qu'à leur invasion il se soit manifesté des symptômes inquiétans, elles n'ont point été fâcheuses. Les fièvres bilieuses ont été réellement les maladies dominantes; elles se sont compliquées avec les fluxions de poitrine. Les fièvres bilieuses simples ont été plus ou moins inflammatoires, et très-souvent accompagnées d'éruptions symptomatiques; elles ont exigé des saignées répétées à leur invasion, et même dans leur état; ce n'a été que par ce moyen sagement administré, qu'on est parvenu à employer les délayans à la quantité nécessaire pour amener la crise, laquelle, en général, a été lente et laborieuse à cause de l'éréthisme, qui étoit tel, que la boisson la plus légére fatiguoit prodigieusement les malades, et leur donnoit de la répugnance pour elle; c'est pourquoi les saignées, en occasionnant la détente, ont facilité l'usage de la boisson; celles sur-tout faites par les sangsues appliquées à la marge de l'anus, ont produit les meil-

leurs effets dans l'état de la maladie. On a observé qu'à cette époque, les vésicatoires n'ont produit que des escarres et de l'intensité dans les symptômes.

Les fluxions de poitrine ont été très-communes ; la plupart ont dégénéré en fluxion de poitrine gangreneuse, dans les vieillards et les sujets foibles et cacochymes ; elles ont été d'autant plus fâcheuses, qu'à leur invasion, elles n'étoient accompagnées que de symptômes communs avec le catarre simple ; ce qui a fait négliger les saignées, et n'administrer que les délayans ; mais au troisième jour de la maladie, cette fluxion de poitrine se revêtoit de tous ces symptômes ; grande oppression, toux sans expectoration, prostation de forces, &c. Les petites saignées à cette époque, en tirant du sang très-fluxionnaire, ne produisoient aucun soulagement dans les symptômes ; et quoique ces malades rendissent beaucoup de bile, les symptômes ne faisoient que s'aggraver ; ils périssoient du six au sept de la maladie, se plaignant tous d'un feu dévorant dans la poitrine.

Nous parlerons dans le journal prochain des fluxions de poitrine, bilieuses

et particulières à cette constitution.

Les petites véroles ont continué à se manifester, et ont été bénignes. Les fièvres intermittentes qui paroissoient cessées, sont devenues communes, et ont conservé leur caractère printannier.

Les goutteux ont beaucoup souffert, mais la goutte a été plus régulière que le mois passé ; les apoplexies ont été fréquentes, et presque toutes sanguines et goutteuses.

(*Nota.* Ce trait — indique les degr. de froid au-dessous de *zéro*).

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

MARS 1790.

Jours du mois.	THERMOMETRE. Au matin.	Dans l'après midi.	Au soir.	BAROMETRE. Au matin.	Dans l'après-midi.	Au soir.
	degr.	degr.	degr.	pouc. lig.	pouc. lig.	pouc. lig.
1	5, 9	8, 3	15, 8	28 3, 3	28 4, 5	28 4, 8
2	5, 6	8, 2	5, 7	28 4, 4	28 4, 5	28 5, 0
3	4, 6	8, 4	6, 3	28 3, 5	28 5, 2	28 4, 4
4	4, 7	5, 8	4, 6	28 2, 4	28 2, 8	28 2, 6
5	3, 2	5, 2	4, 8	28 2, 8	28 4, 0	28 4, 4
6	1, 0	7, 1	3, 7	28 4, 7	28 5, 5	28 5, 1
7	-0, 6	7, 3	1, 9	28 4, 6	28 3, 5	28 4, 9
8	1, 3	7, 5	2, 8	28 5, 0	28 5, 1	28 5, 2
9	-1, 4	10, 2	5, 1	28 4, 9	28 4, 1	28 2, 5
10	5, 1	9, 4	3, 5	28 2, 0	28 1, 4	28 2, 4
11	2, 2	8, 5	3, 8	28 3, 5	28 4, 6	28 5, 3
12	3, 5	10, 3	7, 2	28 5, 7	28 5, 8	28 5, 8
13	3, 0	11, 0	5, 5	28 7, 5	28 6, 2	28 5, 8
14	5, 1	7, 8	4, 3	28 6, 1	28 6, 2	28 5, 9
15	5, 0	7, 4	2, 5	28 6, 1	28 5, 8	28 6, 4
16	1, 0	8, 0	2, 5	28 6, 2	28 6, 4	28 6, 2
17	-0, 2	8, 0	3, 8	28 6, 2	28 5, 8	28 6, 5
18	-0, 7	8, 4	2, 7	28 5, 6	28 5, 4	28 4, 2
19	4, 1	10, 0	5, 0	28 4, 3	28 3, 8	28 3, 2
20	1, 9	8, 9	5, 0	28 3, 4	28 3, 7	28 2, 8
21	1, 3	9, 5	5, 2	28 3, 3	28 2, 3	28 2, 2
22	-0, 4	11, 1	7, 5	28 1, 6	27 11, 5	27 11, 3
23	6, 5	11, 9	8, 5	27 11, 1	27 11, 0	27 10, 8
24	7, 1	12, 1	6, 5	27 11, 3	27 11, 9	28 0, 5
25	6, 2	13, 4	10, 2	28 0, 9	28 0, 8	28 0, 6
26	7, 4	12, 6	5, 1	28 0, 1	28 0, 0	28 0, 0
27	5, 1	14, 6	8, 0	27 11, 1	27 10, 8	27 11, 1
28	5, 5	14, 3	8, 6	27 11, 0	27 11, 2	27 11, 5
29	5, 5	14, 6	8, 6	27 11, 7	27 11, 6	27 11, 9
30	4, 8	16, 1	9, 9	27 11, 9	27 11, 7	27 11, 6
31	8, 8	11, 0	6, 8	27 10, 6	27 10, 3	27 10, 2

ÉTAT DU CIEL.

Jours du mois.	*Le matin.*	*L'après-midi.*	*Le soir.*	*Vents dominans dans la journée.*
1	Petite plui.	Ciel couv.	*De même.*	Variable
2	Ciel couv.	*De même.*	*De même.*	N-O.
3	Petite plui.	Ciel couv.	*De même.*	S.
4	Pet. pluie, brouillard.	Ciel couv.	*De même.*	Calme.
5	Ciel couv.	Beautems.	Ciel couvert.	N.
6	Ciel pur.	*De même.*	*De même.*	Variable.
7	Ciel pur.	*De même.*	*De même*, v.	N.
8	Ciel pur.	*De même,*	*De même.*	Calme.
9	Temps superbe.	*De même.*	*De même.*	S. très-foible.
10	Ciel couv. pet. pluie.	Ciel couv.	*De même.*	O.
11	Beau tems.	*De même.*	Ciel couv. en grande partie.	O-N-O.
12	Ciel couv.	*De même.*	*De même.*	S-E.
13	Ciel pur.	*De même.*	Ciel pur, se co. à 10 heures.	Calme.
14	Ciel alter. clair & co.	Ciel couv. *De même.*	*De même.*	N. fort.
15	Ciel couv. en partie.	*De même.*	Très beau ciel.	N. fort.
16	Ci.c. en pa.	Ciel couv.	Ciel pur.	N. fort.
17	Ciel pur.	*De même.*	*De même.*	N-N E. f.
18	Ciel pur.	*De même.*	*De même.*	N-N-E.
19	Superbe.	*De même.*	*De même.*	N-N-E. f.
20	Ciel pur.	*De même*	*De même.*	E-N-E. f.
21	Ciel pur.	*De même*	*De même.*	N-E.
22	C. co. en p.	Ciel cou.	Pluie, vent.	N-E.
23	Ci. cou. pl.	*De même.*	*De même.*	S-E.
24	Ciel couv.	*De même.*	Clair par inter.	S. fort.
25	Ciel couv. gout. d'eau.	*De même.*	Ciel couvert.	S.
26	Ciel couv.	S'éclaircit.	Beau temps.	Variable.
27	Lég. brou.	Ciel ass. b.	*De même.*	S. E.
28	Ciel pur.	*De même.*	*De même.*	N N-E. f.
29	Brouil. ép.	Assez beau c. vap.	*De même.*	Calme.
30	Ciel pur.	Ciel couv. tonn. pl.	*De même.*	E. foible.
31	Ciel co. plu.	S'éclairc.	Beau temps, v.	Calme.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur. 16, 1 deg. le 30
Degré de froid. .... 1 4, le 9

pouc. lign.

Plus gr. élév. de Merc. 28, 6, 4; le 15 & le 16
Moindre élév. de Merc. 27, 10, 2, le 31

Nombre de jours de Beau..... 13
de Couvert.. 16
de Vent..... 3
de Tonnerre.. 1
de Brouillard.. 3
de Pluie..... 9

Le vent a soufflé du N..... 5 fois.
N-E.....2
N-N-E.. 4
N-O....1
E-S-E.. 1
S....... 4
S-E..... 1
O....... 1
O-S-O...2
O-N-O.. 1
Variable.. 3
Calme... 5

Quantité de pluie, 5 ligne $\frac{1}{10}$.
TEMPÉRATURE : douce & sèche.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille, au mois de mars 1790; *par M. BOUCHER, méd.*

Le temps a été tout le mois à la sécheresse; on n'a eu que des ondées passagères durant quatre à cinq jours: aussi le mercure dans le baromètre a-t-il été observé constamment, au-dessus du terme de 28 pouc. jusqu'au 23; il s'est même élevé, quelques jours, à 28 pouc. 5 lignes, et 5 lign. $\frac{1}{2}$. Dans les derniers jours du mois, il s'est peu éloigné de ce terme; le vent, dans la plus grande partie du mois, a été *nord* et *nord-est*.

Nous n'avons pas essuyé de froid sensible, la liqueur du thermomètre n'a été observée que deux jours au terme de la congélation; la végétation étoit fort avancée à la mi-mars; l'aubépine fleurissoit, les fleurs des fruits à noyau étoient en grande partie développées, chose extraordinaire en cette contrée.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermomètre, a été de 11 degrés $\frac{1}{2}$ au-dessus du terme de la congélation, et la moindre chaleur a été au terme de la congélation.

La plus grande hauteur du mercure, dans le baromètre, a été de 28 pouces 5 lignes $\frac{1}{2}$, et son plus grand abaissement a été de 27 pouces 10 lignes $\frac{1}{2}$. La différence entre ces deux termes est de 7 lignes.

Le vent a soufflé 9 fois du Nord.
15 fois du Nord vers l'Est.
2 fois de l'Est.
4 fois du Sud.
3 fois du Sud vers l'Ouest.
2 fois de l'Ouest.
1 fois du N. vers l'Ouest.

Il y a eu 15 jours de temps couv. ou nuag.
5 jours de pluie.
1 jour de neige.
1 jour de grêle.
9 jours de brouillards.

Les hygromètres ont marqué de l'humidité la plus grande partie du mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de mars 1790.

La fiévre putride-maligne s'est propagée ce mois en ville, principalement dans les paroisses situées au midi, dans lesquelles se trouvent une foule de familles indigentes, entassées les unes sur les autres ; elle a été même plus meurtrière et plus rebelle au traitement le mieux dirigé, qu'elle ne l'avoit été ci-devant ; plusieurs malades ont succombé au tétanos, que nous avons observé, en tous les temps, être un symptôme terrible dans les épidémies quelconques. La maladie, dans la plûpart des sujets, débutoit d'une maniére insidieuse : ce n'étoit d'abord qu'un sentiment de lassitude et de courbature, avec pesanteur de tête, un pouls gêné et lent, qui ne les empêchoient pas de vaquer à leurs occupations ordinaires ; mais

au bout de quelques jours, l'état d'abattement qui avoit lieu, les obligeoit à renoncer au travail et à s'aliter; alors la fièvre se déclaroit, la tête étoit douloureuse, le pouls fréquent et plus ou moins élevé; les malades se plaignoient d'un sentiment de pesanteur ou d'oppression à la région de l'estomac; la surface de la langue se trouvoit blanche et saburreuse dans sa partie postérieure: les urines étoient claires ou dans l'état naturel; cependant la fièvre et l'accablement augmentoient; le mal de tête avec des battemens devenoit insupportable; les malades avoient des disparates, ou tomboient dans un état comateux; à peine ouvroient-ils les yeux lorsqu'on les excitoit, ils les avoient rouges et étincelans; le délire devenoit à son comble; le pouls étoit convulsif; des soubresauts dans les tendons, des mouvemens convulsifs dans toutes les parties du corps, et le tétanos annonçoient une mort prochaine. Le prélude de la maladie, dans d'autres sujets, étoit plus décidé, à la suite d'un léger frisson ou des horripilations; la fièvre jointe à l'accablement, et aux autres symptômes caractéristiques de la maladie s'établissoit de suite: nous avons déja dit que dans nombre de sujets, il s'étoit fait dans le progrés de la maladie, une éruption cutanée de l'espèce miliaire, sur la poitrine, les bras et les cuisses; cette éruption, après avoir subsisté plusieurs jours, disparoissoit sans qu'il s'ensuivît de traces de suppuration dans les petites pustules, et sans qu'il en fût résulté d'inconvéniens sensibles pour les malades. Au reste, nous

n'avons guère observé de parotides, quoique ce symptôme soit assez ordinaire dans ce genre de fièvre. Quant à la cure, bien que la maladie ne fût pas essentiellement du genre inflammatoire, elle présentoit néanmoins assez souvent des symptômes de phlogose ou d'engorgement, tantôt à la tête, tantôt à la poitrine, et même dans ces deux organes à la fois, symptômes qui obligeoient de recourir à la saignée, plus ou moins répétée, dans le premier degré de la maladie, ayant égard néanmoins à son caractère essentiel, qui, en général, n'exige pas ce remède : on a cependant été par fois obligé d'y revenir, dans le plus haut degré de la maladie, surtout dans les redoublemens de la fièvre, où les malades, avec un visage fort allumé, se plaignoient de violens maux de tête avec des battemens. J'ai employé avec succès la saignée à l'artère temporale dans un état de léthargie, où se trouvoit un garçon depuis quelques jours. Dans la plupart des malades, la fièvre redoubloit les soirs ; mais ces redoublemens n'avoient rien de régulier. Dans le cas de constipation, état qui étoit assez ordinaire, nous avons eu recours avec succès, dans le relâchement de la fièvre, à une eau de manne émétisée, ou aux apozèmes de tamarins, ou à la crême de tartre ; peu de malades ont eu des sueurs critiques : la maladie n'a guère été jugée que par des selles bilieuses. Les vents de *nord-est* ont amené des pleurésies et des péripneumonies vraies. Il y a eu aussi des fièvres péripneumoniques, qui participoient plus ou moins de la maladie dominante.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ACADÉMIE.

Recueil de pièces publiées par le Cercle des Philadelphes du Cap-François, un vol. *in*-4°.

1. *Le Cercle des Philadelphes* a été établi avec l'agrément du Roi, au Cap-François, île Saint-Domingue, le quinze août, 1784 : depuis ce terme, cette Société a publié un assez grand nombre de pièces du ressort de notre Journal. Nous nous bornerons aujourd'hui à indiquer celles *in*-4°., et nous suivrons l'ordre chronologique.

1°. *Prospectus du Cercle des Philadelphes, établi au Cap. De l'imprimerie royale du Cap*, 4 pages sans date, mais publié en 1784; on a fait connoître ce *prospectus* dans le *Journal de médecine*, tom. lxix, pag. 182 et suivantes.

2°. *Statuts du Cercle des Philadelphes. De l'imprimerie royale du Cap*, 1785, de 21 pag.

3°. *Programme des prix proposés par le Cercle des Philadelphes, à son assemblée publique du 11 mai 1785. De l'imprimerie royale du Cap*, 1785, de 4 pages.

4°. *Programme des prix proposés par le Cercle des Philadelphes, établi au Cap-François, à son assemblée publique du 20 juin*

1786. *De l'imprimerie royale du Cap*, 1786, de 4 pages. Ce programme a été annoncé dans ce Journal, tom. lxix, page 187 et suivantes.

Nous rappellerons ici quelques-unes des demandes de la Société, contenues dans ces deux programmes, sur lesquelles elle n'a pas encore adjugé de prix, et qui n'ont pas été indiquées dans le temps; 1°. *sur les maladies des nouveau-venus*; 2°. *sur les maladies particulières aux nègres*; 3°. les papiers et les livres sont détruits à Saint-Domingue, par une espèce d'insecte qui dévaste les dépôts publics, les bibliothèques, &c. On prétend que le papier de Gènes, employé dans les colonies espagnoles, est à l'abri de cette cause de destruction, et l'on donne dans le supplément de l'Encyclopédie de Paris (édition de *Diderot*), à l'article *relieur*, des vues sur une préparation particulière de la colle à relier les livres pour les Colonies; mais cette matière importante exige de plus grands détails. On propose donc un prix extraordinaire de 25 portugaises (1650 liv. argent de la colonie), pour le meilleur *Mémoire sur le moyen de fabriquer, pour Saint-Domingue, une espèce de papiers et de cartons, qui aient la propriété de résister aux insectes*. Les concurrens joindront à ce Mémoire des essais fabriqués suivant leur méthode, et sur lesquels on puisse en vérifier l'effet.

5°. *Précis historique sur M. le chevalier* LEFÉVRE-DESHAYES, *lu dans la Séance publique du Cercle des Philadelphes du Cap-François, le* 20 *juin* 1786; *par* M. ARTHAUD, *docteur*

docteur en médecine, président du Cercle. De l'imprimerie royale du Cap, 1786, de 12 pages.

M. *Lefévre-Deshayes*, habitant de Saint-Domingue, et associé du Cercle, naquit à Saint-Malo en 1732, et porta dans la colonie un goût vif pour l'histoire naturelle; il observa les oiseaux, les peignit, quoique myope, avec grace et vérité, et étudia non-seulement le caractère de ceux qui habitent les forets, les étangs et les mers, mais il tâcha encore de connoître leurs habitudes et leurs mœurs. Aprés avoir éxaminé ceux qui sont particuliers au pays, (ce qui n'avoit pas encore été fait), il décrivit et dessina les espèces inconstantes et passagères; il prit pour juge de son travail le célèbre *Buffon*, qui lui accorda son suffrage, en se servant avec éloge de ses dessins, et de ses descriptions dans son *histoire naturelle des oiseaux*, et en le faisant nommer en 1778, correspondant du cabinet du Roi.

Il avoit acquis le goût de l'analyse, et d'une exactitude sévère, par l'étude des mathématiques et de la géométrie. Il avoit saisi les rapports de ces sciences avec la physique et la chimie, et il en a laissé des preuves, en fournissant à M. *de Lalande*, pour l'Académie des sciences, et à la Société royale de médecine, des observations d'astronomie et de météorologie, dont le P. *Cotte* a publié l'extrait dans le premier volume des Mémoires de la Société.

M. *Lefévre* avoit remis à cette même Société, en 1783, un *Mémoire sur les Albinos*,

qui fut couronné dans la Séance publique de 1785. On trouve dans cet ouvrage des recherches exactes, des observations très-bien faites, une critique judicieuse de presque tous les auteurs qui ont parlé de cette variété de l'espèce humaine. L'auteur n'a pas eu la satisfaction de jouir de cette palme académique.

Il avoit encore envoyé dans le même temps à la Société, un *Mémoire sur l'analyse des eaux thermales, des yrois dans le quartier de Plimouth.* L'auteur a employé tous les moyens chimiques, pour connoître la constitution de ces eaux minérales, et indiquer les principes qui entrent dans leur composition; son travail dans un genre, qui est l'écueil des plus habiles chimistes, appartient à la colonie; il contribuera à former le tableau, qui lui indiquera les ressources dont elle peut jouir dans le traitement des maladies chroniques. M. *Lefévre,* encouragé par l'approbation de la Société royale de médecine, a bien voulu que le Cercle fît un extrait de son ouvrage, pour l'insérer dans le recueil de ses travaux.

Il s'est encore occupé à dessiner et à décrire les anémones de mer d'Amérique, et à perfectionner les anémomètres. Il a remis au Cercle un *Mémoire sur l'oiseau de paradis*, et un autre *Mémoire sur la manière de tirer, par la fermentation et par la distillation, une eau-de-vie de la cerise du café.* En examinant la nature de cette substance, regardée jusqu'à présent comme inutile, on voit aisément qu'elle est dans la classe de celles qui sont susceptibles d'une

fermentation spiritueuse. M. *Lefévre* a eu le mérite de faire des essais heureux, et d'indiquer aux habitans des Mornes un moyen simple et facile, et qui peut former une ressource en temps de guerre, d'employer pour leur usage la dépouille du café.

Voulant donner au cercle une dernière preuve de son attachement, il lui a légué tous ses manuscrits et une partie de sa bibliothèque (*a*).

6°. *Recherches sur la constitution des naturels du pays* (Saint-Domingue), *sur leurs arts, leur industrie, et leurs moyens de subsistance; par M.* ARTHAUD, *docteur en médecine, président du Cercle des Philadelphes au Cap-François, &c. De l'imprimerie royale du Cap*, 1786, de 13 pages.

« On sait que dans l'origine de presque toutes les nations, que même chez celles dont la civilisation étoit déja très-avancée, la médecine a été très-souvent réunie au sacerdoce et à l'empire. Cet usage qui tient sans doute à la nature des institutions des hommes, existoit chez le peuple d'Hayti (Saint-Domingue). Les Bustios étoient prêtres et médecins; la manière dont ils exerçoient leur ministère, et leur adresse à mêler le profane au sacré, à employer les divinations et les oracles pour donner plus de recommandation aux moyens naturels

(*a*) M. *Vicq-d'Azyr* a lu, dans la Séance publique de la Société royale de médecine, le 12 février 1788, une *notice sur M. le chevalier* LEFÉVRE-DESHAYES

dont ils se servoient dans le traitement de leurs maladies, prouvent non-seulement qu'ils avoient fait une étude particulière des végétaux utiles et nuisibles, mais qu'ils connoissoient encore mieux le cœur de l'homme, et son penchant pour le merveilleux et la crédulité. »

Il résulte de ces recherches que les indiens qui habitoient Saint-Domingue, et qui sont entièrement détruits, étoient par leur constitution, par leurs rapports avec le climat, et par leurs moyens de subsistance, naturellement sobres; que par leurs mœurs, leur manière de vivre, leurs arts et leur industrie, ils ne devoient et ne pouvoient avoir l'activité industrieuse des hommes qui habitent des pays où la pénurie des moyens de subsistance, la nécessité de se prémunir contre l'intempérie des saisons, de se défendre, ou de combattre de grands animaux, donnent à toutes les facultés une énergie et un développement, qui, en étendant les ressorts de l'invention, produisent les ressources nécessaires pour subvenir à tous les besoins.

Ce Mémoire doit avoir une suite beaucoup plus intéressante pour les colons; l'auteur y traitera, 1°. de la constitution des Créoles, des rapports de cette constitution avec celle des naturels, ainsi que de leurs usages et leur manière de vivre; 2°. de la constitution des Européens, dans les rapports avec le climat, de leur manière de vivre, des précautions et du régime qu'ils doivent suivre pour se naturaliser et éviter les maladies.

7°. *Tableau du Cercle des Philadelphes, établi au Cap-François, avec l'approbation du Roi, le 15 août 1784. Au Cap-François, de l'imprimerie royale*, 1787, de 4 pag.

Le Cercle est divisé en quatre classes, 1°. les associés honoraires; 2°. les membres résidens; 3°. les associés coloniaux; 4°. les associés nationaux et étrangers. On trouve dans toutes ces classes des médecins, des chirurgiens, des vétérinaires, des chimistes, des physiciens, des botanistes, des naturalistes, &c. Avec de pareils associés, la Société ne peut que s'occuper d'objets utiles et intéressans, et ses programmes prouvent en effet combien elle a à cœur tout ce qui est relatif à la conservation de l'homme et des animaux domestiques, si importans dans les Colonies.

8°. En 1787, la Société ne publia point de programme particulier, mais elle fit imprimer la notice de sa Séance publique du 15 août, dans les *affiches américaines* du 25 suivant : nous en donnerons ici l'extrait.

On a lu 1°. des *observations sur le tétanos; par M. ROBIN, maître en chirurgie, au Cap;* 2°. une *observation sur la morve des chevaux*, et une autre *observation sur l'inoculation de cette maladie*. MM. *Barré, Auvray* et *Milot*, membres du Cercle, ont offert chacun un mulet pour continuer les expériences d'inoculation, qui seront exécutées au Cercle par MM. *Arthaud*, médecin, *Roulin*, chirurgien, et *Gelin*, vétérinaire. MM. les administrateurs, appréciant toute l'utilité qu'on peut retirer de ces expériences, ont fait

remettre au Cercle une somme de 1000 liv. pour cet objet (*a*) ; 3°. des *expériences* et des *essais pneumato-chimiques sur la canne à sucre;* faits *par MM.* ARTHAUD *et* PRAT, *médecins.*

Le Cercle a décerné à M. *Baumes*, médecin de Nîmes, de la Société royale de médecine, des academies de Dijon et de Montpellier, et du Cercle des Philadelphes, le prix qu'il avoit proposé dans ses programmes de 1785 et 1786, sur cette question : *Quelles sont les causes des convulsions dans les enfans ? quelles sont les moyens de reconnoître ces causes et d'y remédier ?* L'ouvrage de M. *Baumes* est méthodique, il contient des vues sages, des préceptes bien établis, des recherches exactes, des observations judicieuses. Il a été annoncé dans ce Journal, tom. lxxviij, pag. 490, et on en a donné l'extrait, tom. lxxxj, pag. 292.

9°. *Questions relatives à l'agriculture de Saint-Domingue, publiées par le Cercle des Philadelphes du Cap-François. Au Cap-François, de l'imprimerie royale,* 1787, de 19 pages.

M. le comte de la Luzerne, gouverneur général à Saint-Domingue, ayant fait remettre au Cercle un exemplaire des *questions d'agriculture*, *par M. l'abbé* TESSIER ; c'est d'après cet excellent modèle et l'invitation du général, que ce travail a été dirigé par MM *Milot, Odelucq et Arthaud.*

(*a*) Nous aurons occasion de parler ailleurs, des effets et des suites de l'inoculation de la morve, à Saint-Domingue.

Ces questions, qui ne sont pas susceptibles d'extrait, embrassent non-seulement l'agriculture, proprement dite, mais encore tout ce qui intéresse l'homme et les animaux domestiques en santé et en maladie.

10°. *Fragment sur les mœurs de Saint-Domingue; par M. MOREAU DE S. MÉRI, conseiller au conseil supérieur de Saint-Domingue, de diverses académies, &c.* de 14 pages sans date, et sans nom de lieu, ni d'imprimeur, (1787).

Les Européens qui arrivent à Saint-Domingue, ont communément une rude épreuve à supporter à l'époque du débarquement. Lorsqu'on a quitté son pays avec l'espoir d'une fortune qui semble placée sur le rivage américain, et qu'on s'y trouve isolé et sans ressources, on voudroit porter le pied en arrière; mais il n'est plus temps; des besoins qu'on ne peut satisfaire qu'à grands frais, parce que tout est coûteux, se multiplient; l'avenir prend une forme hideuse; le sang s'aigrit, la fièvre ardente de ces climats brûlans arrive, et la mort est souvent le terme de projets aussi courts, qu'insensés.

11°. *Notice sur la Séance publique, et programme des prix proposés par le Cercle des Philadelphes, le 15 août* 1788. *Au Port-au-Prince, de l'imprimerie de* Mozard, 1788, de 3 pages.

Les Mémoires lus dans cette Séance, et qui nous intéressent, sont les suivans:

Histoire des travaux du Cercle depuis son établissement.

Notice historique sur les associés morts, depuis le commencement de l'année 1787.

Dissertation sur l'usage du papier, et rapport des mémoires et observations présentés au Cercle pour concourir au prix proposé; par M. François de Neufchateau, *sur les moyens de fabriquer, pour les Colonies, un papier et des cartons qui aient la propriété de résister aux insectes.* Ces trois Mémoires sont de M. *Arthaud*, médecin du Roi au Cap, ancien président, et secrétaire perpétuel du Cercle.

Expériences pour déterminer le méphitisme de l'air dans les hôpitaux; par M. *Guiot*, maître en chirurgie.

Mémoire sur la population de la Torride; par M. *De Lahaye*, curé du Dondon.

Discours sur la nécessité d'instruire publiquement les femmes, qui se destinent aux accouchemens; par M. *Mouzin*, maître en chirurgie.

Discours sur le vrai sens de l'expression PHILOSOPHIE; par M. *Icard*, docteur en médecine.

Mémoire sur le traitement des esclaves, comparé au sort des paysans en Europe; par M. le marquis d'*Aussigné*.

Mémoire sur les causes de la salure, et de l'état lumineux des eaux de la mer; par M. *Robert Coël*.

La Société avoit proposé pour le sujet d'un prix de la valeur d'une médaille d'or, *d'indiquer une méthode sûre et facile, pour*

fixer invariablement le point de l'essive dans la fabrique du sucre. Elle n'a reçu qu'un seul Mémoire sur cette matière intéressante; elle l'a jugé digne d'éloges, et voulant encourager l'auteur M. *Quenet Duhamel*, la Société lui a décerné une médaille en argent.

Elle propose pour le sujet de deux prix, également de la valeur d'une médaille d'or, les questions suivantes :

Quels sont les signes qui font distinguer le caractère des convulsions et de la mort, l'état inflammatoire ou gangreneux, les ulcérations ou les érosions produites dans l'estomac et dans les intestins par les vers, ou par d'autres causes morbifiques; des convulsions et de la mort, de l'état inflammatoire ou des érosions produites par les différentes espèces de poisons?

Trouver des moyens faciles et peu dispendieux de garantir des insectes, au moins pendant un an, les farines que l'on met en dépôt dans les magasins du Roi.

Ces prix, dont le second est dû à l'administration, seront adjugés dans la Séance publique de 1790.

12°. *Prospectus d'un ouvrage ayant pour titre : Florindie, ou Histoire physico-économique des végétaux de la Torride; par M. l'abbé* DE LAHAYE, *curé du Dondon. Au Cap François, de l'imprimerie royale*, 1788, de 4 pages.

Cet ouvrage contiendra, sous des noms relatifs à leur utilité, l'histoire naturelle,

physique et économique des végétaux de Saint-Domingue, leur nomenclature et leur synonymie, les noms génériques, la description méthodique de leurs parties, l'indication des lieux où ils viennent, la saison où ils fleurissent, croissent et fructifient, leurs cultures, leurs propriétés, &c.

Chaque genre formera un traité particulier, orné d'un frontispice, portant le nom de la classe, de l'ordre et de la famille auxquels il appartient. Son caractère essentiel, pris de la femelle ou du pistil, y sera figuré dans un médaillon.

Cet ouvrage, dédié au cercle des Philadelphes, sera orné d'un grand nombre de figures dessinées et coloriées par l'auteur, la plupart d'après nature, ou d'après les meilleurs traités de botanique. Chaque figure portera le nom vulgaire et latin de la plante qu'elle représente ; on y verra la place qu'elle doit occuper dans le systême de *Linné*.

La botanique a plus que doublé ses richesses depuis la découverte du Nouveau-Monde. M. *De la Haye* assure que, malgré les travaux immensses des *Plumier*, *Roaud*, *Catesby*, *Brown*, *Houston*, *Pison*, *Rumphius*, *Jacquin*, &c., nous n'avons que des collections très-imparfaites des plantes de l'Amérique, et que l'on est bien éloigné de connoître même celles de Saint-Domingue. Il assure encore qu'il n'est pas possible de reconnoître les plantes dans les campagnes d'après les descriptions les plus exactes, à moins qu'on ne les ait déja vues,

ou que l'imagination ne soit aidée par de bonnes figures coloriées.

On s'est appliqué à donner aux plantes des noms caractéristiques ; mais ces noms, pour la plupart dérivés du grec, ne peuvent être traduits en françois : ils donnent à la science un air de pompe et de mystère, et la plupart n'expriment pas même les caractères les plus communs des végétaux. La nomenclature moderne, qui applique indistinctement et indiscrètement des noms d'hommes à toutes les plantes nouvelles et inconnues, jette une obscurité impénétrable dans l'étude des végétaux.

M. *De la Haye*, ne voulant pas donner de nouveaux systêmes et moins encore dicter des préceptes, s'attache à rendre compte de la marche qu'il a suivie dans une route que la nature semble indiquer. On ignore, suivant lui, beaucoup d'affinités végétales que le temps fera connoître, et la botanique jouira un jour de l'avantage d'être soumise à une méthode naturelle, beaucoup plus satisfaisante que toutes celles qui ont paru jusqu'à ce jour.

Le nombre des volumes ne peut être déterminé dans un ouvrage aussi étendu. Chaque volume, grand *in*-4°., contiendra environ 300 à 350 pages, et 30 à 50 planches.

Le prix de la souscription sera de soixante-six livres par volume, dont un sera toujours payé d'avance.

On souscrit chez M. *Dufour de Rians*, imprimeur du roi, au Cap-François ; et chez M. *Mozard*, imprimeur et rédacteur des affiches américaines, au Port au Prince.

13°. *Programme des prix proposés par la Société royale des sciences et des arts du Cap-François, dans sa séance publique du 17 août 1789. Au Cap-François, de l'imp. roy. 1789*, de 4 pages.

Le roi ayant accordé au *cercle des Philadelphes* le titre de *Société royale des sciences et des arts*, il a été affilié sous ce nouveau titre, à l'Académie royale des sciences de Paris.

Le Société rappelle, dans ce programme, tous les sujets sur lesquels elle a demandé des observations dans les programmes précédens, et sur lesquels elle a proposé des prix qu'elle n'a pas encore distribués, tels que l'éloge de *Christophe Colomb*, et celui de MM. *Turc de Castelveyre* et *Doulliot*, fondateurs des maisons de providence au Cap.

La Société propose pour 1790, les questions suivantes.

1°. *Ne pourroit-on pas perfectionner dans la Colonie la méthode du labourage, et employer les instrumens agraires, pour diminuer le travail des nègres? Dans quels lieux ces instrumens pourroient-ils être adoptés? Quels sont ceux qui pourroient convenir?* et *quelle seroit la manière de s'en servir?*

On sent dans les circonstances actuelles, combien cette question est importante pour les Colonies.

2°. *Déterminer quels sont les moyens d'améliorer les terres dans les Colonies?*

quel sont les engrais qui conviennent à telle terre ou à telle plantation?

3°. *Quel est le point de macération qui convient à l'indigo, pour obtenir de cette plante la plus grande quantité, et la meilleure qualité de fécule? Dépend-il de l'habitant de faire de l'indigo bleu ou cuivré, et quelles sont les causes qui en peuvent faire varier les qualités? Lorsque la fermentation est trop avancée, le battage peut-il sans intermède, la ramener à son point convenable, sans nuire à la quantité ou à la qualité de l'indigo? La presse nuit-elle à la qualité de l'indigo, et donne-t-elle un avantage au fabricant ou au teinturier?*

Pour 1791.

1°. *Le sol de Saint-Domingue peut-il fournir les remèdes nécessaires pour guérir les maladies du pays?*

2°. *Combien y a-t-il d'espèces de gales? La gale animée d'Afrique et d'Amérique est-elle la même que celle qui a été observée en Europe? Quels sont les signes distinctifs de chaque espèce de gale, et quel est le traitement qui leur convient?*

Pour 1792.

1°. *Donner des observations sur les diverses peuplades de l'Afrique, la forme de leur Gouvernement, sur leurs mœurs, leurs usages, le climat qu'elles habitent, leur manière de vivre, leurs maladies, le régime qui leur convient le mieux lorsque leurs individus sont transportés dans les Colonies, et l'espèce de travail auquel on a remarqué qu'ils étoient le plus propres?*

2°. *Assigner les causes éloignées et immédiates, la nature et le traitement de la fièvre ardente maligne des Indes occidentales.*

La Société exige que les auteurs des Mémoires, envoyés au concours, assignent la dénomination la plus convenable à cette maladie, ou établissent la différence qui existe entre le *mal de Siam*, la *fièvre jaune*, la *fièvre ardente maligne*, et la *fièvre maligne essentielle.* Elle demande, qu'en développant les causes qui lui donnent naissance, et désignant la classe d'hommes la plus exposée à la contracter, les auteurs indiquent les précautions à prendre pour s'en garantir. Enfin, elle impose aux concurrens l'obligation de déterminer, si, d'après la connoissance du caractère de cette maladie, elle peut être contagieuse.

3°. *Quelle est la manière d'agir des mouches cantharides? quels sont leurs effets sur les humeurs, sur les organes, et particulièrement sur les nerfs? quels sont les maladies, les espèces de fièvres, sur-tout dans lesquelles leur application peut être utile? quels sont les symptômes qui l'indiquent? quels sont les signes favorables ou pernicieux que les vésicatoires peuvent fournir? n'y a-t-il pas des fièvres dans lesquelles les vésicatoires peuvent être utiles, et d'autres dans lesquelles ils sont dangereux?*

Ces différentes questions sont très-importantes dans la pratique de la médecine, dans un temps principalement où l'applica-

tion des vésicatoires est devenue une espèce de mode, qui force souvent le médecin à les conseiller, dans un temps enfin où l'on est assuré que l'on abuse souvent de ce remède par une application inconsidérée, inutile ou dangereuse.

Tous les prix seront une médaille d'or de la même forme que les jettons de la Société. Les Mémoires seront adressés suivant les formes académiques à M. *Arthaud*, secrétaire de la Société, au Cap-François.

On a lu dans cette Séance publique :

Extrait d'un *Mémoire sur le quinquina caraïbe; par M.* LE VAVASSEUR, vice-président de la Société.

Observation sur une cure faite par l'application du trépan dans un cas douteux; par M. ROULIN, chirurgien du roi.

Mémoire contenant des observations sur les hôpitaux, et des observations météorologiques relatives aux maladies; par M. ICARD, médecin de la Providence.

Observations sur l'histoire naturelle du ténia; par M. PRAT, *docteur en médecine, employé à l'hôpital du roi.*

Observations sur les oursins; par M. DE MORANCY.

Observation sur l'abus que l'on fait de l'usage des cantharides dans la pratique; par M. DE LA VIALETE, *doct. en medecine.*

Notice des ouvrages en médecine, envoyés au Cercle depuis son établissement; par M. ICARD.

Observation sur le mal des eaux ; par M. GELIN, vétérinaire.

M. *Arthaud* a présenté, 1°. un ovaire contenant des concrétions pierreuses, des cheveux, un mamelon velu, observé par M. *Lemoine*, maître en chirurgie, au Fort-Dauphin, sur une mulâtre morte au bout de cinq mois et demi de grossesse ; 2°. un rein unique, d'une conformation extraordinaire, dessiné par M. *Moly*, élève en chirurgie à l'hôpital du roi, au Cap, et observé à l'ouverture du cadavre d'un soldat du régiment du Cap, en présence de MM. *Roulin* et *Prat* ; 3°. une observation sur la gale animée, avec le dessin de l'insecte qui l'a produite.

Il a lu le rapport des *observations communiquées à la Société sur la gelée qui a été vue cette année* (1789), *sur plusieurs montagnes de la colonie* ; par MM. *Chardin*, *Husson* et *Le Cronier*.

La Société a fait une mention honorable d'un Mémoire qui lui a été envoyé par M. *Cassan*, médecin du roi, à Ste. Lucie, son associé colonial, pour concourir au prix proposé par l'administration dans la séance du 15 août 1788, sur les moyens faciles et peu dispendieux de garantir des insectes, au moins pendant un an, les farines que l'on met en dépôt dans les magazins du roi.

4°. *Lettres-patentes contenant autorisation sous le titre de* Société royale des sciences et des arts, *de la Société formée au Cap en 1784 ; au Cap-François, de l'im. royale, 1789*, de 11 pages.

On lit dans le préambule que, le roi informé que le projet de recueillir tout ce qui peut concerner l'histoire physique et naturelle de l'île de Saint-Domingue, afin de répandre de nouvelles lumières sur l'agriculture et les arts dans leurs rapports avec cette colonie, et même avec toutes les possessions coloniales, avoit porté douze personnes à se réunir en 1784, dans la ville du Cap, et que cette Société, qui s'est fort accrue, avoit justifié les espérances qu'elle avoit fait concevoir, notamment par les Mémoires qu'elle a publiés sur divers objets; avoit jugé convenable de lui donner une existence durable, convaincu qu'un établissement de ce genre doit devenir un sujet d'émulation parmi les colons, et un moyen de conserver, dans un dépôt toujours existant une foule de faits et d'observations importantes qui peuvent influer sur la prospérité des Colonies.

Ces lettres-patentes contiennent un réglement pour la Société; il est divisé en 32 articles; on lit dans le premier que la Société fera sa principale occupation de tout ce qui a rapport à l'histoire physique et naturelle des Colonies, et de tout ce qui peut perfectionner la culture, l'administration des habitations, les sciences et les arts relatifs aux manufactures et à l'extension du commerce.

Dissertatio medica sistens theoriam inflammationis; *par M. JEAN-GEOFFROY MULLER, docteur*

en médecine et chirurgie. A Iena, chez Stranckmann, 1789; *in*-8°. *de* 27 *pag.*

2. Cette nouvelle théorie n'a pas le mérite de celle qui se trouve dans la première édition de l'Encyclopédie.

Conspectus rerum quæ in pathologia medicinali pertractantur, laudatis simul hujus doctrinæ auctoribus iisque ut plurimum præstantissimis; scripsit in usum auditorum, D. *J. Chr. Junker*, prof. med. Hallens; *in*-8°. *de* 240 *pag. A Halle, aux dépens de la maison des orphelins*, 1789.

3. L'utilité de cet ouvrage ne se borne pas exclusivement à servir aux auditeurs de M. *Junker* pour se rappeler plus facilement les instructions qu'ils ont reçues dans ses leçons, bien que ce soit là son principal objet. Il sera encore d'un très-grand avantage à ceux qui, n'étant pas à même de fréquenter ses cours, desireroient trouver des renseignemens méthodiques sur des sujets de pathologie, traités spécialement par les auteurs. M. *Junker* a eu grand soin d'indiquer, sur les doctrines particulières, les écrivains qui méritent préférablement d'être consultés.

La partie de cette production, que nous annonçons aujourd'hui, ne roule que sur

les fièvres. M. *Junker* peint d'abord leur caractère, s'occupe ensuite de la recherche des causes, et expose enfin les méthodes curatives adaptées à ces causes. On trouve, à la fin de cette première partie, la liste des auteurs qui ont écrit sur les fièvres en général.

La lecture de cet ouvrage fait desirer que l'auteur continue ce travail sur les autres maladies.

HECKERS, Therapia specialis : *Manuel de traitemens pour les maladies ; par M.* AUGUSTE-FRÉD. HECKER, *docteur en médecine. A Berlin, chez* Himburg ; *et se trouve à Strasbourg, chez* Kœnig, 1789 ; *in*-8°. *de* 473 *pages.*

4. Cet ouvrage a mérité les suffrages des médecins allemands.

Epidémie observée au village de Pont-à-Rache, à une lieue de Douay, dans l'automne de 1789 ; *par M.* TARANGET, *D. M. professeur royal de la Faculté de Douay, et membre de plusieurs Académies ; avec cette épigraphe :*

> Unà cum temporibus mutantur ventres.
>
> HOLLERII, *in aphor.* II.

in-4°. de 28 *pag.*

5. On est à même de juger, par tous

les Mémoires et les observations que M. *Taranget* a fournis au Journal de médecine, combien il sait rendre intéressantes les matières qu'il traite. Ce petit traité en est une preuve depuis, et sera lu avec plaisir, même par ceux qui pourroient ne pas admettre sa théorie, dont nous allons donner un àperçu.

Dans les réflexions générales sur les épidémies, qui précèdent l'histoire de celle de Pont-à-Rache que M. *Taranget* a traitée, ce médecin admet, pour cause immédiate, les communications journalières qui ont lieu de village à village ; il croit à l'indestructibilité des miasmes contagieux qui résistent à l'agitation des vents ; il en donne pour preuve leur reproduction, dans tous les temps, dans tous les lieux, dans les mêmes formes, et avec les mêmes symptômes, et ne reconnoît qu'une modification de leur existence que leur fait éprouver l'atmosphère, en passant tour-à-tour par les chances de la chaleur sèche et humide, et du froid humide et sec, &c.; mais pour leur développement, il faut qu'ils rencontrent, dans leur passage, des individus placés dans un rapport malheureusement favorable à leur énergie. La classe des pauvres y est la plus sujette, et les femmes plus que les hommes; il appuie sa théorie, de comparaisons et de suppositions très-ingénieuses.

La description topographique du village où a régné cette épidémie, démontre que la plupart des habitans, dont les occupations sont de nétoyer le lin et le chanvre qui croissent en abondance dans leur pays,

et qui font tout leur commerce, ont des dispositions aux affections asthmatiques, aux fièvres catarrales, aux fausses péripneumonies, &c.; et par le rapprochement que fait M. *Taranget* des saisons antérieures au moment de l'invasion de cette épidémie, il prouve que les variations de l'atmosphère ont contribué à la prostration des forces, à l'empâtement et à la dégénérescence des humeurs, aux éruptions, et aux tumeurs glanduleuses qu'elle a causées.

M. *Taranget* donne ensuite la description de la maladie, et, après être entré dans le détail de son invasion, de ses progrès, et des différens symptômes qui l'accompagnent, il la place dans la classe des fièvres essentiellement éruptives, quoique par fois sans éruption, parce que les malades qui ont eu des déjections abondantes et soutenues, des parotides, des vers, &c. n'ont pas eu d'éruption.

Dans l'exposition qu'il donne du traitement de la maladie, il fait une remarque que nous avons faite nous-mêmes plusieurs fois dans le cours de notre pratique. « Nous avons cru, dit M. *Taranget*, devoir faire précéder immédiatement le vomitif, par quelques gorgées d'eau-de-vie. Le dépôt épais, tenace et abondant, que nous retrouvions sur la langue, nous a fait penser que ce vernis se propageoit jusque dans l'estomac, et qu'il pouvoit malheureusement protéger cet organe contre l'activité nécessaire du vomitif. Nous avons donc regardé l'estomac comme un organe endormi qu'il étoit

important de remettre en éveil, avant de le livrer à l'action de l'ipécacuanha. Cette précaution nous a paru réussir, et servir à étendre jusqu'aux entrailles l'action du vomitif employé». Quel est en effet le praticien qui n'a pas observé, dans les maladies léthargiques, apoplectiques, &c., la nécessité de faciliter l'action de l'émétique sur l'estomac, en le faisant prendre, ou en l'associant avec les toniques et les spiritueux? Le préjugé des personnes qui craignent, et qui se récrient sur l'usage des remèdes échauffans, n'a-t-il pas été, et n'est-il pas encore plus nuisible que l'abus qu'on en craint? et les précautions, qu'on doit employer pour déterminer leur usage, diffèrent-elles de celles qu'on prend ou qu'on doit prendre en conseillant un remède quelconque?

Ce Mémoire est terminé par des vues générales sur le caractère et le traitement des maladies épidémiques, et sur les précautions accessoires et nécessaires à leur traitement dans les campagnes.

HILDEBRANDTS, &c. Bemerkungen und beobachtungen über die pocken in der epidemie des jahres, 1787, &c. *Remarques et observations sur la petite vérole lors de l'épidémie de* 1787; *par G. F. HILDEBRANDT, docteur en médecine, professeur d'anatomie, &c. in-8°. de* 224 *pag.*

A Brunswig, dans la librairie du collége, 1788.

6. La petite vérole causa de trés-grands ravages, en 1787, à Brunswig, et les observations que M. *Hildebrandt* a faites à cette occasion, l'ont déterminé à publier cette addition à l'histoire de la variole. Les lecteurs y trouveront un grand nombre de choses bien vues, et des observations trés-intéressantes pour éclaircir la marche et le traitement de cette maladie si redoutée.

D. CHRISTIANI BENEDICTI GRUTZMACHER, Commentatio de miasmatis venerei indole variisque contagii excipiendi modis. *A Iena, chez* Goepferdt, 1789; *in*-4°. *de* 32 *pag.*

7 L'auteur a dédié sa dissertation à son père : elle est divisée en deux sections, et comprend trente-deux paragraphes.

Les dispositions particulières du sujet qui contracte la vérole, apportent beaucoup de variété dans les accidens. Ceux qui ont le canal de l'urethre délicat et spongieux, dit M. *Grutzmacher*, sont plus sujets que d'autres à prendre la gonorrhée; ceux en qui la lymphe, qui se filtre dans les glandes conglobées, est naturellement épaisse, sont susceptibles de bubons; ceux qui ont la peau du gland trop tendre, prennent plus aisément des chancres. Il en est de même dans toutes les autres parties. La maladie peut

venir de naissance, soit de parens malsains, ou d'une nourrice infectée; une nourrice peut de même la contracter de l'enfant qu'elle allaite; les baisers lascifs communiquent aussi le mal; on le contracte encore en couchant avec une personne infectée. Il en est de même de ceux qui boivent dans le même verre, mais ils n'en reçoivent que de foibles accidens.

M. *Grutzmacher*, en terminant sa dissertation, examine ce qu'on peut gagner du virus vérolique par les vêtemens, le sang, la salive, la sueur; il rassure les personnes qui craignent de prendre dans les églises de l'eau bénite; de parler de trop près avec les personnes viciées, de se baigner avec elles; d'habiter les mêmes lieux, de respirer le même air. Il démontre, dans tous ces cas, l'impossibilité de la contagion.

Medicinische beobachtungen, &c. *Observations de médecine; par le docteur* ISAAC-JÉREMIE WARBURG, *médecin clinique de l'hôpital juif de Breslau; in-8°. de* 76 *pages, y compris la dédicace à M. le comte* DE HOYM, *et la préface. A Breslau, aux dépens de l'auteur*, 1789.

8. Ce recueil renferme vingt et une observations; nombre peu considérable, et dont toutefois

toutefois on auroit encore pu élaguer quelques unes. Nous avons remarqué, en général, que la manière de les exposer n'est pas propre à avancer les progrès de l'art. En effet, pour remplir ce but, il faut, outre la sévérité du choix à l'égard des cas, que l'auteur conduise, pour ainsi, dire le lecteur auprès du lit des malades, l'aide à observer les particularités de sa situation, et le fasse entrer dans toutes les raisons de sa conduite. On peut reprocher à M. *Warburg*, d'avoir négligé plus ou moins ces détails, ce qui diminue le mérite des observations même les plus interessantes. Nous serions obligés de passer les bornes d'une notice, si nous devions faire connoître chaque observation en particulier. Nous nous contenterons d'inserer la traduction de la dernière, qui réunit bien des titres pour mériter la préférence sur les autres.

Un Garçon de quatre ans avoit, depuis deux mois, une coqueluche qui le faisoit expectorer beaucoup et vomir souvent. Il étoit impossible de lui faire prendre d'autres remèdes qu'un vomitif. Durant cette maladie, il eut, le 24 mai 1786, deux attaques d'épilepsie, suivies de beaucoup d'accablement et de suffocation. Lorsqu'il se trouva un peu mieux, à la suite des lavemens, des sinapismes, des vomitifs et de l'usage du musc, je lui donnai une décoction de quinquina avec de l'oximel scillitique, de la liqueur de terre foliée de tartre et du sirop de sorbes.

Le 25, il eut une nouvelle attaque contre laquelle on eut recours aux mêmes

remédes; je lui fis donner des lavemens avec de l'assa-fetida, et appliquer un vésicatoire ; ce qui lui procura une bonne nuit. Le matin du 26, la petite vérole se montra; la fiévre étoit très-modérée, les sursauts moins fréquens, et le malade sans absences. La toux et la difficulté de respirer diminuèrent de plus en plus ; mais comme le malade avoit de la peine à expectorer, on lui donna, toutes les fois qu'il étoit nécessaire, quelques grains d'ipécacuanha, avec un peu de soufre doré d'antimoine, ainsi que des lavemens émolliens qui amenérent des selles abondantes. On continua toujours la décoction de quinquina.

Le 28, les boutons varioleux commençoient déja à s'élever ; les crachats venoient facilement même sans l'usage de la poudre; l'appétit se rétablit, mais les endroits où les vésicatoires avoient été appliqués, restèrent secs après le premier effet de ces emplâtres; et ce ne fut que ce jour qu'on aperçut quelques points en suppuration.

Le 30, comme la toux et le râlement de la poitrine avoient augmenté, on donna un vomitif qui opéra bien par trois fois. Les boutons du visage s'étoient séchés sur le champ, bien que ceux du reste du corps se fussent élevés. Les vésicatoires n'avoient pas suppuré ce jour là, et l'on appliqua à leur place le *perpetuum* (*a*), qui, le 31, avoit causé de grosses ampoules. Le 5 juin, la petite vérole avoit parcouru ses périodes, quoique les boutons ne fussent pas venus

(*a*) Nous ignorons ce que c'est que ce *perpetuum*.

en maturité au visage ; l'un des pieds avoit fourni long-temps une suppuration abondante, au lieu qu'à l'autre il n'y avoit pas eu de suppuration du tout. La toux étoit modérée et l'expectoration facile.

Il ne falloit plus d'ipécacuanha, ni d'opiatique, mais seulement et rarement des lavemens. Mais on faisoit un usage très-fréquent de la décoction de quinquina, que le malade continua encore pendant quelque temps.

La sœur de ce garçon, âgée de six ans et demi, souffroit aussi de la coqueluche, et même plus que son frère, avec des éternumens, si violens, que je ne me souviens pas d'en avoir vu de pareils, ni dans cette épidémie, ni dans aucune autre. Elle se trouva considérablement soulagée par l'usage de l'ipécacuanha et de la décoction décrite. Elle fut aussi attaquée, pendant sa coqueluche, de la variole, qui n'étoit pas la plus bénigne, mais qui se passa heureusement.

Trois autres, tant fréres que sœurs, essuyèrent également la coqueluche, et deux d'entr'eux la petite vérole. Ils furent d'abord traités de la même manière, et tous les cinq enfans sortirent heureusement de la maladie, sans en conserver le moindre reste. Le plus jeune avoit treize mois, et cependant il fallut lui donner des vomitifs aussi forts qu'à sa sœur, qui avoit six ans et demi, après en avoir préalablement essayé inutilement de plus doux. Un de ces enfans, âgé de quatre ans, eut de violens saignemens de nez, toutes les fois qu'il se fâchoit ou se donnoit un peu trop de mouvement. On peut croire

que cette incommodité fut augmentée par la coqueluche. Je pense avoir observé, chez les enfans ainsi que chez quelques autres malades, que la coqueluche diminue lors de l'apparition de la petite vérole, et reprend sa première vigueur après que celle-ci est guérie.

Œuvres médicinales, ou Recueil de prix remportés en diverses Académies; par M. BAUMES, docteur en médecine, membre de plusieurs académies; Tome Ier: *contenant,* 1°. *un Mémoire sur l'influence du vice scrophuleux sur les corps vivans;* 2°. *un Mémoire sur le carreau, ou atrophie des enfans;* 3°. *un Mémoire sur la jaunisse des nouveau-nés. A Nîmes, chez* C. Belle, *imprimeur du Roi, rue des Fourbisseurs,* 1789, *vol. de* 312 *pages.*

9. Le volume des œuvres médicinales que nous annonçons, et qui doit former une partie du premier tome de cette collection, est rempli par le Mémoire sur l'influence du vice scrophuleux sur les corps vivans, couronné en 1788 par la Société royale de médecine de Paris. Ce Mémoire, digne de son auteur,

et fait pour ajouter à la reputation méritée dont il jouit, présente le vice scrophuleux sous tous les rapports connus jusqu'à présent; toutes les notions, acquises sur ce sujet, viennent s'y fondre, pour former un ensemble duquel résulte une lumière propre à guider sûrement, soit dans la théorie, soit dans la pratique.

L'auteur commence par distinguer la constitution simplement scrophuleuse, de l'affection tranchante qui merite proprement le nom d'écrouelles. Dans la première, les pouvoirs vitaux, dominés par le vice scrophuleux, manifestent plus ou moins l'état de gêne où ils se trouvent dans le développement de la machine vivante, et impriment un caractère particulier, une *tournure spécifique* aux sujets qui en sont atteints, laquelle résulte d'une perversion plus ou moins profonde des fonctions de l'economie animale. Si cette disposition ne mène pas toujours aux écrouelles, proprement dites, elle donne au moins, à l'individu dans lequel elle a lieu, le pouvoir de les transmettre à ses descendans.

Si les signes, qui annonçent la constitution scrophuleuse, sont quelquefois assez saillans, ils se masquent quelquefois, dit M. *Baumes*, sous les dehors trompeurs d'une heureuse complexion. Les enfans, entichés du vice scrophuleux, présentent souvent le teint le plus brillant; leur peau est douce et polie, quoique l'épiderme ait une fermeté particulière. Leurs membres sont bien nourris, et ont une forme arrondie, ce qui provient de la plénitude des vaisseaux lym-

phatiques. Malgré cela, le tissu des chairs est mou et relâché; le visage est plein, mais les yeux ont quelque chose de hagard.

M. *Baumes* fait voir, dans les fluides des scrophuleux, une altération correspondante à celle des solides, et il en suit les divers degrés jusqu'à cet état d'épaississement de la lymphe qui opère le gonflement des glandes conglobées, et celui de la lèvre supérieure, qu'il considère comme un signe caractéristique des écrouelles décidées.

Le caractère du virus scrophuleux ne paroît pas encore bien déterminé. M. *Baumes* penche à le regarder comme d'une nature acide, en tant qu'il affecte l'enfance, dans laquelle la tournure la plus constante des humeurs est acide; mais il pense que dans l'espèce la plus commune d'écrouelles, il faut reconnoître deux périodes où les dépravations acide et putride dominent successivement, quoique la durée de l'un ou de l'autre de ces périodes puisse être si rapide, qu'il échappe à l'œil de l'observateur peu attentif. Quant à l'épaississement des substances dont quelques médecins font dériver les écrouelles, M. *Baumes* ne l'envisage que comme le résultat du vice des humeurs inhérent à la constitution scrophuleuse; et il réfute ceux qui rapportent ce vice à une depravation lymphatique opérée par la liqueur séminale, à un principe vénérien dégénéré, et ceux qui le considèrent comme une altération spéciale du fluide nerveux, et notamment du suc nerveux dépravé dans la huitième paire.

En admettant que le virus scrophuleux est d'une nature acide, M. *Baumes* ne pense pas que les acides fournis par les premières voies, ou que la qualité acescente de certains sucs dégénérés puissent produire directement les écrouelles. Cette opinion seroit trop démentie par une foule de faits généralement connus, qni supposeroient que cette maladie est plus commune qu'elle ne l'est. Il croit qu'elle pourroit bien être le produit de l'acide phosphorique trop développé, trop dégagé dans l'économie animale. Cependant cette idée même de M. *Baumes* se présente avec un caractère trop vague pour pouvoir être tirée de la classe des idées purement hypothétiques. A la vérité, la substance solide des os, pompée par les vaisseaux absorbans, se manifeste en dépôts dans les écrouelles et dans les maladies congénères, au milieu des parties molles, et dans les diverses cavités du corps; on trouve des amas de matière crétacée dans les glandes conglobées, dans le parenchyme des viscères, dans le canal thorachique, &c. des cadavres des scrophuleux. Mais cela ne prouve qu'un bouleversement des fonctions qui affecte particulièrement la puissance qui assimile les parties constitutives des os; et quand il seroit vrai que l'acide phosphorique fût plus développé dans les scrophuleux que dans les sujets sains, il faudroit toujours remonter à une altération des pouvoirs vitaux, qui s'oppose à une juste combinaison de cet acide, et l'opinion, qu'on fonde sur l'état supposé de cet acide, rentreroit dans l'ordre de toutes

ces hypothèses où l'on prend l'effet pour la cause.

M. *Baumes* est du nombre de ceux qui regardent le vice scrophuleux comme héréditaire. Quoique la contagion des écrouelles lui paroisse plus difficile à établir que sa transmission des parens aux enfans, il se détermine cependant à l'admettre, parce qu'il lui paroît suffisamment démontré que les écrouelles sont communiquées aux enfans allaités par des nourrices infectées du vice scrophuleux.

En considérant l'influence de ce vice sur les différens organes, M. *Baumes* observe que, les enfans menacés de scrophules, ont un esprit précoce, et une pénétration au-dessus de leur âge, et il demande si ce phénomène ne proviendroit pas du volume du cerveau relativement plus grand dans les sujets d'une constitution scrophuleuse; puisque la masse de ce viscère est regardée comme la mesure de la perfection de l'animal. L'état précoce de l'intelligence des enfans scrophuleux peut s'expliquer plus facilement par d'autres raisons qui leur sont communes avec plusieurs autres espèces de malades, que par le volume du cerveau sur lequel les anatomistes ont établi une opinion qui jusqu'à présent ne sauroit être qu'une simple conjecture. La compression qu'éprouvent les veines jugulaires de la part des glandes engorgées du cou, peut bien, en mettant obstacle au sang qui revient du cerveau, le faire regorger dans ce viscère, et à la longue en augmenter le volume et la masse. Mais il est douteux que

cette cause imprime une nouvelle énergie au cerveau, et un nouveau degré d'activité à ses fonctions relativement à l'exercice de la pensée; il sembleroit qu'elle dût plutôt opérer le contraire, et en opprimant le cerveau, gêner et obscurcir les fonctions intellectuelles; et cet effet se manifeste réellement lorsque le vice scrophuleux a fait un certain progrès.

Si l'esprit des sujets, atteints de ce vice, montre une vivacité et une pénétration au-dessus de leur âge, un effet encore plus marqué, c'est le développement imparfait de différens organes. Il se manifeste principalement dans la dentition dont le travail est plus pénible, et plus lent qu'il ne doit l'être; dans la formation des os, qui sont privés en partie du suc constitutif auquel ils doivent leur solidité, ou bien en qui ce suc est altéré ou mêlé à quelque principe étranger; de sorte qu'ils acquièrent plus de volume qu'ils n'en doivent avoir sans en être plus solides. L'influence du vice scrophuleux se fait sentir d'une manière spéciale, selon M. *Baumes*, dans le développement des organes de la génération: c'est par une maturité précoce qu'il rapporte, avec raison, à l'action sympathique du systême glanduleux réveillée avant le temps dans les sujets atteints d'écrouelles.

L'affection des glandes du cou et des parties voisines, est si constante, qu'on présente communément les écrouelles comme des tumeurs froides qui se forment par congestion dans les corps glanduleux du cou. M. *Baumes* rejette cette manière d'envi-

sager cette maladie, et prétend que le vice scrophuleux porte souvent ses premières impressions, soit sur les autres glandes conglobées situées dans les diverses parties du corps, soit sur les endroits dépourvus de glandes, mais munis de quelques réseaux lymphatiques. Après avoir tracé la marche des effets du vice scrophuleux sur les glandes du cou, il sépare, avec beaucoup de discernement du diagnostic des tumeurs écrouelleuses celui de ces tumeurs anomales qui, ayant pour siége les glandes conglomérées et même le tissu cellulaire du cou, ont été trop légèrement comprises dans la classe des maux véritablement scrophuleux. Il suit aussi les effets du vice scrophuleux dans tous ses degrés et dans toutes les parties qu'il peut affecter. L'effet du vice scrophuleux dans les poumons est d'y produire des tubercules qui, en passant à la suppuration, donnent lieu à la plus redoutable des maladies de poitrine, qui est la phthisie pulmonaire; mais cette maladie présente quelque différence suivant que le vice scrophuleux affecte les glandes bronchiques, ou les autres glandes lymphatiques répandues dans la substance des poumons. Dans le premier cas, la matière purulente pouvant être facilement évacuée par l'expectoration, on peut concevoir une espérance raisonnable de guérison; au lieu que dans l'autre, l'évacuation du pus ne pouvant se faire que par la destruction du parenchyme des poumons et l'érosion des bronches, la maladie ne peut guère avoir qu'une issue funeste.

M. *Baumes* dit que la pulmonie, qui résulte de l'affection des glandes lymphatiques, est pour l'ordinaire celle dont on porte le germe en naissant, et que la phthisie, qu'on regarde communément comme héréditaire, est l'effet d'un vice scrophuleux affectant les glandes lymphatiques du poumon. Cette proposition est peut-être trop générale : car on ne voit pas pourquoi, dans la phthisie héréditaire, les glandes bronchiques, qui font partie du systême lymphatique, ne seroient pas aussi quelquefois attaquées. Un principe plus général et plus douteux encore, c'est que toute phthisie de naissance soit d'une nature scrophuleuse, comme M. *Baumes* paroît l'établir d'après plusieurs auteurs.

Le mésentère, étant remarquable par la grande quantité de glandes lymphatiques qui s'y trouvent, il n'est pas surprenant que le vice scrophuleux y exerce particulièrement ses ravages. Mais M. *Baumes* nie avec *Morgagni*, que l'engorgement des glandes du cou soit toujours une suite du virus déposé primitivement dans les glandes mésaraïques.

Comme le vice scrophuleux porte aussi son action sur les os, M. *Baumes* ne doute point que, dans beaucoup de cas, la carie des vertèbres, et la paralysie des extrémités inférieures, ou des extrémités supérieures qui en est la suite, ne soit souvent le résultat du virus scrophuleux porté sur les os; ce qui est très-probable, d'autant plus que ce sont les enfans qui sont les plus exposés à la maladie vertébrale. Cet auteur est

du même sentiment à l'égard des tumeurs articulaires.

Les viscères, selon M. *Baumes*, ne sont pas à l'abri des impressions du vice scrophuleux, et il cite une observation de *Sauvages*, qui avoit vu une famille dont tous les enfans périssoient avant six ans, dans des convulsions qui avoient pour cause une humeur écrouelleuse répandue sur le cerveau; il cite aussi, à l'appui de son opinion, celle de M. *de Brieude*, qui n'est pas peut-être aussi sûre. Car ce dernier auteur regarde le *crétinage*, ou cette espèce d'imbécillité connue particulièrement dans le Valais, comme une production scrophuleuse.

Enfin M. *Baumes*, qui semble n'avoir voulu laisser rien à dire sur le sujet qu'il traitoit, après avoir considéré les effets du vice scrophuleux sur la graisse, sur le sang et sur la peau, présente ce vice dans son état métastatique, et dans ses combinaisons avec les vices rachitique, vérolique, scorbutique, et porte dans ces diverses considérations, le même degré de lumière et la même solidité de raisonnement. Il apprécie aussi l'influence, qu'ont sur le développement du vice scrophuleux, le climat, la saison, l'âge, l'habitation, la dentition, l'état des forces digestives, des accidens particuliers, tels qu'une chute, un coup violent, une luxation, une fracture, une peur vive, certaines maladies, et sur-tout la petite vérole et la rougeole; enfin quelques médicamens, et en particulier, le mercure, &c. M. *Baumes* tâche d'expliquer comment ces différentes causes influent sur le dévelop-

pement des scrophules. Il a très-bien vu que ce développemeut, à l'époque de la puberté, tient à l'action énergique du systême glanduleux, qui est frappé par la puissance qui tire les organes de la génération de leur assoupissement. Mais il obscurcit cette idée lumineuse, en ajoutant que l'effet de ce nouveau degré d'activité que reçoit alors le systême des glandes, c'est de *modérer l'animalisation des sucs nourriciers, pour ménager et entretenir dans la fibre cette laxité qui forme une constitution plus humide.* Le sens de ces derniers mots n'est plus clair; et comment concevoir, en effet, qu'un nouveau degré d'énergie vitale, dans la constitution, en rende les produits moins animalisés? Il seroit plus naturel de croire que le contraire doit avoir lieu. D'ailleurs, à quoi bon cette *laxité*, qui certainement doit être moindre à quatorze ans qu'à six?

M. *Baumes* jette ensuite un regard rapide sur les affections secondaires qui tirent leur origine des écrouelles; et les plus considérables d'entr'elles, sont celles qui sont fondées sur l'engorgement des glandes de la poitrine et du bas-ventre. Telles sont le carreau ou atrophie, l'hydropisie, la pulmonie, l'asthme, &c.; maladies affreuses et presque toujours mortelles.

Le traitement, que M. *Baumes* propose pour les écrouelles, est une juste conséquence des principes qu'il a établis; il dit que les vices de l'ossification, qui ont lieu dans cette maladie, lui donnent une analogie trop frappante avec le rachitis, pour

n'en pas conclure que les remèdes qui peuvent modifier l'ossification et raffermir les pouvoirs qui dirigent cette fonction, sont ceux qu'on doit opposer au vice scrophuleux. Il met à la tête de ces remèdes, qui sont près de la classe des toniques, les martiaux, qui sont les plus propres à dissiper la langueur du principe vital. Il propose aussi la garance, comme ayant une action généralement connue sur les os. Il oppose les alkalis à l'acrimonie acide qu'on soupçonne dominer dans le vice scrophuleux ; et parmi ces remèdes, il distingue le sel de tartre, l'eau de chaux et le savon, comme il a distingué les bains froids et les frictions sèches parmi les toniques. Il recommande les stomachiques et les évacuans, et parmi ceux-ci, il donne, avec raison, la préférence à l'émétique, qui, par les secousses qu'il imprime au systême lymphatique, peut beaucoup contribuer à résoudre ses engorgemens. Parmi les stomachiques, il recommande l'extrait des plantes amères, combiné avec celui des plantes anti-scorbutiques. Quant aux alimens, il donne l'exclusion à ceux qui sont d'une nature acescente ; et quant à l'air, s'il est nécessaire qu'il soit toujours pur, il pense que cela est sur-tout essentiel dans le traitement des écrouelles. L'exercice est un des moyens qui lui paroissent les plus efficaces pour concourir à la guérison de cette maladie.

M. *Baumes* n'a point oublié, dans la partie pratique de son Mémoire, la distinction qu'il a faite de deux périodes dans le cours de la maladie scrophuleuse. Dans le premier,

qui est celui de l'épaississement des sucs lymphatiques, il prescrit les fondans, et dans cette classe, il n'hésite point à donner une place distinguée aux mercuriaux, malgré la prévention de plusieurs auteurs contre ce genre de remèdes, dont les premiers effets, mal-appréciés, leur ont fait croire, trop légèrement, qu'ils n'étoient propres qu'à développer le vice scrophuleux. Dans le second période, qui est marqué par la dissolution des humeurs, M. *Baumes* a recours aux remèdes qui sont reconnus comme pouvant en arrêter les progrès. Tel est le plan vaste de cet ouvrage recommandable, que son auteur a rempli avec le plus grand succès.

Notice des insectes de la France, réputés vénimeux, tirée des écrits des naturalistes, des médecins et de l'observation; par M. AMOREUX fils, docteur en médecine en l'université de Montpellier, bibliothécaire; de plusieurs Académies et Sociétés d'agriculture. A Paris, rue et hôtel Serpente, 1789; *in-8°. de* 302 *pages, avec fig.*

10. Ce traité, auquel l'Académie de Lyon a décerné un prix, renferme tout ce qu'on sait sur la malfaisance et sur le venin des insectes.

M. *Amoreux* s'exprime ainsi en commençant : «Un serpent malin, qui rampe sous la ronce, s'élance comme un trait sur un grand quadrupède qui auroit pu l'écraser; il le blesse à mort, il le terrasse, le garotte et l'engloutit; il en est rassasié pour plusieurs jours, pour plusieurs mois. Une frêle araignée qui ne parcourt d'autre espace que celui de sa toile, où elle se tient en embuscade, accroche les mouches et les petits insectes ailés qui échappent à tant d'autres périls. La loi du plus fort n'est donc pas celle qni prévaut toujours chez les animaux; c'est plutôt celle de l'instinct et de l'occasion, ou du besoin».

« Les insectes, considérés par rapport à nous-mêmes, sont des êtres singuliers qui exercent grandement notre patience, en nous faisant tout le mal possible, et nous procurant très-peu de bien en apparence. Ils multiplient à l'infini, et ils sont d'une voracité extrême; ils naissent par-tout, ils vivent de tout; ils changent d'aliment, selon l'état de leur métamorphose; leur apparition en troupes est souvent *calamiteuse;* ils se jouent de l'homme le plus vigilant, ils rongent ses meubles et ses ustensiles. L'économe et le laboureur ont peine à en garantir leur grenier et leur maison. Mille insectes de formes diverses, prennent impunément les prémices de toutes les récoltes; souvent ils détruisent, de fond en comble, les plus précieuses productions de la terre, soit en herbe, soit en grains ou en fruits et en légumes. Au moment même, où le naturaliste prend bien des soins pour

préserver ses plus belles collections, elles en sont infectées. Nos papiers, nos chartres et nos livres n'en sont pas à l'abri; les herbiers en sont dévastés, les drogues vermoulues; l'homme enfin est tourmenté pendant sa vie de l'importunité des insectes, et il en est encore criblé après sa mort, et l'homme est malgré cela un être superbe, vain, orgueilleux ».

« Une des qualités du naturaliste, continue M. *Amoreux*, est de n'être point délicat, et de ne dédaigner rien. Tout ce qui a une force animée ou brute, doit également l'intéresser. La moindre manœuvre d'un insecte l'instruit comme les grandes opérations de la nature; il compare sans cesse du petit au grand. Un ciron a son organisation comme un éléphant, une puce a ses gentillesses comme un bichon, le fourmi-lion, ses astuces comme le plus fin renard, et le scorpion son venin comme le serpent à sonnette ».

« Ce qui cause le plus d'étonnement dans cette immensité d'êtres que la nature renouvelle chaque jour, c'est la prodigieuse multiplication des insectes laquelle semble être, en raison de leur petitesse et de la brièveté de leur vie, et cette multiplication a ses écarts aussi bien que ses loix. Une certaine température, qui doit être plutôt douce et humide que froide, ou chaude et sèche, influe beaucoup sur l'apparition et la multiplication des insectes qui nuisent aux grains, aux fruits, et à toutes sortes de productions de la terre. La multiplication de ceux qui font principalement du dégât

dans les campagnes, dépend des circonstances du temps qui règne pendant qu'ils éclosent et pendant leur mue. Il en arrive de même pour la fécondation des fleurs et la grossification des germes. Avec les plus belles apparences d'une saison propice pour la réussite des fruits, les uns coulent, les autres nouent. Une pluie non desirée, une matinée froide au milieu du printemps, de la grêle, un vent brûlant, un brouillard infect, dissipent en un moment l'espérance du cultivateur. Tout de même, le jour qui aura été favorable au couvain d'une telle espèce d'insecte, fera périr des peuplades d'une autre espèce; ce qui explique pourquoi on voit, dans certaines années, des arbres couverts de fruits et d'insectes, dans d'autres années, sans les accidens heureux qu'une Providence infinie a prévus, la multiplication des insectes seroit énorme, les productions de la terre suffiroient à peine à eux seuls, et la plupart de ces productions manquant à leur tour, la reproduction des déprédateurs est arrêtée à propos dans leur source trop féconde».

L'ouvrage de M. *Amoreux* est divisé en deux parties. La première présente les différens insectes de la France réputés venimeux. Le savant auteur les distingue par leurs noms, surnoms, caractère propre et générique, structure et mœurs; la seconde partie traite de la nature du venin de chaque insecte, de l'action de la piqûre, des remèdes qu'on lui oppose.

Voici quelques articles qui feront juger de la manière de l'auteur.

1°. *Le pou.* « Passe encore pour en avoir eu pendant l'enfance, quand on a été mal soigné ; mais en porter dans l'âge d'homme, c'est le comble de la paresse et de la malpropreté. Tout homme y est exposé, sans doute, par communication ; les médecins *plébéiens* en reçoivent quelquefois pour honoraire. Ce n'est qu'une disposition particulière du sang et des humeurs perspirables, qui entretient cette abominable engeance, et qui la fait pulluler à l'infini ; d'où il résulte des pustules et une teigne sordide, dont la tête est couverte ».

« On ne croira pas que ce soit par manque de propreté que des personnes de marque ont été affligées d'une des plus hideuses maladies, qui provient des poux, le *phtiriasis*, mais par une disposition cachectique particulière qui favorise leur prodigieuse multiplication. On compte des personnages illustres, par leur rang et par leur mérite, qui ont été atteints de la maladie pédiculaire, et qui en sont morts. Tel fut entr'autres *Foucquau*, évêque de Noyon, qui fut dévoré, en 955, par une si grande quantité de poux, qu'on fut obligé de le coudre dans un sac de cuir avant de l'enterrer ».

« Le ravage, que ces vilaines bêtes font entre cuir et chair, est donc pire que le venin que d'autres introduisent dans nos corps. Les poux se trouvent si bien de vivre des humeurs animales, et de la matière de la sueur ou de la transpiration, qu'ils abandonnent les cadavres et même les agonisans. Les médecins cliniques ont

mis aux rang des mauvais pronostics et des présages d'une mort certaine, lorsque les poux quittent spontanément le corps de ceux-qui les avoient nourris.

2°. La punaise des lits, si desespérante pour l'homme, laisse des traces brûlantes en rampant sur la peau, et affecte bien désagréablement l'odorat. C'est l'effet d'une humeur propre à ce genre d'insecte, et que les chimistes ont dit vaguement contenir beaucoup de sel volatil et d'huile. Il y a certainement quelque principe de plus, qui rend l'odeur de l'insecte si forte et si détestable ».

« La propreté est le premier moyen qu'on doit employer pour se préserver de ces vilains insectes. Pour ce qui est de les chasser et de les faire périr, il s'agit d'arroser l'appartement, et de laver le châlit avec la décoction de feuilles de noyer ou de brou de noix vertes. On le frottera avec de l'huile ou de l'esprit de térébenthine, ou avec la solution de vitriol. Il y en a qui emploient le suc de limon. On passera sur les murs un léger enduit de chaux, éteinte dans une eau alunée, et on l'appliquera à chaud. L'onguent napolitain est efficace ».

3°. *Du cousin.* « Chacun sait, par une fâcheuse expérience et malgré soi trop souvent répetée, ce que nous valent les familiarités du cousin ; des érésipèles circonscrits, de petits œdèmes, de grands prurits, &c. sont les effets d'un venin particulier que l'insecte insinue avec son aiguillon. C'est ainsi que la piqûre de l'ortie et de quelques autres plantes, est accompagnée

de symptômes approchans, qui ne sont pas ceux d'un corps simplement poignant, mais qui sont causés par un suc particulier, âcre, et qui enflamme. Il est surprenant qu'un insecte qui a pris naissance sur la surface de l'eau, et qui vit souvent dans les marais, sans avoir occasion d'approcher aucun animal, soit si avide de sang, et surtout de sang humain. Attiré, sans doute, par l'odeur de notre transpiration, il se montre souvent difficile; il sait faire choix d'une belle peau, et toutes ne lui conviennent pas. Un étranger, qui arrive à la campagne, a même la préference sur les hôtes du lieu. On a vu des personnes entièrement défigurées par les rougeurs et les enflures que les piqûres répétées des cousins leur avoient causées. L'agitation, que mettent dans le sang ces piqûres, donne la fièvre et l'insomnie; et des démangeaisons insupportables invitent souvent à se gratter; ce qui n'est qu'un soulagement momentané. L'inflammation locale et la douleur augmentent en raison du frottement plus fort. Il est plus prudent de tempérer ce feu, qu'a laissé le venin du cousin, en appliquant de la salive ou de l'eau fraîche, ou salée sur la partie lésée : le mal cesse de lui-même ».

« On a voulu un remède qui agît plus promptement; on l'a cherché dans l'alkali volatil, qui, en effet, appaise assez tôt la démangeaison, et arrête les progrès de l'enflure. Un peu de chaux vive, appliquée sur la partie, et légérement humectée avec de la salive, opéreroit le même effet, d'après l'expérience d'un chirurgien de Nantes ».

SÉANCE PUBLIQUE de l'Académie royale de chirurgie de Paris.

LE JEUDI 15 AVRIL, 1790.

M. *Louis*, secrétaire perpétuel, a ouvert la Séance par le discours qui suit :

L'Académie avoit proposé pour le prix de cette année, *de déterminer la meilleure forme des diverses espèces d'aiguilles propres à la réunion des plaies, à la ligature des vaisseaux, et autres cas où leur usage seroit jugé indispensable, et décrire la méthode de s'en servir.*

Elle n'a reçu que six Mémoires sur ce sujet intéressant, et elle n'a pas été satisfaite de la manière dont il a été traité. En manifestant son regret à ces deux égards, l'Académie pense que c'est moins du défaut d'émulation et de talens qu'on doit se plaindre, que des circonstances du temps, peu favorable à l'étude et aux productions du savoir.

De grandes distractions émoussent la pensée, et ne permettent guères la suite de réflexions capables d'étendre et de mûrir les connoissances acquises laborieusement par de profondes recherches. Quelque prospérité qu'on doive se promettre de la nouvelle constitution, il n'est pas moins certain que l'époque de la révolution est un temps de crise, dont les premiers effets dans

le corps politique sont nécessairement les mêmes que ceux que nous observons dans le corps humain; une agitation, un dérangement dans les fonctions.

Dans le flux et le reflux journalier de craintes et d'espérances, dont tous les citoyens sont maintenant affectés pour le salut de l'état et pour leur intérêt personnel, seroit-il juste de les blâmer d'une moindre application lorsqu'ils ne jouissent pas du calme de l'ame et de la tranquillité d'esprit, sans laquelle on ne peut concilier par la méditation la théorie et l'expérience, dissiper leurs illusions, ni faire avec fermeté un pas en avant dans la carrière des sciences et des arts?

Les auteurs des différens Mémoires n'ont pas saisi ce qui devoit être l'objet essentiel de leur travail, quelque clair et précis que soit l'énoncé du sujet : l'Académie qui désire le progrès de l'art par la perfection de la matière instrumentale, invoque successivement le secours de la discussion et du génie sur divers instrumens : d'un examen judicieux doit résulter la proscription de ceux qui sont mal imaginés, mauvais ou seulement inutiles; la surabondance en ce genre n'est point richesse. On doit obtenir par la même voie la correction des instrumens défectueux ; et s'il n'y a pas lieu d'imaginer de nouveaux moyens propres à remplir plus parfaitement le vœu de l'art, il faut évaluer le mérite de ceux dont on a coutume de se servir : avec ces attentions, l'arsenal de chirurgie deviendra plus simple par des réformes utiles, et mieux organisé dans sa composition.

Parmi les concurrens, plusieurs, imbus des bons principes que l'Académie a adoptés contre l'abus des sutures, ont cru voir leur proscription absolue dans les solides raisons employées pour en faire connoître l'usage abusif; et par une conséquence naturelle, quoique fausse, ils ont prononcé que les sutures étant rejetées, il devenoit inutile de parler des moyens qui serviroient à les faire: cependant on demandoit très-expressément *quelle étoit la meilleure forme des diverses espèces d'aiguilles;* et c'est précisément ce qu'ils ont cru pouvoir se dispenser d'examiner. Ils ont donné au surplus de bonnes observations sur les procédés industrieux qu'ils ont suivis, dans des circonstances difficiles, pour obtenir la réunion des plaies, sans avoir recours aux aiguilles; mais comme les faits qui peuvent porter des lumières utiles dans l'exercice de l'art, sont à côté de la question proposée, il n'a pas été possible d'y avoir égard.

Ces Mémoires d'ailleurs sont écrits avec une prolixité dans les détails, une incorrection, une négligence et un défaut de méthode, qui nuiroient à de meilleures productions.

L'un des concurrens n'est pas sorti du sujet; il s'est occupé essentiellement des aiguilles, et en a envoyé de construites avec une grande perfection relative à l'art du coutelier; elles en ont aussi quant à l'usage chirurgical. La pointe est dans de bonnes dimensions et bien acérée; mais l'œil ou chas qui doit porter le fil se trouve à la pointe de ces aiguilles, dont la tête est une pièce

pièce carrée, pour être montée sur un manche, et y être maintenue fermement par une vis saillante à l'extérieur. Au corps des aiguilles courbes, une rainure sur la partie convexe, et sur la partie concave, sert à loger le fil.

Cette construction n'a pas paru commode dans l'usage; on ne desire une meilleure forme aux instrumens que pour rendre les opérations plus faciles et plus sûres; *tutò, citò et jucundè.* Une aiguille emmanchée seroit conduite avec plus de sûreté; mais si cet excès de fermeté est inutile, la complication de l'instrument le rend défectueux. Il est très-embarassant de monter le fil, d'en arranger les bouts dans les rainures, de les dégager de l'œil qui est à la pointe tranchante de l'aiguille qu'il faut retirer ensuite par la même voie qu'elle a ouverte, au risque de couper le fil dans ce trajet rétrograde. On a remarqué que la construction des aiguilles à plaque ou à manche, qui pouvoit être admise pour certains cas particuliers, ne devoit pas être étendue à toute espèce d'aiguille, et d'ailleurs que cette idée n'étoit pas neuve. Feu M. *Goulard*, professeur de chirurgie à Montpellier, a donné dans les Mémoires de l'Académie royale des sciences de Paris, année 1740, le projet de construire ainsi toutes les aiguilles avec l'œil à la pointe; mais il n'a pas omis de parler d'un petit crochet nécessaire pour tirer le fil des rainures, et le dégager du chas par lequel il passe: cette complication dans les moyens rendroit l'opération plus longue, en assujétissant l'opé-

rateur à des détails minutieux ; aussi cette prétendue perfection est-elle presqu'entièrement ignorée, quoique consignée dans un ouvrage capable de l'immortaliser. On peut lire aussi ce Mémoire dans la bibliothèque choisie de médecine ; par *Planque*, tom. ix, *in*-4°. article *plaie*, sous ce titre ; *Sur quelques nouveaux instrumens de chirurgie.*

Il étoit très-facile de se faire un plan pour traiter méthodiquement cette matière à la satisfaction de l'Académie, il est tout tracé dans le programme : on y voit la disposition des principaux points dont il falloit s'occuper, après avoir acquis un fonds suffisant de connoissances par l'étude des faits.

La première proposition n'est point équivoque. Il s'agit de déterminer la meilleure sorte des diverses espèces d'aiguilles, pour tous les cas où leur usage sera jugé indispensable ; ces cas doivent être rangés sous les trois classes générales distinctement indiquées.

1°. La réunion des plaies.

2°. La ligature des vaisseaux.

3°. Les autres cas indéfinis où l'on croira devoir recourir à ces moyens : ces partitions offrent des sous-divisions sur chacune desquelles le programme prescrit l'obligation d'exposer la méthode de se servir de l'instrument qu'on aura admis.

Quant au premier point, qui a pour objet la réunion des plaies, il est bien vrai que la chirurgie devenue plus douce à mesure qu'elle a été plus éclairée, a fait un usage

bien moins fréquent des sutures. L'industrie s'est exercée à procurer le rapprochement des parties divisées contre l'ordre naturel, par une bonne situation, et à maintenir cette réunion par des bandages méthodiques; mais n'y a-t-il pas des cas où les sutures peuvent être nécessaires? et ne leur a-t-on pas attribué les inconvéniens qui ont paru en être la suite, et qui auroient pu être causés par l'imperfection des instrumens, par la mal-adresse avec laquelle on s'en seroit servi; enfin, par la négligence et le peu d'attention dans l'emploi des moyens auxiliaires qui pouvoient assurer le succès de l'opération

La construction des aiguilles n'a pas fort occupé nos premiers maîtres. *Paré* et *Guillemeau* ne donnent qu'une seule figure d'aiguilles, et se contentent de dire qu'il faut en avoir plusieurs de différentes dimensions suivant la profondeur des plaies. Les modernes n'ont pas été si retenus, comme on peut le voir dans l'art du coutelier, par *Peret*. Les œuvres posthumes de M. *Petit* donnent sur la première planche huit figures qui représentent des aiguilles courbes de différentes grandeurs, destinées, dit-on, à coudre les plaies et à faire la ligature des vaisseaux. Sur la seconde planche, il y a huit figures d'aiguilles pour la gastroraphie : c'est dans le traité des instrumens par *Garengeot*, qu'on trouve le plus de notions sur la meilleure construction de ce genre d'instrument.

Il y en a peu sur lesquels l'imagination, sous le masque du génie, se soit plus exercée que sur les aiguilles. L'operation du bec de

lièvre a fait inventer des épingles flexibles, d'or, d'argent, de fer, pour prendre sans trop fatiguer les parties, la ligne courbe qui d'un bord de la division passe dans les deux tiers de l'épaisseur de la lèvre, pour sortir à pareille distance, au côté diamétralement opposé. On a imaginé des aiguilles à lardoire pour placer ces épingles flexibles qui seroient comme des espèces d'agraffes. Les progrès de la chirurgie ont proscrit cette infibulation, et banni enfin la suture entortillée, de la saine pratique.

Mais on n'a encore rien prononcé contre la suture des tendons; cette opération mériteroit bien une proscription raisonnée et convaincante: au rapport de *Dionis*, il faut se servir d'une aiguille ronde pour coudre les tendons, parce que les aiguilles tranchantes couperoient transversalement les fibres qu'il suffit d'écarter. On fait honneur à *Bienaise*, chirurgien en réputation à Paris, et qui la devoit peut-être au renouvellement de la suture des tendons, d'en avoir fait la tentative sur des chiens, puis de l'avoir pratiquée sur des hommes, et ainsi de nous avoir encouragé, dit *Dionis*, à suivre un procédé qui empêche que beaucoup de blessés ne demeurent estropiés.

Il y a apparence que tous les gens de l'art n'étoient pas d'accord sur l'utilité de cette suture; on peut en juger par le ton déclamatoire apologétique de *la Vauguyon*, médecin, qui a publié en 1698 un traité complet des opérations de chirurgie. Il ne faut pas croire, dit-il, que la réunion du tendon soit une opération chimérique et vaine:

On nous assure qu'elle a été faite à Paris à un homme qui avoit tous les tendons de la main coupés vers le poignet. Sur cet ouï-dire, il décrit la manière de pratiquer la suture au tendon, par laquelle on pourroit, à juste titre, craindre l'estropiement des blessés. Il conseille l'usage d'une aiguille droite, déliée et platte. *Garangeot* desire qu'elle soit platte, courbe et tranchante dans sa concavité. *Heister* préfère que le tranchant soit sur la convexité. La suture du tendon est fortement recommandée par *Michel-Bern. Valentin*, professeur de Giessen, auteur d'une chirurgie médicale, publiée en 1714. Dans des recherches sur la forme des aiguilles devoit-on passer sous silence celle dont nous parlons; et ne falloit-il pas prononcer sur ce point de chirurgie assez important, savoir si la suture des tendons doit être admise ou rejettée. La note de M. *de la Faye* sur ce sujet, dans Dionis, ne lui est pas favorable; mais elle ne décide point la question.

Les aiguilles considérées en second lieu comme utiles ou nécessaires à la ligature des vaisseaux, pouvoient être examinées relativement à la simple lésion des artères dans leur trajet accessible aux secours de la chirurgie, ou après l'amputation des membres; enfin dans le cas de tumeurs anévrismales, où le sang est dans un foyer circonscrit. Ces circonstances exigent des procédés opératoires variés, et présentent matière à différentes discussions, pour déterminer dans quel état de choses les aiguilles sont d'un usage indispensable; et si, pou-

vant se passer de leurs secours, il ne seroit pas plus prudent de l'invoquer.

Le premier objet de cette seconde division, que j'ai nommé simple lesion d'une artère dans la continuité des parties qu'elle parcourt, est le cas le plus grave, le plus urgent et le plus embarrassant qui puisse se rencontrer dans l'exercice de la chirurgie. Il est fort aisé de prononcer *ex cathedrâ*, que l'indication se borne en premier lieu, à se rendre maître du sang, par les moyens convenables et connus, afin d'opérer avec sécurité pour la vie du blessé, que la perte de son sang peut faire périr à tout instant : secondement, à faire la recherche de l'ouverture du vaisseau ; et enfin, d'en faire la ligature. Ces assertions générales ne peuvent souffrir de difficultés ; mais elles n'indiquent pas les moyens de vaincre les obstacles qui se présentent dans des cas si épineux. Les connoissances anatomiques seront notre principal guide : l'expérience des grands maîtres nous instruit, et leurs observations ne doivent pas être infructueuses. Le sang étant le trésor de la vie, on ne peut donner des secours trop prompts à ceux qui sont prochainement menacés de le perdre par hémorrhagie. Une artère, par exemple, peut avoir été blessée par un coup d'épée dans un endroit éloigné de la plaie extérieure ; le sang s'infiltre sourdement dans les cellules du tissu adipeux ; le membre se tuméfie d'abord irrégulièrement ; il devient noir, et menace de tomber en mortification, par la suffocation du principe vital. Le plus grand discernement est nécessaire pour estimer par

la direction, par la profondeur de la plaie, par la connoissance du point où la tuméfaction de la partie a commencé, quel est l'endroit précis où l'artére est blessée. Cette recherche est pénible, des incisions extérieures en ouvrent la voie; mais il faut parvenir jusqu'à la lésion du vaisseau pour pouvoir le lier. Il est de précepte, et ce précepte est de rigueur, de ne point faire de ligatures au hasard; elles seroient souvent inefficaces et presque toujours funestes, en ajoutant au danger du mal, qui n'en resteroit pas moins imminent. Feu M. *Foubert*, qui s'est trouvé dans ces circonstances difficultueuses, nous a appris par tradition orale, que pour éviter l'inconvénient fâcheux de couper quelque branche d'artère dans la perquisition du vaisseau blessé, il falloit procéder très-lentement, passer une sonde cannelée et pointue dans le tissu cellulaire engorgé de sang, en suivant la direction des vaisseaux, du tronc vers les ramifications décroissantes; ne soulever qu'une légère couche de tissu, et tâter avec le bout du doigt, si l'on peut inciser avec sécurité. Quand on a eu le bonheur de parvenir à l'artère qui fournit le sang, on en fait la ligature, si l'on croit ce moyen nécessaire et préférable.

Van-Swieten, dans le commentaire sur l'aphorisme 171 de *Boerhaave*, dit à cette occasion que, lorsqu'une artère blessée est si enfoncée qu'il n'y a pas moyen de la lier, la dernière ressource pour sauver la vie, est de faire l'amputation du membre. Il ajoute que, quand les chirurgiens ignorent le cours des grands vaisseaux, ils font tous

leurs efforts par des ligatures, des stiptiques, des poudres absorbantes, comme plâtre et autres, pour empêcher que le sang, fourni par le vaisseau blessé, ne puisse sortir par l'ouverture de la plaie; mais alors, il remplit tout le pannicule adipeux, et se corrompant ensuite, il cause beaucoup de désordres par une horrible putréfaction, comme on l'a vu, dit-il, par de tristes exemples.

Il y a moins de difficultés à faire la ligature dans l'amputation des membres. Mais est-elle indispensable? et faut-il toujours avoir recours aux aiguilles pour lier les vaisseaux, lorsqu'on le juge nécessaire? Ce procédé opératoire a été fort simplifié de nos jours: On saisit facilement, avec des pincettes à dissection, le bout de l'artère; on le noue dans une anse de fil, qui ne comprend exactement que le tube; et le succès n'est troublé par aucun accident consécutif. Mais l'orifice du vaisseau qu'on veut lier, est quelquefois difficile à découvrir, lorsque l'artère est cachée dans les chairs voisines de l'os, et qu'elles y sont adhérentes. Dans cette circonstance, si l'on croit devoir recourir à la ligature, il convient de décrire, avec clarté et précision, la méthode de la faire d'une manière efficace. Car on doit sentir que, dans le procédé ordinaire qui met par deux points d'aiguilles latéraux le bout de l'artère entre deux lignes parallèles, le milieu de l'anse du fil, d'un côté, et ses deux bouts, qu'on noue sur le point diamètralement opposé à l'anse, n'entourent pas l'artère; que ces deux points

sont extérieurs, et ne font que froncer et refouler les chairs : de là vient souvent le retour des hémorrhagies. La forme particulière de l'aiguille, et plus encore, la manière méthodique de s'en servir, doivent parer à l'inconvénient de voir ces ligatures sans effet.

Enfin, les tumeurs anévrismales doivent être un objet de considérations particulières sur le fait des aiguilles. On sait qu'il y en a de spécialement destinées à l'opération de l'anévrisme ; mais leur usage n'est pas toujours nécessaire ; et lorsqu'on le croit utile, la manière de s'en servir peut être favorable ou désastreuse ; c'est ce que les livres, faits par gens qui n'ont pas exercé l'art, n'ont jamais su ni pu discerner, et ce qu'il est néanmoins très-important de connoître ; car ce procédé peut être de la vie à la mort. Des idées fausses sur la nature et le vrai caractère du mal ont donné lieu à des erreurs capitales en théorie, dont l'influence a été funeste dans la pratique. Ce seroit un travail précieux de manifester les illusions que l'expérience, si souvent trompeuse, a accréditées. Elles ont été réciproquement la source de faux principes qu'on a pris pour guides. On ne disconviendra pas que la connoissance parfaite des écueils d'un parage, ne puisse en rendre la navigation moins dangereuse.

On a cru long-temps, et l'opinion subsiste encore ; que les tumeurs anévrismales, celles même qu'on voit au pli du bras, par l'accident le plus ordinaire, peuvent avoir pour cause formelle la dilatation de l'artère,

et être un anévrisme vrai. L'on suppose que les tuniques externes de l'artère ayant été simplement effleurées, les autres n'ont pu résister à la force impulsive donnée au sang par l'action du cœur et des artères supérieures; et qu'il se forme une poche, et une espéce de hernie capable de s'accroître par degrés. De cette fausse étiologie, que l'autopsie n'a jamais confirmée, sont nés des signes diagnostics que la vue et le tact ont constamment démentis, tels que la disparition de la tumeur par la rentrée imaginaire du sang dans la continuité du vaisseau dilaté, à l'instant même qu'on fait sur cette tumeur la plus légére compression. De cette premiére erreur, sur le caractère du mal, on a conclu qu'il étoit nécessaire de faire la ligature de l'artère au-dessus de sa prétendue dilatation, et conséquemment beaucoup plus haut que le lieu où elle est ouverte; ce qui expose au risque d'intercepter totalement la circulation, en liant le tronc, lorsqu'on auroit opéré avec succès, en ne portant la ligature que sur une branche collatérale, immédiatement au-dessus de l'endroit lésé. Un excellent ouvrage, donné par feu M. *Petit*, dans les Mémoires de l'Académie royale des sciences en 1736, a fait connoître qu'il n'y avoit en ces cas aucune dilatation à l'artère; que le volume plus ou moins grand de la tumeur ne tenoit aucunement à l'essence du mal, que ce volume étoit accidentel, et l'effet de l'extravasation du sang par des hémorrhagies successives; enfin, que sous cette masse, plus ou moins

considérable de caillots disposés par couches, on trouvoit l'artère dans le même état que si elle ne venoit que d'être blessée. M. *Monro*, dans les essais de la Société d'Edimbourg, a fait, il y a cinquante ans, la même observation; et il en a conclu que l'opération nécessaire en pareils cas, devoit être simplifiée et perfectionnée, puisqu'il ne devoit plus être question que d'inciser sur la tumeur, comme on feroit l'ouverture d'un abscès ordinaire; et, après avoir débarrassé le foyer par l'extraction des caillots, de lier l'artère, dont on découvroit facilement l'ouverture, en lâchant le tourniquet: son application préalable est toujours nécessaire.

L'expérience auroit dû faire connoître bien plus anciennement cette utile vérité. Elle s'est montrée visiblement, mais le bandeau de la prévention couvroit les yeux des observateurs. *Saviard*, dit très-positivement dans sa trente-troisième observation, qu'au mois d'avril 1695, il a opéré une demoiselle d'un anévrisme *vrai*, au pli du bras, qu'elle portoit depuis sept mois, du volume d'un œuf d'oie. La tumeur fut ouverte dans toute son étendue. L'opérateur eut assez de peine à ôter le sang fibreux qu'il croyoit s'être ainsi formé dans la cavité de l'artère dilatée; et ayant fait lâcher le tourniquet, il aperçut le sang jaillir par la plaie de l'artère, et fit en cet endroit la ligature. Il est clair, par les expressions dont il se sert, que les caillots étoient sous ses yeux mêmes hors du tube artériel, et qu'il l'a lié, non au-dessus d'une poche formée par la dila-

tation de ses tuniques, mais à l'endroit même de son ouverture; enfin qu'il a opéré un anévrisme faux, et non un anévrisme vrai, comme il le dit.

C'est dans les anévrismes de l'artère poplitée que cette prévention a eu des effets funestes. Cette maladie, fort commune, et dont on ne trouve des observations un peu détaillées que dans des auteurs très-modernes, mérite l'attention la plus suivie. Feu M. *Guattani*, associé de notre Académie, premier chirurgien de l'hôpital du Saint-Esprit à Rome, puis du feu pape Clément XIV, a publié en 1772, un traité sur les anévrismes susceptibles des secours de la chirurgie: *De externis aneurysmatibus manu chirurgicâ methodicè pertractandis.* Cet ouvrage est rempli d'observations très-intéressantes; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est la nécessité de les apprécier. Dans l'opinion qu'un anévrisme de l'artère poplitée, dont le volume s'étend depuis le milieu de la cuisse, jusqu'au milieu du gras de la jambe, est produit par dilatation, il incise laborieusement, et avec les plus grandes précautions, pour ne pas entamer le sac, dans l'intention de faire la ligature du tube artériel, aux endroits où il a conservé son diamètre naturel, au-dessus et au-dessous de cette énorme poche; mais tant de précautions deviennent inutiles; tout en croyant ménager une artère prodigieusement dilatée, il entre dans un foyer, et après l'avoir vidé de la quantité de sang qui y est épanché, il tâte haut et bas dans cette grande dilacération; il fait des liga-

tures au hasard ; il remplit le vide de tampons de charpie, roulés dans des poudres astringentes ; il entasse ces tampons, qu'il maintient dans la plaie par un bandage compressif ; et l'opéré, ainsi arrangé, ne meurt pas d'hémorrhagie, mais de gangrène qui s'empare très-promptement du membre.

Quelques autres tentatives malheureuses font prendre le parti, dans les tumeurs volumineuses, de recourir de prime abord à l'amputation de la cuisse : ce seroit peut-être une résolution fort prudente, en beaucoup de cas, et qui feroit courir moins de dangers que de l'opération par laquelle on se propose la conservation du membre. Les mauvais succès des amputations rebutent M. *Guattani* ; il préfère enfin d'abandonner les malades aux soins de la nature.

Ici se montre un nouvel ordre de choses. Des anévrismes, très-considérables par l'étendue de la tumeur, s'ouvrent spontanément, et les malades guérissent : les observations se multiplient, et l'on admire la bienfaisance de la nature. Elle donne effectivement, en ces occasions, matière à de profondes réflexions ; car, en considérant attentivement comment elle y agit, un habile scrutateur pourroit découvrir ses voies, et en tirer des conséquences utiles, pour, en pareils cas, favoriser son action, sans abandonner les malades aux incertitudes de sa marche.

Des observations de dates plus récentes ont porté une grande lumière sur la nature des anévrismes de l'artère poplitée. La plupart ont été faites à notre hospice, et font

honneur à ceux qui en ont eu la direction.

Un homme portoit une tumeur énorme sous le genou : la peau extrêmement distendue faisoit apercevoir à sa surface plusieurs tubercules violets et purpurins qui menaçoient d'une rupture très-prochaine; et en effet, pendant qu'on délibéroit sur le parti à prendre, on apprit que la tumeur venoit de s'ouvrir. Tout avoit été disposé pour l'amputation de la cuisse; le malade avoit été prévenu de la nécessité où l'on pourroit être d'en venir à cette extrémité; et il accepta cette ressource.

A l'examen anatomique du membre amputé, la poche anévrismale, ayant été débarrassée de plus de quatre livres de sang, on vit dans le fond d'une dilacération très-étendue, la partie postérieure et inférieure du fémur très-saine, couverte de son périoste d'un blanc-bleuâtre; l'épanchement avoit soulevé en dehors les muscles, et plus extérieurement encore la peau qui les recouvre. L'on aperçut très-distinctement la crevasse de l'artère poplitée, qui ne montroit aucune trace de la dilatation primitive qui auroit pu précéder son ouverture. Il est certain que, si cet homme eût été opéré de l'anévrisme, il eût pu guérir en conservant sa jambe; et dans ce cas, le plus mauvais service qu'on eût pû lui rendre, après avoir fait les ligatures convenables à l'artère, eût été de mettre entre des parties accidentellement écartées par l'effusion du sang, des tampons de charpie couverts et pleins de poudre astringente. Quelle seroit la raison de molester ainsi, par une

masse de corps étrangers, des parties saines, et d'exciter une suppuration dans une vaste cavité, qui ne demande que d'être effacée par le recollement de ses parois? c'est à l'extérieur qu'il faut matelasser mollement. Mais le précepte de tamponner est donné contre toute raison dans les livres de l'art. Ceux sous qui et par qui nous avons reçu les premiers documens en pratique, se conduisoient ainsi. L'on est entraîné par l'exemple; on agit long-temps par imitation; les progrès des arts sont fort lents, le nôtre sur-tout ne se devine pas: il faut une longue expérience, et fort éclairée, pour discerner ce qui est bien de ce qui est mal, et concevoir ce qui seroit mieux.

M. *Pelletan* a fait part, dans une de nos précédentes séances publiques, de deux cures heureuses d'anévrismes de l'artère poplitée. Il a opéré depuis avec le plus brillant succès, au fauxbourg Montmartre, un jeune homme, où nous avons vu distinctement l'artère poplitée ouverte sans aucune dilatation. La tumeur fut incisée comme un simple abcès; et le sang évacué, on lâcha le tourniquet. L'ouverture de l'artère aperçue, M. *Pelletan* fit la double ligature sans aucune difficulté. L'opération fut faite avec tant de célérité et de sûreté, que je crois avoir mis plus de temps à écrire la notice que j'en donne, que l'opérateur n'en a employé à la faire, malgré sa prudente et lente *festination*, si l'on peut hasarder ce mot.

Nous avons eu depuis deux occasions de voir la même disposition des parties, en de pareilles circonstances.

Si l'art étoit d'une moindre étendue, l'acquisition des connoissances nécessaires seroit plus facile. Une observation de *Van-Horne*, célèbre professeur d'anatomie et de chirurgie à Leyde, au milieu du dernier siècle, très-instructive, peut être mise utilement sous les yeux des maîtres de l'art. Elle a pour sujet un anévrisme de l'artère poplitée. L'auteur, frappé du peu d'accord dans les principes des anciens et des modernes sur la nature, les causes et la méthode curative de cette cruelle maladie, écrit à un de ses amis ce qu'il a observé à Venise, lorsqu'il y suivoit, en qualité d'élève, la pratique journalière d'un très-habile chirurgien nommé *Pierre-Antoine Vacca*.

Au mois de juin 1644, un pauvre homme âgé de 56 ans, d'une constitution sèche, mélancolique, menant une vie sédentaire, tisseran de son métier, sentit des douleurs sous le jarret. Après quelques semaines, il s'aperçut qu'il y avoit du gonflement; des pulsations se firent sentir; et le célèbre chirurgien consulté, prononça que c'étoit un anévrisme; ce qui fut confirmé par l'avis d'un autre habile chirurgien. Celui-ci jugea qu'il falloit s'en tenir à la cure palliative. D'autres gens de l'art, moins instruits, ne virent, dans cette tumeur, qu'un apostème qu'on devoit amener à suppuration par l'usage des cataplasmes émolliens et maturatifs. Ces remèdes procurèrent une augmentation excessive de la tumeur, avec œdématie qui affectoit toute l'étendue de la cuisse et de la jambe. On proposa d'ouvrir

la tumeur par l'application du cautère potentiel ; le malade mourut pendant l'opération du remède.

A l'examen de la partie, on vit que la tumeur étoit le produit d'une énorme quantité de sang fourni par l'artère ouverte, et comme rongée dans un point de sa surface du côté de la peau : la partie opposée étoit entière. *Van-Horne* présume, qu'avant la crevasse, l'artère dilatée avoit sextuplé de diamètre ; toutes les autres parties étoient dans l'état sain. Cet homme auroit pu guérir par les vrais secours de l'art.

Je passe à la troisième division sur les cas où l'usage des aiguilles chirurgiques peut être utile ; tels que la ligature des tumeurs fongueuses, de certaines loupes, le placement d'une anse de fil, pour favoriser l'excision de la membrane variqueuse qui se forme à la surface du globe de l'œil, &c. Il nous suffit d'avoir fait connoître ici quelles études préliminaires exigeoit la question proposée pour le prix de cette année. Un homme de génie pourra suivre un autre plan, en observant même ce que cette esquisse lui paroîtroit avoir de défectueux. Le même sujet est remis pour l'année 1792, avec promesse d'un prix double, une médaille de 500 livres, et la valeur de l'autre en argent.

Celle de 300 livres, fondée par M. *Vermont* pour le progrès de l'art des accouchemens, a été adjugée à M. *Bonnieu*, maître en chirurgie et accoucheur, à Quintin en Bretagne.

La médaille de 200 livres, connue sous le nom de *prix d'émulation*, a été accordée à M. *Larrey*, chirurgien en chef de l'hôpital géneral de Toulouse.

Les cinq autres médailles ont été obtenues par M. *Laflize*, fils, maitre ès-arts et en chirurgie, adjoint de M. son pere, professeur des opérations au collége royal de chirurgie à Nancy; par M. *Vallé*, chirurgien en chef de l'hôtel-dieu, à Meaux; par M. *Dupont*, chirurgien-major du régiment Colonel-Général de l'infanterie, en garnison à Lille; par M. *Groffier*, chirurgien-major du régiment Dauphin, en garnison à Givet; et par M. *Valentin*, chirurgien-aide-major du régiment du Roi, en garnison à Nancy, et docteur en médecine.

LECTURES *faites dans la Séance.*

Le temps, destiné à la séance publique, a été rempli par la lecture de plusieurs Mémoires, sur la guérison spontanée des anévrismes, par M. *Colon de la Motte;* l'éloge de M. *Camper*, célèbre professeur d'anatomie et de chirurgie, en Hollande, par M. *Louis;* sur une claudication causée par la mobilité de la symphyse sacro-iliaque, dans le cas d'une ankylose du fémur; par M. *l'Héritier*. M. *Louis* a terminé la séance par l'examen comparatif de plusieurs observations anatomiques de matrices doubles dans l'espèce humaine.

PRIX proposés par l'Académie royale de chirurgie de Paris, pour les années 1791 *et* 1792.

L'Académie propose pour le Prix de 1791, le sujet qui suit :

Déterminer la matière et la forme des instrumens propres à la cautérisation, connus sous le nom de cautères actuels : *indiquer suivant quelles règles et avec quelles précautions on doit s'en servir, eu égard aux différentes parties et à la distinction des cas où leur application sera jugée nécessaire ou utile* (*a*).

(*a*) Le troisième tome des pièces qui ont concouru pour le prix de l'Académie, présente trois Mémoires intéressans sur le feu ou cautère actuel. Elle avoit demandé « si ce moyen n'avoit pas été trop employé par les anciens, et trop négligé par les modernes? en quel cas et pourquoi il devoit être admis par préférence à d'autres moyens dans la cure des maladies chirurgicales » ? La question, qu'on propose aujourd'hui, a un objet plus étendu et spécialement relatif à l'exercice de l'art. Ce n'est qu'en considérant la matière instrumentale, dans son usage rationel et méthodique, qu'on pourra donner, à l'aide de la science, un code, et des règles à la dextérité.

Le Prix consistera en une médaille d'or de la valeur de cinq cents livres, suivant la fondation de M. *de la Peyronie.*

Ce Prix n'ayant pas été adjugé en 1790, l'Académie propose de nouveau la question suivante pour l'année 1792, et le Prix sera double :

Déterminer la meilleure forme des diverses espèces d'aiguilles propres à la réunion des plaies, à la ligature des vaisseaux, et autres cas où leur usage sera jugé indispensable ; et décrire la méthode de s'en servir.

Ceux qui enverront des Mémoires, sont priés de les écrire en françois ou en latin ; et d'avoir attention qu'ils soient lisibles.

Les auteurs mettront simplement une devise à leur ouvrage ; ils y joindront, à part, dans un papier cacheté et écrit de leur propre main, leurs noms, qualités et demeure ; et ce papier ne sera point ouvert si la pièce n'a pas mérité le Prix.

Ils adresseront leur ouvrage, franc de port, à M. *Louis* secrétaire perpétuel de l'Académie royale de chirurgie, à Paris, ou le lui feront remettre.

Les étrangers sont avertis qu'il ne suffit pas d'acquitter le port de leurs paquets jusqu'aux frontières de la France, mais qu'ils doivent

commettre quelqu'un pour les affranchir depuis la frontière jusqu'à Paris, sans quoi leurs Mémoires ne seront pas admis au concours.

Toutes personnes, de quelque qualité et pays qu'elles soient, pourront aspirer au Prix : on n'en excepte que les membres de l'Académie.

La médaille sera délivrée à l'auteur même, qui se ſera connoître, ou au porteur d'une procuration de sa part; l'un ou l'autre représentant la marque distinctive, et une copie nette du Mémoire.

Les ouvrages seront reçus jusqu'au dernier jour de décembre 1790 et 1791, inclusivement; et l'Académie, à son assemblée publique, qui se tiendra le jeudi après la quinzaine de Pâques suivante, proclamera celui qui aura remporté le Prix.

L'Académie ayant établi qu'elle donneroit tous les ans, sur les fonds qui lui ont été légués par M. *de la Peyronie*, une médaille d'or de deux cents livres à celui des chirurgiens étrangers ou régnicoles, non membres de l'Académie, qui l'aura méritée par un ouvrage sur quelque matière de chirurgie que ce soit *au choix de l'auteur;* Elle adjugera ce Prix d'émulation le jour de la séance publique, à celui qui aura en-

voyé le meilleur ouvrage dans le courant de l'année précédente.

M. *Vermont*, conseiller d'état, accoucheur de la reine, a fondé à perpétuité une médaille d'or de la valeur de trois cents livres, qu'on adjugera le même jour, à celui qui, dans le cours de l'année, aura communiqué à l'Académie le meilleur Mémoire ou les observations les plus utiles au progrès de l'art des accouchemens.

Cinq médailles d'or, de cent francs chacune, seront distribuées pareillement à cinq chirurgiens régnicoles qui auront fourni, dans l'année, un Mémoire ou trois observations intéressantes.

N°s. 1, M. HUZARD.
2, 4, 7, 10, M. WILLEMET.
3, 6, 8, M. GRUNWALD.
9, M. ROUSSEL.
5, M. LALLEMANT.

Fautes à corriger dans le cahier de janvier 1790.

Page 94, ligne 1, œuf d'Inde, *lisez* œuf de dinde.
Page 117, ligne 20, supprimez *chapitre.*
Page 121, ligne 35, médiatrices, *lisez* médicatrices.
Page 122, ligne 3, adopté, *lisez* adapté.
Page 155, ligne 18, doses. *lisez* dose.

Table.

Ligne 5; au lieu de 65, *lisez* 66.
Ligne 22; au lieu de 113, *lisez* 115.

Cahier de février 1790.

Page 215, ligne 5; au lieu de Stholl, *lisez* Stoll.
ligne 14; au lieu de Stholl, *lisez* Stoll.
Page 228, ligne 8, Sth ll, *lisez* Stoll.
Page 325, ligne 22, unde, *lisez* und.
Page 326, ligne 23, Ausziege, *lisez* Auszuge.
Page 332, ligne 21, uusdem iranz, *lisez* ausdem franz.
Page 338, ligne 12, wieder herstllung, *lisez* wiederherstellung.
Ibid. ligne 13, der, *lisez* des.
Page 356, ligne antépénultième, se, *lisez* ce.

TABLE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

De l'imprimerie de P. F. DIDOT jeune, 1790.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

JUIN 1790.

LETTRE A M. BERTHELOT, pour servir de réponse au Mémoire à consulter, inséré dans le Journal de médecine, février 1790, p. 249. Par M. WATON, docteur en l'université de médecine de Montpellier, chirurgien-major du régiment de Languedoc infanterie, actuellement à Montauban.

Monstrum horrendum, informe, ingens.
VIRGILE, *æneïde.*

MONSIEUR, ayant eu occasion de voir un assez grand nombre d'affections dartreuses depuis le peu de temps que

je pratique l'art de guérir, je me hasarderai à vous faire part de mes réflexions, et j'y joindrai plusieurs observations qui viennent à l'appui de mes idées. Je suis loin de me flatter d'offrir à mademoiselle votre fille des conseils préférables à ceux que nos confrères s'empresseront, sans doute, de vous donner. Puissiez-vous cependant trouver mes moyens dignes de quelque attention.

Si l'état de la jeune personne est toujours tel que vous l'annoncez dans votre Mémoire (à la page 251;) si le prurit est encore considérable, la saignée est indiquée. « En désemplissant les vaisseaux, le sang circulera plus facilement, et chariera avec plus d'aisance les particules des remèdes intérieurs qui doivent parvenir jusqu'au siége de la maladie (*a*) ». Il est ensuite important d'insister sur les bains domestiques dont vous avez senti la nécessité, puisque vous observez qu'ils eussent été continués plus long-temps, » si la rigueur de la saison n'y eût pas mis obstacle ».

La petite malade en prendra un

(*a*) M. *Poupart*, Traité des dartres, seconde édition, page 142.

chaque matin à son lever ; elle les continuera au moins une quinzaine, et même plus long-temps, s'il est possible. Après les bains, elle se purgera, et fera ensuite usage de l'extrait de ciguë, en commençant par un demi-grain, et en augmentant ensuite la dose graduellement, avec les précautions convenables. Une légère décoction de douce amère, coupée avec un tiers de lait de vache, sera sa boisson ordinaire, et de l'eau pure à l'instant du repas. Tout le temps de l'administration du remède, elle prendra le lait d'ânesse. Une fois parvenue à des doses d'extrait de ciguë un peu fortes, on les divisera en deux parties, une en se levant, l'autre à l'instant du coucher. Si même on vouloit lui donner le soir la dose entière, peut-être seroit-ce un moyen d'en faciliter l'effet et d'empêcher le développement des qualités délétères du remède (*a*) ; ce qui permettroit d'en prendre une plus grande quantité. Le régime auquel la malade est assujettie, sera continué ; et de temps en temps,

(*a*) Consultez à ce sujet une observation de M. *Le Comte*, Journal de médecine tome lxviij, page 157.

on aura recours aux minoratifs, selon que le lait passera plus ou moins bien, qu'il se manifestera des signes de surcharge gastrique, et que les remèdes, en diminuant la masse des humeurs, diminueront la suppuration actuelle.

Ce traitement, tel que je crois devoir le proposer, est long; il demande beaucoup de patience et d'assiduité. Je rapporterai des faits qui en constatent le succès. Je crois devoir auparavant répondre à quelques-unes des questions qui terminent votre exposé.

« Quel topique doit-on préférer ? et doit-on en employer quelqu'un » ? On ne peut se dissimuler le danger de la plupart des topiques, et sur-tout des répercussifs dans le commencement du traitement d'une affection dartreuse. « Les remèdes externes, nous dit *Poupart*, (a) ne doivent être employés que pour dissiper l'empreinte de la dartre

(a) Ouvrage cité, page 188.

Des remèdes extérieurs peuvent dissiper une dartre locale; mais, je le répète, ils ne doivent être employés qu'avec circonspection, et qu'après s'être assuré que le vice des liqueurs est corrigé par les remèdes internes. *Rimbaud*, Journal de médecine militaire, tome premier, page 462.

sur la peau, et rendre le ton naturel aux parties sur lesquelles elle s'étoit fixée ». Ce n'est donc qu'après qu'on est assuré d'avoir détruit le principe et la cause morbifique que ces sortes de remèdes peuvent être employés sans danger, et même avec succès (*a*) ; une décoction de guimauve à laquelle on ajoute du vinaigre, de l'eau végéto-minérale affoiblie, &c. remplit alors l'indication. Il est cependant des topiques en petit nombre que l'on doit regarder, à juste titre, comme auxiliaires du traitement intérieur, et qui sont relatifs à l'état particulier de l'ulcère dartreux : de ce nombre sont l'eau de sureau, l'eau miellée, la décoction des fleurs de guimauve, celle de feuilles de ciguë, &c. (*b*).

(*a*) *Quoties omnibus curationum signis expulsus judicatur humor, et pars illa per quam prius effluere solitus erat, remanet ità debilitata ut partis per cauterium apertæ effigium efformet, certè roborantibus atque saturninis partes fatigatas, imò quasi laceras, compingere atque roborare et quasi ferruminare proderit.* LORRY, de morbis cutaneis, ad paginam, 343.

(*b*) *Si topicis utendum, ea eligenda sunt quæ emolliant, quæ crustas humectent, et*

« Un exutoire seroit-il nécessaire, et où le placer? *Quotiescumque retropulsionis in herpetibus metus inest, quoties ægro debili virus illud ingruit, quoties vultum, oculos, faciem aut genas deturpat, (adde manus et collum), toties pro mali gravitate epispastica atque vesicantia in parte plus minusve à sede mali dissita adhibemus, imo et in rebelli malo cauterium setaceum inurimus, quo exitu materies abacta in debilitatam incisione partem deferatur* (*a*) ». Je ne vois donc, dans le cas présent, aucune indication encore bien précise à l'exutoire, à moins que les boutons presque imperceptibles, qui

---

serum acre cohibitum evacuando, atque leniendo per partes dulces, mucilagineas, pruritum tollant et affectas partes mundificent. Qualia sunt decocta malvæ, altheæ, verbasci, &c... aliarumque hujusmodi plantarum, quæ lenem applicant mucaginem affectæ parti. Hujus muci si tenacitatem reformides, præferre licebit flores sambuci, folia ebuli, flores melitoti, &c. et alia quæ aliquâ facultate pollent emollienti simul atque sedativâ. LORRY, *opere citato ad paginam*, 340.

(a) LORRY, *opere citato, ad paginam*, 319.

se sont déja montrés au visage, ne fassent des progrès, et alors il faudroit au plutôt en placer un au bras, du côté où il se seroit manifesté un plus grand nombre de boutons; si même cette partie étoit trop affectée, il conviendroit d'en mettre aux deux bras: «*At si facies occupetur et deturpetur, sacra hominis effigies, nullum dubium fit, mora nulla; præstat enim partem aliam quamvis corrumpi, proximè è regione mali plaga inuritur, quò faciliùs et pleniùs malum derivet* (*a*)». Je préférerois le garou ou sain-bois à tout autre moyen, en ce qu'il agit plus directement sur le tissu muqueux de la peau (*b*), qu'il fournit autant de suppuration que le cautère le mieux établi, et qu'il la fournit beaucoup plutôt sans occasionner, à beaucoup près, les douleurs du caustique : aussi cet épispastique réunit-il à la fois la promptitude du vésicatoire, et l'utilité du cautère.

(*a*) LORRY, *opere citato, ad paginam*, 325.

(*b*) *Apposito mezerei cortice quod epispasticum, potius quàm vesicans, et directius sub epidermide agit et videtur in rete malpigianum actionem propius exercere.* LORRY, opere citato, ad paginam, 319.

PREMIERE OBSERVATION (*a*).

Un officier, âgé de trente-cinq ans, d'une constitution délicate, souvent malade dans sa jeunesse, étoit toujours indisposé depuis la petite vérole qu'il eut à vingt-trois ans; il avoit des clous, des boutons, accompagnés de suppuration. Une suite d'erreurs de régime en tout genre le réduisirent à l'état le plus fâcheux. Il lui fallut enfin se décider à suivre un traitement exact et méthodique. Voici le tableau de la maladie à cette époque, fidèlement extrait de l'observation.

« 1°. Un ulcère à la partie moyenne externe de chaque bras, d'environ six pouces d'étendue en longueur, et de trois pouces en largeur. Cet ulcère couvert de croûtes énormes, étoit enflammé aux environs, et jetoit une sanie purulente, sanguinolente et fétide «.

(*a*) Elle est insérée dans le septième volume du Journal de médecine militaire, page 255, sous ce titre : *Observation qui constate les heureux effets de l'extrait de ciguë, employé long-temps et à forte dose dans une maladie ancienne, grave et rebelle, de la nature des dartres lépreuses et d'ulcères cancéreux ;* par M. *Parendau.*

« 2°. Les deux oreilles étoient pareillement ulcérées ».

« 3°. Toute la surface du menton étoit parsemée d'ulcères, les uns creux, d'autres avec excroissances très-dures ».

« 4°. Un gonflement fort dur et assez volumineux se remarquoit à l'extrémité sternale de la clavicule, et un autre à la tubérosité supérieure de la crête du tibia. Ces deux tumeurs n'étoient douloureuses qu'en les touchant ».

« 5°. Une oppression ,de poitrine, accompagnée de douleurs insupportables sur le sternum, qui redoubloient les après-midi, ne diminuoient que le matin, et empêchoient le sommeil durant toute la nuit ».

« 6°. Une violente douleur de tête qui occupoit par intervalle la région du front, semblable, disoit le malade, à celle qui résulteroit de grands coups de marteau qu'on lui eût donnés sur le crâne »

Après une vingtaine de bains, ce malade fut mis à l'usage de l'extrait de ciguë ; le garou lui fut appliqué en plusieurs endroits, les ulcères étoient journellement lavés avec la décoction de feuilles de ciguë : l'extrait fut porté à

trois gros, et continué pendant plus de six mois; la guérison a été parfaite.

IIe. OBSERVATION.

Un riche particulier du Rouergue étoit porteur d'une dartre rebelle et fort ancienne au menton. Après divers remèdes inutiles, la nature de ses occupations l'empêcha d'entreprendre le voyage; il consulta par écrit des médecins de Montpellier, qui lui conseillèrent l'extrait de ciguë, dont il fit usage pendant près de neuf mois; il en prenoit jusqu'à demi-once à la fois. La guérison a été complette, et se soutient depuis six ans.

IIIe. OBSERVATION.

Une jeune personne de dix-huit ans, s'aperçut d'une plaque dartreuse entre les deux seins; elle gagna le côté droit, au point de l'occuper en entier. Cette dartre, qui d'abord avoit été farineuse, se couvrit bientôt, çà et là, de petits boutons qui vinrent à suppuration; des topiques inconsidérément appliqués la firent entièrement disparoître : aussitôt la malade, qui jusqu'alors n'avoit presque jamais éprouvé des maux d'estomac, s'aperçut d'un dérangement

singulier dans ses digestions (*a*) : tout ce qu'elle prenoit l'incommodoit ; elle éprouvoit même quelquefois des vomissemens après le plus léger repas. Deux mois s'étoient écoulés depuis la répercussion de la dartre ; elle essuya des maux de tête violens ; enfin, il survint une ophthalmie, accompagnée d'un écoulement fort abondant, et si âcre, que les bords des paupières et les tarses furent bientôt ulcérés, l'estomac et la tête se trouvèrent infiniment soulagés ; mais la malade ne pouvoit supporter la lumière, et l'ophthalmie subsistoit malgré les moyens employés pour la combattre : tel étoit son état lorsque je fus appelé.

D'après cet exposé, je ne doutai pas un instant que le refoulement de la matière herpétique n'eût lui seul causé

(*a*) Cet exemple de rétropulsion du virus dartreux sur l'estomac, n'est point le seul que j'ai eu occasion d'observer. Depuis cinq à six ans, un militaire portoit sur le prépuce et le gland une tache rouge et vive, de la largeur d'une pièce de vingt-quatre sous ; de temps en temps cette plaque disparoissoit ; pour lors l'estomac étoit fort sensible et le moindre excès le fatiguoit. La tache revenoit, le mal d'estomac disparoissoit.

ces divers accidens. Je proposai un vésicatoire entre les deux mamelles, dans la vue de rappeler à sa première place l'humeur morbifique : la jeune personne témoigna de la répugnance, et ses parens ne contribuèrent pas peu à l'augmenter. Il fallut se contenter de l'appliquer à la nuque : la suppuration abondante qu'il procura, soulagea infiniment les yeux ; mais ce succès fut de courte durée. Je mis le garou derrière les oreilles ; je fis faire deux saignées ; j'insistai sur les bains, les délayans, un régime végétal et humectant. Je prescrivis les sucs d'herbes, le petit-lait, des bouillons apéritifs et dépurans, des pillules avec la gomme ammoniaque, l'æthiops, les cloportes, &c. sans aucun adoucissement à ses souffrances. Je cessai de la voir ; l'homme de l'art auquel elle donna sa confiance lui conseilla l'extrait de ciguë ; et dans l'espace de trois mois, ce remède la guérit entièrement. La vue s'est rétablie, ainsi que les digestions ; les maux de tête ont entièrement cessé, la dartre n'a point reparu, et la santé est parfaite.

IVe. OBSERVATION.

Des engorgemens glanduleux au sein

se renouvellèrent, à l'époque critique, chez une dame qui atteignoit la quarantaine. Déja dans sa jeunesse elle avoit été affectée de cette maladie, qui céda pour-lors aux remèdes généraux ; elle employa les mêmes moyens, qui dissipèrent de nouveau la tumeur. Environ six semaines après, elle s'aperçut de trois petites glandes dures et mobiles, qui lui causoient quelquefois des douleurs vives et lancinantes. Bientôt le dégoût, l'insomnie, l'aspect d'un avenir funeste qu'elle envisageoit comme prochain, la décidèrent à chercher du secours. Déja la moindre de ses glandes étoit plus grosse qu'une noix. Nul coup, nul agent extérieur n'avoit occasionné son mal. Elle m'apprit en même temps que depuis environ cinq ans, elle portoit constamment sur l'épaule et le bras droit une dartre en suppuration, pour laquelle elle avoit inutilement essayé quelques médicamens lors de son apparition. Je n'eus égard, dans le choix des moyens, qu'à l'affection du sein ; ce qui me fit préférer l'extrait de ciguë, dont elle prit jusqu'à deux gros. Après en avoir continué l'usage pendant près de quatre mois, deux de ses glandes furent réduites à l'état naturel ;

la troisième, qui toujours avoit été la plus douloureuse, se montra réfractaire; des élancemens de mauvais augure s'y faisoient fréquemment sentir; elle augmenta même de volume, au point que la malade souscrivoit volontiers à l'extirpation que je lui proposai. L'opération ne fut nullement pénible: pour faciliter et assurer la cicatrice, je crus néanmoins devoir continuer l'extrait de ciguë.

Déja depuis plusieurs jours, nous nous étions tous deux aperçus que la dartre avoit moins d'étendue, et que l'humeur qui en transudoit paroissoit avoir perdu son âcreté. Je fis prendre une tisane de douce amère, telle qu'elle est conseillée par M. *Carrere*, dans l'ouvrage qu'il a publié sur cette plante. Je conseillai en outre de laver souvent la dartre et la plaie avec une décoction de feuilles de ciguë. Au bout de six mois de traitement, la malade fut délivrée de ses deux incommodités; elle se porte à merveille.

Les faits que je viens de rapporter me paroissent suffisans pour prouver l'efficacité de la méthode que je propose; je pourrois en présenter deux

autres, qui ressemblent infiniment à la maladie pour laquelle on demande des conseils; ce sont des dartres à-peu-près du même genre, guéries par la douce-amère et l'extrait de ciguë; mais leur guérison est si récente que, quoique tout se réunisse pour en annoncer la validité, je crois devoir la laisser constater par le temps avant d'en offrir les détails au public.

Je ne dissimule pas non plus qu'il seroit très-possible que mademoiselle *Berthelot* ne pût point s'accommoder de ce remède; j'ai eu moi-même occasion de rencontrer deux sujets, qu'une fort petite dose incommodoit : aussi doit-on toujours, dans le commencement, le prescrire à petite dose, et ne l'augmenter que par de bien légères gradations; il faut absolument tâtonner son malade, le suivre, l'examiner avec une scrupuleuse attention, et n'administrer de l'extrait de ciguë à des doses plus fortes, que quand on est bien sûr qu'on n'en aura rien de fâcheux à appréhender. «C'est dans ce cas surtout qu'il faut suivre les indications raisonnables et connues : *A juvantibus et à lædentibus*.

Il est peu de praticiens qui n'aient

employé le sublimé corrosif dans le traitement des maladies dartreuses. Ce médicament que M. *Sanchés* nous a transmis des rives du *Tobolk*, si préconisé depuis par *Van-Swieten* et *Gardane*, pourroit fort bien être employé dans cette circonstance, à cause de la facilité qu'il offre. J'ai eu plus d'une fois occasion de m'en louer dans des cas de ce genre; mais l'âge et le tempérament de mademoiselle m'ont détourné de conseiller ce moyen, quoique M. *Gardane* veuille l'employer dans le traitement des enfans à la mamelle (*a*), et que M. *De Horne* nous assure qu'on peut le donner sans inconvénient à ceux de six ans (*b*), en en réglant convenablement la dose. Les effets que j'ai vu résulter d'une administration méthodique de ce remède chez des individus susceptibles d'irritation, m'en feroient craindre les suites chez une personne d'un tempérament sec et délicat, comme celle qui fait l'objet du Mémoire à consulter.

(*a*) Recherches pratiques sur les différentes manières de traiter les maladies vénériennes, page 152.

(*b*) Exposition raisonnée des différentes méthodes d'administrer le mercure, &c. pages 114.

Il n'eût point été indifférent de savoir si pendant son enfance elle a été sujette aux croûtes laiteuses ou autres moyens de dépuration communs à cet âge, et supposé que cela soit, si des circonstances imprévues n'ont point amené de répercussion; si dans tout le temps de la nourriture, elle n'a point sucé de mauvais lait; si elle n'a pas abusé par goût des alimens salés, épicés, de difficile digestion, du café, du thé, &c.; si les maladies dartreuses sont communes dans le pays qu'elle habite; si ses parens n'en ont jamais été affectés, &c.

Telles sont, Monsieur, les réflexions et les observations que je soumets à vos propres lumières. Des praticiens consommés, des médecins plus instruits vous adresseront sans doute des réponses mieux conçues et mieux rédigées, des méthodes curatives plus sûres et plus adaptées aux circonstances; mais j'aurai satisfait au desir que j'ai de vous être utile, en vous indiquant le remède qui, entre mes mains, a eu le plus de succès dans des cas à-peu-près semblables: *Quæ mihi meliora, obtuli.*

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. J'ajouterai une réflexion sur le dernier alinéa de votre Mémoire; vous y établissez que la maladie n'est pas héréditaire, parce que ni la nourrice de mademoiselle, ni madame, ni vous, n'avez jamais eu aucune éruption dartreuse, ni aucune espèce de virus quelconque; mais permettez-moi de vous observer que le virus dartreux peut épargner une génération sans que pour cela la maladie cesse d'être héréditaire; (*a*) le fait suivant en offre un exemple.

M. de ***, officier au régiment de Languedoc, eut, vers l'âge de cinq ans,

---

(a) *Sic videntur multi qui luem herpeticam hæreditario contagio contraxere, ætate solùm provectâ herpetibus affecti, quin imò virus herpeticum, unâ intactâ generatione, subsequentem aliquando contaminavit.* DIJOLS, de herpeticis affectibus dissertatio propugnata Monspelii, anno 1778, ad paginam, 4.

On voit des familles dans lesquelles le virus dartreux semble être héréditaire. Quoiqu'il ait épargné une génération, il ne laisse pas pour cela de se manifester sur la génération suivante, et les enfans qui naissent avec le germe de ce virus le voient quelquefois se développer à la plus légère cause. M. POUPART, *ouvrage cité*, page 192.

une éruption dartreuse sur le scrotum et la partie supérieure des cuisses; des remèdes externes, principalement des lotions, la ſirent bientôt disparoître. Vers la seizième année, il aperçut, au commencement du printemps, plusieurs boutons assez gros qui lui vinrent entre les doigts; en se crevant, ils laissèrent échapper une sérosité fort âcre, qui excoria les parties adjacentes, et les couvrit de plaques dartreuses. Le prurit devint considérable, la maladie sembloit vouloir faire de rapides progrès; la saignée, des bains et quelques dépurans adoucirent un peu cette incommodité, mais bientôt ce jeune homme s'ennuya des remèdes, et refusa de s'astreindre à un régime exact. Aux approches de l'hiver, les dartres disparurent, et chaque année elles revenoient au printemps pour disparoître encore à l'entrée de la mauvaise saison.

Obligé, pendant la dernière guerre, de ſaire un détachement sur mer, elles le tourmentèrent plus que jamais, et ne le quittèrent pas selon leur usage à la ſin de l'automne. Après son débarquement, elles augmentèrent encore; elles occupoient les deux mains, prin-

cipalement le métacarpe, et les premières phalanges des doigts, et laissoient écouler, par intervalles, de la lymphe jaune et saumurée. Après plusieurs remèdes infructueux, on soupçonna l'existence du virus vénérien; les frictions furent administrées; la maladie parut céder dans le commencement du traitement; mais bientôt elle se montra avec une nouvelle force. M. de *** quitte sa garnison, et se rend à Montpellier pour consulter le célèbre *Lamure*, dont la mémoire sera toujours chère à ceux qui ont eu le bonheur de le connoître. Après un récit exact des détails antérieurs, ce savant médecin crut devoir regarder cette maladie comme héréditaire : le père, la mère, la nourrice du malade n'avoient jamais eu la plus légère affection de ce genre; mais le grand père paternel en avoit été fort incommodé, et une de ses tantes l'étoit encore.....

M. *de Lamure*, entr'autres remèdes, conseilla les eaux d'Youset, comme moyen curatif principal. Elles produisirent le meilleur effet, et firent entièrement disparoître les dartres. Notre malade y retourna l'année d'ensuite, selon l'expresse recommandation qui lui en

avoit été faite. De retour, il s'applaudissoit d'une guérison qui paroissoit assurée; mais peu de temps après son arrivée à la garnison, ses dartres reparurent avec plus de force que ci-devant, sans qu'il pût l'attribuer à aucune erreur de régime. Bientôt survint un ptyalisme abondant, la langue s'ulcéra, ainsi que l'intérieur de la bouche, une odeur infecte s'en exhaloit continuellement; M. de *** ne pouvoit manger que du riz ou de la bouillie; sa triste situation ressembloit exactement à celle des malheureux qui, dans le cours d'un traitement vénérien, sont obligés de dévorer les douleurs et l'ennui d'une salivation portée au plus haut période. Des bains et des minoratifs calmèrent momentanément cet orage qui ensuite se renouveloit de temps en temps.

A peine fus-je arrivé au régiment, qu'il s'empressa de me faire le récit de ses maux, auxquels je ne vis d'autre remède qu'un exutoire. Ce moyen ne lui plut pas; nous convînmes d'essayer l'écorce d'orme pyramidal (orme mâle de *Duhamel*) qu'il continua fort longtemps sans succès. Il eut, sur ces entrefaites, deux paroxysmes de salivation, qui durèrent trois ou quatre jours cha-

cun, et que j'abattis avec de très-fortes doses de crême de tartre et des bains de pied. Peu satisfaits de l'orme, nous devions faire usage de l'antimoine crud, à la manière de M. *Rambaud*; (*a*) mais enfin, ennuyé de son état, dégoûté des remèdes, il adopta mon premier avis. Je donnai la préférence au garou, et je choisis le bras droit pour l'appliquer, parce que la main étoit de ce côté beaucoup plus affectée que l'autre. Je prescrivis en même temps les sucs dépurés de cresson et de fumeterre; Bientôt la suppuration devint extrêmement abondante et d'une fétidité insupportable; les mains se dégagèrent successivement, et le furent en entier au bout de six mois. Depuis près de quatre ans, elles sont absolument nettes. M. de *** se porte à merveille, ne fait usage d'aucun médicament, a de l'embonpoint, jouit de la meilleure santé, prend son café presque journellement, de la liqueur même, et des vins étrangers dans l'occasion, sans se ressentir

(*a*) *Voyez* son Mémoire sur la nature et le traitement des dartres. *Journal de médecine militaire*, tome premier page 435.

en aucune façon de ses dartres. Il seroit sans doute très-imprudent de lui supprimer cet écoulement : aussi lui ai-je conseillé de le garder toute sa vie ; ce qui cependant n'est pas nécessaire dans tous les cas, et sur-tout chez les jeunes gens.

Verumque est ad ipsam curandi rationem nihil plus conferre, quàm experientiam.

CELSUS, de medicinâ, lib. I.

FIEVRE INTERMITTENTE,

TERMINÉE PAR LA MORT.

Par M. MARC-ANT. BAUDOT, médecin de l'hôpital général de Charolles.

Un manouvrier, qui travailloit au canal de cette province, fort et robuste, éprouva au mois de juillet de cette année, dans un village un peu éloigné de cette ville, une fièvre bilieuse, pendant laquelle il n'eût d'autres secours que ceux qu'il obtint de la commisération peu éclairée des hôtes chez qui

étoit. Après que le malade eut pris quelques infusions aromatiques et du vin chaud, remède universel des habitans de nos campagnes, sa fièvre devint tierce, et il fut transporté à l'hôpital.

Les signes de saburre, dans les premières voies, étoient encore très-manifestes : on lui donna pour remède l'émétique en lavage, pour boisson, l'eau d'orge acidulée avec le suc de citron et la crême de tartre, et pour nourriture des végétaux et des fruits en parfaite maturité. Je le purgeai ensuite deux fois avec la casse et les tamarins, et je le mis à l'usage du quinquina. Le paroxysme étoit alors de douze heures; à la seconde prise, il diminua d'une heure; à la troisième, il y eut une diminution moins sensible; à la quatrième, elle fut plus marquée; enfin jusqu'à la dixième; il y eut toujours de la diminution, mais sans régularité dans le degré. A cette époque, la fièvre ne dura que deux heures; à la onzième, il y eut de la moiteur sans apparence de mouvement fébrile; à la douzième, l'appétit étoit bon, les forces étoient rétablies, la fraîcheur étoit revenue, et le malade se disposoit à partir, lorsque le matin du jour qu'il devoit

devoit avoir le treizième accès, en se levant, pour rendre un service à son voisin, il tomba mort.

L'ouverture du cadavre auroit peut-être jeté du jour sur cette mort inopinée ; mais j'étois absent, et on négligea de la faire.

Cette observation est-elle extraordinaire? En ce ce cas, elle est absolument inutile ; ou bien la nature auroit-elle une marche rétrograde qui précipite l'homme vers sa fin, par la même voie qui semble devoir le rappeler à la vie?

OBSERVATION

Sur une phthisie calculeuse, lue à la Société royale des sciences de Montpellier, le 4 février 1790; par M. DES GENETTES, docteur en médecine, membre de plusieurs académies.

Les médecins ont observé chez certains ouvriers constamment exposés à la poussière, tels que les tailleurs de pierre, &c. une espèce de phthisie pro-

duite par une matière calcaire qui se forme dans les poumons, et que les malades rejettent souvent par la toux, mêlée à du mucus, à du pus ou à du sang. M. *Cullen*, qui a écrit ses élémens de médecine après avoir pratiqué cet art quarante ans, dit qu'il a rarement vu des exemples de cette espèce de phthisie; mais qu'on doit en conclure, d'après les observations de *Ramazzini* et de *Morgagni*, qu'elle est plus fréquente au midi, qu'au nord de l'Europe, *W. Cullen First lines of practice of physic.*

Ramazzini en effet dans le vingt-quatrième chapitre de son Livre, *de Morbis artificum*, a réuni beaucoup de faits importans sur cette matière. *Morgagni* en a aussi rapporté beaucoup dans son fameux traité, *de sedibus et causis morborum per anatomen indagatis*, *lib.* 2, *de morbis thoracis*, *epist.* 15; *et lib.* 5, *epistola* 64. J'ajouterai à l'appui des observations de *Ramazzini* et de *Morgagni*, celles qu'a rapportées *Bonnet* dans son *Sepulcretum*, *lib.* 2. *De tabe in genere et pulmonali observ.* 19; et celles qu'il a réunies dans la collection qu'il a intitulée, *Medicina septen-*

trionalis collatitia, lib. 2, sect. 11; *de variis pulmonum morbis, cap.* 6, 7, 8, 9, 10, 11.

C'est une observation de plus de cette espèce de phthisie que je nomme *calculeuse*, que je présente à la Société royale des sciences; et je crois même, d'après le fait anatomique, pouvoir fixer précisément les parties du poumon qu'occupent, en général, les concrétions que produit cette phthisie.

Dans l'hiver de 1787, en m'occupant d'une suite de recherches anatomiques dans l'hôpital du S. Esprit à Rome, je trouvai dans un cadavre auquel j'avois ouvert la cavité de la poitrine, un poumon presque entièrement détruit, et l'autre un peu altéré. Je tâtai d'abord ces masses spongieuses, et je sentis dans l'un et l'autre poumon des corps étrangers. Je déchirai celui des deux qui étoit presque détruit, et je trouvai dans sa substance environ huit à dix calculs, dont les moins considérables égaloient un grain de grenade. Je passai à l'examen du second; mais avec plus de ménagement : je le détachai de la cavité de la poitrine, et j'injectai séparément les artères et les veines : il me fut impossible d'y reconnoître à

l'extérieur des vaisseaux lymphatiques; je maintins les bronches distendues et desséchées, en y faisant souffler, pendant plusieurs heures, de l'air chaud, par un tube de fer. Pendant cette opération, je pris dans l'hôpital, des informations sur l'homme dont le poumon me présentoit cette particularité; j'appris qu'il travailloit chez un stucateur, et passoit sa vie à scier du marbre et broyer du plâtre : on voit qu'il rentre ainsi parfaitement dans les cas indiqués par *Ramazzini, &c.* Je coupai ce poumon par tranches; je n'y trouvai point dans les bronches ces sortes d'incrustations qu'ont décrites quelques auteurs, mais bien quelques calculs cylindriques qui n'y adhéroient pas. Dans la cellulaire, en partie détruite, j'en trouvai beaucoup plus; enfin, en faisant des sections dans tous les sens, je trouvai des traînées de petits grains calculeux enkistés. L'une de ces traînées de trois à quatre lignes, formée par la réunion de trois grains, m'offrit la forme d'un cylindre lymphatique; ce qui me persuada que ces grains étoient logés dans le trajet de ces vaisseaux : je trouvai aussi ces grains, en les rompant sous le marteau, d'une

consistance moindre que les calculs de la cellulaire et des bronches.

Je pense que d'après cette observation et celles qui s'en rapprochent, on peut croire que les molécules calcaires, portées par l'inspiration dans les bronches, au lieu d'y former toujours une croûte, sont souvent absorbées par les lymphatiques ; que cette matière calcaire pénètre dans la cellulaire par des extravasions, y forme des calculs, et que la désorganisation de la cellulaire en rapporte quelques-uns dans les bronches.

RÉTENTION D'URINE (*a*)

Dans laquelle on obtint du soulagement par la ponction de la vessie au dessus du pubis, mais qui ensuite se termina par la mort ; ouverture du cadavre, et quelques remarques sur la ponction de la vessie ; observation faite

---

(*a*) Extrait du Journal de médecine de Londres, vol. xj, première partie, pour l'année 1790 ; traduit par M. *Assollant*.

par M. Fr. Turner, chirurgien à Yarmouth.

Le lundi 17 août 1789, on me consulta pour un enfant qui avoit une rétention d'urine, dont il avoit été attaqué le jeudi précédent. Il n'avoit jamais eu aucun symptôme d'une semblable maladie ; mais quelques jours avant qu'il en fût pris, il s'étoit plaint de douleurs d'entrailles, qui avoient été suivies de dévoiement. Depuis que cette rétention avoit lieu, il n'avoit rendu que quelques gouttes d'urine, en différens temps, et en souffrant beaucoup. La première fois que je le vis, la vessie étoit considérablement distendue et prominente au-dessus du pubis.

J'essayai pendant quelque temps avec précaution d'introduire un cathéter, et ensuite une bougie ; mais n'ayant pas eu plus de succès avec l'un qu'avec l'autre, je recommandai de mettre le malade deux ou trois fois par jour dans un bain chaud, et de l'y laisser une heure chaque fois : j'ordonnai une cuillerée à thé d'huile de Ricin à prendre de deux heures en deux heures.

Le mardi 18, dans la matinée, le

malade n'ayant pas rendu d'urine, ni reposé la nuit, à cause de la douleur qu'il ressentoit, je fis de nouveaux efforts pour introduire le cathéter; mais je ne fus pas plus heureux que la veille. En conséquence, je fis continuer l'usage de l'huile de Ricin, le bain chaud, et je prescrivis un lavement huileux ordinaire.

Les accidens étant si opiniâtres, j'engageai un médecin de mes amis à m'accompagner chez le malade à ma visite du soir. L'enfant étoit dans le même état, et nous nous décidâmes à essayer de nouveau l'introduction du cathéter. Nous fîmes l'un et l'autre des tentatives infructueuses; il en fut de même pour une bougie que nous voulûmes passer.

L'enfant paroissoit alors souffrir davantage, et on sentoit, aussi haut que le nombril, la vessie très-tendue et très-volumineuse. Nous nous en tînmes au traitement déja adopté; nous y ajoutâmes seulement un opiat pour le soir.

Pendant que nous faisions des efforts pour introduire la sonde, il s'échappa environ une cuillerée d'urine, et le cathéter passa trés-bien, jusqu'à ce qu'il fût parvenu au col de la vessie, ou

très-près du col; mais arrivé là, il ne fut pas possible de le faire pénétrer plus avant.

Le mercredi 19, le docteur *Aikin*, et trois chirurgiens de cette ville, se trouvèrent en consultation avec moi pour cette maladie. Comme l'enfant n'avoit point encore rendu d'urine, nous convinmes (après avoir de nouveau, mais inutilement tenté d'introduire la sonde) de faire la ponction de la vessie au-dessus du pubis. Je procédai sur le champ à cette opération, et il sortit environ une pinte d'urine. La vessie paroissant l'avoir rejetée elle-même, on retira la canule, et l'ouverture fut bientôt fermée. On continua l'usage de l'huile de Ricin, le bain chaud, le lavement, et on donna trois grains de calomélas d'après l'avis du doct. *Aikin*. Le soir le malade étoit assez bien; il avoit beaucoup dormi dans le cours de la journée. Comme il n'avoit point eu de selle, on substitua alors à l'huile de Ricin, l'infusion de séné, dont il prenoit deux cuillerées toutes les deux ou trois heures.

Le jeudi 20, il avoit passé une fort bonne nuit, et se trouvoit bien. L'infusion de séné avoit bien opéré, mais

il n'y avoit pas eu d'urine. On continua le bain chaud ; et l'infusion fut encore prescrite à des doses moins rapprochées.

Le vendredi 21, le malade alloit mal ; il n'avoit point rendu d'urine, et la vessie étoit aussi distendue que le mercredi. Il y eut une nouvelle consultation, dans laquelle nous fûmes d'avis d'essayer encore d'introduire le cathéter ; nos tentatives n'ayant pas eu plus de succès qu'auparavant, je fis une nouvelle ponction au-dessus du pubis ; il sortit à peu prés la même quantité d'urine que la première fois, et je laissai la canule dans la vessie. Nous prescrivîmes quatre grains de calomélas, et un grain d'antimoine tartarisé divisés en quatre doses, à prendre de quatre heures en quatre heures. Le soir, l'enfant alloit assez bien, et l'urine passoit librement par la canule.

Le samedi 22, il alloit très-bien, il avoit eu plusieurs selles liquides dans la nuit. D'après cela, nous jugeâmes convenable de discontinuer l'usage des médicamens et de lui faire prendre un peu de nourriture ; mais le 24, comme il étoit encore constipé, nous pensâmes qu'il étoit à propos d'en revenir à l'infusion de séné. Après en avoir pris,

le malade eut plusieurs évacuations liquides par bas.

Le 26, il n'avoit point rendu d'urine par la verge, mais elle avoit passé librement par la canule. L'abdomen étoit infiniment moins tendu, et le canal intestinal étoit relâché.

J'introduisis une bougie aussi avant que je pus, et la laissai dans l'urètre; j'en fis autant le soir, et à cette époque, la bougie parut traverser le canal. Je n'oserois cependant pas assurer qu'elle le traversât réellement en entier, parce qu'elle n'y étoit pas mue aussi librement, qu'elle l'est d'ordinaire, quand elle pénètre dans la vessie.

Le jeudi 27, la garde me dit que le malade avoit rendu un peu d'urine, et je fus très-satisfait d'en trouver entre le gland dont l'extrémité étoit très-tendue. Dans le cours de la journée, il urina aussi facilement qu'il l'eût jamais fait, mais il paroissoit souffrir en même temps. Il avoit le dévoiement; son pouls étoit vif, et comme il n'avoit pas reposé, on lui donna l'opiat le soir.

Le vendredi 28, il urinoit librement; le dévoiement continuoit, on lui donna encore l'opiat,

Le samedi 29, j'ôtai la canule, le

pouls étoit encore fréquent, et le dévoiement persistoit.

Le dimanche 6 septembre, le pouls étoit fréquent, le dévoiement n'étoit point diminué, et l'enfant avoit très-peu d'appétit. L'urine s'étoit écoulée en partie par la verge, et en partie par la plaie, jusqu'au cinq; temps auquel elle ne sortit plus que par la verge. A cette époque, le scrotum, commençant à se tuméfier, j'y appliquai un cataplasme. La tumeur acquit de plus en plus de l'étendue et de la dureté. Il y survint de la suppuration; et le mercredi 16 septembre, elle s'ouvrit, et il en sortit du pus. L'enfant avoit alors plus d'appétit et moins de fièvre; mais le dévoiement continuoit.

Le dimanche 20 septembre, le scrotum étoit bien guéri, et réduit à sa grosseur naturelle. Ce fut à cette époque que je traçai le tableau de cette maladie. L'enfant alors, et même quelque temps après, rendoit ses urines très-librement et sans douleur; ensorte que j'avois la plus grande espérance de le voir se rétablir; mais vers la fin d'octobre, son appétit diminua: il eut de fréquens vomissemens, le ventre, dans ce temps là, devint plus volumi-

neux, et une tumeur dure, considérable, se fit sentir distinctement au-dessus des pubis.

Le malade resta à peu près dans le même état, jusqu'au 30 novembre, jour où il mourut.

Il ne souffrit plus du passage des urines, depuis le moment où il les rendit librement à la suite des ponctions jusqu'à la mort.

Je fis l'ouverture du cadavre, et les gens de l'art, qui avoient vu le malade avec moi, voulurent bien y assister.

Le corps étoit considérablement émacié, et l'abdomen très-distendu : on y sentoit une tumeur dure, qui commençoit plus haut que le nombril, et alloit gagner l'os des isles de chaque côté.

Ayant écarté les tégumens et les muscles de l'abdomen, nous trouvâmes une tumeur lisse, luisante et ferme. Je n'eus pas de peine à introduire mes doigts dans l'intérieur, sur-tout au-dessus de la partie supérieure de l'os sacrum.

Dans le milieu de la tumeur, immédiatement au-dessus du pubis, étoit la vessie qui y adhéroit par toute sa partie postérieure. Sa partie antérieure étoit convexe, mais moins que dans l'état naturel. Elle contenoit très-peu

d'urine, et elle étoit tellement contractée, qu'elle n'étoit pas susceptible d'en contenir plus de trois onces. En la pressant, l'urine en sortit aisément par la verge.

La tumeur remplissoit toute la cavité du bassin, et montoit aussi haut que nous l'avons déja dit. Après l'avoir détachée, elle nous parut plus grosse que la tête d'un enfant, et à peu près de la même forme. En la coupant en travers, nous y trouvâmes, dans différentes cavités, environ quatre onces d'un fluide visqueux sans couleur : tout le reste étoit d'une substance très-dure. Cette tumeur adhéroit au rectum, et ne communiquoit point avec la cavité de la vessie.

Tous les viscères de l'abdomen étoient sains.

Cette maladie étoit absolument incurable ; mais je pense qu'elle n'apportoit aucun obstacle à la ponction, puisque cette opération, chaque fois qu'on la pratiqua, remplit l'indication que l'on s'étoit proposée. Si elle eût été de nature à être guérie, l'enfant n'y auroit probablement pas succombé ; car la vessie ne parut pas du tout avoir été endommagée par la canule.

Dans les cas de rétention d'urine, qui nécessitent la ponction de la vessie, les chirurgiens ne sont pas d'accord sur l'endroit où l'on doit préférablement faire cette opération. Les uns recommandent de la pratiquer au-dessus du pubis ; les autres, au périnée ; d'autres enfin, à travers le rectum. Feu *Samuel Sharpe*, dont l'opinion est d'un grand poids dans tout ce qui a rapport aux opérations de chirurgie, préféroit la ponction au-dessus du pubis. M. *Bell*, à qui nous devons un excellent traité de chirurgie, penche pour la ponction au périnée ; il y en a d'autres, particulièrement quelques chirurgiens françois d'un grand mérite, qui conseillent de faire cette opération à travers le rectum.

Si j'osois hasarder mon opinion sur ce sujet, j'avouerois que je partage celle de *Sharpe*, et spécialement dans le cas où la rétention d'urine dépend d'une inflammation du col de la vessie et de la glande prostate ; parce qu'alors l'opération se fait dans un endroit qui mérite la préférence, à cause de son éloignement du siége de l'inflammation.

La matière calculeuse, qui s'attache à la partie de la canule qui séjourne dans la vessie, et la douleur que l'on

cause en retirant cette canule, au bout d'un certain temps, enfin la difficulté de l'introduire de nouveau, sont les principales objections que l'on a faites à la ponction au-dessus du pubis; mais ces objections, si mes observations sont justes, n'ont aucune force; car il survient à la plaie, faite par l'opération, une inflammation qui, en peu de temps, réunit les bords externes de la plaie de la vessie, avec les bords internes de la plaie des muscles de l'abdomen. Cette réunion s'opère très-promptement, comme j'en eus la preuve, il y a quelques années, dans une dissection que j'eus occasion de faire.

Un marin, âgé de quarante à cinquante ans, débarqua ici avec une rétention complète d'urine, causée par des rétrécissemens du canal de l'urètre. Dans ce cas, la ponction de la vessie, étant indispensable, on la pratiqua au-dessus du pubis. Le malade mourut peu de jours après l'opération, et avant qu'on eût pu faire pénétrer une bougie dans la vessie. A l'ouverture du cadavre, on vit que la tunique musculeuse de la vessie étoit fortement adhérente au muscle transverse de l'abdomen, dans toute l'étendue de la plaie.

Dans l'observation, qui fait plus particulièrement le sujet de ce Mémoire, l'enfant arracha sa canule le samedi après midi, et la garde la replaça; elle fut ensuite souvent déplacée par les cris et les efforts du malade; j'en ai été quelquefois témoin. Après avoir oint la canule, je la réintroduisois doucement, et en peu de temps. Il n'y a donc point d'inconvénient à la retirer après qu'elle est restée quelques jours.

Le trois-carts, avec lequel j'ai fait la ponction, est le même dont je me sers pour la cure palliative de l'hydrocèle ; mais je crois qu'il seroit à propos que cet instrument fût courbe. Dans ce cas, si la canule est trop longue, sa partie lisse portera sur la partie postérieure de la vessie, et fera beaucoup moins de mal que l'extrémité de la canule qui, étant droite, peut blesser la vessie, et faire aisément une ouverture dans le rectum. La canule devroit aussi avoir des anneaux auxquels on attacheroit des rubans que l'on fixeroit autour du corps.

Il faut pour un adulte un trois-carts de la grosseur de celui dont on se sert dans la paracentèse de l'abdomen, et

qui n'ait pas plus de deux pouces et demi de long, avec une courbure convenable. Pour un enfant, le trois carts que l'on emploie pour la ponction de l'hydrocèle suffit : il faut aussi lui donner de la courbure.

AMPUTATION D'UNE JAMBE

A sa partie inférieure, et description d'un pied artificiel et d'une portion de la jambe; par M. LANGLADE, ancien chirurgien-major des vaisseaux du Roi, maître en chirurgie de la ville épiscopale de S. Lizier, chirurgien de l'hôtel-dieu de la même ville.

Le plus grand nombre des auteurs anciens et modernes, recommandent d'amputer la jambe à quatre travers de doigt, au-dessous de la tubérosité antérieure du tibia, sans en excepter les cas dans lesquels le siége de la cause qui détermine l'amputation, se trouve au pied ou au bas de la jambe.

Cette doctrine est généralement suivie, sans considérer les avantages que l'on pourroit retirer de l'amputation à la partie inférieure, lorsque le siége et la nature du mal le permettent. Je sais néanmoins que certains auteurs se sont récriés contre cette pratique, pour adopter le sentiment de ces derniers; je m'appuierai sur l'observation que je vais rapporter, dans laquelle le succès a passé mes espérances.

Dans la dernière guerre, le vaisseau du roi, le Pégaze, fut pris, le 22 avril 1782, par les Anglois, après un combat meurtrier; M. le chevalier *de la Houssaye*, enseigne de vaisseau, âgé de trente-trois ans, se trouva du nombre des blessés; un éclat de bois, détaché par un boulet de canon, lui avoit fracassé l'articulation du pied avec la jambe gauche; ce pied ne tenoit plus qu'à quelques portions mâchées de tégumens, de tendons et de ligamens capsulaires; *l'astragal* et le *calcaneum*, de même que les os du tarse étoient brisés, les extrémités du tibia et du péroné étoient éraillées, &c.

Le désordre étoit si grand, que je me décidai sur le champ à l'amputation de la jambe, que je résolus de faire

à quatre travers de doigt au-dessus des malléoles.

Voici les principales raisons qui me déterminèrent à ne pas suivre l'usage d'amputer la jambe près de la tubérosité.

1°. Plus une amputation est éloignée du tronc, moins elle expose la vie du malade. 2°. Plus une opération majeure est éloignée d'une articulation, moins les accidens consécutifs font de ravages. 3°. En faisant l'amputation au bas de la jambe, je me proposois de conserver les différens mouvemens du genou, par le moyen des positions convenables et variées pendant le traitement, et j'espérois découvrir, tôt ou tard, un artiste capable d'inventer un pied et un restant de jambe artificiels.

D'après ces réflexions, je procédai à l'amputation selon les règles de l'art; règles assez connues pour que l'on me dispense de les rappeler ici. Je remarquerai seulement que je conservai autant de tégumens sains que je le pus, et de parties musculeuses pour recouvrir le moignon.

Ce vaisseau, pris dans la Manche, fut conduit à Postmouth, où il ne

mouilla qu'après deux jours et demi : la mer étoit pendant ces deux jours très-agitée ; le grand nombre de blessés et le désordre qui s'empara de l'équipage, furent la cause que l'on négligea un peu les soins si nécessaires après une pareille opération ; tels que le régime, la tranquillité, les saignées, et autres moyens anti-phlogistiques ; de sorte que les accidens inflammatoires furent très-considérables dans les douze premiers jours. Pendant tout ce temps, j'abandonnai le membre à la flexion, et lorsque le fort de l'inflammation fut passé, je commençai à ramener la jambe graduellement à l'extention ; je parvins à la faire tenir dans toutes sortes de positions sans peine, et ces précautions conservèrent à mon blessé tous les mouvemens naturels du genou.

Après deux mois et demi de séjour à Postmouth, l'état de mon blessé me permit de le transférer à Londres ; je fis part de mon observation à M. *Pott*, qui loua ma conduite, et m'indiqua, pour faire un pied artificiel, M. *Addisson*, habile mécanicien, logé dans Hannover-Street. Cet artiste vint voir M *de la Houssaye* ; il prit les dimensions de la jambe droite, et fit, sur ce

modèle, un pied, et le bas d'une jambe gauche artificiels.

La jambe étoit formée d'une feuille de cuivre, un peu plus épaisse qu'une pièce de vingt-quatre sols, soudée le long de sa partie postérieure, comme la tige d'une botte est cousue par derrière ; le pied étoit de bois, recouvert par la continuation de la feuille de cuivre, jusqu'après le tarse, où le pied faisoit un mouvement de flexion, lorsqu'on appuyoit sur sa pointe, et reprenoit sa position naturelle, par le moyen d'un ressort, lorsque la pression cessoit. Ce ressort étoit logé dans le bois qui constituoit ce pied.

Le pied et toute la jambe étoient couverts d'une peau de chamois, colée dessus en forme de bas. Le corps de la jambe étoit creux, jusques un peu au-dessus des malléolles ; le reste, à la partie inférieure, et tout le pied, étoit garni de bois. Le blessé chaussoit cette jambe artificielle ; le point d'appui ne se faisoit pas sur le moignon, mais aux deux parties latérales du genou. Le bord de la jambe de cuivre étoit reçu, à ses parties latérales, par deux larges crochets de fer renversés. Ces crochets étoient fortement tenus à une bande

de cuir, large d'environ un demi-pied, qui entouroit le bas de la cuisse, jusqu'à l'entour du genou; cette bande se laçoit sur le côté externe; chaque crochet étoit arrêté sur les parties latérales du genou, à cette bande, une fois placée.

C'est sur le bord de la jambe de cuivre, de deux côtés, que se faisoit le principal point d'appui; deux autres moyens y concouroient, en assujettissant en même temps cette jambe artificielle au genou, en l'empêchant de se jeter, ni en dehors, ni en dedans; c'étoient deux bandes de fer d'une forme un peu concave à la surface qui regardoit le genou et la cuisse. Ces bandes étoient garnies en dehors et en dedans de peau de chamois colée; elles avoient à peu près un pied de longueur, sur environ deux pouces de largeur; elles étoient tenues par un de leurs bouts sur les parties latérales de la jambe artificielle, à un pouce de son bord, par un clou qui les serroit fort contre le cuivre, mais leur laissoit la liberté de tourner, le clou leur servant de pivot. Ces deux bandes montoient par les parties latérales du genou, un peu à côté des

crochets, par dessus la première bande de cuir; elles gagnoient de toute leur longueur la cuisse, où elles étoient assujetties par une seconde bande de cuir dessus la première, qui se boucloit aussi sur le côté externe avec trois boucles; ces bandes, dans la flexion et l'extension, tournoient sur leur clou, comme je l'ai dit; par ce moyen, les mouvemens de la jambe se faisoient en tous sens, sans être gênés; cela posé, on montoit le bas de chamois, qui n'étoit colé à la jambe de cuivre que jusqu'à environ quatre travers de doigt au-dessous de son bord, et le bas étant assez long pour être monté un demi-pied au-dessus du genou, couvroit tout cet appareil de bandes de cuir, &c.

M. le chevalier *de la Houssaye* mettoit cette jambe artificielle, et se chaussoit par dessus avec des bas et des souliers ou des bottes. Le tout étoit ajusté avec un art, tel, qu'à l'exception d'un peu plus de volume au genou, il falloit être prévenu pour s'apercevoir de la différence entre les deux jambes.

Lorsque la cicatrice et l'état du moignon le lui permirent, cet officier essayoit tous les jours un peu à se servir

de cette jambe, d'abord avec le secours de deux béquilles, ensuite avec une seule, enfin avec un simple bâton ; il sentoit, par cet exercice, diminuer tous les jours son malheur, voyant le progrès qu'il faisoit du côté de l'adresse et de la fermeté. Il me disoit que par la suite, il espéroit pouvoir se venger sur les ennemis ; il a continué ses services, il est même depuis entré dans l'ordre de Malte, où il passa, en 1784, pour y faire ses caravanes. Alors il marchoit sans boîter avec une seule canne à la main.

OBSERVATIONS PRATIQUES,

*Sur le danger d'*inoculer, *avec la petite vérole, d'autres maladies, et principalement la* diarrhée; *suivies de réflexions sur les métastases. Par M.* DESGRANGES, *docteur en médecine à Lyon, membre du collége royal de chirurgie de la même ville, de l'Académie royale de chirurgie et de la Société royale de médecine de Paris, des Sociétés littéraires de Rome, d'Arras, de Bourg en Bresse, de Valence, de Villefranche, &c.*

In omnibus, medice, ita te exerceas, ut prosis et non noceas.

HIPP. *Epid. lib.* I.

L'histoire des faits en médecine est, pour celui qui sait la lire, une carte immense et instructive dans laquelle sont marqués les écueils où ses prédécesseurs ont fait naufrage, en même

temps qu'elle lui désigne les routes sûres pour arriver au port, celles de l'expérience et de la vérité. Mais pour rendre cette carte plus complète encore, et par conséquent plus exacte, il lui importe de l'augmenter à son tour de ses propres observations, et d'y consigner avec soin toutes les circonstances capables, par leur intervention, d'altérer le vrai type des maladies, de jeter de la confusion dans leur marche, et de troubler l'œuvre importante de leur terminaison.

Dans cette intention, je mets aujourd'hui sous les yeux des gens de l'art, deux observations dont l'objet est de montrer combien il importe au succès de l'inoculation de connoître l'état et la manière d'être du sujet qui fournit le pus varioleux, parce que le fluide peut cacher et ramener avec soi d'autres germes (celui de la diarrhée sur-tout) qui compliquent la maladie inoculée, la rendent nécessairement plus grave et d'une issue plus incertaine. Si ces faits, avoués par une observation réfléchie, doivent imposer silence à l'enthousiasme qui a dès long-temps prononcé l'innocuité constante de toute espèce de matière

varioleuse, il faut convenir aussi que les détracteurs de l'inoculation ne seroient pas en droit d'en rien inférer contre cette découverte; car ce qui est l'ouvrage de l'artiste imprudent ou téméraire ne sauroit être avec justice imputé à l'art, suivant cet adage si souvent vrai, *non crimen artis, si quod professoris est*.... J'entre en matière.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Je devois inoculer, au mois de septembre 1787, un jeune enfant mâle, appartenant à des parens attentifs, minutieux, qui me désignèrent eux-mêmes le sujet affecté de la petite vérole naturelle, duquel ils vouloient que j'empruntasse le venin. Ils avoient pris toutes les informations jugées convenables, et se croyoient assurés d'avoir fait un bon choix. C'est assez l'usage en cette ville; et rarement les inoculateurs ont à se repentir de s'en rapporter à la tendresse paternelle, pour l'ordinaire très-précautioneuse, mais pas toujours assez clair-voyante, comme je vais en fournir la preuve.

L'enfant indiqué avoit une variole discrète et bénigne; les boutons étoient

pleins, saillans et parfaitement *mûrs.* La zône rougeâtre, qui entoure leur base, étoit disparue; la matière, dont je chargeai mes lancettes, étoit liée et jaunâtre; elle fut prise au visage, où je comptois un peu plus de quarante boutons. Cet enfant étoit du sexe masculin et de l'âge de six ans. Il me parut sain, d'un tempérament flegmatique. Vû le bon état du petit malade, et prévenu par les renseignemens avantageux qu'en avoient reçu les parens, je bornai là mon ministère.

Ce ne fut que huit jours après que je procédai à l'insertion du virus variolique, selon la méthode des *Suttons*, après avoir humecté la lancette imprégnée avec les précautions d'usage. Mon petit inoculé avoit quatre ans et demi; né de parens sains, sa constitution n'étoit ni forte ni foible, et son tempérament sembloit être sanguin, si toutefois à cet âge cette manière d'être est assez prononcée pour oser le caractériser.

A l'approche du septième jour, l'enfant eut des malaises, des coliques, et une *diarrhée* abondante de matières muqueuses, glaireuses, jaunâtres, puis verdâtres et un peu sanguinolentes

accompagnée de nausées et d'inappétence...... Je le mis à un régime convenable, et à l'usage de quelques lavemens adoucissans; bientôt la fièvre se mit de la partie, la tête fut fatiguée, et la langue chargée; il y eut de l'insomnie. Le 10, il survint des disparates, des inquiétudes, et quelques agitations convulsives; une légère dose d'ipécacuanha procura par le haut, la sortie de quelques matières bilieuses et glutineuses, et une potion laxative et anti-vermineuse fit rendre deux vers..... Alors l'éruption commença à se faire: c'étoit vers le onzième jour. Les accidens ne tardèrent pas ensuite à se dissiper, la crise cutanée s'établit *discrette*, et la diarrhée, qui avoit continué jusqu'alors, cessa; la petite vérole parcourut ses périodes ordinaires de la manière la plus heureuse.

Je dois faire observer que les remèdes ayant été administrés le même jour que l'éruption a eu lieu, on ne peut pas dire au juste si ce sont les médicamens ou la sortie des boutons qui ont mis fin à la diarrhée. J'avoue que je suis porté à croire que l'éruption seule en a été la cause.... Je dois dire aussi que l'éruption locale ou l'infection pri-

mitive des bras a été régulière, qu'elle a suivi sa marche accoutumée, et n'a été ni troublée, ni retardée par la concomitance du flux dyssentérique.

Surpris de cette complication inattendue dans un sujet sain et bien dispos, que j'avois préparé d'une manière analogue à sa constitution et à son régime habituel, et à qui j'avois administré les anthelmintiques et les évacuans d'usage, je retournai chez les parens de l'enfant qui m'avoit fourni la matière varioleuse. J'appris alors avec étonnement que ce dernier avoit éprouvé une diarrhée pendant vingt jours, laquelle avoit dégénéré en un flux dyssentérique, même sanglant, qu'on avoit combattu vainement avec les remèdes indiqués, et qui n'avoit cédé qu'à l'apparition de la petite vérole, &c. Je ne doutai plus alors que les miasmes dyssentériques n'eussent été transportés à la peau, et que là, mélangés sans être dénaturés, ils n'eussent fourni un pus qui receloit le germe de ces deux maladies, au moyen duquel j'avois inoculé l'une et l'autre (*a*).

(*a*) Je sais que pendant l'incubation de la petite vérole, c'est-à-dire, dans le temps

M. *Vermandois*, mon confrère, en la Société d'émulation de Bourg, qui exerce avec distinction la chirurgie dans cette capitale de la Bresse, m'avoit rapporté, peu de temps auparavant, une observation à peu près semblable.

IIe. Observation.

Il cherchoit du pus variolique, lorsqu'il apprit qu'un enfant du peuple, âgé de deux ans, dont il connoissoit les parens pour gens sains et bien constitués, avoit la petite vérole. Elle étoit d'espèce discrette, et les boutons de bonne qualité, étoient en pleine suppuration. M. *Vermandois* trouva l'en-

---

qu'elle fermente dans le corps, pour préparer son issue et rompre les liens qui la retiennent, les organes internes sont en souffrance, et qu'on voit quelquefois survenir à cette époque, comme aussi pendant que l'éruption se fait, une diarrhée symptômatique..., mais ce symptôme n'est pas essentiel, ni toujours concomitant du premier période de la variole; et communément on en est dispensé quand la maladie est bénigne, quand on s'est livré à des préparations antécédentes, &c. Au surplus, cette remarque ne peut rien changer à ce que je dis dans le Mémoire, sur la contagion de la dyssenterie.

sant sain, et le jugeant, comme moi, sur les apparences, il n'hésita pas à charger ses lancettes, et alla de suite inoculer (par la méthode de la *piqûre*) un enfant de trois ans, bien portant, et convenablement préparé.... Ayant rencontré le lendemain la mère du premier enfant, il lui fit quelques questions sur la santé du petit malade, antérieurement à la variole, et il apprit, non sans effoi, que pendant plus d'un mois il avoit eu une *diarrhée* abondante avec des tranchées, des stries de sang dans les selles, et même une chute du rectum; qu'il avoit eu aussi de la fièvre, et que tous les accidens avoient disparu au moment de l'éruption variolique. Ces informations donnèrent de l'inquiétude à mon confrère, qui veilla de près son jeune inoculé. Dès la nuit du 6 au 7, celui-ci fut en proie à des irritations intestinales; le flux diarrhétique s'établit avec fièvre, colique, &c.... Un grain de tartre stibié procura un léger vomissement; et le onzième, à l'apparition de la petite vérole, la diarrhée disparut ainsi que les autres accidens étrangers à la maladie communiquée. Tout se passa ensuite comme de coutume.

Le docteur *Butini* a observé après *Mead* et *Sydenham*, que la petite vérole naturelle participe du caractère des maladies régnantes, et qu'elle peut se compliquer de *diarrhée* mortelle dans le temps des dyssenteries. Cette remarque clinique a été faite également par tous ceux qui pratiquent avec le génie de l'art, c'est-à-dire qui méditent et réfléchissent attentivement sur les maladies dont on leur confie la direction. Pour l'objet qui nous occupe, il suffit de ne pas inoculer dans un temps où il régne des maladies épidémiques. Cette conséquence, simple et naturelle, a été établie en précepte, et nul inoculateur, instruit et prudent, n'a tenté de l'enfreindre. C'est ici le lieu de prévenir que, lors de mon inoculation, la petite vérole ne régnoit pas épidémiquement à Lyon, non plus que la diarrhée. Mes confrères et plusieurs autres personnes de l'art que je consultai, à cette époque, furent de cet avis. M. *Vermandois* m'a appris qu'il en étoit de même à Bourg en Bresse.

Mais les maladies sporadiques et individuelles ne méritent-elles aucun égard, sur-tout du côté de celui qui

fournit le levain variolique, comme l'a avancé *Mead*? *Plus infert in quem, quàm ex quo pus infundatur*, a dit ce grand médecin (*a*). Il faut convenir que les Anglois, nos prédécesseurs, dans la pratique de l'inoculation, sont d'une opinion bien tranchante à ce sujet. « Aucune maladie, *même contagieuse*, ne peut être transmise, selon eux, à la personne inoculée, en lui insérant le venin variolique ». *Dimsdale* veut même qu'on soumette indistinctement à l'inoculation les sujets attaqués de maladie chronique, et entachés des virus scorbutique, scrophuleux, arthritique, &c. Les inoculateurs de cette nation, comme on le voit, n'y regardent pas de près; ils sont, à cet égard, d'une sécurité indicible, et citent un grand nombre de faits qui semblent justifier leur conduite. M. *Tissot*, pour motiver cette pratique qu'il adopte, ajoute « que les différens virus, qui infectent le corps humain, ne s'allient pas aux mêmes humeurs, et attaquent différens organes. Le virus vénérien, le strumeux, le scorbutique, font leurs ravages dans des

(a) *De variol. et morbit. cap. de inoc.*

parties différentes; *la petite vérole a son district*». (*a*) Malgré des autorités aussi nombreuses et aussi imposantes, je ne saurois approuver cette doctrine, et si l'observation qui m'est propre, jointe à celle de mon confrère, ne la détruit pas tout à fait, on m'accordera du moins qu'elle l'affoiblit infiniment, et qu'elle est faite pour inspirer plus de réserve que n'en apportent la plupart des inoculateurs de nos jours.

M. *Guyot* de Genève croit avoir inoculé une affection dartreuse pour s'être servi du pus variolique pris sur une demoiselle sujette aux dartres.... La diarrhée, comme les dartres, sont des maladies contagieuses, et voilà trois praticiens de pays différens qui ont communiqué ces maladies par l'inoculation. Ces faits méritent bien qu'on fasse quelques réflexions à leur sujet.

La coction pathologique, qui a lieu, vers le troisième temps de la petite vérole, invisque-t-elle ou dénature-t-elle les autres virus qui peuvent se rencontrer dans le même individu, de manière que le pus qui en résulte ne soit

(*a*) L'inoculation justifiée, &c. pag. 118.

imprégné que du vice varioleux? ou bien cette maladie, *essentiellement éruptive*, (*a*) ayant son siége sur l'enveloppe extérieure du corps, (*b*) est-il

---

(*a*) Je dis *essentiellement éruptive*, parce que je crois fermement que sans éruption quelconque, (n'importe le nombre, la forme, et l'espèce de boutons varioliques), il n'est pas raisonnable de croire à l'existence de la petite vérole, quoiqu'en aient dit certains inoculateurs, pour justifier le défaut de boutons à la suite du procédé inoculatoire. Ce sont les inoculations, *vraiment manquées*, qui ont fourni des exemples nombreux d'une soi-disante *seconde* petite vérole. Je n'ignore pas que *Sydenham* avoit une opinion opposée, et qu'il a admis ce qu'il appelle *variolæ sine variolis*, une maladie variolique sans petite vérole. Mais l'Hippocrate anglois est-il parfaitement d'accord sur ce point, avec ce que nous apprend l'expérience, à laquelle tout raisonnement doit céder? c'est ce que je laisse à décider à ceux qui pratiquent avec le tact observateur, ce coup-d'œil clinique et cette sagacité profonde et méditative, qui sont le partage des vrais médecins.

(*b*) Je ne dis pas que la variole ne se dépose que sur la peau, parce que l'histoire des dépôts suffocants dans cette maladie, l'histoire de ceux dont l'explosion moins meurtrière dérange tout-à-coup l'uniformité à une terminaison, d'ailleurs, favorable et

impossible, comme le pense M. *Tissot*, que les virus, qui n'ont pas leur siége en cet endroit, puissent communiquer leur caractère particulier d'infection au pus, de façon que celui-ci contienne,

---

douce; l'histoire des lésions de tout le canal de la trachée artère, et peut-être en même temps de l'œsophage, même dans l'éruption la plus abondante à l'extérieur, et beaucoup d'autres phénomènes que pourroient citer des praticiens plus instruits que moi, paroissent déceler que la petite vérole n'est pas toujours *totalement* éruptive; que l'écorce cellulaire externe ou l'enveloppe cutanée n'en est pas l'unique siége; mais que le gaz, en traversant dans tous les sens le *corpus critrosum* d'*Hippocrate*, peut devenir stationnaire dans différents organes internes *pleins*, y germer et végéter, ce qui est mortel; ou déposer ses bourgeons malfaisans à la surface des organes *creux*, ce qui est d'un moindre danger: en un mot, qu'il peut produire à l'intérieur du corps une éruption aussi abondante et aussi *confluente* qu'à l'exterieur... Ces cas d'une grande intensité de la petite vérole, ne sont pas heureusement des plus communs. L'exaspération et le danger de la maladie, les ravages et la dévastation de certaines épidémies, la faculté expansive, disons mieux, le débordement (qu'on me passe ces termes) de la variole, au dedans comme au dehors, dépendent peut-être plus des épiphénomènes

tout à la fois, le germe de l'un d'eux, et celui de la petite vérole?

J'avoue de bonne foi, que je suis éloigné d'être pour l'affirmative de l'une ou de l'autre de ces deux questions; mais en attendant que l'expérience et l'observation nous aient mis à même de savoir à quoi nous en tenir rigoureusement au sujet des virus syphillitique, scrophuleux, scorbutique, rachitique, teigneux, &c. sur leur alliage fortuit, et leurs combinaisons respectives, ainsi que sur les accidens divers dont ils peuvent compliquer le cours d'une petite vérole inoculée, je me restreins aujourd'hui à ce que j'ai observé moi-même, et je crois pouvoir avancer que, « lorsqu'il y aura analogie

---

et des complications qui s'y trouvent jointes, que du caractère particulier, *sui generis*, de la sève qui a donné lieu à l'infection. Les circonstances de la saison, de la température et du local, les maladies régnantes ou individuelles, l'idiosyncrasie du sujet, l'espèce de traitement employé, &c. surchargent le plus souvent la petite vérole d'une infinité d'accidens, qui lui sont absolument étrangers, qui sont indépendans de sa nature propre, et c'est à quoi l'on ne fait pas toujours assez d'attention.

entre les filtres, et affinité dans les couloirs des parties sur lesquelles les virus exercent leur ravage, ou une correspondance marquée du siége d'une maladie contagieuse avec celui d'une autre, quoique en apparence très-dissemblable, on a tout lieu de craindre d'opérer la double communication, si l'on prend le germe de l'une sur une personne pareillement infectée de l'autre ».

Les gens de l'art connoissent la correspondance qu'il y a de la peau avec les intestins, et comment les évacuations de ces deux parties se suppléent et se remplacent mutuellement ; ils savent qu'une personne qui marche pieds nuds sur le carreau, prend la diarrhée, moyen qui souvent a eu plus d'effets contre les constipations opiniâtres, que tous les remèdes pharmaceutiques (*a*).

(*a*) On connoît l'expédient de *Savanaroli*, qui, pour remédier à une constipation opiniâtre du duc *de Ferrare*, le fit marcher pieds nuds sur un pavé de marbre arrosé d'eau fraîche ; le duc n'eût pas fait cinquante pas que le remède agit. M. *Home*, d'Édimbourg, a guéri des volvulus par des pédiluves d'eau froide ; il a ainsi réussi à lâcher le ventre, a dissipé des vomissemens de ma-

Cette connoissance physiologique a ouvert de nouvelles voies de guérison; par exemple, on trouve, en procurant des évacuations alvines soutenues, de grandes ressources dans les maladies rebelles de la peau, parce que les humeurs sont détournées de l'habitude du corps et entraînées vers cet émonctoire naturel, le plus étendu de tous, par l'espèce d'irritation révulsive, et le nouveau courant d'oscillations que les purgatifs y établissent... De même, si par l'usage des sudorifiques, on peut décider une transpiration abondante, ou une diaphorèse légère, mais suivie, on vient à bout de tarir certains flux diarrhéïques, qu'il n'est pas rare de trouver réfractaires à tous les autres secours (*a*)... Je pense donc que c'est

---

tières puantes, et sauvé des malades désespérés.

(*a*) La correspondance qui est établie entre la peau et les entrailles, est une de ces vérités sur lesquelles il n'est plus permis d'élever aucun doute. On n'infirmera jamais l'évidence de ce balancement réciproque, dont les intestins et la peau sont les deux termes ou aboutissans nécessaires, et l'on ne pourra pas nier que les humeurs n'aillent vers l'un ou l'autre point, selon la direction de ces oscillations alternatives et réciproques.

à raison de cette affinité, qu'il est arrivé que, en prenant du pus variolique dans un sujet attaqué de la diarrhée, j'ai communiqué ces deux maladies à la fois.

Observez que, malgré la coction et l'élaboration que les deux virus ont subies, en quelque sorte, *en commun*, par le travail de la suppuration, ils ont toujours conservé leur caractère, *sui generis*, ainsi que la faculté de se reproduire, et d'opérer leur développement l'un après l'autre. L'enfant de six ans, qui depuis plus de vingt jours avoit la dyssenterie, n'en a été délivré, par l'apparition de la petite vérole spontanée, que parce que, sans doute, le mouvement critique et dépuratoire qui donna lieu à la sortie des boutons, établit à la peau, l'organe universel du sentiment, une *révulsion d'action*, ou une irritation forte et étendue qui y fit dériver les fluides, et notamment ceux qui lubréfient l'intérieur du canal intestinal (la raison de la correspondance directe qu'il y a entre les intestins et les tégumens, comme nous venons de le dire) dans lequel étoient cantonnés les miasmes dyssentériques; mais le mélange de ceux-ci n'a dé-

rangé en rien le cours de la seconde maladie, ou de la variole, et le pus, que cette dernière a donné, receloit tout à la fois le germe des deux (*a*)... C'est donc suivant des loix bien connues en médecine que s'est opérée la double insertion des miasmes varioleux et dyssentérique, ainsi que l'apparition successive de ces deux maladies dans le même sujet.

Quant à l'affection dartreuse dont parle M. *Guyot*, y ayant identité dans le siége des deux affections, il n'est pas surprenant qu'il ait communiqué l'une et l'autre.

La propriété anti-diarrhéïque des vomitifs, et les secousses qu'ils excitent, ont pu contribuer dans nos deux inoculés, (la nature s'étant suffi à elle-même dans l'enfant qui avoit la petite vérole naturelle) à conserver au systême cellulaire et cutané une supério-

(*a*) Les miasmes dyssentériques inoculés, peuvent être charriés promptement avec les fluides, à travers le corps adipeux, (au moyen de la circulation) jusqu'aux intestins, et là, se mêlant au mucus qui en lubréfie l'intérieur, donner naissance à la diarrhée *par une vraie contagion*, ou par l'effet de ce que l'on nomme sympathie cellulaire.

rité d'action, et à faire sortir la petite vérole, en déplaçant et en appelant en même temps à la périphérie du corps, les molécules hétérogènes dont la présence dans les intestins y entretenoit un flux d'humeurs habituel.... N'y avoit-il pas lieu de craindre néanmoins que le stimulus intestinal, plus fort, ne nuisît à la sortie de la variole artificielle, et le moyen de l'affoiblir ou de changer sa direction, n'étoit-il pas de recourir à l'émétique, dont l'effet constant est de laisser une disposition aux sueurs, en poussant du centre à la circonférence ? Nous avons plus d'un exemple de petite vérole avortée par des évacuations alvines abondantes, ce qui doit nous rendre très-réservés dans l'emploi des purgatifs pendant les trois premières périodes de cette maladie. L'irritation intérieure, qui est inséparable de leur action, est bien capable d'opérer une déviation funeste de cette séve sur les intestins. Un médecin instruit n'a pas craint de s'accuser lui-même d'avoir peut-être, par des lavemens prescrits dans tous les temps d'une petite vérole confluente, donné lieu à un dévoiement symptomatique qui survint le huitième jour, en rap-

pelant l'humeur variolique de la circonférence au centre (*a*).

C'est en vertu de cette *révulsion d'action*, qu'on a vu, comme le disent des inoculateurs anglois, des sujets affectés de maladies chroniques, gagner à l'insertion de la petite vérole. Le *vis vitæ*, rehaussé par la fièvre éruptive, dispose les solides à mieux atténuer les humeurs ; une partie même, appelée à la peau, décharge d'autant les organes internes, et, les couloirs venant à s'ouvrir, il peut s'opérer un effort critique avantageux. La variole artificielle est donc alors une maladie *aiguë* ajoutée utilement à une maladie *chronique* qu'elle soumet aux crises. Elle fournit un *sti-*

(*a*) Recherch. d'observ. de méd. des hôpitaux militaires. En général les lavemens sont très-nuisibles dans le temps où la nature se dispose à de grandes crises, comme dans toutes les maladies exanthémateuses, la petite vérole, la rougeole, le pourpre, &c. ils apportent un notable empêchement à la sortie de l'humeur de la transpiration, et à l'éruption qui doit avoir lieu. *Blaglivi* nous avertit aussi très-sagement, *de ne jamais déranger par des remèdes inopportuns, les efforts prudens de la nature.* Prax. med. lib. j.

mulus qui donne aux facultés organiques intérieures ce dégré d'énergie si nécessaire pour subjuguer un principe morbifique quel qu'il soit... Si les choses se passoient toujours ainsi, si l'homme de l'art pouvoit régler les mouvemens de la nature, les contenir ou les déployer à son gré, s'il savoit toujours saisir l'*à-propos*, et n'agir que quand il est essentiel de le faire, il pourroit peut-être s'opposer à ces affections longues et soutenues, telles que les diverses cachexies, les maladies chroniques virulentes, &c. qui sont si souvent l'écueil de l'art, comme le désespoir de ceux qui l'exercent, et faire subir à ces humeurs une élaboration convenable en les enchaînant par une nouvelle maladie qu'on procureroit au besoin; *morbus morbo sœpe tollitur.* Mais que nous sommes loin de posséder toutes les connoissances requises pour opérer de si grandes merveilles! et pour vouloir atteindre à tant de perfections, gardons-nous de trop oser.

La suite au journal d'Août.

OBSERVATION

DE CHIRURGIE,

Sur la destruction totale d'un *scrotum* par la gangrène.

Par M. De France, maître-ès-arts, et en chirurgie, demeurant à Argences, près Caen.

Le nommé *Le Rebourt*, journalier, de la paroisse de Canteloup, âgé de trente-huit ans, d'un tempérament sec, sujet, depuis cinq à six ans, à avoir le corps parsemé de boutons, et à essuyer, pendant le cours de l'année, plusieurs accès de fièvres, qui duroient cinq, six, et même huit jours, ressentit, dans le courant du mois d'avril de l'année 1788, une douleur au testicule droit, qui continua pendant plusieurs jours: dans le même temps il lui survint un petit phlegmon à la joue droite, qui se dissipa en deux ou trois jours; ensuite succéda une douleur à l'épaule gauche, qui fut assez violente pendant plusieurs

jours, et disparut également tout-à-coup: la douleur du testicule augmenta considérablement, et la fièvre devint si forte, que pendant la nuit, le malade fut très-agité: tel fut le récit que l'on me fit, quand je vis le malade pour la première fois, le 4 mai 1788.

Je trouvai le malade avec beaucoup de chaleur à la peau; le pouls plein et dur; la langue très-sèche; le testicule très-douloureux, et gros comme un œuf de poule. Je commençai par faire une copieuse saignée; je prescrivis une tisane rafraîchissante, le petit-lait nitré, les lavemens, une diète très-sévère. Je fis mettre sur le testicule un cataplasme de mie de pain, avec la décoction de racine de guimauve et la fleur de sureau. Le soir, je retournai voir le malade qui se trouvoit dans le même état. Je répétai la saignée, et on continua le même traitement.

Le 2, à ma visite, on me dit que le malade avoit été très-agité pendant la nuit; le pouls étoit moins dur. Je trouvai le scrotum bien plus gonflé que la veille: l'inflammation avoit fait des progrès; je fis une troisième saignée: le malade se plaignant d'amertume à la bouche, je lui fis fondre un grain

de tartre stibié, et deux gros de sel d'Epsom dans une pinte de petit-lait. J'ordonnai qu'on lui en donnât un verre de demi-heure en demi-heure; ce qui lui procura par les selles plusieurs évacuations bilieuses qui le soulagèrent. Le lavement du soir entraîna beaucoup de bile.

Le 3 au matin, j'appris que la nuit avoit été moins agitée; je trouvai le scrotum gonflé et dur, au point qu'on ne pouvoit plus distinguer les testicules. Cette tumeur étoit de la grosseur de la tête d'un enfant, et étoit moins sensible que la veille; je vis bien que la terminaison de cette maladie ne pouvoit devenir que très-fâcheuse, présumant que la gangrène n'étoit pas loin. Je fis prendre au malade les acides, le camphre et le nitre; j'y ajoutai les lavemens antiseptiques. Le même état continua jusqu'au cinquième jour, que je trouvai le malade assez tranquille: la fièvre étoit beaucoup diminuée; je craignis alors que ce que j'avois prévu ne fût arrivé: je me hâtai de lever l'appareil; je vis la tumeur, dont la peau étoit flétrie, de couleur livide, parsemée de taches noires. Je fis aussitôt de profondes scarifications sur toute cette masse,

masse; il en sortit une liqueur noirâtre et sanguinolente, que je laissai dégorger; ensuite je remplis les ouvertures de charpie imbibée d'esprit de térébenthine; je recouvris le tout d'un cataplasme avec le vin aromatique, auquel j'ajoutai l'eau-de-vie camphrée, chargée de sel ammoniac : j'insistai encore davantage sur les antiseptiques, le quinquina, les lavemens avec la décoction de la même substance. Je fis appliquer sur le bas-ventre des linges trempés dans une décoction aromatique.

Le 6, je trouvai le malade tranquille, le pouls assez soutenu; je levai l'appareil, et je vis la tumeur un peu affaissée, exhalant une odeur très-putride, la peau entièrement noire, la verge très-gonflée, parsemée d'escarres gangreneuses. Curieux de savoir l'état des testicules, je fis mes incisions plus profondes; je trouvai ces organes nageants dans environ deux ou trois cuillerées d'un ichor laiteux d'une grande fétidité : chaque testicule étoit recouvert d'une croûte blanche parsemée de taches noires; je fis également dessus des scarifications sans causer de sensation au malade. Je craignis de n'avoir

d'autre ressource que d'en faire l'amputation; mais, voulant n'en venir à cette opération cruelle qu'après avoir épuisé tous les moyens, je continuai mes incisions en remontant sur le pubis, le long des cordons spermatiques, que je disséquai et détachai de toutes les chairs sphacélées. Je m'aperçus que le cordon spermatique droit avoit été sensible à un coup de bistouri que j'avois donné à environ trois pouces au dessus du testicule; ce qui redoubla mon attention. Je scarifiai le prépuce près du frein; il étoit très-engorgé, et avoit une escarre très-noire et très-considérable; je recouvris toutes ces parties ainsi délabrées de plumaceaux chargés de styrax camphré, auquel j'avois ajouté l'huile de térébenthine, et je mis par dessus des compresses trempées dans une forte décoction de quinquina, animée d'eau-de-vie camphrée, et chargée de sel ammoniac. Je quittai le malade, en donnant ordre d'arroser souvent le ventre et les parties avec cette décoction, ayant soin d'observer le même traitement interne.

Le 7 je fus un peu rassuré, en trouvant à mon arrivée le malade assez tranquille, mais cela ne dura pas long-

temps ; car au lever des couvertures, il s'exhala une odeur si putride et si pénétrante, que plusieurs personnes qui étoient dans l'appartement, prirent la fuite, et moi je me trouvai presque dans le même cas de *Paré* (*a*), qui, en visitant un malade qui avoit un dépôt au bas-ventre, fut frappé d'une odeur si fétide, causée par la matière de cet abcès, qu'il fut renversé par terre comme mort. Revenu à lui-même, il se trouva si étourdi, qu'il fut obligé de se soutenir au pilier du lit ; ensuite il éternua neuf à dix fois avec tant de violence, qu'il en saigna du nez. J'en fus quitte pour quelques étourdissemens, et j'éternuai cinq à six fois très-fortement.

Je levai l'appareil, et je vis que le désordre avoit augmenté ; les cuisses étoient couvertes de larges phlyctaines remplies d'un ichor de couleur laiteuse, semblable à celui dans lequel nageoient les testicules, lorsque je fis l'ouverture des membranes. Le malade se plaignit d'une douleur au bas du dos ; je trouvai le sacrum couvert d'une large escarre gangreneuse, que je scarifiai et recouvris du digestif animé : je portai

(*a*) Liv. 22, chap. 13.

ensuite mes soins sur les parties génitales où la gangrène avoit fait des progrès très-considérables. J'achevai d'enlever les chairs sphacélées ; je détachai les testicules et les cordons de cette masse putride et désorganisée ; je recouvris le tout avec le même digestif et la même décoction, entretenant toujours le ventre libre par le moyen des lavemens. Depuis vingt-quatre heures, les urines avoient été rares ; je recommandai exactement le même traitement interne.

Le 8, le malade me parut mieux que les jours précédens ; il avoit reposé la nuit. Au lever de l'appareil, à ma grande satisfaction, je vis que la gangrène n'avoit pas fait de progrès, et qu'il y avoit autour de toutes ces parties, un cercle rouge qui paroissoit en fixer les bornes ; les testicules étoient un peu gonflés. Je continuai d'enlever le plus que je pus les chairs putréfiées : deux jours se passèrent, en observant le même traitement interne et externe ; pendant ce temps, les parties sphacélées commencèrent à se détacher, et je vis la déperdition totale du scrotum, c'est-à-dire depuis l'os pubis, jusqu'à un pouce de l'anus, à la réserve

d'un petit lambeau de peau, de la largeur d'un demi-pouce qui s'étoit conservé à la partie latérale droite près de l'anus. Les cordons spermatiques étoient rongés; les testicules creusés en différens endroits par des ulcères profonds de deux à trois lignes; toutes les parties de la verge et du canal de l'urètre, étoient également rongées : les testicules détachés ne tenant seulement que par leurs cordons relâchés d'environ trois à quatre pouces, étoient libres, et vacillans depuis les anneaux du bas ventre, comme des breloques de montre; enfin le désordre et le ravage que la gangrène avoit occasionnés étoient si grands, que l'aspect en étoit hideux.

La suppuration s'établit abondamment aux parties génitales, aux cuisses et au sacrum. Le malade se trouvoit assez bien. Le même traitement fut continué pendant plusieurs jours; le ventre ne faisoit ses fonctions que tous les deux jours, que le malade prenoit un lavement. Quand je m'aperçus que les choses prenoient une bonne tournure, et qu'il falloit beaucoup de temps pour réparer le désordre que les parties avoient souffert, comme le malade

étoit éloigné de près d'une lieue de mon domicile, pour être à portée de lui donner mes soins, et varier les pansemens, autant que cette plaie l'exigeoit, je le fis venir auprès de moi. M. le curé de Saint-Jean d'Argences, homme charitable, voulut bien le prendre chez lui, et se charger de lui faire administrer les remèdes, et les alimens qui consistoient en des soupes maigres, de la crême de riz, et un peu de vin. La suppuration étoit louable, les chairs étoient belles. En examinant l'état de la bouche, les gencives se trouvèrent molles et pâles, les dents sales et déchaussées; ce qui me fit soupçonner un levain de scorbut dans les humeurs. Je le mis aussitôt à l'usage des sucs de plantes antiscorbutiques, qui firent un très-bon effet. Je pansai la plaie avec de la charpie sèche. Comme les choses alloient de mieux en mieux, au bout de trois semaines, il fut en état d'être reporté chez lui : la suppuration étoit peu abondante et de bonne qualité. Je le fis panser rarement; et en deux mois, la cicatrice fut entièrement consolidée.

Depuis ce temps, il a paru sur ces parties une dartre qui occasionnoit des cuissons assez fortes. Quand la belle sai-

son eut redonné aux plantes leurs vertus bienfaisantes, je lui en fis faire usage.

Je vais tacher de mettre sous les yeux, autant que j'ai pu en juger, la manière dont la nature a réparé toute cette perte de substance ; car quelques auteurs ne sont pas d'accord sur ce point.

Quand la suppuration eut dégorgé toutes les parties voisines, la perte de substance étoit très-grande, et l'écartement très-considérable ; le petit lambeau de peau qui s'étoit conservé à un pouce près de l'anus, à la partie latérale droite, parut s'alonger et se porter sur le testicule du même côté, qui étoit mobile, sans aucun point d'attache que celui de l'anneau. En trois ou quatre jours, ce prolongement de peau a augmenté de près d'un pouce, en se portant toujours sur le testicule qui en fuyoit la rencontre : m'en étant aperçu, je fis une légère compression par le moyen d'un bandage ; et au bout de sept à huit jours, il devint adhérent. Pendant ce temps, les chairs du fond de la plaie et des côtés, s'accrurent au point que les testicules étoient repoussés en devant ; les ulcères dont ces organes avoient été rongés, se remplirent d'un tissu

grenu et mamelonné, qui se répandit sur les cordons, de manière qu'on les voyoit peu à peu s'engloutir : il n'y avoit que la peau de la circonférence qui n'avançoit en rien; les bords me parurent un peu renversés et desséchés; je les rafraîchis plusieurs fois avec la pierre infernale : le côté droit où étoit resté le lambeau de peau fut plutôt recouvert que l'autre; mais quand il fut à la partie moyenne où existe le raphé, la nature arrêta son travail de ce côté, en continuant toujours celui de l'autre : il n'y avoit plus de cicatrice à remplir, que large comme une pièce de 24 sous, lorsqu'il parut, sur toute cette reproduction, une dartre qui occasionnoit au malade beaucoup de douleurs et de cuissons, et d'où suintoit un ichor très-rongeant et caustique. Par les moyens de lotions de sureau et de guimauve, d'un vésicatoire appliqué à la cuisse, d'un régime adoucissant, de médicamens dépurans, et de plusieurs purgatifs, je vins à bout d'achever la cicatrice et de dissiper cette dartre si incommode. Maintenant cet homme se porte bien ; il a repris ses travaux ordinaires, et le scrotum est recouvert de poils comme auparavant.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois d'avril 1790.

La colonne de mercure, dans le baromètre, ne s'est élevée le premier et le second du mois que de 27 pouces 10 lignes à 27 pouces 11 lignes. Du trois au cinq de 28 pouc. à 28 pouces 1 ligne. Du six au dix-sept, elle s'est abaissée de 27 pouces 11 lignes à 27 pouces 4 lignes par sud ; elle s'est relevée les dix-huit et vingt de 27 pouces 11 lign. à 28 pouc. 2 lign. Les vingt-un et vingt-deux de 28 pouc. à 28 pouces 2 lignes. Du vingt-trois au vingt-sept, elle s'est abaissée de 27 pouc. 11 lignes à 27 pouces 8 lignes. Du vingt-huit au trente, elle s'est relevée de 28 pouces à 28 pouces 5 lignes.

Dans la première quinzaine, au matin, le thermomètre a marqué de 0 à 7 au dessus, dont deux fois 0, 6 et 7; quatre fois 1, et trois fois 5; à midi, de 5 à 14, dont deux fois 5, 7 et 8, trois fois 11 et 13; au soir, de 2 à 9, dont deux fois 2, 7 et 8, trois fois 4 et 6.

Dans la seconde quinzaine, au matin, de 0 à 8 au dessus, dont deux fois 0,

1 et 8, trois fois 5, quatre fois 4; à midi, de 6 à 12, dont deux fois 6 et 7, quatre fois 8, trois fois 12; au soir, de 2 à 11, dont deux fois 3, 4, 5 et 8, cinq fois 6.

Dans la première quinzaine, le ciel a été pur cinq jours, couvert deux, et variable huit jours. Il y a eu trois fois de l'orage, tonnerre, et deux fois avec grêle, et une fois brouillard.

Les vents ont soufflé quatre jours E-N-E., dont un fort, et un jour violent; deux jours N-N-E. fort; quatre jours S., dont un fort; deux jours S-S-E, deux jours variable, un jour calme.

Dans la seconde quinzaine, le ciel a été pur trois jours, couvert cinq, et variable sept jours. Il y a eu quatre fois petite pluie, et une fois bruine.

Les vents ont soufflé N. six jours; N-N-E., trois jours; O-N-O., un jour S-E., un jour; S-O., un jour; O. trois jours.

La constitution du mois a été froide et sèche; les vents du nord ont régné, et ont été plus ou moins violens. Il y a eu quelques gelées dans l'une et l'autre quinzaine. Les plus fortes chaleurs n'ont marqué que treize et quatorze,

et le plus ordinairement au dessous de dix. La végétation a langui, et n'a fait aucun progrès pendant ce mois, en raison du froid et de la sécheresse. Les maladies régnantes ont été les mêmes que celles du mois précédent; les catarres, les rhumes, les fluxions, ont cependant paru inflammatoires et plus communs, ainsi que les affections rhumatismales, qui se sont fréquemment combinées avec les fluxions de poitrine, et les ont rendues beaucoup plus rebelles et plus dangereuses. Les affections bilieuses se sont présentées sous différens aspects, parmi lesquelles les fièvres intermittentes ont été les plus nombreuses, et véritablement les maladies dominantes; elles n'ont rien présenté d'irrégulier; elles se sont jugées par d'abondantes évacuations bilieuses; quelques-unes par un flux hémorrhoïdaire qui précédoit ces évacuations; d'autres où l'on a eu peine d'obtenir ces évacuations, ont été sujets à des éruptions érysipélateuses, qui se sont manifestées par rechûtes jusqu'à ce que l'on ait obtenu ces évacuations bilieuses critiques: plusieurs ne se sont manifestées que par des éruptions plus ou moins étendues: quelques-unes sous

l'aspect de dartres, d'autres de fièvres rouges ou exanthématiques, d'autres enfin sous celui d'érysipéles, et celles-ci ont été les plus communes; elles n'ont toutes exigé que les moyens ordinaires, tels que les délayans nitreux, l'oxymel simple, et quelques sels neutres pour amener les évacuations bilieuses qui ont constamment jugé ces affections.

Les fièvres catarrales malignes-bilieuses ont été les plus funestes; elles ont été nombreuses parmi le peuple, les vieillards et les cacochymes: la disposition gangreneuse se manifestoit dès les premiers jours avec une prostation de force, que rien ne pouvoit réveiller. Les vésicatoires ne formoient que des escarres gangreneuses, sans ranimer la vie. Les malades se plaignoient d'une chaleur brûlante à la poitrine, s'étendant sur la région de l'estomac, accompagnée de mouvement convulsif au diaphragme, avec oppresion, plus ou moins de toux, mais sans aucune expectoration, et ils répugnoient à toute boisson. Ils ont presque tous succombé du six au sept de la maladie.

Les fluxions de poitrine bilieuse-rhumatismales ont présenté une série d'ac-

cidens remarquables ; à l'invasion se sont manifestées la toux, l'oppression, douleur au côté droit, s'étendant des fausses côtes à la clavicule et à l'omoplate ; l'expectoration tantôt abondante, tantôt rare ; les crachats sanguinolens, souvent tachetés de cailbottes noirâtres ; quelques-uns rosacés, avec délire dans les redoublemens qui survenoient tous les soirs, et accompagnés de mouvement convulsif dans les membres. Les redoublemens du cinq, sept et onze, étoient marqués par une grande intensité dans les symptômes, auxquels a succédé une oppression ortho-pnoïque des plus inquiétantes, laquelle étoit terminée par une très-abondante expectoration. Une ou deux saignées ont paru suffisantes en raison des forces et de l'état de la poitrine. Celles faites par les sangsues, appliquées à la marge de l'anus, ont procuré un soulagement bien remarquable à la poitrine ; ce que les autres saignées n'avoient point procuré, non plus que les vésicatoires qu'on a cru devoir multiplier, et qui ont produit les plus grands effets ; et quoique la bile ait coulé abondamment et d'une bonne qualité apparente, la maladie s'est soutenue avec la même intensité

jusqu'au quatorze; à cette époque, la bile a pris une couleur verte et noirâtre, et a coulé abondamment jusqu'au vingt-un; pendant cet intervalle, les crachats ont participé à cette couleur, et le pus des vésicatoires avoit pris une teinte verdâtre. On n'a pu purger qu'après le vingt-un; les purgatifs qui ont eu le plus de succès, ont dû être chargés d'une forte teinture de quinquina, lequel a dû être, et a été administré avec succès dans les intervalles des purgatifs. Les redoublemens se sont prolongés jusqu'au quarantième jour de la maladie : à plusieurs sont survenus divers dépôts; d'autres ont conservé un délire fugace, quoique sans fièvre, et qui s'est dissipé par l'usage du suc épuré des chicoracées et des crucifères.

Une observation remarquable, c'est que dans la plupart des maladies qui ont régné, se sont manifestés des accidens plus ou moins prononcés de mélancolie, particulièrement dans les fluxions de poitrine bilieuses, où les 9, 11 et 14, les malades se sont plaints d'idées incohérentes, de réminiscence incomplette qui les fatiguoient énormément, et les tenoient dans des idées

noires et lugubres; ces symptômes se sont dissipés le vingt-un par des sueurs abondantes, suivies d'évacuations bilieuses critiques. Le suc des plantes et l'usage des eaux de Vichy, ont eu le plus grand succès pendant la convalescence.

Les petites véroles ont continué à être bénignes et peu nombreuses. Les coqueluches ont été très-fréquentes et très-opiniâtres; la goutte a continué à faire ses ravages: les apoplexies sanguines ont été nombreuses; enfin, beaucoup d'anciens rhumes et catarres ont dégénéré en phthisies que l'on pourroit regarder comme aiguës par la rapidité avec laquelle elles ont parcouru leurs périodes.

(*Nota.* Ce trait — indique les degr. de froid au-dessous de *zéro*).

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

AVRIL 1790.

Jours du mois.	THERMOMETRE. Au matin.	Dans l'après midi.	Au soir.	BAROMETRE. Au matin.	Dans l'après-midi.	Au soir.
	degr.	*degr.*	*degr.*	*pouc. lig.*	*pouc. lig.*	*pouc. lig.*
1	1, 8	5, 2	2, 9	27 10, 9	27 11, 1	28 0, 1
2	-0, 7	5, 3	1, 3	28 0, 4	28 0, 7	28 1, 4
3	-1, 1	7, 3	4, 3	28 1, 8	28 0, 7	28 0, 8
4	1, 0	10, 1	3, 8	28 1, 2	28 0, 3	28 1, 4
5	1, 0	8, 0	4, 8	28 1, 6	28 1, 0	28 1, 4
6	0, 4	9, 8	6, 8	27 11, 9	27 9, 6	27 9, 3
7	5, 2	13, 5	7, 9	27 8, 7	27 8, 7	27 8, 4
8	5, 1	13, 8	8, 2	27 8, 3	27 8, 1	27 8, 0
9	7, 0	11, 0	7, 7	27 6, 7	27 5, 8	27 4, 8
10	4, 9	14, 2	8, 6	27 5, 0	27 4, 1	27 3, 8
11	7, 6	13, 1	6, 7	27 3, 5	27 4, 3	27 4, 1
12	5, 4	13, 1	6, 6	27 4, 1	27 4, 6	27 5, 8
13	6, 4	11, 1	5, 0	27 6, 6	27 7, 2	27 9, 8
14	6, 9	7, 6	4, 3	27 11, 6	27 11, 8	28 0, 2
15	2, 3	11, 5	9, 6	27 10, 7	27 9, 0	27 8, 2
16	7, 0	8, 4	5, 1	27 8, 5	27 10, 5	27 10, 5
17	3, 1	8, 2	5, 0	27 11, 6	27 11, 7	28 0, 2
18	1, 5	7, 0	3, 5	28 0, 5	27 11, 9	27 11, 7
19	1, 1	6, 5	3, 0	27 11, 8	28 0, 9	28 2, 0
20	0, 1	6, 3	2, 8	28 2, 4	28 3, 2	28 3, 3
21	-0, 5	9, 0	6, 8	28 3, 1	28 2, 8	28 2, 2
22	4, 1	12, 4	8, 9	28 1, 0	27 11, 7	27 10, 6
23	8, 4	13, 5	11, 1	27 11, 3	27 11, 3	27 10, 2
24	8, 5	12, 2	6, 7	27 8, 0	27 8, 4	27 7, 0
25	4, 8	12, 0	6, 7	27 9, 6	27 9, 5	27 9, 3
26	7, 4	13, 7	8, 8	27 9, 3	27 9, 4	27 10, 0
27	5, 1	10, 9	6, 3	27 10, 7	27 11, 4	28 0, 2
28	5, 5	8, 7	4, 2	28 0, 3	28 2, 0	28 0, 4
29	2, 2	14, 3	7, 6	28 0, 2	27 11, 6	27 10, 2
30	6, 6	12, 9	7, 9	27 9, 8	27 10, 7	27 10, 4

ÉTAT DU CIEL.

Jours du mois.	Le matin.	L'après-midi.	Le soir.	Vents dominans dans la journée.
1	Beau ciel.	*De même.*	*De même.*	E N-E. v.
2	Ciel pur.	*De même.*	*De même.*	E-N-E. f.
3	Ciel pur.	*De même.*	*De même.*	N-N-E. f.
4	Ciel pur.	*De même.*	*De même.*	N-N-E. f.
5	Ciel pur.	*De même.*	*De même.*	N-N-E. f.
6	Ciel pur.	Alternati. cl. & co.		E-N-E.
7	Ciel couv.	*De même.*	s'éclaire. plu.	Calme.
8	Lég. brou. pluie.	Ciel couv. en gr. par.	Ciel pur.	S.
9	Ciel couv.	Pluie.	Ciel alternativ. clair & couv	S-S-E.
10	Ciel couv. petite plu.	Tonnerre, gra. vent.	Pluie.	Calme.
11	Soleil par interv.	Tonnerre, grêle, pl.	Pluie.	Variable.
12	Ciel couv.	Plu. grêle, tonner.	Ciel couvert.	S.
13	Ciel co. plu.	Ciel couv.	*De même.*	S.
14	Ciel couv. en partie.	Ciel couv. averse.	Beau temps.	Variable.
15	Ciel couv.	Ciel couv. gout. d'e.	Ciel couvert.	S. fort.
16	Ciel couv.	*De même.*	*De même.*	O-N-O.
17	Ciel couv.	*De même.*	*De même.*	N-N-E.
18	Ciel pur en gran. part.	*De même,*	*De même.*	N.
19	Beau tems.	*De même.*	*De même.*	N-N-E.
20	Ciel couv.	S'éclaircit.	Beau temps.	N.
21	Ciel pur en gran. part.	*De même.*	Ciel couvert.	N-E.
22	Quelquefo. éclairc.	*De même.*	*De même*, pl. à 11 heures.	S-E.
23	Ciel couv.	Pet. pluie.	Ciel couv. plu.	S-O.
24	Aff. b. tems.	*De même.*	*De même.*	O.
25	Ciel couv.	*De même.*	Quelq. éclairc.	O.
26	Ciel pur.	*De même.*	*De même.*	N.
27	Ciel couv.	Petit plu.	*De même.*	N. fort.
28	Ciel couv.	*De même.*	S'éclaircit.	N.
29	Beau tem.	*De même.*	*De même.*	S-S-O.
30	Ciel couv.	Ciel couv. pluie.	Quelq. éclairc.	S-O.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur.	14,	3,	le 29
Degré de froid.	1,	1,	le 3

	pouc. lign.	
Plus gr. élév. de Mercure....	28, 3, 3,	le 20
Moindre élév. de Mercure....	27, 3, 5,	le 11

Nombre de jours de Beau..... 12
de Couvert.. 16
de Nuageux... 7
de Vent..... 1
de Tonnerre.. 3
de Brouillard. . 1
de Pluie..... 13
de Grêle.... 2

Le vent a soufflé du N..... 5 fois.
N-E..... 1
N-N-E.. 5
E...... 1
E-N-E. . 3
S....... 4
S-E..... 1
S-S-E... 1
S-O.... 2
S-S-O... 1
O....... 2
O-N-O.. 1
Calme... 2
Variable.. 2

Quantité de pluie, 3 pouces 2 lignes.

TEMPÉRATURE : froide & sèche.

Observations météorologiques faites à Lille, au mois d'avril 1790, par M. Boucher, médecin.

Les pluies survenues le 9 du mois, et revenant de temps à autre, ont été avantageuses pour les semailles de mars, et en particulier pour les lins; mais la température de l'air a été froide durant presque tout le mois. La liqueur du thermomètre a été observée au terme de la congélation ou très-près de ce terme, les six premiers jours du mois, et elle s'en est encore approchée vers la fin du mois, le vent ayant été souvent au *nord-est*.

Le mercure, dans le baromètre, a été plus souvent observé au-dessous du terme de 28 pouces qu'au-dessus de ce terme. Le 10 et le 11, il étoit descendu jusqu'au terme de 27 pouces 5 lignes.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermomètre, a été de 11 degrés au-dessus du terme de la congélation, et la moindre chaleur a été du terme même de la congélation.

La plus grande hauteur du mercure, dans le baromètre, a été de 28 pouces 2 lignes, et son plus grand abaissement a été de 27 5 lignes. La différence entre ces deux termes est de 9 lignes.

Le vent a soufflé 3 fois du Nord.
8 fois du Nord vers l'Est.
2 fois du Sud vers l'Est.
8 fois du Sud.
3 fois du Sud vers l'Ouest.
4 fois de l'Ouest.
2 fois du Nord vers l'Ouest.

Il y a eu 20 jours de temps couv. ou nuag
12 jours de pluie.

Les hygromètres ont marqué de l'humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois d'avril 1790.

La fièvre maligne vermineuse a persisté dans la ville avec violence, sur-tout dans les familles de la classe des indigens, entassées dans des habitations très-bornées, très-peu aérées, et resserrées dans un petit espace de terrain. Au déclin du mois, elle s'est étendue dans tous les quartiers de la ville, et elle a gagné des maisons habitées par des gens aisés. Nombre de sujets ont succombé au neuvième jour, avec les symptômes de gangrène dans les entrailles; ce n'étoit guère avant le vingt-unième que la maladie étoit jugée par des sueurs ou une moiteur générale, suivies de selles bilieuses: dans quelques-uns, elle s'est prolongée jusqu'au quarantième jour; dans ceux en qui elle avoit porté à la poitrine, elle s'est terminée heureusement par une expectoration purulente. Peu de sujets ont été molestés par la diarrhée, sinon lorsqu'elle a été provoquée par

des remèdes laxatifs; mais presque tous ont rendu des vers, le plus souvent morts. Le symptôme le plus formidable étoit le tétanos, auquel a succombé presque la moitié de ceux qui l'ont éprouvé. L'ouverture de quelques cadavres a présenté de l'engorgement dans les vaisseaux du cerveau, et dans les sinus formés par la dure-mère.

Le caractère de putridité, dominant généralement, a exigé presque toujours dans le début de la cure, un émétique suivi d'un laxatif anti-putride, soit que le sujet y eût été préparé par la saignée, soit qu'on ne l'eût pas cru indiqué préalablement. Les remèdes subséquens étoient le petit-lait ou la sérosité du lait de beurre, les décoctions de tamarins, la crême de tartre, l'oxymel dans une infusion de fleurs de sureau, (ce dernier remède étoit sur-tout indiqué dans l'éruption cutanée). L'eau pannée avec un quart de vin, acidulé par le suc de citron, et les laits de poule au verjus, ont été presque les seules boissons alimenteuses qu'on a cru convenir. Les potions huileuses avec addition de suc de citron, le jus de pourpier, et l'infusion de la coraline de Corse, ont été employés pour chasser les vers : dans ce cas, on s'est bien trouvé quelquefois d'un grain ou deux d'émétique en lavage.

Il a régné en outre, dans le cours de ce mois, une fièvre continue-rémittente, phlogistique et bilieuse, portant à la tête, et quelquefois à la poitrine en même temps, qui, dans le début de la curation, a exigé généralement la saignée répétée.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ACADÉMIE.

KONGL. Vetenskaps Academiens nya Handlingar : *Nouveaux Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Stockholm*, tome viij (*a*), *pour l'année* 1787; *in*-8°. *A Stockholm, chez* Lange, 1788.

1. Le PREMIER TRIMESTRE contient quatre Mémoires, qui ont rapport à ce Journal. Nous les indiquerons par les numéros qu'ils portent dans le recueil :

1°. Une dissertation de M. *MORVEAU*, sur *la nature et les parties constituantes de l'acier.*

Selon ce savant académicien, l'acier est une substance mitoyenne entre le fer en barre et le fer en fonte. Elle renferme comme ce dernier une partie de plombagine, dont le fer en barre est dépouillé.

2°. Un Mémoire de M. *HIELM*, dans lequel l'auteur prétend qu'il a déja annoncé

(*a*) Le cinquième volume de ces Mémoires a été annoncé *tom.* lxviij, de ce Journal, *pag.* 106.

Le sixième, *tom.* lxxix, *pag.* 105.

Le septième, *tom.* lxxxij, *pag.* 453.

en 1779, un sentiment pareil à celui de M. *de MORVEAU*, concernant la nature de l'acier.

3°. Dans cet article, M. *OLOF VON-ACREL* rend compte d'une hernie étranglée à l'aine droite, qui a été opérée et guérie dans l'espace de quatorze semaines, bien que les excrémens aient passé abondamment et long-temps par la plaie.

4°. Une description de douze nouvelles espèces d'orties, trouvées aux Indes occidentales; par M. *SWARZ*. Cette description est accompagnée de gravures, qui représentent les *urtica repens*, *nummularifolia*, *herniariodes*, *lappulacea*.

Les articles qui nous concernent dans le DEUXIÈME TRIMESTRE, sont :

1°. Un examen chimique des abattis, ou restes des harengs employés à la confection du goudron (*trangrum*), pour rendre attentif à l'usage qu'on pourroit en faire; par M. *MOELLER*.

Cent parties de ces abattis contiennent cinquante-neuf parties et demie d'eau; six parties de sel alkali, dix-neuf parties et demie d'huile animale; cinq parties et un quart de principe charbonneux, et neuf parties trois quarts de terre calcaire. L'auteur enseigne en même temps la manière de rendre fixe le sel volatil, d'en faire du sel ammoniac, de l'employer à la confection du savon, &c.

2°. Un Mémoire sur les insectes et zoo-

phytes, qui opèrent la destruction et la régénération des pierres.

Les *pholades*, *mytulus*, *lithophagus*, *hélix*, *lapicida*, *&c.* détruisent les rochers et pierres des bords de la mer, et ces mêmes animaux contribuent à la régénération des pierres de trois manières; savoir, 1°. en phlogistiquant certaines espèces de terre après leur mort, et lors de leur dissolution; 2°. en liant ensemble des grains de terre et de sable, au moyen d'un suc agglutinatif qu'ils préparent; 3°. en ce que certains zoophytes engendrent une colle lapidifique, qui se transforme en pierre. M. *GADD*, auteur de ce Mémoire, observe à cette occasion, que l'art de faire des perles exercé en Asie, ainsi que celui que *Jacquin* a décrit il y a long-temps, répandent beaucoup de jour sur cette matière.

4°. *Chinchona angustifolia;* ce nouvel arbrisseau des Indes occidentales a été décrit par M. *SWARZ*.

Après avoir fixé le caractère commun à toutes les espèces de quinquina, l'auteur passe à la description de cet arbrisseau qu'il a rencontré à Saint Domingue. L'écorce de cette espèce de quinquina est très-amère, et ses parties dissolubles se dégagent plus facilement que celles de l'écorce du Pérou.

5°. M. *THUNBERG* donne la description et la figure de trois nouvelles espèces de lézard.

6°. Un flux composé de spath fluor, de chaux et d'argille, est selon M. *HIELM*, supérieur

supérieur à tous les autres flux, pour essayer les mines de plomb et celles de Rothstein.

7°. M. *WÆHLIN* rend compte d'une impossibilité d'avaler, causée par un rétrécissement de l'œsophage près du cardia, et par un tissu de fibres de la nature du polype qui traversoient le passage.

8°. Exposé des vices de conformation des parties génitales d'un garçon que l'on croyoit être un hermaphrodite; par M. *COLLIANDER*.

9°. Observations météorologiques, faites par M. *FAHLBERG* dans l'île de Saint-Barthelemy, en 1786, et sur la constitution épidémique de la même année.

Nous trouvons dans le TROISIÈME TRIMESTRE les articles suivans, qui sont de notre compétance :

1°. *Des expériences optico-physiques, sur la chaleur des rayons isolés du soleil, avec d'autres recherches qui y sont relatives;* par M. *NORMARK*.

La lumière du soleil éclaire et échauffe. On a fait des recherches sur la première de ces propriétés, tant avec des rayons réunis, qu'avec des rayons isolés à l'aide du prisme. Il n'en est pas de même à l'égard de la chaleur. Personne n'a encore examiné les effets calorifiques des rayons lumineux, divisés par les réfractions prismatiques. M. *Normark* est le premier qui s'est assuré que chaque rayon solaire isolé, contient de la chaleur, et par conséquent la chaleur n'est pas un effet de la seule con-

centration ou réunion des rayons lumineux; d'autres expériences l'ont encore convaincu que les couleurs de l'iris résultent aussi bien de la réfraction des autres lumières, que de celle qui émane du soleil.

2°. *Description de trois tortues, par C. G. THUNBERG.*

Voici les noms méthodiques avec les descriptions sommaires de ces amphibies. 1°. *Testudo Japonica, pedibus pinniformibus uniungulatis testa carinata postice quadriloba;* 2°. *testudo rostrata, pedibus palmatis, testa integra carinata, elevato-striata, scabra;* 3°. *testudo arenata, pedibus digitatis, testa gibbosa, scateliis elevatis, subquadrangulis striatis, medio depressis scabris.*

3°. *Description d'un nouveau genre et de cinquante nouvelles espèces d'insectes; par SWÉDÉRUS.*

L'auteur a donné au genre qu'il décrit le nom de *macrocephalus.* Il appartient à la classe *hemiptera* de *LINNÉ.* Dans cet article M. *SWÉDÉRUS* ne décrit que vingt-cinq espèces, réservant les autres pour un Mémoire inséré dans le quatrième Trimestre.

4°. Quelques expériences et remarques sur *l'auerhahn,* tant dans son état sauvage, que dans son état de domesticité; par *ADELBERG.*

L'auteur ayant apprivoisé quelques-uns de ces volatiles, a été à même d'en étudier le naturel.

5°. *Considérations sur l'eau dans la ville de Carlscron, et sur les maladies qui en dérivent; par M. FAXE.*

La ville de Carlscron est bâtie sur de petites îles entourées par la mer : en conséquence, l'eau destinée aux usages de la vie, est ou salée, ou bien elle est imprégnée d'autres principes qu'elle entraîne, et dont elle se charge dans sa descente des montagnes et des rues; ensorte que pour se procurer de la bonne eau, il faut la faire venir du voisinage. Les gens riches peuvent seuls jouir de cet avantage; les deux tiers au moins des habitans sont obligés de se servir de l'eau mal-saine qui se trouve sur les lieux. C'est à cette boisson préjudiciable à la santé, que M. *FAXE* attribue la prolongation d'une épidémie de fièvres putrides, qui s'est soutenue durant quatre ans.

6°. *Détails sur des tumeurs malignes, dont les bœufs et les chevaux ont été attaqués, dans quelques endroits de Schonen, aux mois de juillet et d'aout* 1786; *par M. FLORMANN.*

Ces tumeurs se plaçoient indifféremment sur toutes les parties des animaux attaqués, et contenoient une eau jaunâtre, glaireuse. Un grand nombre de malades en périssoient au bout de très-peu de temps, même dans les premières douze heures. La maladie s'annonçoit avec tremblement, chaleur, difficulté de respirer, &c. M *FLORMANN* a fait passer à travers la tumeur un séton enduit d'un onguent chargé de mouches cantharides, en même temps qu'à l'intérieur, il a fait administrer du camphre dans du vinaigre. Cette maladie avoit la plus grande conformité avec celle dont *Glaser* a donné la description,

sous la dénomination de *nodosités morbifiques parmi les bêtes à cornes.*

8°. *Relation des suites d'une morsure de serpent, faite à une femme enceinte, et de ses effets sur le fœtus ; par M.* OEDMAN.

Le serpent, qui a mordu cette femme, étoit le *coluber berus ;* elle étoit grosse de sept mois, lorsque ce reptile la mordit aux doigts du pied. Peu de temps après, elle sentit que l'embryon se tourmentoit, paroissoit agité de convulsions, qui furent suivies, trois ou quatre minutes après, de la mort, qu'annonça un sentiment de pesanteur ramassé dans un seul endroit. Dès lors, la mère commença à ressentir les effets du venin : elle enfla, et essuya les accidens les plus formidables ; tels que des anxiétés excessives, un délire phrénétique, des sueurs froides, &c. L'enflure devint extrême, la peau prit une teinte aussi noire que celle des nègres : on appliqua de l'huile de tabac sur la plaie, qu'on scarifia ; on saigna la malade, qui ensuite accoucha d'un fœtus mort, très-défiguré et décoloré. Les lochies prirent leurcours, et cette femme guérit peu-à-peu.

10°. *Moyens de faire périr les mouches et les cousins dans les chambres ; par M.* SEFSTROEM.

Il faut jeter du camphre sur des braises ou sur un fer rouge, et promener cette fumigation afin que la vapeur se répande dans la chambre. Ce moyen est, selon M. *Sefstroem*, très-efficace, et ne porte aucun préjudice à la santé, ni de détriment aux meubles.

Les Mémoires du QUATRIÈME TRIMESTRE sont :

1°. La première partie des remarques sur la connoissance des végétaux de la Suède; par *AFZELIUS*. Voici les noms des plantes décrites dans ce supplément : *schœnus compressus; agrostis capillaris; ligusticum levisticum; saponaria officinalis; matricaria maritima; achilea nobilis; valisneria spiralis; atriplex hortensis; polypodium cristatum; hynum adiantoïdes; jungermannia lanceolata et alpina; fucus palmatus, et rubens; lycoperdon cervinum; mucor leprosus, glaucus.*

2°. Suite de la *description de cinquante nouveaux insectes; par SWÉDÉRUS.*

3°. *Solandra*, nouveau genre de plantes découverte aux Indes occidentales; *par M. SWARZ.*

Cette plante nommée à l'honneur, et en mémoire de feu M. *Solander*, est placée dans la classe *pentandria monogyna.*

4°. *Description d'un nouveau serpent de Java; par HORNSTEDT.*

Le serpent, dont il s'agit ici, forme un genre particulier, sous le nom d'*acrochordus*, qui suit immédiatement celui d'*amphisbœna* de *Linné*. Il n'a ni écailles, ni anneaux, ni rides; mais à leur place, il est couvert de verrues. Celui qu'on a dessiné, et représenté en taille douce, avoit cinq petits dans le corps.

5° Description du genre de vie et des mœurs de l'espèce de *corneille*, *appelée par* LINNÉ *coracia garrula;* par HELLÉNIUS.

BASSIANI CARMINATI, phil. et med. doctor. in ticinen. gymnas. hygien. therap. mat. med. et chir. et pharm. R. prof. Nosocom. med. var. Acad. Sod. Opuscula therapeutica, Vol. I; *in*-8°. *de* 317 *pag. A Pavie*, 1788.

1. Il y a long-temps qu'on a remarqué qu'il est on ne peut pas plus difficile de porter un jugement solide sur les effets des remèdes. Tous les jours on voit vanter par un médecin, tel médicament qu'un autre désapprouve ou regarde comme inefficace. Cette diversité d'opinions vient sûrement de la diversité des cas dans lesquels on les emploie, plutôt que de la variation dans les effets essentiels du médicament, qui doivent être les mêmes toutes les fois que les circonstances de l'administration se ressemblent parfaitement. C'est l'extrême difficulté, peut-être l'impossibilité de déterminer la parfaite parité des cas qui s'oppose à la juste appréciation des propriétés d'un simple, et il nous manque encore un manuel dans lequel on trouve un tableau exact des signes, qui dénotent la conformité requise de l'état des choses, lorsqu'il s'agit de s'assurer de la qualité spécifique d'un remède. On sait que le même effet peut dépendre de plusieurs causes; que souvent une très-petite circonstance change la chose, et malgré ces connoissances, il n'est que trop or-

dinaire, que dans l'exposé des effets d'un moyen curatif, on ne s'attache qu'à l'idée la plus frappante, en même temps qu'on néglige le détail des circonstances déterminantes. Les observateurs ne se donnent pas la peine de noter et d'indiquer nombre de particularités qui influent sur l'action des corps introduits dans l'économie animale : leurs tableaux de l'individualité de tel malade sur lequel ils ont essayé tel remède, sont on ne peut pas plus défectueux ; ce ne sont que des croquis ; et c'est sur ces notions vagues qu'ils prétendent qu'on peut se régler dans l'administration d'un nouveau médicament. Est-il donc étonnant que les nouvelles découvertes, en matière médicale, restent si long temps douteuses, et retombent quelquefois dans l'oubli ? Mais ces considérations nous méneroient trop loin ; revenons à l'ouvrage de M. *Carminati*. Il est divisé en six articles.

Le sujet du premier, sont les *propriétés médicinales du savon acide*. Voici d'abord la manière de préparer ce savon. A une livre d'huile fine d'olives, placée dans un mortier de verre, il a ajouté peu-à-peu six onces d'acide vitriolique concentré et déphlogistiqué. M. *Carminati* a eu soin de partager cette quantité d'acide, et d'attendre que le mélange fût refroidi chaque fois, après en avoir versé dans l'huile d'olives avant que d'y en ajouter de l'autre. Il a ensuite agité le tout avec un piston de verre, jusqu'à ce qu'il ait obtenu une masse uniforme, qu'il a placée dans un vase ample, et exposée à une atmosphère humide, afin de

procurer à l'acide surabondant la facilité de se dégager ; il a ensuite travaillé de nouveau le mélange jusqu'à ce qu'il fût devenu blanc et ferme. Il a dissous cette masse, dans l'eau distillée, pour la dégager entièrement de tout acide non combiné.

Il a encore préparé un savon acide avec des huiles essentielles ; mais dans cette manipulation, il a été obligé d'enterrer le vase dans de la glace, parce que, sans cette précaution, il se forme une substance noire, charbonneuse qui sent le soufre.

La dose du savon acide, fait avec l'huile d'olives, est depuis un scrupule jusqu'à une drachme deux ou trois fois par jour. M. *Carminati* lui a vu produire des effets satisfaisans dans l'hydropisie, l'ictère, les obstructions des viscères, l'hypochondriacie, la cachexie. Appliqué en topique sur des glandes endurcies, les goîtres, il n'a pas répondu à l'attente de l'auteur ; mais il a surpassé en activité le savon ordinaire, lorsqu'on en a fomenté les gonflemens œdémateux des membres. Les personnes d'une constitution très-irritable, dont l'estomac est foible, qui sont sujettes aux aigreurs, ne se trouvent pas bien de l'usage de ce savon. Il faut lire, dans l'ouvrage même, les nombreuses observations rapportées pour constater ces assertions.

Le savon acide, préparé avec les huiles essentielles, telle que celle de bergamotte, de genièvre, &c., est un peu échauffant, chasse foiblement par les urines, procure assez souvent une douce sueur, et tient généralement le ventre libre. M. *Carminati*

remarque enfin que la résine de jalap et l'huile de Ricin sont dépouillées de leur vertu purgative dans leur combinaison avec l'huile de vitriol.

Dans le deuxième article il est question *des vertus médicinales du zinc et du bismuth.* L'auteur n'a vu réussir dans aucun cas de maladies spasmodiques ou épileptiques les fleurs de zinc, bien qu'il les ait administrées à plusieurs malades, qu'il a ensuite tous guéris par d'autres moyens. Il a obtenu plus de succès du magistère de bismuth, dans les difficultés de digérer, provenant de la foiblesse de l'estomac et du relâchement de ses fibres, comme aussi dans certaines affections spasmodiques dépendantes principalement de cette disposition vicieuse de l'estomac. Il en a donné, d'après la méthode de M. *Odier*, deux grains deux ou trois fois par jour. Cependant son utilité n'a pas toujours été la même.

Des effets du sucre et du sel marin sur le corps animal : tel est le titre de la troisième dissertation. L'auteur y entre dans de grands détails sur ces objets, et en tire enfin la conclusion que, malgré les effets pernicieux, même promptement mortels de ces deux substances appliquées à l'extérieur de quelques animaux à sang froid, on ne peut pas en tirer parti en médecine pour la destruction des vers intestinaux; parce que, pour parvenir à cette fin, il faudroit en prendre des doses plus considérables que l'économie du corps humain n'en pourroit supporter. M. *Carminati* rapporte à cette occa-

sion un cas assez singulier : Un enfant mourut subitement pour avoir mangé une trop grande quantité de sucre.

La quatrième section concerne l'*usage des lézards et des vipères* dans les maladies. Depuis que M. *Florès* a cherché à accréditer l'usage des anolis, on a également essayé les vertus des autres lézards ; mais il ne paroît pas que ces tentatives dégoûtantes aient eu de suite. L'auteur, voulant s'assurer par lui-même de l'efficacité des lézards et de leur conformité avec les vipères, quant à leurs vertus médicinales, a fait plusieurs expériences qui en partie ont eté comparatives, et par lesquelles il conste que, malgré les succès apparens de ces animaux contre les éruptions psoriques, accompagnées d'ulcères de mauvaise qualité, ces guérisons ne se sont pas soutenues ; et il a fallu avoir recours à l'usage externe et interne du soufre pour détruire radicalement la cause de ces maladies. Les affections siphillitiques cèdent quelquefois à l'usage de ces animaux ; mais d'autres fois elles y résistent ou reprennent vigueur peu de temps après avoir été palliées. Les lézards, aussi bien que les vipères, ont été sans aucun effet contre les cancers, soit vénériens, soit autres. Il n'en a pas été de même dans les écrouelles anciennes. Leurs effets, et surtout ceux des vipères, encore plus que ceux des lézards, y ont été évidens. Quant aux considérations générales, relativement à l'usage de l'un ou de l'autre, nous remarquerons, d'après M. *Carminati*, qu'il faut s'en abstenir pour les malades très-irrita-

bles, pour ceux où il y a de la fièvre ou de la disposition à l'inflammation, qui manquent de sucs, &c.

La cinquième dissertation présente une *comparaison des propriétés médicinales de la valériane celtique, et de la valériane officinale.* Dans tous les cas où l'on a employé ces deux végétaux pour connoître leur efficacité respective, la dernière l'a toujours emporté sur la première.

Dans le sixième opuscule, M. *Carminati* traite des *vertus et de l'usage de l'opium dans le traitement des maladies vénériennes.* Il y examine si le suc de pavot exerce dans ces maladies une vertu calmante, plutôt que curative; s'il peut être administré sans suites fâcheuses, et si les effets qu'il produit ne sont pas dûs à une manière particulière d'agir; quels sont les cas où il convient principalement; si les guérisons qu'il opère découlent exclusivement des propriétés de sa substance, ou si elles proviennent de l'association des remèdes qu'on emploie en même temps; quels sont ces remèdes; s'il existe une substance qui, sans nuire aux vertus salutaires de l'opium, le dépouille de ses propriétés malfaisantes.

L'auteur a vu constamment réussir à souhait l'opium dans des cas peu graves, sans cependant qu'il ait étendu son activité sur les poireaux, les fics, &c., qu'il a fallu combattre avec le mercure.

On connoît que le suc de pavot agit, à une chaleur extraordinaire de la peau, à la fréquence du pouls, aux sueurs fréquentes et soutenues, à la constipation, quel-

quefois au relâchement du ventre, à la diminution des douleurs, et au changement en mieux des ulcères.

Dans les cas graves, il a fallu joindre à l'opium le mercure, et alors ce dernier a paru plus efficace; il n'a plus excité de salivation, mais bien d'abondantes sueurs.

Parmi les autres observations réunies dans cet article, nous remarquerons que le castoréum, en corrigeant la vertu soporifique de l'opium n'obvie pas aux maux de tête, au dégoût, à la chaleur de tout le corps, à la tristesse et à la constipation qui surviennent à son usage; qu'en combinant l'ipécacuanha avec le suc de pavot, ce dernier, donné même à fortes doses, n'entraîne plus les fâcheux effets ordinaires; mais en revanche, il ne fait plus que pallier la maladie. Le meilleur moyen de corriger les qualités nuisibles de l'opium sans préjudicier à ses effets salutaires, est le café soit en poudre, soit en infusion.

On a fait, de cet ouvrage, une traduction allemande qui a été imprimée à Vienne l'année dernière.

Mémoire sur la peste, &c.; par P. VON WŒNSEL, D. M. A Saint-Pétersbourg, de l'imprimerie de l'Académie impériale des sciences, 1788 (a).

3. Ce Mémoire a paru dans un temps

(a) Nous empruntons cette notice de la *Gazette littéraire de Ratisbonne.*

favorable ; celui de la guerre contre les Turcs. M. *Von-Wœnsel* a lu beaucoup sur ce fléau ; il a fait quelque séjour en Turquie, et il a entrepris des voyages dans ce pays, afin de connoître la nature de cette maladie contagieuse. Il présente ici le fruit de ses travaux : il prouve dans ce Mémoire digne d'attention, 1°. que la peste ne se manifeste jamais parmi les hommes, à moins que le germe ne leur ait été communiqué par une contagion prise dans un endroit qui en est infecté ; 2°. qu'il seroit possible de faire disparoître de dessus la terre le germe de ce fléau, et il en indique les moyens ; 3°. que les contestations parmi les médecins sur l'origine et la nature de cette maladie, comme aussi les différentes méthodes curatives qu'on a adoptées, annoncent le peu de progrès que la médecine a faits dans la connoissance de ce mal ; 4°. que ces imperfections de l'art de guérir viennent de ce qu'on n'a pas fait attention aux différentes espèces de peste. L'auteur fait ici une digression sur l'état de la médecine, dans l'empire Ottoman ; 5°. qu'il faut traiter la peste de manières différentes, selon la diversité de sa nature : ici M. *Von-Wœnsel* donne les élémens d'une méthode curative sûre et solide ; 6°. cette dernière section contient des conjectures sur de nouvelles ressources de l'art de guérir, — des lavemens de fumée de souffre, — de quelle manière on pourroit rendre utile l'inoculation de la peste, &c. Cette courte notice, du contenu de ce Mémoire, est suffisante pour exciter l'attention des médecins, et des lecteurs qui s'intéressent à la médecine.

« Le même auteur a encore donné au public,

1°. « Un Mémoire *sur le local de Sevastople, relativement à la salubrité du pays, de l'air et des eaux;* 2° *sur quelques moyens de conserver la santé des équipages;* 3°. *sur la conservation de la santé des recrues;* 4°. *sur les fièvres d'accès dans la* Tauride; *manière simple, sûre, et peu dispendieuse de les guérir;* 5°. *sur un moyen nouveau de rafraîchir* (probablement renouveler) *l'air dans les entreponts, et dans tous les compartimens des vaisseaux;* par M. *Von-Wœnsel*, D. M. médecin de la marine de S. M. sur la mer noire. A Saint-Pétersbourg, de l'imprimerie de l'Académie impériale des sciences, 1789. »

Grundriss der Wunde arzneytunst inden alternzeitender Roëmer, &c. *Recherches sur l'état de la chirurgie du temps des Romains; avec les deux livres d'Aurelius-Cornelius Celse, sur la chirurgie; traduits du latin par J. C. Jaeger, enrichi d'une préface de M. le professeur Gruner. A Francfort-sur-le-Mein, chez* Jaeger; 1789, *petit in-8°. de 264 p.*

4. M. *Jean-Christophe Jaeger*, chirurgien-

juré à Francfort, déja connu par différens ouvrages qu'il a publiés en allemand sur la chirurgie, a entrepris la traduction des deux livres de *Celse*, sur cet art, et M. *Gruner* l'a non-seulement enrichie d'une préface, mais encore de recherches savantes, et de notes explicatives sur la chirurgie ancienne du temps des Romains.

Ces deux livres de *Celse*, qui sont le septième et le huitieme de son ouvrage, montrent à quel point de perfection la chirurgie étoit portée chez les anciens. Les modernes exécutent aujourd'hui peu d'opérations, qu'on ne trouve décrites dans *Celse*. *Boerhaave* dans sa méthode d'apprendre la médecine, observe que les opérations de chirurgie se faisoient du temps des Romains, avec autant d'habileté, d'adresse et de dextérité qu'aujourd'hui; et qu'on donne pour nouvelles quantité de choses qui sont dans les ouvrages de cet illustre romain. Il l'appelle le premier de tous les anciens et même des modernes, en fait de chirurgie. M. *Gruner* pense de même, et prouve par des recherches l'assertion de *Boerhaave*.

On trouve décrites dans le septième livre, la plupart des grandes opérations, telle que l'opération de la fistule à l'anus, de la fistule lacrymale, de la cataracte, du staphylôme, de la taille, du bubonocéle, et de diverses espèces de hernies. On y voit aussi une méthode de retirer les différentes sortes de traits et de flèches.

Le huitiémé livre concerne les os, dont on donne d'abord la description; viennent

ensuite celle de leurs maladies, la carie, les fissures, les fractures et les luxations : on y trouve la description du trépan ; il est tout-à-fait semblable au trépan actuel. Il paroît même que les anciens en faisoient plus d'usage que nous ; ils appliquoient souvent sur un même os, quatre ou cinq couronnes. Les fractures et les luxations ne sont pas traitées avec moins de soin.

Il existe une traduction allemande des huit livres sur la médecine de *Celse*; par *J. Kuffner*, publiée en 1531, à Mayence, *in-folio*. M. *Jæger* ne s'en est pas servi.

A dissertation on the process of nature in filling up of cavities, &c. *Dissertation sur le procédé que suit la nature en remplissant les cavités, en cicatrisant les plaies, et en rétablissant les parties détruites du corps humain, qui a obtenu le prix distribué en* 1789 *par le Lycée de médecine de Londres, et a été imprimée par son ordre pour l'utilité de la Société ; par* JACQ. *MOORE, membre du corps des chirurgiens de Londres*; *in-8°. A Londres, chez* Johnson, 1789.

5. Nous avons fait connoître dans ce

Journal les principaux ouvrages qui ont été publiés depuis quelque temps, pour et contre la doctrine de la régénération des parties du corps humain. M. *Louis*, et divers autres chirurgiens françois, ont je crois, les premiers avancé que les cavités formées par les abcès, les ulcères ou une soustraction quelconque, ne se remplissent point par une substance organisée, et telle qu'elle étoit avant sa destruction ou enlèvement. M. *Michaëlis*, et quelques autres auteurs allemands, ont au contraire soutenu que les nerfs même se régénèrent véritablement. Les recherches de MM. *Arneman*, *Murray*, &c. ont été plus ou moins défavorables aux assertions de M. *Michaëlis*. Il n'y avoit donc guère de matière plus intéressante que ce point de physiologie, pour sujet d'un prix proposé par un lycée de médecine; et on ne peut qu'applaudir à celui de Londres, d'avoir demandé «*de quelle manière les cavités formées, soit par la suppuration, soit par des blessures ou autrement, sont-elles remplies?*»

«*Quelles apparences indiquent qu'elles sont convenablement remplies?*

«*De quelle manière la nouvelle peau est-elle formée?*»

«*Quels symptômes font juger que la nouvelle peau est formée convenablement?*»

«*Dans quels cas et de quelle manière les parties détruites sont-elles rétablies?*»

L'auteur distingue deux espèces de cavités contre-naturelles; les unes sont formées par une simple division des parties, les autres

par une perte de substance. Il observe ensuite qu'il y a également deux espèces d'inflammation, qui contribuent à les faire remplir; savoir, l'inflammation *adhésive*, et l'inflammation *suppurative*.

Dans l'inflammation adhésive, il se fait une exsudation de matière tenace, qui n'est pas très-fluide. Elle (cette matière) ressemble quant à la couleur, et, à bien d'autres égards, à la lymphe coagulable du sang debarrassée des globules rouges, dit M. *Moore*, et on ne peut pas douter que ce ne soit cette lymphe qui la constitue, sinon en tout, du moins en très-grande partie.»

«Cette matière adhésive est d'abord inorganisée, et forme une union très-légère, mais elle ne reste pas long-temps dans cet état; bientôt les vaisseaux sanguins s'allongent de tous les points des surfaces enflammées, pénètrent cette substance et s'y ramifient.» Il s'en faut cependant beaucoup que ce soit là la seule substance qui, dans cette espèce d'inflammation, serve de matière à remplir les cavités. Quelquefois c'est le sang qui la remplace, et sert à effacer le vide: «Ce liquide, après s'être coagulé, est entouré de tous côtés d'une exsudation inflammatoire; très-peu de temps aprés, les vaisseaux sanguins commencent à s'allonger dans cette exsudation, se prolongent dans le *coagulum*, et y forment des ramifications en tous sens». Ce phénomène très-singulier a été complètement démontré, il y a quelques années, par les injections du D. *Jean Hunter*, et prouve clairement que la prétendue réunion des plaies par une simple inosculation,

est un être de raison. Notre auteur décrit ensuite les progrès, les apparences, et les symptômes qui ont lieu dans la marche de cette inflammation adhésive, ou comme on l'appelle, sans savoir pourquoi, de première intention; il y expose en même temps les diverses circonstances qui la contrarient, ou s'y opposent absolument.

L'inflammation suppurative, qui occupe après cela M *Moore*, diffère de l'autre, en ce que le pus qu'elle sert à préparer, est d'une autre nature que le fluide qui s'épanche lors de l'inflammation adhésive. Des deux espèces de cavités qui sont remplies à l'aide de la suppuration, les unes sont l'effet des blessures externes, dans lesquelles les parois sont considérablement retirées, ou dans lesquelles il y a perte de substance; les autres sont formées par des amas de matière, et celle-ci n'ont aucune communication à l'extérieur. L'auteur a eu grand soin de donner une description exacte des circonstances qui précèdent et accompagnent la formation du pus, ainsi que la végétation des bourgeons, qui remplissent peu-à-peu les cavités des blessures; mais comme dans les détails où il entre à cet égard, nous n'avons rien trouvé de nouveau concernant la partie physiologique de la cicatrisation des plaies, nous ne nous y arrêterons pas.

Passant ensuite aux considérations sur la formation de la nouvelle peau, M. *Moore* décrit le procédé que la nature y suit, et les apparences qui se présentent dans cette opération. On ignore encore ce que c'est véritablement que la nouvelle peau; quelques

auteurs prétendent « que c'est une membrane distincte ; d'autres que ce n'est qu'un tissu cellulaire condensé, ou bien, comme l'ont dit un ou deux auteurs françois un dessèchement de la surface de la plaie ; mais, continue M. *Moore*, il est certain que toutes les cicatrices sont recouvertes non-seulement par l'épiderme, mais encore par le réseau de *Malpighi*, qu'on peut dans le corps vivant enlever, au moyen des vésicatoires, ou que dans le corps mort on peut séparer par la macération. Ces membranes détachées, on voit en dessous une surface douce et polie, qui, à proprement parler, est celle de la nouvelle peau : si on veut séparer cette nouvelle peau des parties situées profondément, on ne trouve point de ligne de démarcation, point de parties distinctes, tout est uniforme ; par conséquent l'opérateur, s'il persiste dans sa tentative, ne sait pas s'il doit porter le scalpel à la profondeur d'un quart, d'un huitième ou d'un dixième de pouce, toute la substance, excepté la surface douce externe, étant similaire. Il faut d'ailleurs distinguer entre une cicatrice formée à une plaie qui a pénétré à travers la peau, et une cicatrice qui recouvre une simple égratignure : la première laisse une marque permanente ; l'autre s'efface aussi-tôt que la croûte est tombée.

La régénération des parties n'a rien de particulier, que la différence de la formation d'une nouvelle peau, aussi ne suivrons nous pas M. *Moore* dans les détails où il entre à cet égard, quelque satisfaisans qu'ils soient. Pour faire connoître la manière de l'auteur,

nous présenterons à nos lecteurs la traduction d'une partie des résultats généraux de ses recherches.

« Dans les cas de destruction de quelque partie du corps humain, observe-t-il, les effets diffèrent, selon les diverses situations; quelquefois le corps est incapable de produire une nouvelle substance pour remplacer celle qui est perdue, et tous ses efforts se bornent à couvrir la plaie d'une cicatrice : d'autres fois il se forme une nouvelle substance qui remplit le vide, mais cette nouvelle production est inapte à faire les fonctions de la première; enfin, il y a des cas où la nouvelle substance formée est semblable à l'ancienne, et propre à toutes ses fonctions. Lorsqu'on enlève ou qu'on détruit une partie, de manière qu'il en résulte une cavité, il s'élève constamment quelque nouvelle portion qui remplit le vide; mais si l'on emporte, de quelque manière que ce soit, une partie extrême, en sorte qu'il ne résulte de cette soustraction aucune cavité à l'endroit où se trouvoit la partie retranchée, la nature ne fait aucune tentative quelconque pour reproduire la partie perdue. »

« Si l'on emporte un doigt ou une main, comme après ce retranchement il ne reste pas de cavité à l'endroit occupé auparavant par cette partie, elle ne sera jamais régénérée; mais si l'on scie un morceau d'os, ou qu'on fasse l'excision d'une portion de muscle, la cavité qui en résulte nécessairement, sera remplie par la végétation d'une nouvelle substance. »

« Si un abcès ou un ulcère est placé à la

surface plane de la langue, qu'il y creuse une cavité profonde dans la substance, que la plaie prenne ensuite une tournure favorable et se remplisse de bourgeons, la cavité sera effacée entièrement, et la langue peu à peu remise dans son premier état; mais si un ulcère rongeoit une partie du bout de la langue, ou que ce bout fût coupé de maniere que la peau des surfaces tant supérieure qu'inférieure, fût emportée ou détruite, la partie perdue ne se régénérera point; car il n'y reste pas de cavité à l'endroit où la partie avoit été, et la granulation ne s'élevera pas au-dessus de la surface de la peau; il se formera seulement une cicatrice des bords de dessus et de dessous, avec une entaille à la place de la partie perdue. »

Les autres considérations de l'auteur roulent sur la difference des substances reproduites; telles que la peau, les tendons, les ligamens, les nerfs, la membrane muqueuse, les os, les muscles, les glandes, &c.

On voit, par l'exposé que nous venons de présenter des principaux sujets traités dans cette dissertation, combien elle est propre à fixer l'opinion des chirurgiens, et à éclairer sur la marche que la nature suit dans la cicatrisation des plaies.

JOHAN AITKENS, &c. Grundsaerze der entbindungskunst, &c. *Principes de l'art des accouchemens, traduits de l'anglois, par* CHARL. HENRI SPOHR, *docteur en médecine, &c.*

A Nuremberg, chez Raspe ; *et se trouve à Strasbourg, chez* Kœnig, 1789 ; *in-8°. de* 240 *pages, avec* 31 *planches.*

6. On a fait connoître dans le Journal de médecine, les trois diverses éditions angloises de ces principes de l'art des accouchemens (*a*).

La traduction allemande, qui vient de paroître, est faite d'après la troisième, qui a été corrigée et augmentée par l'auteur, M. *Aitkin*, professeur d'anatomie et de chirurgie, membre du collége royal de chirurgie d'Edimbourg.

Comme cet ouvrage est écrit d'un style aphoristique, infiniment propre pour l'usage des cours sur l'art des accouchemens, nous invitons les gens de l'art d'en procurer une traduction françoise.

STARKES, &c. Archiv für die geburctshulfe, &c. *Archives pour l'art des accouchemens, les maladies des femmes et des enfans nouveau-nés ; par le doct.* JEAN-CHRET. STARKE, *conseiller de la cour de Saxe-Weimar, et professeur à*

(*a*) Journal de médecine, *tom.* lxix, *pag.* 322, et *tom.* lxxiv, *pag.* 350.

Iena, troisième vol. de neuf feuilles, *avec cinq planches gravées* : quatrième volume de treize feuilles. *in*-8°· *A Iena, dans la librairie de l'Académie*, 1788.

7. Nous avons fait connoître successivement les deux premiers volumes de ces archives (*a*).

Les articles du *TROISIÈME* sont :

1°. Un mémoire sur les *polypes de l'utérus, sur leurs signes, leurs causes et sur une méthode simple et aisée de les guérir, constatée par trois observations ;* avec des gravures représentant divers polypes de la matrice.

L'auteur de ce Mémoire est M. *Starke* lui-même. Il n'admet que deux espéces de polypes utérins ; ceux de la matrice, et ceux du vagin. La cause fondamentale de leur formation consiste, selon lui, dans les parties mêmes où ils s'engendrent ; quoiqu'il y ait un grand nombre de causes accidentelles, (que l'auteur expose en détail,) qui contribuent à leur existence, il donne la préférence, sur tous les autres moyens curatifs, à la ligature, pourvu toutefois qu'elle soit faite à l'aide d'instrumens bien adaptés à cette fin. Il la regarde non-seulement comme la méthode la plus efficace, mais encore

---

(*a*) Journal de médec. *tom.* lxxiv, *page* 355 ; et *tom.* lxxxij, *pag.* 136.

comme

comme la plus convenable. Il faut lire, dans l'ouvrage même, l'exposé de son procédé, ainsi que les trois observations qui viennent à l'appui de sa doctrine.

2°. Une dissertation *sur les métastases de lait, et sur la fièvre puerpérale; par le docteur* HUFELAND.

L'auteur adopte, en entier, le sentiment de M. *Selle* sur la nature de cette fièvre. Cependant, comme le caractère essentiel que M. *Selle* lui donne, manque quelquefois, M. *Starke* a établi, dans une remarque jointe à cet article, que les épanchemens dans la cavité de l'abdomen ne se rencontrent pas toujours, et que la fièvre puerpérale n'est autre chose qu'une fièvre rémittente ordinaire, qui est modifiée par les principales causes occasionelles en activité, et qui par conséquent, tire sa principale modification de l'état dans lequel se trouvent les parties de la génération.

3°. Un Mémoire *sur quelques erreurs de l'ancien art des accouchemens qui se sont conservées et existent encore de nos jours; par le docteur* JAHN.

Viennent des notices de livres et des extraits de lettres. Dans une lettre de M. *Justi*, on lit qu'il a vu réussir, au-delà de toute espérance, l'opium et le musc donnés à doses un peu fortes dans la fièvre secondaire de la variole, lorsque, le huitième ou le neuvième jour, les boutons s'affaissent tout-à-coup, qu'il survient une diarrhée avec épuisement des malades, et que la ser-

pentaire de Virginie, le quinquina et le camphre ne relèvent pas le pouls.

Les articles contenus dans le *QUATRIÈME* volume sont intitulés :

1°. *Danger du principe indéterminé d'abandonner à la nature l'expulsion de l'arrière-faix, éclairci par quelques considérations, et prouvé par des exemples ;* par l'éditeur.

M. *Starke* détermine, dans ce Mémoire, tous les cas dans lesquels il ne faut point abandonner à la nature le soin d'achever la délivrance, et dans lesquels au contraire il est nécessaire de faire l'extraction. Il appuie ses préceptes par des faits qui confirment ses doctrines.

2°. *Accouchement terminé à l'aide du forceps ; cet accouchement a été précédé d'hémorrhagies violentes, sans qu'on ait pu absolument découvrir l'orifice de la matrice, lequel s'est trouvé tout d'un coup sous la main et dilaté ; avec quelques remarques, et des expériences sur le placenta ; par M. le prof. HAGEN.*

Cet accouchement s'est terminé par la mort. Les expériences sur le placenta sont curieuses. Plongé dans l'eau-de-vie, ce corps spongieux avoit absorbé beaucoup de cette liqueur, et acquis une augmentation de volume dans toutes ses dimensions. L'auteur conclut de-là que la structure du placenta le rapproche des éponges, et que cet organe est formé par une espèce de tissu

composé de vaisseaux capillaires. Il remarque encore que cette propriété de se gonfler dans les liquides, se conserve plusieurs années.

3°. *Histoire d'une femme qui s'est tirée par le fondement presque tous les intestins, et qui a vécu encore quelques heures.*

4°. *Plan tendant à perfectionner l'art des accouchemens dans un état politique; par le docteur* LANGGUTH.

5°. *Quelques remarques sur les vices dans la manière de conduire les enfans nouveau-nés; par M.* FIELIN.

L'auteur a vu des enfans tomber en convulsions, parce que le cordon ombilical étoit trop tendu : l'assoupissement survenir, parce que le maillot étoit trop serré; et des accidens plus ou moins graves, parce qu'on avoit répercuté les croûtes de lait.

6°. *Observations sur quelques cas intéressans d'accouchemens; par le docteur* WIGELIN.

7°. *Remarques sur les avortemens, fausses-couches, et naissances prématurées, si fréquens de nos jours; par le doct.* FAHNER.

8°. *Quelque chose d'intéressant pour ceux qui me ressemblent.*

L'anonyme expose d'abord ses regrets de ce qu'il s'est laissé persuader un jour, par l'autorité d'un ancien médecin, de ne pas recourir à l'accouchement forcé pour une femme attaquée d'une violente hémorrhage; respect qui a coûté la vie à l'enfant :

il rend ensuite compte d'un autre cas analogue, où, en tournant promptement l'enfant, il a sauvé la mère et le fruit. Il tire enfin de ces observations la règle que, toutes les fois que le placenta se présente à l'entrée de l'orifice de l'utérus, il faut promptement accoucher la femme.

Ce volume présente, ainsi que les autres, des notices et des extraits, soit de livres, soit de lettres, et une table des matières.

A treatise of the prevention of diseases incidental to horses, &c. *Traité sur les moyens de prévenir les maladies qui arrivent aux chevaux par les mauvais soins en ce qui concerne les écuries, les alimens, les eaux, l'air et l'exercice, auquel sont ajoutées des observations sur quelques branches de chirurgie et de médecine les plus nécessaires au maréchal; par J.* CLARK, *maréchal de S. M. pour l'Ecosse, (avec cette épigraphe:)*

Servare modum, finemque tenere, naturamque sequi.
LUCAN.

A Edimbourg, imprimé par W. Smellie, *pour l'auteur; et se vend*

chez les libraires, 1788; *in*-8°. *Prix 7 sch. 6 pen. On en trouvera des exemplaires à Paris, chez* Théophile Barrois le jeune, *libraire, quai des Augustins, n°.* 18.

8. Cet ouvrage de six feuillets non chiffrés pour le titre, l'épitre dédicatoire et la table des chapitres, ensuite 425 pag., et une non chiffrée pour l'*errata*, est divisé en vingt chapitres, et forme un traité *ex professo* sur l'hygiène vétérinaire, que l'auteur paroît avoir considérée dans toutes ses parties avec beaucoup de détails, et sans avoir eu recours à ceux qui l'ont précédé. Il s'est occupé non-seulement des écuries, des alimens, des eaux, de l'air et de l'exercice, mais encore d'une foule d'autres objets également intéressans, et peu ou mal connus parmi nous; tels que les soins diététiques, ceux qu'exigent la saignée, les sétons, les cautères ou orties, les purgations, les lavemens, les breuvages, les bols ou pilules; l'usage des remèdes diurétiques, souvent préférables aux purgatifs, les remèdes préservatifs, la mue ou la chûte des poils; objet dont on ne s'est point encore occupé, et qui est néanmoins très-important; la boiterie ou claudication dont les causes sont si souvent cachées ou méconnues, et si peu recherchées; les mauvais traitemens qu'on fait éprouver aux chevaux; les habillemens qui leur sont nécessaires pour les conserver en santé, les frictions, &c.

Un pareil ouvrage nous manque, et nous

est absolument nécessaire; il est bien à désirer qu'on en fasse la traduction. C'est dans ce que les anglois ont de bon et d'utile, que nous devons nous faire gloire de les imiter, de suivre leurs traces et de les surpasser. On sait combien ils nous sont supérieurs dans cette partie de l'art vétérinaire (*a*).

Opuscula anatomica selectiora, iterum edita, curavit EDUARDUS SANDIFORT, med. anat. et chir. in Acad. Batav. quæ Leidæ est, prof. *grand in-8°. de* 258 *pag. A Leide, chez* S. *et* J. Luchtmans, 1788.

9. L'éditeur a réuni dans ce volume les trois opuscules suivans :

1°. *Germani Azzoguidi*, medicinæ in acad. Bonon. prof. *Observationes ad uteri constructionem pertinentes.* Bononiæ, 1773.

2°. *Joannis-Baptistæ Pallettæ*, phil. et med. doct. *Nova gubernaculi testis hunte-*

(*a*) Ce que nous avons de meilleur sur cet objet, forme la seconde partie d'un ouvrage de feu M. BOURGELAT, intitulé : *Élemens de l'art vétérinaire, de la conformation extérieure du cheval, des soins qu'il exige, &c. Paris, veuve* Vallat la Chapelle, *libraire au palais*, seconde édition, 1775, *in-8°*. On peut consulter aussi *le Guide du cavalier; par M.* DE GARSAULT, *auteur du nouveau parfait maréchal, Paris, les libraires associés*, 1770, *in-12*, figures.

riani, et tunicæ vaginalis anatomica descriptio, ubi etiam harum partium vitia recensentur, Mediolani, 1777.

3°. Ejusdem, *Exercitatio de claudicatione congenita.*

4°. *Joannis Brugnoni*, prof. extraord. &c. *Dissertatio de testium in fœtu positu; de eorum in scrotum descensu, de tunicarum quibus hi continentur numero et origine.* Augustæ Taurinorum, 1783.

J. F. AKERMANN, docteur en médecine, sur la disparité corporelle qui se trouve entre les deux sexes, outre celle des parties de la génération : ouvrage traduit du latin par JOSEPH *WENZEL. A. Coblence, chez* Huber; *et se trouve à Strasbourg, chez* Kœnig, 1788; *in-8°. de 166 pag.*

10. C'est la traduction d'une dissertation inaugurale, que M. *Akermann* a soutenue à Mayence, pour son doctorat en médecine. Elle renferme des observations intéressantes que M. *Soemmering*, célèbre anatomiste et professeur en l'Université de Mayence, a fait en disséquant un grand nombre de cadavres de femmes, comparés avec ceux des hommes.

The œconomy of health, &c. *Economie de la santé*, ou *Essai de médecine, contenant des instructions nouvelles et familières pour acquérir la santé, le bonheur et la longévité ; dans lequel on trouve des recherches exactes sur la nature de l'ame humaine, et où l'on explique systématiquement l'union et la connexion de l'ame avec le corps ; par* ANDRÉ HARPER ; *in-8°. de 75 pages. A Londres, chez* Stalker, 1789.

11. Dans la préface, M. *Harper* avertit qu'il entreprend, dans ce petit traité, « d'exposer les causes principales qui affectent la santé et amènent les maladies, de donner, sur l'économie animale, les éclaircissemens nécessaires pour remplir ce but, et de rendre, par ces moyens, les hommes moins étrangers à eux mêmes, et plus capables de conserver leur santé et leur vie».

Nous aurions souhaité plus d'ordre et plus de liaison dans cet exposé, au reste, très-instructif, quoiqu'il ne contienne rien de neuf, ou qui mérite une attention particulière.

Wie kœnnen frauenzimmer frohe mutter gesunder kinder werden, &c. *Comment les femmes peuvent-elles devenir mères d'enfans bien portans, et en même temps conserver leur santé, aussi-bien que leur beauté ; par le docteur* GEORGE-FRIEDRICH HOFFMANN, *médecin à Francfort-sur-le-Mein, avec cette épigraphe* : La santé est la base de la beauté. *In*-8°. *de* 195 *pag. non compris l'Introduction. A Francfort et Leipsick, chez* Jœger, 1789.

12. Il est sans doute utile de répandre parmi tous les citoyens les préceptes de l'hygiène, et quelques-uns de la diététique dans les maladies ; et certainement s'il n'y avoit entre les mains du public non-médecin que ces sortes d'ouvrages, les gens de l'art éprouveroient peut-être une diminution dans leur pratique, mais ils ne seroient pas exposés à des contradictions désagréables pour eux, et souvent funestes aux malades : ce sont les fruits amers de ces livres qui se sont si fort multipliés depuis trente ans. L'ouvrage de M. *Hoffmann* peut contribuer à fortifier le crédit de la médecine ; il enseigne aux femmes, sur-tout à celles du grand monde,

à se conduire avec sagesse pendant leurs grossesses, afin de ne pas exciter ni aggraver les incommodités de la gestation, et d'arriver heureusement au terme de leur délivrance. Les garans de ces préceptes sont: MM. *Tissot*, *Zimmermann*, *Zuckert*, *Unzer*, *Franck*, *Weickard*, *Friedrich Hoffmann*, *Levret*, *Rœderer*, *Le Roux*, *Rahn*, *&c.* La diction de l'auteur est facile, et sa manière très-attrayante. Il a divisé son opuscule en treize sections, dans lesquelles il traite, 1°. de la grossesse et de ses signes; 2°. des alimens solides et liquides, relativement aux femmes enceintes; 3°. de l'exercice et du repos; 4°. du sommeil et de la veille; 5°. de l'air; 6°. des vétemens; 7°. de la saignée, des évacuans et autres remèdes qu'on administre aux femmes grosses; 8°. des évacuations naturelles; 9°. des passions, de l'imagination, des dangers de s'y livrer, et des moyens d'en modérer les impulsions, ou de prévenir leurs effets; 10°. de la propreté; 11°. des visites, des endroits fort fréquentés, et des lectures; 12°. des fausses-couches et avortemens, de leurs causes, et de la conduite qu'il convient de tenir à leur égard; 13°. des signes avant-coureurs de l'accouchement.

M. *Hoffmann* promet une suite à ce volume, dans laquelle il tracera la manière dont les femmes doivent se conduire, elles et leurs enfans, depuis le moment de l'accouchement, jusqu'à ce qu'elles soient hors des dangers qu'elles courent pendant les couches.

MUNCHS, &c. Beobachtungen bey angewendeter belladonna, &c. *Observations sur l'usage de la belladonna chez l'homme ; par* HENRI MUNCH ; *in-8°. de* 195 *pag. A Stendal, chez* Franzen *et* Giosse, 1789.

13. Il y a déja plusieurs années que M. *Munch* fait usage de la belladonne, et qu'il a annoncé son utilité contre les suites de la morsure du chien enragé et dans différentes autres affections. Le nombre des malades, auxquels il a administré la racine de cette plante, monte à 6156, parmi lesquels il y a 176 personnes auxquelles ont l'a fait prendre, soit pour prévenir, soit pour guérir la rage et l'hydrophobie. L'objet de l'opuscule, que nous allons parcourir, est de présenter le résumé de tout ce qui a été dit sur ce sujet par l'auteur lui-même, ou par ses fils, dans divers écrits qu'ils ont publiés et dont nous avons fait connoître la plus grande partie dans ce Journal.

Dans le premier chapitre, il rapporte les *observations qu'il a faites sur lui-même relativement à l'usage de la belladonne.* M. MUNCH en a pris souvent contre les affections rhumatismales et catarrhales, &c. A la dose de trois jusqu'à six grains, il a eu constamment des sueurs ; une fois elle a

dissipé une raucidité catarrale, opiniâtre à tous les remèdes. Son usage a été presque toujours suivi chez lui d'une strangurie très-pénible, et dans le commencement, d'insomnie, au contraire des autres malades, auxquels elle procure régulièrement un sommeil prompt et paisible.

Le deuxième chap. contient des *observations sur l'usage de la belladonne, contre la morsure du chien enragé, chez l'homme.* M. MUNCH y déclare que cette racine est résolutive, sudorifique, diurétique, anti-spasmodique, apéritive, suppurative et cicatrisante. Il est très-convaincu qu'elle est un moyen sûr, non-seulement de prévenir l'hydrophobie, mais encore de la guérir dans ses premiers temps. Il décrit ensuite, très-en détail, la manière de l'employer, et rapporte quinze observations choisies parmi cent soixante-seize malades qu'il a traités à la suite de la morsure de chiens enragés. La confiance, qu'inspirent ces observations qui lui sont propres, est encore fortifiée par l'exposé des succès que quelques autres personnes ont obtenus.

Le troisième chapitre présente des *observations sur les effets de la belladonne contre la morsure du serpent appelé NATTER en allemand.* On y lit quatre cas qui ne laissent aucun doute sur son efficacité.

Le quatrième chapitre est consacré aux *observations sur l'usage de la belladonne dans les maladies vénériennes.* Il paroît que M. *Munch* n'a combattu avec ce végétal que des ulcères, à la vérité vénériens d'origine, mais tellement changés de na-

ture, qu'ils empiroient par l'usage des mercuriaux loin d'en être guéris. Il rapporte neuf cas dans lesquels ce simple a réussi au-delà de toute espérance.

La matière du cinquième chapitre sont les *observations sur l'usage de la belladonne dans l'arthritis et les fluxions rhumatiques.* C'est des propriétés atténuantes, diaphorétiques et stupéfiantes de ce végétal que dérivent ses bons effets dans les affections catarrhales et rhumatismales, et que l'auteur constate ici par l'exposé de vingt-deux cas très-favorables à son usage.

On lit dans l'Appendice des *détails relatifs à l'utilité de cette plante dans la peste*, par M. *Lange*, docteur en médecine, à Cronstedt, en Transylvanie. Cinq pestiférés, qui ont pris deux fois par jour, deux grains de cette racine en poudre, mêlée avec du sucre, ont été parfaitement guéris.

Nous de doutons pas que l'accueil qu'obtiendra cet opuscule, n'engage M. *Munch* à remplir la promesse qu'il a faite de publier le récit des effets de cette plante dans quelques autres maladies. Nous ne prétendons pas insinuer, par ce préjugé favorable, que l'exposé des effets de la belladonne dans plusieurs maladies différentes est nécessaire, parce que la matiére médicale n'offre pas de secours contre toutes ces maladies; nous penchons seulement à croire que cette multitude d'observations variées sur l'emploi d'un même simple, dans différentes maladies, peut servir à mieux déterminer son usage, à rassurer sur les craintes concernant ses qualités vénéneuses, et

à exciter les médecins à le prescrire contre la morsure des bêtes enragées et venimeuses, afin d'enrichir, si ses succès répondent aux espérances, la médecine d'un spécifique aussi sûr dans ces cas, que le quinquina et le mercure contre la fièvre intermittente et la maladie vénérienne.

Dissertatio medica de mercurio tartarisato liquido; *par M. JEAN-CONRARD THÉOPHILE BOELKE, docteur en médecine et chirurgie. A Gottingue, chez* Grape, 1787; *in-8°. de 60 pages.*

14. Après avoir parlé de l'origine de l'emploi du mercure contre les maux vénériens; M. *Boelke* passe à plusieurs méthodes nouvelles de l'administrer, mais c'est sur-tout au mercure tartarisé liquide, ou à l'eau végétale mercurielle de M. *Pressavin* qu'il s'arrête; il en décrit la formule, la manière de la préparer, son usage, ses diverses propriétés, d'après le *traité des maladies vénériennes* de cet habile chirurgien de Lyon. Comme cet ouvrage est entre les mains de tout le monde, nous y renvoyons nos lecteurs, qui desireroient connoître plus particuliérement l'eau végétale mercurielle, de M. *Pressavin*, ainsi que ses vertus. Ces objets remplissent quarante-six paragraphes, qui sont terminés par quatre histoires des merveilleuses qualités de l'eau végétale mercurielle, contre des maladies opiniâtres et invétérées.

MARTINI LANGE, med. D. comitatus Haromoszekiensis in Transylvania physici, recensio remediorum præcipuorum Transylvanicis domesticorum; *in-8°. de* 54 *pag. A Ossenbach, chez* Weis *et* Brede, 1788.

15. La préface présente un tableau de la situation, du climat et des maladies de Cronstedt. Dans l'ouvrage même, on lit la manière dont les habitans de cette ville et des environs se traitent eux-mêmes dans les dérangemens de santé qui leur surviennent.

M. *Lange* a classé ces maladies sous trois titres; savoir les maladies aiguës, les chroniques et les externes.

Sans nous arrêter à ce que les habitans de ces contrées ont à cet égard de commun avec plusieurs autres peuples, et sans nous permettre d'entrer dans de longs détails, nous ne ferons mention que de quelques-uns des principaux de leurs remèdes particuliers. Ils emploient, à l'extérieur, le vinaigre et l'ail contre ces nodosités en forme de pois et de la même grosseur, qui attaquent les articulations dans la fièvre bilieuse appelée *csoemoer*; ils dissipent les aphthes les plus opiniâtres avec de l'*album græcum* et du sucre. Une infusion vineuse, des feuilles de lycopode, ou une décoction de la racine de mandragore, sont leurs remèdes contre les rhumatismes. Ils ont recours à des bains préparés avec le couvain d'abeilles, pour ré-

tablir les membres paralysés. Le lait de jument, bu tous les jours le matin à la dose de six ou douze onces, est leur spécifique contre les vers strongles. Le savon, pris avec le jus du *Sauerkraut*, guérit la colique pituiteuse. Contre l'hydropisie, ils font usage du fiel d'ours dans l'eau-de-vie, ou bien du café de lentilles, qui est un puissant diurétique.

Parmi les remèdes externes, nous distinguons l'onguent contre la brûlure, qui est composé d'huile de lin et de cire jaune. L'huile d'hanneton est célébrée contre les éruptions psoriques.

Amphibiorum virtutis medicatæ defensio, &c. *Défense de la vertu médicinale des amphibies; continuation contenant l'histoire du scinc. Par M. JEAN HERMANN, professeur public ordinaire de médecine, chanoine de S. Thomas, &c. A Strasbourg, chez* Heitz, 1789; *in-4°. de 33 pages.*

16. C'est la suite d'un écrit, sous le même titre, qui parut en 1787, et qu'on trouve annoncé dans ce Journal, *tom.* lxxij, *p* 478.

Cette nouvelle production est divisée en deux sections.

Dans la première, on rappelle succinctement l'influence des alimens sur les animaux. Puisqu'il y a tant de végétaux doués de

propriétés, pourquoi ces propriétés ne se communiqueroient-elles pas plus ou moins aux animaux qui font usage de ces végétaux? Indépendamment des plantes qui servent de nourriture aux amphibies, cette classe vit encore de vers, d'insectes, et même d'autres amphibies.

Nous allons citer plusieurs exemples, qui prouvent l'influence des alimens sur les animaux.

Les tinamous, oiseaux des climats chauds de l'Amérique, se nourrissent souvent des fruits de balisier; alors la chair des cuisses et du croupion contracte une amertume très-désagréable; il en est de même des pigeons ramiers qui mangent de ces fruits; mais lorsque ces oiseaux se nourrissent d'autres fruits, comme de cerises sauvages, &c. alors toute leur chair est bonne. Si l'on nourrit les porcs avec la réglisse, leur chair devient si douceâtre, qu'elle répugne à manger. Plusieurs plantes d'Arabie communiquent aux animaux qui en mangent, une belle couleur jaune à leur chair; la racine de garance ne rougit-elle pas les os des brutes qui s'en alimentent pendant quelque temps? pourquoi donc les animaux, considérés médicinalement et administrés contre les maladies, n'apporteroient-ils pas des changemens sur l'économie animale.

La seconde section traite des aphrodisiaques. M. *Hermann* présume que leur manière d'agir, réside dans une certaine partie stimulante et acrimonieuse, qui excite les feux de la concupiscence; que cette propriété se rencontre dans plusieurs plantes

crucifères. Les physiologistes la distinguent dans les substances à odeur, *hircine* et *musquée*. Hasselquist rapporte que plusieurs parties du crocodile sont aphrodisiaques ; mais c'est principalement le scinc qui est doué de cette propriété : aussi M. *Hermann* n'omet-il rien de relatif à cet objet ; il a pour cela compulsé avec une exactitude rare, ce que les auteurs anciens et modernes en ont écrit.

Le scinc est une espèce de lézard d'Égypte et d'Arabie, long de neuf pouces ou environ ; il se nourrit d'herbes aromatiques. Les Arabes se servent assez souvent du scinc pour s'exciter à l'amour ; c'est un secret que les Egyptiens ne négligent pas, mais que les Européens méprisent. Lorsque le scinc est nouvellement tué, les arabes en tirent un jus ou du bouillon dont ils font usage. On prépare aussi un électuaire avec la poudre de cet animal desséché : tel est probablement l'aphrodisiaque par excellence, ou le secret dont se servent pour s'exciter à l'acte vénérien, les vieillards ou les gens froids. Les paysans d'Egypte, portent au Caire des scincs, d'où, par Alexandrie, on les transporte à Venise et à Marseille, pour l'usage des pharmacies de l'Europe ; ils sont éventrés, salés, et enveloppés d'absinthe ; en cet état ils ont une couleur jaune, argentée et luisante.

The Edimburgh new dispensatory, &c.

Le nouveau dispensaire d'Edimbourg, contenant 1°. *les élémens de la chimie pharmaceutique ;* 2°. *la*

matière médicale, ou le rapport de l'histoire naturelle, des qualités, opérations et usages des différentes substances employées en médecine ; 3°. les préparations pharmaceutiques, et les compositions médicinales des nouvelles éditions des pharmacopées de Londres de 1788, *et d'Edimbourg de* 1783 ; *avec des notes explicatives, critiques, et des observations pratiques sur chacun de ces ouvrages ; comme aussi un choix de toutes les formules tirées des différentes pharmacopées étrangères qui jouissent de la plus grande réputation en Europe : le tout enrichi des dernières découvertes faites en histoire naturelle, en chimie et en médecine, accompagné de précautions pratiques et d'observations choisies ; avec de nouvelles tables d'attractions électives sur l'antimoine, le mercure, &c. et six planches en taille-*

douce, représentant les fourneaux les plus commodes, et les principaux instrumens pharmaceutiques. A Londres et à Edimbourg, chez Elliot, 1789; *in*-8°.

17. Les deux dernières éditions de cette pharmacopée, ont été annoncées dans le Journal de médecine, l'une *tome* lxij, *page* 100, et l'autre *tome* lxviij, *page* 534.

La nouvelle édition contient toutes les nouvelles découvertes, et de grandes additions relatives à la matière médicale. Les rédacteurs ont eu soin de faire disparoître les articles inutiles ou imparfaits, qui se trouvoient dans les précédentes éditions.

Einleitung zur allgemeinen scheidekunst, &c. *Introduction à la chimie générale, par* CHR. EHR. WEIGEL; première partie; *in*-8°. *de* 55*p. A Leipsick, chez* Crusius, 1788.

18. Il est rare de rencontrer un auteur qui, à un mérite éclatant, joigne une modestie qui semble supposer un besoin réel de l'indulgence du lecteur, et indique la disposition où il est toujours de recevoir, et avec reconnoissance, les lumières qu'on voudra bien lui communiquer. Tel est néanmoins

M. *Weigel*, un des plus célèbres chimistes de l'Allemagne. Son ouvrage contiendra six volumes, dont les deux premiers seront consacrés à l'histoire littéraire. L'auteur y présentera une notice des écrits qui ont paru dans ce genre, les différentes éditions qui sont venues à sa connoissance; et s'il a pu s'en procurer la lecture, il en donnera une idée, accompagnée de son jugement.

A general system of chemistry, &c. *Systême général de chimie, théorique et pratique, digéré et arrangé dans des vues particulières de son application aux arts, tiré principalement de l'allemand de M. WIEGLEB; par C. R. HOPSON, docteur en médecine; in-4°. de 724 pages, avec deux planches et plusieurs tables. A Londres, chez* Robinson, 1789.

19. M. *Hopson* présente dans une préface qu'il a mise à la tête de cet ouvrage, l'idée générale que nous allons traduire. « Quoique depuis quelque temps on ait publié en Allemagne un grand nombre de systêmes de chimie, on n'en a pas moins été obligé de donner de celui-ci deux éditions très-considérables dans l'espace de peu d'années : ce qui n'étonnera probablement

pas si l'on considére, qu'outre son mérite intrinsèque, il a celui d'être le seul traité élémentaire dans lequel les sujets sont présentés dans une méthode qui, non-seulement les rend clairs et intelligibles aux étudians en général, mais qui offre encore aux artistes de toute espèce, la facilité de saisir d'un coup-d'œil l'ensemble de l'objet de leurs recherches. Ça été particuliérement cette considération qui a engagé l'éditeur d'en donner une traduction, afin de répandre la connoissance de la chimie parmi les manufacturiers et les artistes de sa patrie. Il y a joint une introduction et des notes propres à éclaircir les principes et la théorie de l'art ».

Le systême de M. *Wiegleb* a cela de particulier, qu'il comprend une grande partie de la chimie, des arts et des manufactures. Les Allemands donnent, à cette partie de l'art spagirique, le nom de *chimie appliquée*, à l'instar d'une autre dénomination, *mathématiques appliquées.* M. *Hopson*, au lieu de *chimie appliquée* a mieux aimé *chimie mixte*; mais bien que cette dénomination soit également usitée parmi les géomètres, il nous semble néanmoins qu'il auroit mieux valu conserver celle de M. *Wiegleb.*

La chimie pure, contenant les doctrines générales, ou la partie élémentaire de cette science, ne forme qu'environ un cinquième de la totalité de l'ouvrage. On y trouve un tableau sommaire des sujets de la chimie et des propriétés distinctives de chacun d'eux. L'auteur divise ces sujets en *simples*

ou véritables élémens ; et en élémens *bâtards* (*spurious*), c'est-à-dire en composés primitifs. Les premiers sont l'*eau*, les *terres*, les *sels alkalis*, les *acides*, les *combustibles*, les *gaz*. Chaque classe d'élémens renferme un plus ou moins grand nombre d'espèces. C'est encore dans cette partie que M. *Wiegleb* traite des instrumens et des opérations de chimie. Ces derniers concernent l'union et la séparation chimiques, ainsi que les attractions électives. On y trouve la table de *Bergmann* sur les attractions, abrégée et suivie de quelques règles générales à observer dans les recherches chimiques.

La *chimie mixte* est divisée en *technique*, en *économique* et en *philosophique*. La première, qui est la plus étendue, contient sept chapitres intitulés.

1°. *Halurgie* ou les opérations chimiques relatives aux sels. Ce chapitre renferme l'exposé des différentes manières de préparer tous les acides et alkalis connus ; de former des sels neutres ou composés au moyen de l'union des acides avec les alkalis, les terres solubles, les métaux ; de préparer des savons au moyen de l'union des alkalis à des substances grasses. L'auteur y rend compte des propriétés générales de ces nombreuses combinaisons, et décrit la manière de préparer en grand les sels en usage dans les arts, la médecine et la vie ordinaire ; tels que les alkalis minéral et végétal, le sel marin, le nitre, le borax, l'alun, &c.

2°. *Lithurgie.* Ce chapitre comprend les opérations relatives aux terres et aux pierres. Il y est question de la calcination de la pierre à chaux, de la prèparation du mortier, du plâtre, &c.; de l'art de faire des vaisseaux de terre, de grès, de faïence, de porcelaine; de l'art du briquetier; de la manière de connoître et d'analiser les différentes espèces de terres, et pierres naturelles.

3°. *Hyalurgie ;* c'est-à-dire, la partie de la chimie qui concerne les vitrifications, le verre, les enduits vitreux, les pierres artificielles, quelques verres colorans, tels que le smalt bleu et le jaune de Naples.

4°. *Métallurgie chimique.* L'auteur y traite des minéraux de toute espèce, de l'art de l'essayeur; de la fusion, du rafinage des métaux, &c. en grand; de leurs usages dans l'état métallique, dans celui de chaux, et sous plusieurs autres formes.

5°. *Zymotechnie.* Cette doctrine roule sur les différentes espèces de fermentations, et de corps susceptibles de subir ce changement. L'art de faire le vin, la bière, le vinaigre, la distillation des esprits ardens, l'empois, le pain, &c. &c. sont de ce ressort.

6°. *Phlogurgie.* Ce terme, un peu cacophone, désigne la chimie des corps inflammables, tels que l'alcohol, les acides dulcifiés; les huiles éthérées, grasses, empyreumatiques; les éthers, les baumes et résines, les graisses, la cire, le goudron végétal et minéral, la pétrole, les charbons de

de terre, les bitumes, le soufre, la poudre à tirer, les feux d'artifices, &c.

7°. *Traitement chimique dans la vue d'altérer la surface des corps.* L'auteur s'y occupe des moyens d'emporter les taches; de blanchir, de teindre les corps; des encres de sympathie ; de l'impression ; des couleurs usitées dans la peinture ; des crayons, vernis, dorures, soudures, colles, cimens.

La section consacrée à la chimie économique, contient les principes généraux de l'économie rurale, en tant qu'ils ont pour objet la culture des champs, celle des jardins, et l'éducation des bestiaux.

On lit sous le titre *Chimie philosophique*, des recherches sur les différens phosphores; les pyrophores; l'inflammation des huiles, au moyen des acides concentrés; la poudre fulminante, et autres préparations qui répandent du jour sur la nature et les propriétés du feu, de la lumière, de l'explosion; enfin sur les différentes eaux naturelles composées, les différentes substances dont elles sont imprégnées, et la méthode de les analyser.

Ce tableau, des objets traités dans cet ouvrage, peut suffire pour en faire connoître la richesse et l'importance. Nous pouvons encore ajouter que les procédés qui y sont détaillés, sont clairs et concis. Les découvertes et perfectionnemens récens échappés à M. *Wiegleb*, ont été rappelés par M. *Hopson* qui paroît très-au fait des progrés que la chimie a faits chez l'étranger.

Quant aux principes théoriques, l'éditeur

anglois a substitué les siens à ceux de M. *Wiegleb*. En 1781, M. *Hopson* publia un *essai sur le feu* dans lequel il a établi la doctrine qui actuellement semble assez généralement reçue; c'est-à-dire que le feu est composé de deux principes différens, de la lumière et de la chaleur, et que le phlogistique est composé des mêmes principes ou élémens fixés dans les corps. Dans l'ouvrage que nous analysons, M. *Hopson* a présenté cette théorie sous une forme systématique. Il a inséré, dans le chapitre sur la *chaleur*, une dissertation sur la *chaleur spécifique*, et l'a accompagnée d'une table très-étendue sur les *capacités* des différens corps relatives à la chaleur spécifique.

Le docteur *Hopson* réclame, comme à lui, la doctrine de la *génération des acides par l'absorbtion de l'air*. Il établit que les acides consistent dans de l'air uni à certains corps, et que ces bases, sans être inflammables, entrent aussi généralement dans la composition des corps combustibles. Ainsi la substance qui, unie au phlogistique, forme le soufre, étant combinée avec l'air, produit de l'acide vitriolique; la substance, qui unie au phlogistique, donne le phosphore, produit, par sa combinaison avec l'air, l'acide phlogistique; la mofette, qui, unie au phlogistique, constitue le gaz nitreux, forme avec l'air l'acide nitreux; la substance qui, combinée avec le phlogistique, devient régule d'arsenic, se change en acide arsenical, lorsqu'elle est unie à l'air.

L'auteur suppose ensuite que l'eau est

un composé d'air uni à la substance, non pas entière de gaz inflammable(car il est, selon lui, inconcevable que l'eau étant absolument incombustible, puisse avoir pour principe constitutif intégrant, un corps aussi combustible que l'air inflammable;) mais à un de ses principes, lequel combiné avec le phlogistique, forme l'air inflammable; comme de son union avec l'air, il résulte de l'eau, M. *Hopson* a appelé ce principe *Hydrophlogium*, afin d'exprimer par le même terme les deux substances qu'il produit par la diversité de ses combinaisons; et il rend un compte très-satisfaisant de la chaleur qui accompagne la formation de l'eau, au moment de l'union de ces deux fluides élastiques; il l'attribue au dégagement du phlogistique renfermé dans l'air inflammable, et à sa décomposition dans ses principes consécutifs, la chaleur et la lumière.

Nous n'entreprendrons pas de juger le mérite de cette théorie qui toutefois nous paroît fort ingénieuse. Mais nous témoignerons nos regrets de ce que M. *Hopson* s'est laissé gagner par le vertige des innovations, en voulant aussi introduire en chimie une nouvelle nomenclature à lui. Une pareille entreprise ne peut jamais répondre à un véritable objet d'utilité; au contraire, elle devient un obstacle réel aux progrès de l'art; elle ne peut qu'embrouiller les notions, et répandre un voile mystérieux sur les choses qu'on veut enseigner. Cet inconvénient dont en botanique se plaignent même les professeurs, devient d'autant plus grand en chimie, que celle-

ci n'est pas comme l'autre appuyée sur des principes manifestes, et que ce vague des nouvelles nomenclatures doit même être introduit dans la partie *appliquée* de cet art. Dès que la valeur des termes est arbitraire, que les mots n'ont qu'une signification de convention, il faut laisser le langage des arts tel qu'il est, jusqu'à ce qu'on soit sûr de pouvoir substituer des termes fondés sur la connoissance intime des choses aux mots exclusivement expressifs par l'usage. Les jargons prétendus scientifiques en chimie, n'ont pas plus de mérite intrinsèque que le langage commun, et élèvent mal-à-propos un mur de séparation entre la chimie de l'école et la chimie des arts, très-difficile ou impossible à franchir, et font par là manquer à la première son véritable objet d'utilité.

Chemische anecdoten, &c. *Anecdotes chimiques, ou Essais sur quelques problêmes de chimie; par M. BECKER, assesseur du collége de médecine à Magdebourg. A Leipsick, chez* Hertel; *et à Strasbourg, chez* Kœnig, 1788; *in*-8°. *de* 253 *pag.*

20. Les articles contenus dans ce volume sont :

1°. Expériences sur l'alkali minéral.

2°. Sur l'affinité des alkalis, avec les différens acides.

3°. Dissertation sur l'urine.

4°. Sur l'engrais des terres.

5°. De la véritable cause de l'explosion de la poudre à canon.

6°. Du savon et du sel alkali caustique.

7°. De la sélénite.

8°. De l'alun, et de ses parties constitutives.

9°. De l'hypersaturation.

Uber das feuer, &c. *Sur le feu : addition à un livre élémentaire de physique, par* JOSEPH WEBER, *professeur de physique en l'université de Dillingen ; in-*8°. *de* 216 *p. A Landshut, chez* Weber, 1788.

21. La première partie de cet opuscule roule sur la chaleur. L'auteur admet un principe particulier de la chaleur et de la lumière, une matière de feu répandue dans tout le corps, qui peut être libre ou engagée, et qui se manifeste par la lumière, par la chaleur et par la flamme. Il appelle ce principe ou cette matière, feu élémentaire, et le reconnoît pour la cause de la chaleur. Dans son action dissolvante, il suit les loix chymiques. Selon M. *Weber*, le froid est l'état des corps privés plus ou moins de la matière de la chaleur.

La doctrine de la lumière occupe la deuxième partie. La matière de la lumière agit, selon l'auteur, comme un disolvant ; elle sépare les parties du corps, en dégage la matiére du feu, et n'est par conséquent qu'une cause médiate de la chaleur.

Materialien für electriker, &c. *Matériaux pour les électriciens ;* première livraison. *In*-8°. *de* 173 *pag. avec une planche gravée. A Halle, chez* Hemmarde *et* Schwetschke, 1788.

22. A la suite d'un abrégé historique de l'électricité, on lit une description de toutes les machines électriques, comme aussi de quelques nouvelles expériences, et d'instrumens nouvellement inventés ; enfin, quelques dissertations sur l'existence, la nature, et les propriétés du fluide électrique, sur les phénomènes naturels, auxquels le fluide électrique a plus ou moins de part, sur l'électricité naturelle du corps humain, sur l'expérience de M. *Schœffer* avec l'électrophore, sur les inconvéniens des paratonnerres. L'expérience, dit-on, à cette occasion, nous apprend que la foudre des orages violens est généralement froide ; c'est-à-dire, exclusivement explosive, et sans embraser les bâtimens sur lesquels elle tombe ; tandis que celle des orages foibles est plus régulièrement incendiaire : or, s'il est vrai que les paratonnerres pointus soutirent le fluide

électrique des nuages, il s'ensuit que ceux-ci doivent perdre de leur force, et d'orages à foudres froides, devenir orages à foudres incendiaires. Les paratonnerres font donc craindre un plus grand nombre d'incendies, causés par le feu du ciel, qu'il n'y en auroit à appréhender s'il n'en existoit pas, et en garantissant les bâtimens auxquels on en applique, ils exposent les autres à des dangers plus fréquens et plus considérables : d'où il suit qu'il n'en faut pas du tout ou qu'il en faut un très-grand nombre Ces réfléxions demandent à être approfondies ; si le *suppositum* est conforme aux faits, la conclusion doit être juste, et engager à multiplier les paratonnerres autant que de raison.

JOHAN LORENZ BOEKMANS, &c. Kleine schriften physischen inhalts : *Opuscules physiques de M.* JEAN-LAURENT BOEKMAN, *professeur de physique, &c.* Premier vol. *A Stuttgard, chez* Mezler; *et se trouve à Strasbourg, chez* Kœnig, 1789; *in-8°. de* 300 *pages, avec trois planches.*

23. Les articles qui composent ce premier volume sont :

1°. Fragment d'une histoire concernant la physique et les mathématiques.

2°. Explication du méchanisme qui fait agir le joueur d'échecs de M. *Kempel.* C'est par les propriétés de l'aimant, que M. *Boekman* explique le mouvement de cet admirable automate.

3°. Essais sur les figures dendritiques des bombes de verres, et de celles qui paroissent sur les vitres gelées, ainsi que les étoiles électriques que l'on observe sur les fluides.

4° Mémoire sur l'électricité médicale, avec la description d'une machine extrêmement commode pour électriser positivement et négativement, ainsi que celle d'un lit électrique.

5°. Exposé de quelques cures opérées par M. *Boekman* à Carlsruhe, avec l'électricité.

CAROLI A LINNÉ, equit. &c. Systema naturæ per regna tria naturæ, secundum classes, ordines, genera, species, cum caracteribus, differentiis synonymis, locis; tomus I, pars II et III, editio decima-tertia : curâ JO. FRED. GMELIN, *&c. Leipsick, chez* Beer; *se trouve à Strasbourg, chez* Am. Kœnig, *libraire, et dans la librairie académique ; à Paris, chez* Croullebois, *rue des Mathu-*

rins, 1789; *in*-8°. *Prix 6 liv. chaque volume, (ou partie.)*

24. La SECONDE partie (*a*) du systême de la nature de *Linné*, est consacré à l'ornithologie; elle offre quatre sections. La première comprend les palmipèdes; cette classe est composée des cignes, oies, outardes, macreuses, canards, bernacles, sarcelles, souchets, siffleurs, pinguoins, perroquets, guillemots, pélicans, frégates, fous, cormorans, plongeons, grébes, mouettes, hirondelles de mer. Les échassiers forment la seconde section; ce sont les flamands, spatules, camoucles, grues, cuilliers, ombrettes, hérons, cigognes, aigrettes, crabiers, butors, courlis, bécasses, bécassines, barges, chevaliers, vanneaux, coulons, maubéches, pluviers, avocettes, poules d'eau, foulques, râles. La troisième classe renferme les gallinacés; savoir, les autruches, casoars, paons, dindons, coqs, poules, faisans, pintades, gélinotes, perdrix, francolins et cailles. La quatrième et dernière, qui termine ce volume, présente la section des passereaux; ce sont les pigeons, tourterelles, alouettes, étourneaux, grives, merles, becs croisés, gros-becs, bouvreuils, verdiers, ortolans, bruants, veuves, proyers, pinçons, tarins, chardonnerets, moineaux, linottes, gobe-mouches, rossignols, fauvettes, mésanges, bergeronnettes, motteux,

---

(*a*) La première partie a été annoncée, *tom.* lxxv de ce journal, *pag.* 145.

traquets, figuiers, rouge-queues, gorge-bleues, rouge-gorge, roitelets, fourmiliers, hirondelles, et engoulevents

Après avoir exposé les caractères classiques et génériques des oiseaux, M. *Gmelin* fait suivre la phrase ancienne de *Linné*, ou la sienne, lorsque ce sont des espèces nouvelles, ensemble une synonymie extraite des meilleurs auteurs ornithologistes latins, anglois, allemands et françois : de ces derniers MM. de *Buffon* et *Brisson*, sont souvent cités : suivent l'indication des contrées qu'habitent ces oiseaux, une courte description, des observations particulières, et quelques nouvelles découvertes.

La TROISIÈME partie, du premier volume du système de la nature, renferme deux classes, qui sont la troisième et la quatrième des animaux.

La troisième classe, qui regarde les amphibies, est divisée en deux sections, dont la première est destinée à l'énumération des reptiles respirans par la bouche, au moyen des poumons, et ayant quatre pieds; elle est composée de quatre genres. Le premier est celui des tortues; ces animaux ont le corps couvert d'une écaille : la seconde comprend les dragons; ils ont le corps ailé; il n'y en a que de deux espèces : le troisième genre sont les lézards, dont le corps est nud, ayant une queue comprimée, et quelquefois verticillée : le quatrième et dernier, comprend les grenouilles et les crapauds; ils ont le corps nud, sans queue.

Linné a donné le nom d'amphibies aux

animaux de cette classe, non pas précisément parce qu'ils peuvent également vivre dans l'air et dans l'eau, mais à cause de la faculté qu'ils ont de suspendre ou de continuer à volonté les fonctions de la respiration.

La seconde section de la troisième classe comprend les serpens aussi amphibies, respirant par la bouche, au moyen des poumons seulement, sans pieds, sans nageoires, sans oreilles; les différences spécifiques des serpens ont causé beaucoup de difficultés aux naturalistes. Le caractère particulier dont *Linné* s'est servi pour les distinguer, consiste dans le nombre des petits écussons et des écailles, ou anneaux et sillons du ventre et de la queue, et dans leur proportion; par exemple, dans la vipère commune, les écussons du ventre sont ordinairement au nombre d'environ 146, et les écailles de la queue, au-dessous de l'anus, de 30 à 40.

La quatrième classe, qui renferme les poissons, est infinie. Dans les éditions précédentes du systême de la nature, *Linné* n'avoit admis que quatre ordres; savoir, 1°. les *apodes*, poissons privés de nageoires ventrales; 2°. les *jugulaires*, poissons qui ont les nageoires ventrales, placées devant les pectorales; 3°. les *thoraciques*, poissons qui ont les nageoires ventrales placées sous les pectorales; 4° les *abdominaux*, poissons qui ont les nageoires ventrales placées sous l'abdomen, derrière les nageoires pectorales; mais M. *Gmelin* a ajouté deux autres ordres, qu'il désigne par ces mots; *branchiostegi*, et *chondropterygii*.

Beytraege zur naturkunde und den damitz verwandtem wissen schaften, fonderlich der botanick, chimie, haus und haudwirthschaft arzheygelahretund apothekeaknurt : *Observations sur l'histoire naturelle et les sciences voisines ; savoir, la botanique, la chimie, l'économie rurale et civile, la médecine et la pharmacie ; par M. FRÉDERIC EHRHARDT, botaniste de S. M. britanique, électeur de Hanovre ; et membre de plusieurs Sociétés savantes. A Hanovre, chez* Schmidt ; *et à Strasbourg, chez* Am. Kœnig, 1787 *et* 1788 ; *in*-8°. *Le premier volume de* 192 *pages, et le second de* 182 *pag.*

25. Une partie des pièces insérées dans ce recueil, a déja paru dans le *magasin de Hanovre*, ou dans le *magasin pour les médecins*, de M. Baldinger. M. *Ehrhart* ne se borne point à la simple fonction d'éditeur ; il joint à ces pièces des remarques intéressantes, et bien capables de repandre de nouvelles lumières dans la matière médicale, et dans la botanique. Il porte ses

recherches sur les mousses, dont il détermine cinq genres ; savoir, l'*andræa*, la *wébéra*, la *weissia*, la *griminia*, et l'*hedwigia*. Il fait part des observations botaniques qu'il a faites dans un voyage en Hollande et dans le comté de Bentheim. Il donne l'énumération des plantes indigènes qui croissent aux environs de Hanovre ; il annonce en outre une *flore de Hanovre*, qu'on ne peut attendre qu'avec empressement, car nous pouvons assurer que M. *Ehrardt* est un botaniste consommé.

A la suite de cette partie botanique, on trouve une dissertation sur la falsification de plusieurs médicamens, comme la magnésie blanche, pour laquelle on vend quelquefois du plâtre en poudre fine ; fraude qui se découvre par le moyen des acides, attendu que cette magnésie gypseuse ne se dissout point dans les acides, et se décompose par les alkalis : une observation qui constate les propriétés vermifuge et febrifuge de la gratiole.

Ce volume est terminé par la description de deux nouveaux genres de plantes, découverts par l'auteur; le premier est nommé *moenchia*, en l'honneur de M. *Moench*, botaniste à Cassel, auteur de la *Flore de Hesse*; le second est intitulé *Honkenya*, hommage rendu à M. *Honkeny*, botaniste à Hanovre, auteur d'une *Flore germanique*.

Histoire naturelle de Jorat et de ses environs, et celle des trois lacs de Neufchâtel, Morat et Bienne;

précédées d'un essai sur le climat, les productions, le commerce, les animaux de la partie du pays de Vaud ou de la Suisse Romande, qui entre dans le plan de cet ouvrage; par M. le comte G. DE RAZOUMOWSKY, des académies royales des sciences de Stockholm et de Turin, associé libre étranger de la Société agraire de Turin, membre de la Société physico-médicale de Basle, et de la Société de physique de Zurich. A Lausanne, chez Jean Mourer, *libr.* 1789; *in-8°. avec des planches en taille-douce;* deux vol. *Le premier de* 322 *pages, et le second de* 258.

26. Peu de contrées offrent autant d'écrivains sur son histoire naturelle que la Suisse. La bibliographie de cette science, faite par M. *de Haller*, fils, en est une preuve. M. *de Razoumowsky*, digne d'être placé parmi les naturalistes distingués, et de la Suisse et du dix-huitième siècle, est déja avantageusement connu par plusieurs dissertations relatives à l'histoire naturelle et spécialement sur la minéralogie. Le traité qu'il donne aujourd'hui, est le fruit de quatre

années d'observations et de recherches pénibles. Il est peu de pays où l'œil du naturaliste se promène avec plus de plaisir, où le sol soit plus fécond, plus abondant dans ses productions que la charmante Helvétie. M. *de Razoumowsky* paroît en avoir parcouru avec soin divers côteaux riants, vallons humides, les bois touffus, plusieurs montagnes escarpées, pour en décrire les animaux et les fossiles qu'il a rencontrés.

Il a divisé son travail en deux parties, qui forment deux volumes.

Le PREMIER est presque tout entier consacré à la zoologie, à l'exception de quelques observations relatives au commerce et aux productions utiles de la Suisse. Des exposés sommaires sont en tête de chaque classe; l'auteur ajoute aux genres et aux espèces des réflexions philosophiques, une synonymie exacte, des discussions remplies de sagacité, et des phrases nouvelles descriptives, aux individus peu connus.

Ce volume renferme plus de cinq cents espèces d'animaux. Il est composé de six sections. Dans la *première*, il est question du climat et des productions du pays de Vaud; on y expose l'étendue et la situation géographique de cette contrée; les variations dans la température de son climat, l'exploitation et l'utilité de ses forêts. On y parle de grains, de la vigne, des pommes de terre, des raves, du tabac, des mûriers, du commerce des vins et des fromages de ce canton Suisse. La *seconde* section

traite des quadrupèdes, et présente le plan d'une zoologie helvétique. La *troisième* renferme l'ornithologie. La *quatrième*, les amphibies, reptiles et poissons; la *cinquième*, les insectes; et la *sixième*, les vers.

Le SECOND volume est spécialement destiné aux observations minéralogiques et aux détails cosmologiques; il est également partagé en six sections. La *première* renferme des détails sur les environs de Lausanne. Dans la *seconde*, il est parlé des couches bitumineuses et des bitumes du pays de Vaud. La *troisième* présente l'histoire naturelle du lac de Neufchatel. La *quatrième* donne des détails sur les terres situées à l'Orient et au Midi du même lac. La *cinquième* contient l'histoire naturelle des lacs de Morat et de Bienne, ainsi que des pays circonvoisins. Enfin la *sixième* section indique l'origine et les époques de la formation de ces divers endroits.

Voici quelques extraits de cet ouvrage, qui feront connoître la manière dont l'auteur présente les objets.

1°. *Le rossignol*, (*motacilla luscinia. L.*)

« Le rossignol anime et embellit par son chant la solitude des bois. Qui ne connoît cet oiseau? qui ne s'est plu à entendre et à écouter sa mélodieuse voix dans les belles nuits du printemps? Les anciens, dont on admire toujours l'imagination vive et brillante, ajoutoient un charme de plus au chant de cet oiseau, par l'ingénieuse et touchante fable de *Philomèle* et *Progné*; c'étoit une sensible et tendre sœur, qui sans

cesse appeloit une sœur malheureuse. Cet aimable hôte des bois est fait pour la liberté; renfermé dans une cage, c'est le plus désagréable des prisonniers; il renverse, il répand et salit tout ce qu'on lui donne. On le nourrit d'œufs de fourmis, de scarabés, et insectes auxquels on arrache les pattes et les ailes, et de viandes hachées ».

Comme nous avons nourri pendant bien des années des rossignols pris dans les bois, nous observerons, qu'avec de la patience et des soins, on vient à bout par une transition lente et graduée à les familiariser, et à les accoutumer à venir prendre entre les doigts la larve ou ver de farine dont ils sont très-friands. Le rossignol ne sera point un prisonnier si désagréable, si l'on a l'attention de le tenir propre, de renouveler souvent ses alimens, de lui donner une cage suffisamment grande, et une douce chaleur l'hiver.

2°. *La chauve-souris commune; (vespertilio murinus. L.)* .

« La chauve-souris qui, comme on sait, ne vole que de nuit, se tient pendant le jour cachée sous les toits et entre les tuiles des maisons. En hiver, les chauve-souris s'établissent dans les vieilles maisons ou dans les maisons de campagne non habitées : on en a souvent trouvé tapies derrière les volets des fenêtres d'un de mes voisins. On craint beaucoup ces animaux, et on fait tout ce que l'on peut pour les éloigner des habitations, parce qu'on prétend qu'ils y attirent les punaises, mais il

se pourroit bien que ce fût ici un de ces préjugés populaires défavorables à plusieurs animaux et favorables à quelques-uns »

« La chauve-souris passe aussi pour être vénimeuse ; M. *de Buffon* n'a rien dit de cette propriété ; il paroît cependant que cette opinion n'est pas uniquement confinée en Suisse, puisque *Linné* en fait mention ; mais ne seroit-ce pas encore un préjugé qui auroit son principe dans un fait très-connu ici ? c'est que quand on veut prendre ou toucher la chauve-souris commune, elle mord, avec tant de violence et d'acharnement, qu'on a peine à lui faire lâcher prise ».

Dans nos excursions en histoire naturelle, nous avons souvent trouvé que les chauve-souris habitoient des souterrains isolés et inhabités ; c'est dans ces asiles solitaires qu'elles s'engourdissent, et passent la saison des frimats attachées aux voûtes.

3°. La truite saumonée ; (*salmo fario.*)

« La truite fraie dans le courant de novembre et décembre ; la pêche de ce poisson commence à être abondante au mois de septembre. Elle se nourrit de petits poissons, et semble aimer la surface de l'eau, où on la voit bondir fort haut. Les pêcheurs remarquent les endroits où ces poissons se jouent ainsi à la surface de cet élément, et les environnent de filets. On prétend que, si on n'a pas soin de ménager la truite en la tirant hors de l'eau, elle meurt sur le champ ; ceux qui veulent trouver des raisons à tout, assurent que c'est un

poisson colérique, et que c'est de rage qu'il meurt. *Wagner* nous apprend que les Génevois apportent beaucoup de truites à Lyon, où elles sont fort recherchées; et il ajoute qu'en 1663, on en prit une, à Genéve, du poids de 65 livres, qui fut envoyée à Amsterdam».

L'entomologie vaudoise de M. le comte *de Razoumowsky* est également bien traitée.

Le climat de ce canton helvétique, est un des plus doux de l'Europe, quoique cependant on y éprouve des intempéries et des variations nuisibles à la santé. L'auteur témoigne toute sa reconnoissance aux naturalistes qui l'ont aidé dans ses recherches. Il cite souvent *Wagner*, qui a donné une excellente histoire naturelle helvétique.

D. GEORGII RUDOLPHI BOEHMERI, &c. Bibliotheca scriptorum historiæ naturalis, &c. *Bibliothéque des écrits d'histoire naturelle, d'économie, &c. Par M. GEORGE-RUDOLPHE BOEHMER, doyen de l'université de Virtemberg;* partie quatrième, *contenant le premier volume de la minéralogie. A Leipsick, chez* Junius; *et se trouve à Strasbourg, chez* Am. Kœnig, *et à la librairie académique,* 1788; *in-*8°. *de* 510 *p. Prix* 5 *liv.* 10 *s.*

27. Nous avons donné une idée du premier volume de cette bibliothèque dans le

Journal de médecine, *tom.* lxxv, *pag.* 346. *Voyez* encore *tom.* lxxxj, *pag.* 324.

La première partie de ce nouveau volume est destinée aux fossiles ; elle est partagée en deux sections, et subdivisée en plusieurs articles.

La *première* section est occupée par les litérateurs minéralogistes, les lexicographes, systêmatistes, les descripteurs, observateurs, oryctographes, physiciens, et auteurs qui ont contribué aux progrès de la minéralogie.

On fait dans la *seconde* section l'enumération des auteurs qui ont spécialement écrit sur les pierres, les terres, les sels, le sable et le soufre.

On y trouve treize opuscules particuliers sur la soude : plus de cent cinquante écrivains ont parlé du nitre ; trente-huit chimistes ont donné des observations et articles sur la magnésie blanche; trente-quatre sur le borax ; quatorze sur le sel sédatif de *Homberg*; neuf sur le sel de Seignette ; huit sur le sel de Glauber ; quatre seulement pour *l'arcanum duplicatum.*

On ne voit, dans cette bibliothèque, que des titres de livres qui ont paru sur la minéralogie, dans toutes les langues d'Europe ; mais ils sont rangés sans ordre.

Saggio di osservazione mineralogiche, *&c. Essai d'observations minéralogiques sur Tolfa, Oriolo et Latera, par* SCIP. BREISLAK, *des*

Ecoles pies ; in-8° de 110 *pages. A Rome, chez* Stempel, 1789.

28. Il est étonnant que la minéralogie, et la géologie de l'Etat ecclésiastique soient, pour ainsi dire, un champ absolument à défricher. Peut-être que cette production de M. *Breislak* inspirera du goût à ses concitoyens pour suivre la nouvelle carrière qu'il a ouverte. Il n'a parcouru qu'une partie du patrimoine de Saint-Pierre, et les découvertes qu'il a faites prouvent assez qu'il y a de riches moissons à attendre. Nous n'entrerons pas dans le détail des observations que M. *Breislak* présente dans cet essai; nous ne ferons mention que d'un petit nombre d'entre elles. L'auteur nous apprend que les Apennins, loin d'être une chaîne de montagnes volcaniques, sont, pour la plus grande partie, de nature calcaire; et que dans l'Etat ecclésiastique les montagnes qui offrent des vestiges volcaniques, ont brûlé anciennement sous les eaux, et se sont élevées au-dessus du niveau de la mer.

Les premiers sujets que M. *Breislak* décrit, sont ceux qu'il a rencontrés sur la route de Rome à Braciano. Il y a à Stiliano une fontaine d'eau minérale chaude, qu'il trouve avoir de la conformité avec les eaux d'Aix-la-Chapelle. Cette eau contient de l'air hépatique et point de fer. Autrefois on recueilloit dans les environs de Tolfa, une telle quantité de manne, qu'on en débitoit quelquefois pour plus de 4000 scudis par an. Sa qualité étoit supérieure à celle

de Calabre; ce n'est que le mélange de ces deux espèces, qui a fait tomber en discredit la première. On voit encore à présent sur le sommet de la montagne volcanique, où Tolfa est bâtie, les restes de l'ancien *Rocca*, qui a donné le nom à l'alun de roche. En parlant des carrières de Brianca, Bellotta et Cavoccia, l'auteur communique quelques observations relatives à l'alunation, lesquelles pourront être très-utiles, pour perfectionner le procédé qu'on suit dans cette opération. Dans les environs de Latera, il suffit de creuser quelques pieds avant en terre, pour rencontrer des mofettes. Le gas, qui y domine est, selon M. *Breislak*, l'air fixe. D'après les expériences qu'il a essayées, il conste que ce gas est aussi propre que l'air atmosphérique pour propager le son; que les corps embrasés s'y éteignent; que le briquet n'y tire point d'étincelles de la pierre; qu'un pistolet qu'on voudroit y décharger ne part pas; mais que le phosphore urineux y jette une belle lumière, &c.

Dissertatio medica de signis infanticidii dubiis atque certis in medicina forensi bene distinguendis. *Par J. LAURENT OLGREN, de Petersbourg, docteur en médecine et chirurgie. A Iena, chez* Stranckmann, 1788; *in*-8°. *de 33 pages.*

29. Cette dissertation est dédiée au collége impérial de médecine de Pétersbourg.

L'auteur s'est proposé de lever les incertitudes et les doutes qui accompagnent souvent les accusations d'infanticide. Il a divisé son opuscule en deux sections.

Dans la première, il présente des notions claires sur l'infanticide ; il commence par conseiller l'ouverture et l'inspection du petit cadavre. La seconde section contient les signes certains et incertains du crime. Parmi ceux qui indiquent que l'enfant a été détruit, ce sont les blessures, les contusions qui se remarquent, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, des fractures à la tête, la compression du crâne, son ouverture, la lacération et la destruction du cerveau, la luxation des vertèbres cervicales, la lésion de la moëlle épinière, l'inflammation et les tumeurs inflammatoires, &c.

Les signes incertains de ce crime, sont les sugillations, la lividité, les déchirures de l'épiderme, accidens qui arrivent souvent dans les accouchemens difficiles et laborieux. Les tumeurs à la tête arrivent aussi fréquemment aux nouveau-nés, &c.

Nos. 1, 2, 3, 5, 7, 9, 11, 12, 13, 15, 18, 19, 21, 22, 28, M. GRUNWALD.
4, 6, 10, 14, 16, 17, 20, 23, 24, 25, 26, 29, M. WILLEMET.
8, M. HUZARD.

TABLE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

De l'imprimerie de P. F. Didot jeune, 1790.

